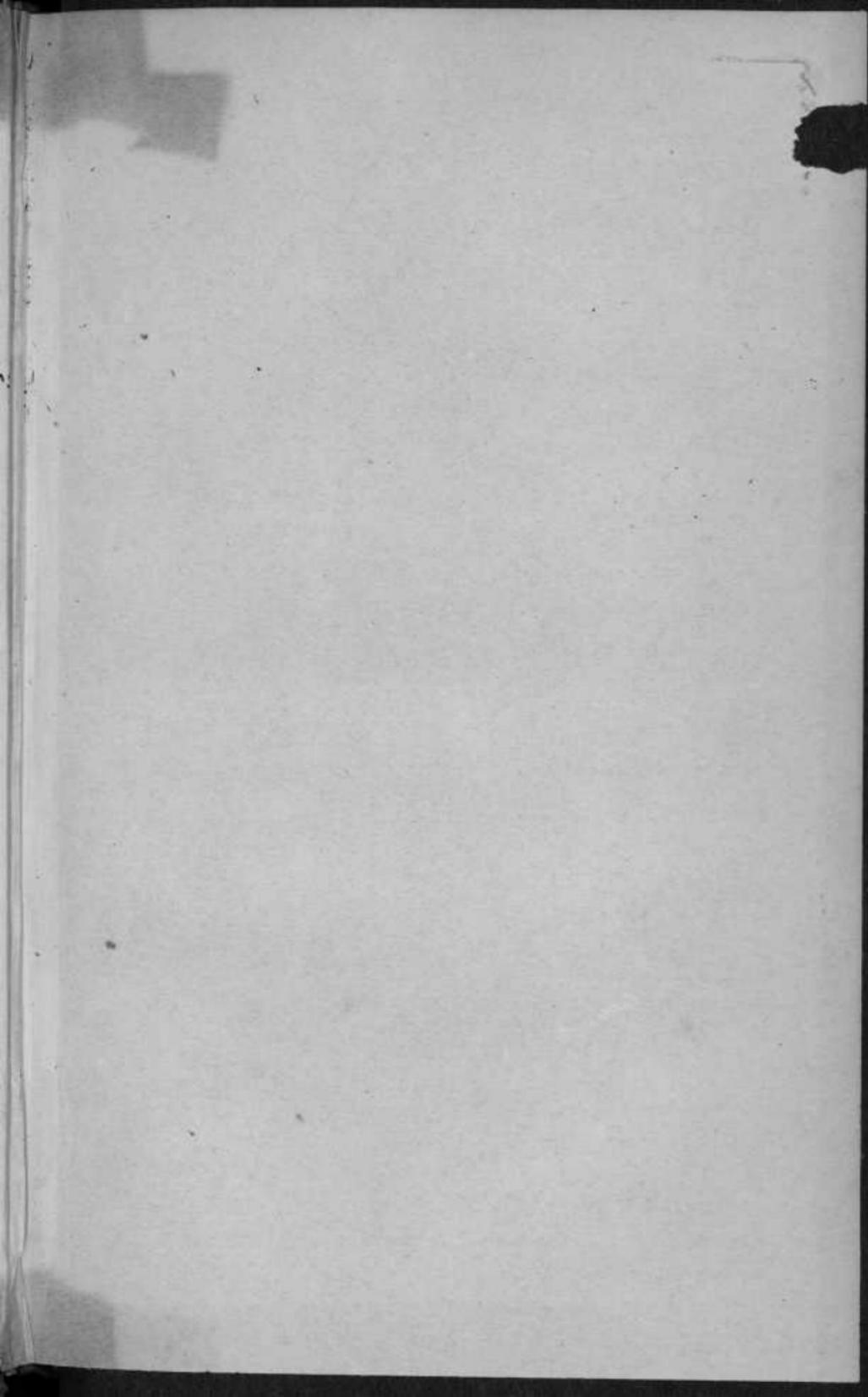


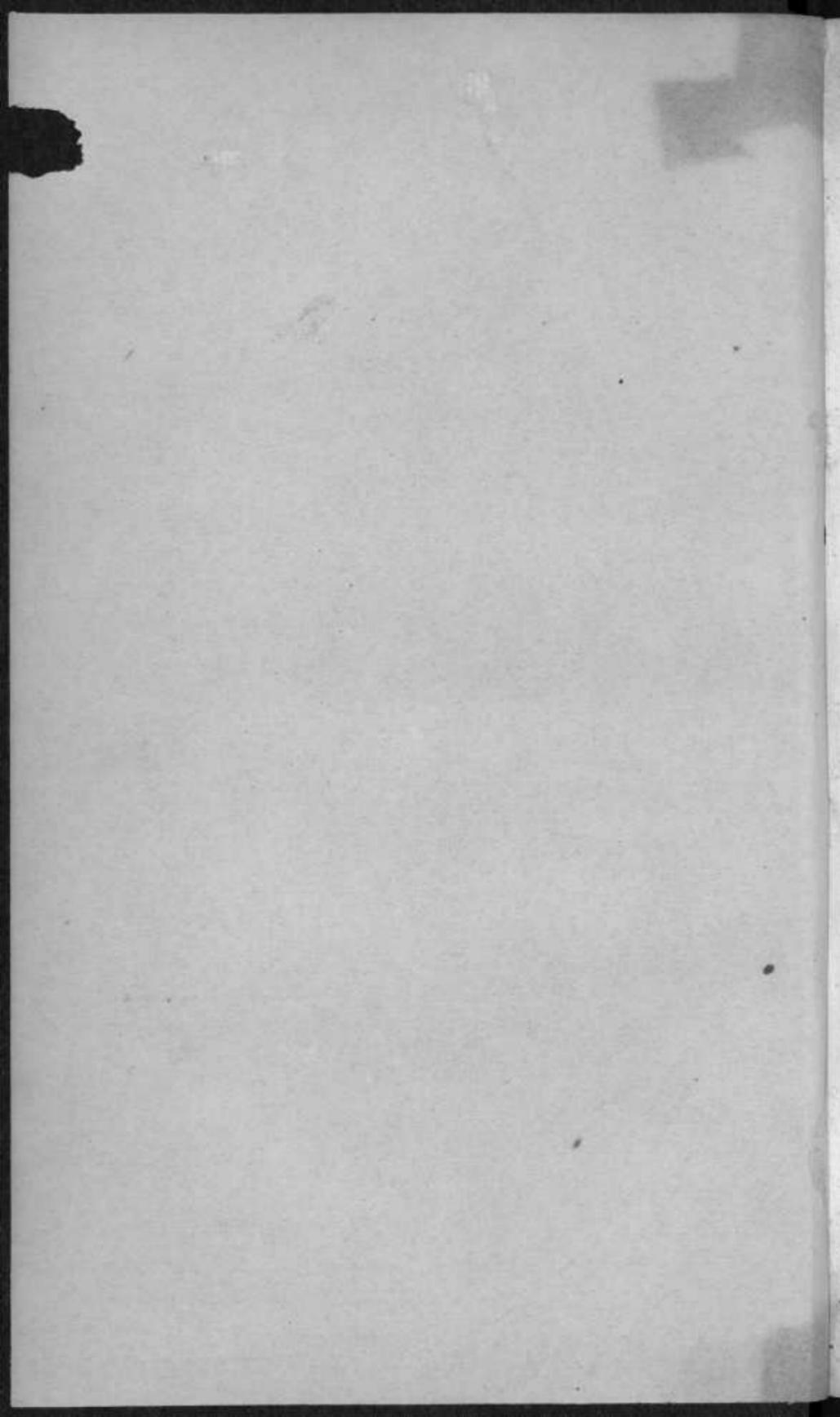
21

17721
~~#####~~

28
—
2

1830.0





TRAITÉ COMPLET
SUR
LES PÉPINIÈRES.

T. II.

TRAITE COMPLET

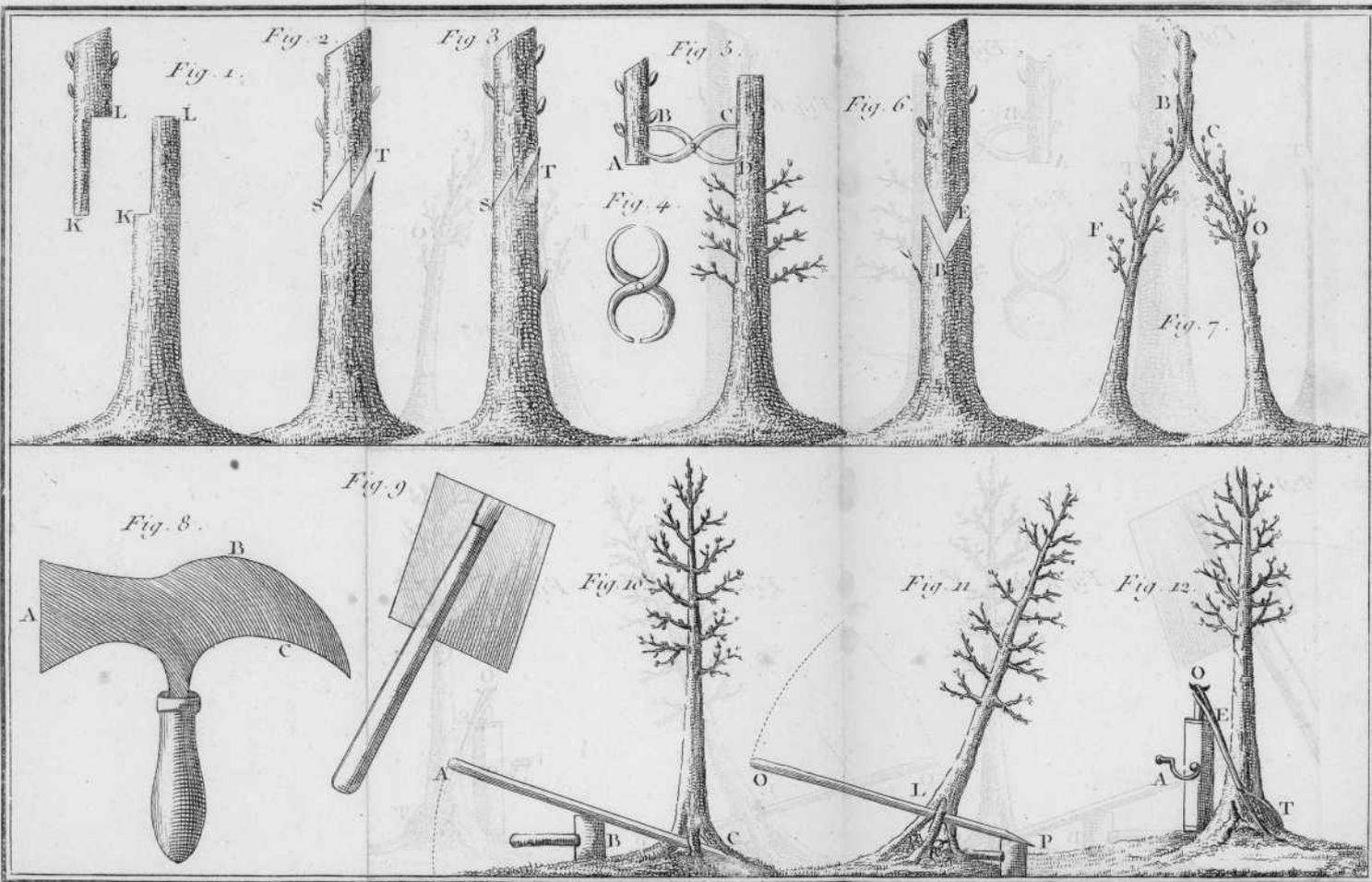
DE

LES PEPINIERES

T. II

DE L'IMPRIMERIE DE FILLET AINÉ,
rue des Grands-Augustins, n. 7.





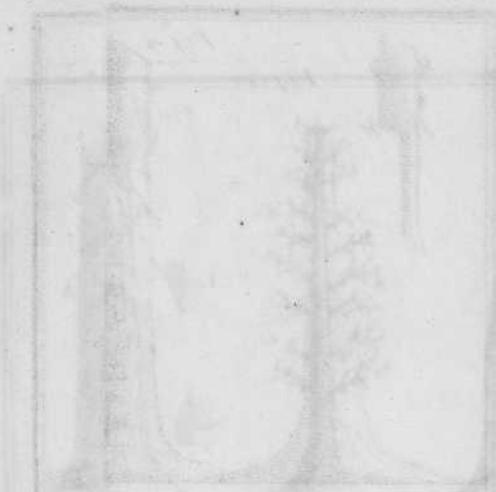
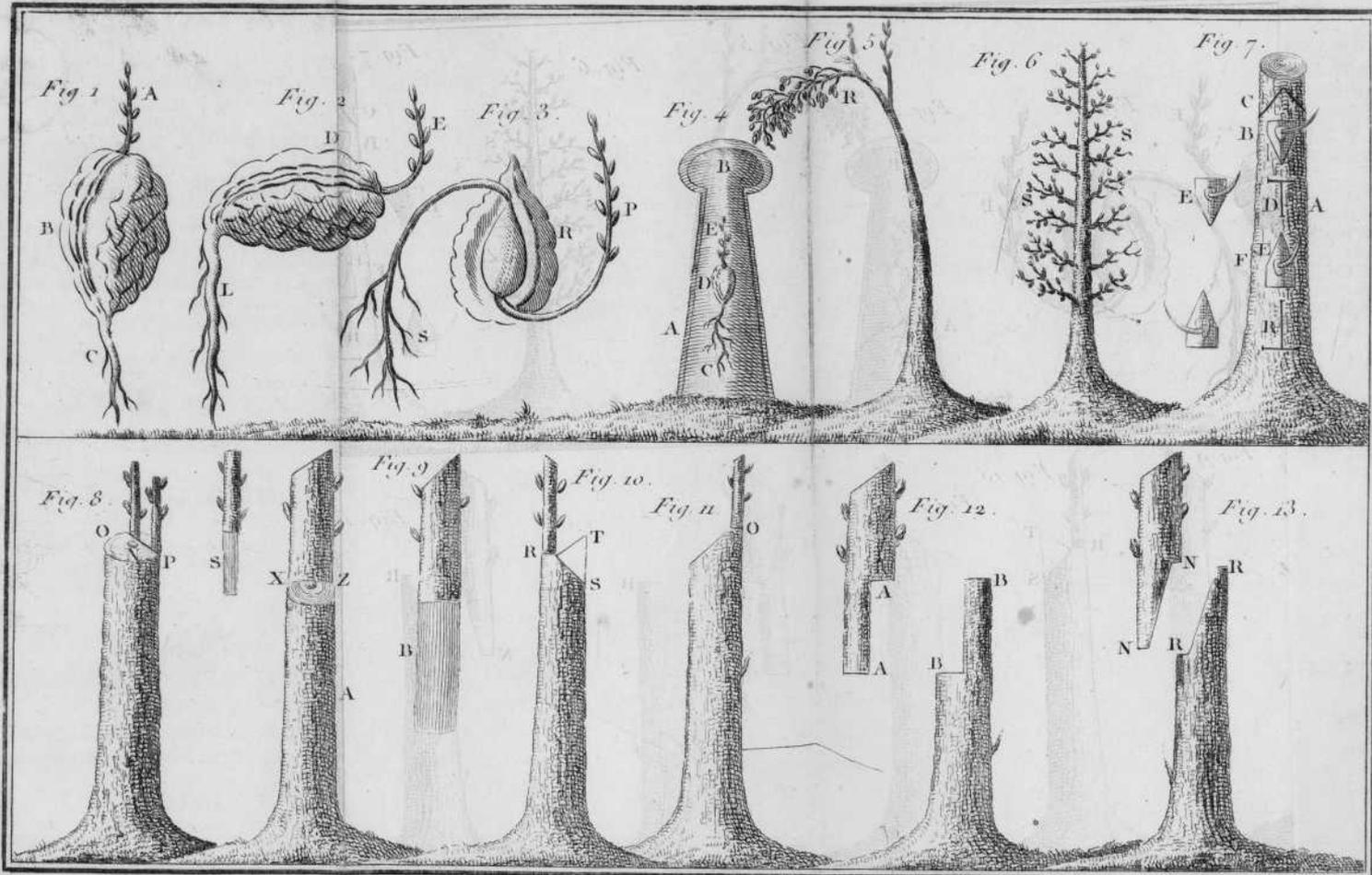


Planche 1^{re}



TRAITÉ COMPLET

SUR

LES PÉPINIÈRES,

AVEC DES INSTRUCTIONS

Sur les terrains, pour les préparer, faire les semis de toutes les espèces, les marcottes, les boutures, mettre le plant en pépinière, le conduire, le greffer, élever les arbres, les diriger, les déplanter et les transplanter, de la manière la plus utile et la plus économique.

TROISIÈME ÉDITION,

Augmentée d'un catalogue d'arbres, arbrisseaux, et arbustes, tant indigènes qu'exotiques; de leurs variétés, de leur culture, et de la nomenclature de tous les arbres fruitiers, de leurs espèces, de leurs variétés, même les plus nouvelles, et des caractères les plus apparens qui les distinguent sous tous les rapports, et de la fructification des arbres.

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLUSIEURS FIGURES.

PAR ÉTIENNE CALVEZ

Membre de la Légion-d'Honneur, de plusieurs Sociétés Littéraires et d'agriculture.

TOME DEUXIÈME.

*Per varios usus, artem experientia fecit.
Exemplo monstrante viam.*

MANILA, lib. 4, 61.



A PARIS,

CHEZ PILLET AINÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 7;

ET CHEZ GERMAIN-MATHIOT, LIBRAIRE,

RUE DE L'HIRONDELLE, N° 22, PRÈS LE PONT SAINT-MICHEL.

—
1831.

THE STATE OF NEW YORK

IN SENATE

JANUARY 18, 1888

REPORT

OF THE

COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE

IN ANSWER TO A RESOLUTION

PASSED BY THE SENATE

APRIL 18, 1887

ALBANY:

WHELAN & SON, PRINTERS

1888

1888

THE STATE OF NEW YORK

IN SENATE

JANUARY 18, 1888

REPORT

TRAITÉ COMPLET

SUR

LES PÉPINIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

Sur la manière d'élever les autres arbres, tant indigènes qu'exotiques, et la manière de les diriger dans la pépinière.

LES arbres, suivant leur différente nature, prennent plus ou moins d'élévation. Les uns sont faits à filer, et quelques-uns supportent difficilement tout ce qui tend à s'opposer à leur destination. D'autres, qui ne sont pas faits pour acquérir une grande étendue, doivent être arrêtés, sans quoi ils s'arrêteraient d'eux-mêmes, et n'étendraient pas leurs branches pour prendre la forme qu'on se propose de leur donner.

Dans la première classe, on doit ranger une grande partie d'arbres verts, tels que le sapin, les

différens pins, les mélèzes, les cyprès, et d'autres arbres indigènes ou exotiques, les chênes, les peupliers, les ormes, les hêtres, les charmes, les merisiers, les frênes, etc., etc.

Les arbres verts, en aucun tems, et sous aucun prétexte, ne doivent être, ni rebottés, ni étêtés. Il est bien rare, ou qu'ils résistent à cette opération, ou qu'ils puissent jamais former de beaux arbres.

L'ébranchage leur est presque aussi funeste ; s'ils n'en meurent pas, ils deviennent languissans après cette suppression, et il est bien difficile qu'ils reprennent dans la suite leur vigueur primitive.

Il faut attendre que la nature se débarrasse successivement des branches les plus basses, à proportion qu'elles deviennent inutiles à l'arbre. Elles commencent à se flétrir, et alors la serpette ne fait que seconder la nature.

Il en est de même des autres arbres forestiers ; il ne faut pas se hâter de les débarrasser de leurs branches. Leur langueur indique assez l'époque de leur suppression successive. Anticiper cette époque, c'est ravir à ces arbres les moyens d'acquérir une grosseur, en raison de l'élévation qu'ils acquièrent, comme je l'ai dit plus haut, 1^{re} part. pag. 296.

Je me hâte de prévenir une objection qu'on ne manquerait pas de me faire.

Vu le rapprochement des arbres dans les pépi-

nières, il serait impossible d'y entrer, à cause de l'obstacle qu'opposeraient les branches latérales qui se croisent dans les allées.

Cela est vrai ; mais dans ces sortes de circonstances, au lieu de couper entièrement les branches jusqu'au ras de la tige, il faut les couper à deux ou trois yeux. Cela suffit pour amuser la sève qui abandonnerait les branches vers le point de leur insertion avec la tige, pour se porter à leur extrémité. On voit donc par-là que l'arbre n'en saurait souffrir, parce que, pour grossir, il lui est indifférent que la sève nourrisse la partie de la branche la plus rapprochée de la tige, ou son extrémité, pourvu qu'elle concoure à déposer sur cette tige la partie qui doit contribuer à la grossir.

A proportion que, soit par le défaut de circulation de l'air, ou la privation du soleil et de la lumière, on les voit s'affaiblir, elles indiquent assez l'époque de leur suppression.

Elle doit se faire avec soin ; je sais qu'il faut de l'adresse, et encore plus d'attention pour bien opérer. Les manouvriers suppriment ces branches à une ou deux lignes de la tige. Il résulte de cette pratique vicieuse, qu'il reste des chicots qui, en se séchant, laissent du bois mort jusqu'au point d'insertion de la branche avec la tige. L'écorce ne recouvre ces chicots qu'à la longue. Quelquefois la

sève fait partir des bourgeons de ces chicots ; il se forme des nodus , des extravasions de sève , qui sont souvent une difformité dans l'arbre. On doit observer que c'est à ces points principalement que s'arrêtent les mousses et les lichens.

Pour éviter cet inconvénient , il faut que cette suppression des branches se fasse avec un instrument bien tranchant , aussi ras de la tige qu'il est possible , de manière que , soit en montant , soit en descendant le long de la tige , la main ne trouve aucune résistance.

La suppression de ces branches pour les arbres qu'on destine à filer , ne doit se faire que successivement , pendant une suite d'années , et avec la précaution d'empêcher que la sève ne se porte avec trop d'impétuosité vers le haut de la tige , et ne la plie en la surchargeant de son poids.

L'époque pour faire cette suppression n'est pas indifférente. La meilleure est celle de la fin de l'hiver , ou du commencement du printems. Plus tard , l'arbre se fatiguerait en perdant trop de sève. Pendant l'hiver le froid est souvent nuisible à la tige , ou du moins il raccornit les bords de l'écorce où s'est faite la suppression , et la sève du printems recouvre plus difficilement la blessure.

Il est peu de personnes qui ne soient à portée de faire cette observation.

Il faut veiller avec la plus grande attention à ce que les arbres qui sont destinés à filer n'aient pas à leur extrémité deux branches rivales. Si on les laissait, l'arbre serait fourchu à peu de distance de la terre, et ne pourrait pas être destiné à former cette tige alongée qui doit un jour faire son prix.

L'enfourchement a lieu dans plusieurs arbres, principalement dans le peuplier. Le bouton qui le termine est très-tendre ; il est un des premiers à éclore, et cet empressement à se montrer lui devient funeste, en l'exposant à l'action du froid. Il y succombe, et alors les yeux qui sont au-dessous rivalisent entre eux d'efforts pour le remplacer. Il faut, dans ces circonstances, que l'un d'eux cède nécessairement à l'autre le droit de perpétuer la tige.

L'étêtement des arbres, qui contrarie le but qu'on se propose pour les élever, est principalement funeste pour les arbres qui, dans leur jeunesse, ont beaucoup de moelle, tels que le noyer, le frêne, le marronnier d'Inde, etc. ; ou à ceux dont le bois a peu de dureté, tels que le peuplier, le saule, etc. La pluie, l'humidité de l'air, les frimas, les pénètrent par le haut, s'infiltrant successivement, et finissent par carier le cœur. Nous en voyons des exemples dans tous les arbres qui sont creux, et principalement dans des saules, auxquels il ne reste souvent que l'écorce.

Cette considération doit s'appliquer particulièrement à l'orme. Je crois devoir m'en occuper de nouveau avec l'intérêt qu'il doit nécessairement inspirer , et consigner ici un mémoire que j'ai fait à cet égard.

Le plus utile de tous les arbres , l'orme , qui peut suppléer aux autres bois , mais qu'ils ne sauraient remplacer en bien des circonstances , devient tous les jours plus rare en France.

La guerre qu'on a soutenue sur tant de points différens , les ventes précipitées qu'ont fait le très-grand nombre d'acquéreurs de biens nationaux , en ont occasionné une consommation immense.

Il est plus que probable que douze années de révolution ont vu abattre plus d'ormes que le siècle qui l'avait précédée.

Leur diminution , l'intérêt et les besoins indispensables de l'agriculture , du commerce , de l'artillerie , sont faits pour fixer les regards et la sollicitude du gouvernement.

Par l'établissement des pépinières départementales et communales , par l'impulsion qu'il a donné pour faire des plantations utiles , il a dans ses mains , sans aucun frais , tous les moyens de prévenir une disette aussi alarmante.

Il n'a besoin que d'ordonner que les ormeaux soient élevés dans ces pépinières , et que leur plan-

tation soit faite avec le soin et l'intelligence qui doivent en garantir le succès.

Une des plus grandes erreurs que l'on puisse commettre en pratique pour l'éducation des ormes, est de les étêter, soit dans les pépinières, soit à l'époque de leur transplantation.

Faits pour filer et s'élever, comme les peupliers, les frênes, les chênes, les sapins, etc., ayant plus qu'eux, dans leurs racines, des moyens de prospérité, ils doivent conserver cette direction naturelle, si favorable au flux et reflux de la sève.

Nos beaux arbres dans les forêts n'ont acquis leur élévation et leur vigueur, que parce qu'ils n'ont pas été étetés. Ce qui nous reste encore des ormes plantés par Sully, et que la reconnaissance a désignés sous la dénomination de Rosny, ne le fut pas, ainsi que ceux qui furent plantés depuis Henri IV, jusqu'au commencement du siècle dernier, du moins en très-grande partie.

Cette erreur de pratique date de l'époque, où, pour en élever davantage dans un même terrain, on les a trop resserrés dans les pépinières. Etouffés en quelque sorte, ne pouvant jouir latéralement des bienfaits de l'atmosphère, ils sont forcés de s'y élever trop, relativement au diamètre de leur tige; et pour leur faire prendre du corps, on est dans l'usage de les étêter.

Quelle différence aussi entre cette méthode et celle qu'indiquait Olivier de Serres, lorsqu'il disait, en parlant des arbres en général : « *Qu'ils s'accroissent étant largement disposés, même avec tant d'avancement, que plus de bois feront les arbres étant ainsi à leur aise, dans trois ans, qu'ils ne feraient de six, logés à l'étroit.* »

Les succès partiels qu'on a obtenus, en plantant des ormes, sans leur faire éprouver aucune suppression dans leur tige, sont bien faits pour ramener à cette pratique. Je me contente d'en citer un exemple, celui qu'offre la plantation d'ormes, dont fut chargé M. de la Tournelle, sur la route de Soissons à Villers-Cotterets, dans un terrain crayeux, sur une étendue de trois lieues. Elle n'a que trente-cinq ans : quelle est la plantation d'ormes du même âge qu'on puisse lui comparer, pour la forme et la vigueur des arbres ?

L'usage actuel de planter des ormes étêtés, pour en former des avenues, et le long des routes, est vicieux, 1° parce que le bois de l'orme et l'écorce sont très-compactes ; que cette écorce est dure, et que les bourgeons qui se forment au corps de l'arbre ont de la peine à percer, et périssent même souvent.

2° Parce qu'il n'en peut résulter que des branches latérales qui, au point de leur insertion, offrent dans leur nodus des obstacles à la sève, dont la na-

ture est de s'élever verticalement ; qu'aucune de ces branches ne saurait acquérir la direction qu'aurait eu l'orme , s'il eût été planté dans son entier, comme les peupliers , etc.

3° Parce que ces nodus qui partent de la demi-circonférence de la tige , n'offrent pas souvent assez de résistance contre les efforts du vent , qui souffle du côté opposé au point de l'insertion , et qui casse ces branches d'autant plus facilement qu'elles sont plus vigoureuses.

4° Enfin , parce que le bois n'a pas la même force , à beaucoup près , au point du nodus , que s'il était de droit fil.

D'après ces considérations et une expérience constante , je crois être en droit de conclure que , pour prévenir la disette d'ormes , et pour obtenir de leur plantation les plus prompts et les plus utiles succès , il est urgent que le gouvernement ordonne : 1° Que dans toutes pépinières départementales , d'arrondissement ou communales , les ormeaux soient espacés convenablement , de manière à ne pas se nuire mutuellement dans leur croissance en hauteur et en diamètre.

2° Qu'ils ne soient étêtés sous aucun prétexte , ni à l'époque où on les élève , ni à celle de leur transplantation dans les lieux publics.

Un exemple aussi utile de la part du gouverne-

ment, ne peut que donner aux pépiniéristes et aux particuliers qui élèvent des ormeaux, aux propriétaires qui les plantent, une impulsion favorable à la prospérité publique.

Lorsque les arbres sont destinés à faire des palissades, des allées en éventail, à berceau, etc., il faut nécessairement les arrêter, pour que des branches latérales puissent remplir la destination qu'on en attend.

Quant aux arbrisseaux, arbustes qui sont destinés à être élevés en buisson, il faut, dès la première ou seconde année, les rebotter près de terre, pour qu'ils forment des branches qui puissent garnir l'arbre dans le bas, ainsi qu'on se le propose.

Mais, je le répète, pour les arbres forestiers surtout, ébranchons-les, puisque c'est un mal nécessaire dans nos pépinières; mais ne perdons pas de vue que l'art ne seconde et n'embellit véritablement la nature, qu'autant qu'il se rapproche davantage d'elle. Instruisons-nous donc à son école, et souvenons-nous que les plus beaux arbres de nos forêts sont ceux qu'on n'ébrancha jamais. Peut-être cette considération nous portera à faire usage de la serpette avec plus de retenue.

CHAPITRE II.

De la greffe des arbres dans la pépinière.

MON dessein n'est pas, à beaucoup près, de donner un traité de la greffe.

Je me contenterai d'offrir quelques principes et quelques aperçus pratiques sur plusieurs genres de greffe qu'on emploie, ou qu'on peut employer dans les pépinières. Je traiterai ce sujet dans un ouvrage particulier. Je ne puis qu'indiquer, en attendant, l'excellent ouvrage intitulé : *Essai sur les principes de la greffe*, par M. Cabanis père.

Qu'est-ce que la greffe? L'art sublime d'implanter un arbre sur un autre. L'habitude a émoussé en partie notre admiration, nous a blasés en quelque sorte sur ce miracle de l'art, si étonnant par son triomphe sur la nature. Il semble avoir augmenté ses ressources, en l'écartant de son système ordinaire de reproduction, en lui faisant une heureuse violence, en la forçant de faire plier, concourir ses lois au succès des nouvelles découvertes, dont on dirait qu'il lui a, en quelque sorte, appris le secret.

La terre, dans son sein, faisait germer un arbre, secondait sa destination par les sucs qu'elle lui of-

frait. L'homme a dit : Que cet arbre soit un support, un moule, une matrice féconde ! Qu'il offre à l'univers étonné le phénomène d'un bouton étranger qui va être adopté, nourri, élançé à la vie ! qu'il s'établisse une correspondance de fibres de vaisseaux qui seront, en quelque sorte, tout autant de racines qui l'attacheront au tronc à qui je le destine ! que leur union soit intime, leur société inséparable ! qu'ils soient dans une dépendance mutuelle de besoins et de secours ! que tout en eux, tout, jusqu'à leur gloire, jusqu'à leur vie, devenant à jamais commun, partage également et notre admiration, et notre gratitude.

Honneur, et mille fois honneur, immortalité à ce grand bienfaiteur de l'agriculture, qui, le premier, d'une main que guidait l'espérance, a enseigné aux arbres le secret d'une aussi merveilleuse adoption, soit que son génie l'ait devinée, soit qu'il eût été assez heureux pour en trouver le modèle dans une de ces combinaisons infinies que la nature renouvelle chaque jour à nos yeux !

Mais à qui devons-nous ce merveilleux présent ? La plus haute antiquité, en nous parlant de cet art, n'a pu nous en révéler l'origine, et nous transmettre encore moins le nom de son inventeur. Pourquoi faut-il que l'histoire soit si souvent destinée à bouleverser nos ames, en leur offrant le souvenir de

tant d'illustres conquérans qu'enivra une fumée de gloire , pour le malheur de leurs semblables, et qu'elle dérobe à notre admiration et à notre attendrissement , celui de tant d'hommes utiles qui vivront dans tous les siècles par leurs bienfaits ?

Ah ! que du moins notre juste reconnaissance supplée à un oubli aussi affligeant !

Les arbres ne sont qu'un composé de matières hétérogènes , plus ou moins adhérentes entre elles ; plus ou moins solides , suivant leurs diverses natures. Dans l'état de putréfaction , ces parties deviennent d'une extrême divisibilité , et ne forment plus qu'une espèce de terreau , dans lequel croissent d'autres arbres qui , par le ravage des tems, doivent à leur tour devenir terreau pour d'autres , et qui transmettront aux greffes qu'ils adopteront, les sucres analogues à leur développement.

Mais par quel étonnant mécanisme s'opère l'adhésion de la greffe au sujet ? Adhésion qui est telle , que dans certains arbres , le point où se fait leur union offre plus de dureté et de résistance que dans les autres parties du sujet ou de la tige qu'il a produit ?

Interrogeons la nature , essayons d'une main timide de soulever le voile dont elle se couvre. Elle ne dédaigne pas de sourire quelquefois aux efforts et à la constance , qui ne cherchent en elle que de nouveaux objets de reconnaissance et d'admiration.

Suivons-la dans la production , dans le prolongement d'un rameau ; nous trouvons un faisceau cylindrique , composé de fibres dirigées dans toute sa longueur , entre lesquelles s'élève la sève. Veut-elle former un bouton ? une partie de ces fibres se détourne de différentes parties de la circonférence vers un seul et même point ; il s'y forme une protubérance , il en sort une feuille. Son pédicule est soutenu par un support qui se gonfle insensiblement , et d'où naît un œil que la feuille abrite et nourrit. Disséquez ce rameau , si je puis m'exprimer ainsi ; suivez , au microscope , la formation , les progrès de cet œil ; vous voyez que ces fibres ont des ramifications qui augmentent à proportion que le bouton grossit. Elles vous rappellent ces racines qui se distribuent dans la terre à proportion que la plume est disposée à prendre de la croissance. La greffe , en écusson par exemple , vous offre à peu près la même merveille. La plaie faite au sujet y fait refluer la sève. Elle entre dans les canaux séveux du bouton. Ils s'unissent , se soudent , ainsi que leurs fibres , avec ceux du sujet. Soit que la sève dirige les fibres de ce dernier , et les prolonge dans le bouton , soit que celles du bouton se prolongent et s'implantent dans le sujet , on retrouve dans l'anatomie d'une greffe reprise , le même phénomène qui unit le bouton à la branche. Ce n'est point , comme bien des per-

sonnes l'ont cru, une simple colure : c'est une implantation réciproque de fibres.

Lorsqu'un accident a séparé nos chairs, leur rapprochement rétablit ou renouvelle une communication des vaisseaux lymphatiques et sanguins. Cette espèce de soudure ne suffirait pas à des greffes faites pour résister aux ouragans et aux tempêtes. Si vous observez les arbres, lorsque la greffe a pris de la consistance, ce sera le point où le vent les cassera le plus rarement, à quelques exceptions près, comme dans les écussons de l'acacia rose, etc., ce qui tient à d'autres causes.

D'où vient donc cette résistance dans cette partie de l'arbre ? De l'augmentation de l'implantation des fibres, et non d'un simple rapprochement, comme celui de nos chairs. On peut plutôt comparer cette implantation à ces espèces de racines, à ces embranchemens que forment les ergots que placent, en s'amusant, les fermières, sur la tête de ces animaux qu'on sacrifie à notre sensualité, de la même manière que l'Italie voit immoler quelques chanteurs aux plaisirs qu'on doit éprouver aux accens de leurs voix factices.

Mais pour que cette implantation ait lieu, il est indispensable qu'il existe un rapport mutuel entre la greffe et le sujet. Plus il paraît rapproché entre eux, plus le succès de la greffe est assuré. Toute la

théorie de la greffe consiste à les connaître ces rapports ; sa pratique , à les perfectionner.

Nous sommes bien éloignés d'avoir ces notions dans toute leur étendue ; à peine pouvons-nous nous flatter de connaître un petit nombre de résultats du rapprochement de quelques végétaux entre eux. Nous ne pouvons même soupçonner les phénomènes qui sont réservés aux tentatives des générations qui nous remplaceront. Elles-mêmes , revenues de l'étonnement que leur offriront les nouvelles découvertes qu'elles auront faites , ne verront devant elles qu'un champ immense, encore à défricher. Qui se fût douté, il y a quelques années, des effets du galvanisme, de la vaccine et de l'art de neutraliser les miasmes pestilentiels et délétères , par l'usage des fumigations de l'acide nitro-muriatique oxigéné ? Combien peu nous sommes même à portée de soupçonner les phénomènes avec lesquels nos arrière-petits-neveux seront familiarisés !

La nature paraît une , simple , uniforme dans ses moyens ordinaires de reproduction , et elle varie à l'infini dans les modifications plus qu'immenses de tous les végétaux, même de chacune de leurs parties, soit qu'on les compare entre elles, soit qu'on les considère isolées. Depuis que le monde existe, depuis que dans des forêts aussi anciennes peut-être que lui, des arbres percent le sein de la terre dans tous les

sens , et voient quelquefois au dessous même de leur sommet se former la foudre et les orages ; depuis que des mers et des montagnes mobiles de sable couvrent les plages de l'Océan , ou les déserts brûlans de l'Afrique , il n'a pas existé deux grains de sable , deux arbres , deux feuilles , deux nervures , deux pédicules , qui aient entre eux une parfaite ressemblance , quoiqu'une conformation commune ne laissât pas même douter à quelle espèce elles appartenassent.

Chaque végétal a des organes , des fibres , des trachées , qui ne sont qu'à lui et pour lui ; l'élaboration de la sève doit donc participer à ces différentes variations , à ces modifications infinies , et offrir une immensité de résultats. Elle est douce ou piquante , émolliente ou corrosive , très-aqueuse ou épaisse , sucrée ou rebutante , mortelle ou salutaire , etc. , suivant les combinaisons qu'elle éprouve dans les vaisseaux séveux , dans les différens filtres par lesquels elle passe. Le même vase voit naître et s'épanouir la rose qui nous enchante , et l'ortie qui nous occasionne des démangeaisons brûlantes. A côté de l'héliotrope , qui flatte si délicieusement notre odorat , on voit prospérer la rue , qui l'affecte d'une manière désagréable.

La même terre qui nourrit un pêcher , dont les feuilles et les fleurs servent à évacuer la bile , dont le fruit réjouit les yeux , parfume l'odorat , et en-

core plus le palais de la bouche, produit à son côté, et l'aconit-napel, qui fait circuler un venin corrosif dans nos veines brûlantes, et la ciguë mortelle qui glace le sang. L'abeille trouve même dans les fleurs des plantes les plus vénéneuses, ce miel précieux que nous offre son infatigable industrie. Le lait de ma vache n'est que le résultat du suc d'une grande variété de plantes réunies dans la même prairie.

Ce n'est qu'à la différence des organes des arbres, de la sève qui circule dans leurs vaisseaux, qu'il faut attribuer, ou la disposition, ou le plus ou moins de facilité qu'ils ont de s'unir mutuellement, ou la répugnance plus ou moins forte, et l'espèce d'antipathie qu'on aperçoit entre eux. Il ne faudrait peut-être qu'une ou deux greffes intermédiaires pour les rapprocher par d'heureux résultats.

On répète continuellement ce vieux adage, *pepin sur pepin*, et *noyau sur noyau*. Si on entend par là que nul fruit à pepin ne peut sympathiser par la greffe, avec un arbre provenu du noyau, on peut avoir raison; du moins tout ce qu'on a essayé jusqu'à ce moment induit à le croire. Mais si, généralisant trop le principe, on prétend que tout arbre à pepin réussira indistinctement, et avec un succès assuré, sur un autre arbre à pepin, on risque de donner dans une fatale erreur. On peut en dire autant des arbres à fruit de noyau. Qu'on essaie, par exemple,

de greffer des pruniers sur des cerisiers , on verra , quel en est le triste et éphémère résultat.

Dans les arbres même qui sont de la même famille , ce résultat n'est pas ce qu'on semble souvent s'en promettre. Prenons , par exemple , un sujet très-hâtif , sur lequel on greffera un fruit tardif. La sève se portera en abondance vers le point où est la greffe ; mais celle-ci n'étant pas disposée par la nature à en profiter , il se fera un épanchement de sève , qui dégénérera en bourrelet ou en gomme ; et lorsque cette même greffe semblera réclamer à son tour une abondance de sève , elle la trouvera ralentie dans le sujet.

Pareillement si la greffe est hâtive , et le sujet tardif , elle s'épuisera inutilement à solliciter , à aspirer la nourriture dont elle a besoin ; c'est un nourrisson qui suce inutilement des mamelles desséchées.

Le noyer , par exemple , est un des arbres dont les différentes espèces offrent entre elles un plus grand intervalle , lors de l'éruption de la sève. Difficilement on fera réussir la greffe du noyer ordinaire , sur celui qui ne fleurit que vers la fin de mai.

Rarement l'abricot-pêche , la violette tardive réussissent sur un sauvageon provenu d'abricot précocce ou de petite mignone , qui offrent une différence de plus de quinze jours dans le mouvement de la sève. Voilà pourquoi , en Angleterre , toutes les

greffes d'abricots prennent sur le prunier, à l'exception de celui qu'on connaît dans ce pays-là sous le nom *d'abricot de Bruxelles*.

Il y a des pêcheurs qui réussissent moins bien sur certains sujets de pruniers sauvageons que sur d'autres ; sur des amandes amères que sur des amandes douces.

Il y a des espèces de poiriers qui prennent faiblement sur d'autres poiriers. Par exemple, l'ambrette, la royale d'été, l'épine d'hiver, la mansuette, etc., paraissent réussir mieux sur le coignassier ; d'un autre côté, le bon chrétien musqué, le salviati, l'oignonnet, le beurré d'Angleterre, la bergamotte suisse, celle de Hollande, le bezi-d'héri, la jalousie, la rousseline, la merveille d'hiver, le bezi-quessoy, le francatu, la poire de livre, le sans-peau, etc., ne réussissent point, ou du moins très-peu, sur le coignassier.

Les reinettes franches ont bien de la peine à pousser sur un sujet hâtif. On éprouve des difficultés pour greffer le peuplier de la Caroline sur les autres, ainsi que la platane sur lui-même.

Ces considérations doivent nous tenir en garde contre tant de contes dont on ne cesse de nous bercer à l'occasion de quelques greffes merveilleuses, comme de faire produire des pêches et des amandes, à des saules et à des osiers ; des châtaignes sur des

chênes , des noix sur des châtaigniers , des cerises sur des abricotiers , des pêches et des raisins sur des cerisiers , etc.

Si , lorsqu'on plante une pépinière , on pouvait faire le triage du plant , de manière à distinguer celui qui est hâtif de celui qui est tardif , il serait avantageux de les séparer dans des carreaux différens ; mais c'est presque impossible , parce que , soit qu'on achète ce plant , soit qu'on l'ait semé chez soi , il provient d'un mélange de semences plus ou moins hâtives.

Cependant pour donner à ces greffes toute la perfection dont elles sont susceptibles , je conseille à tout propriétaire de marquer de quelque manière les arbres les plus précoces , ceux qui tiennent ensuite un juste milieu entre ceux-là et le plant tardif ; alors il sera le maître de désigner les espèces qui leur conviendront. On sent tout l'avantage de cette observation ; elle paraîtra minutieuse pour des marchands. Que leur importe , pourvu qu'ils vendent !

Il est des greffes qu'on peut faire presque dans tous les intervalles , depuis le printems jusqu'à la fin presque de l'automne , lorsque la sève le permet. Mais , en général , il y a deux époques principales pour greffer , suivant la nature des greffes , et l'intérêt qu'on a , ou de les faire pousser dans l'année , ou d'attendre qu'elles partent au printems suivant.

Ces deux époques sont , 1°. celle du printems ; lorsque, après un long ralentissement de sève, l'arbre , sortant d'un état de mort apparente , va s'embellir chaque jour de plus en plus des dons d'une nature prodigue de bienfaits. Devenu plus abondante par la fermentation , plus liquide par la chaleur , plus active par la pression de l'air , plus disposée à pénétrer dans des vaisseaux qui se dilatent à son passage , la sève se porte avec impétuosité dans toutes les parties de l'arbre ; son action est donc très-favorable au développement des différentes greffes qu'on fait à cette époque. Les saisons qu'elles vont parcourir jusqu'au retour de l'hiver , ne peuvent que les seconder de toute leur influence.

2°. La seconde époque est après le solstice d'été ; épuisé alors , soit par les efforts qu'il a faits pour étaler le luxe de ses branches , de ses fleurs et des fruits qui leur succèdent , soit par les chaleurs qui ont augmenté sa transpiration, l'arbre a cherché dans un repos momentané des secours réparateurs , et les moyens de préparer de nouveaux bienfaits pour l'année suivante.

La sève reparaît insensiblement , mais plus modérée , plus mucilagineuse , plus propre à coler , à nourrir , sous une écorce tutélaire , un bouton qui , abrité dans l'arbre , se voue à une espèce d'inaction , symbole du sommeil , jusqu'à l'époque où la

nature rajeunie donnera partout le signal de la fécondité.

Dans le premier cas, une grande abondance de sève devient très-utile ; elle trouve son emploi dans un rameau qui ne demande qu'à croître et à s'étendre. Dans l'autre, son excès forcerait le bouton d'éclore, sans avoir la force de lutter contre les frimas, qui doivent suivre son premier développement.

Il faut donc, avec une prévoyante sollicitude, au retour de ce qu'on appelle la *sève d'août*, qui est plus ou moins retardée, suivant les climats et les saisons, chercher cette heureuse époque qui est marquée entre une trop grande abondance de sève et un excès contraire.

On doit choisir alors les sujets qui ont moins de sève, ou en qui elle se ralentit plus facilement, et commencer (en général) par les cerisiers, les pruniers, les coignassiers, ensuite par les poiriers, les pommiers, etc.

J'ai éprouvé presque toujours, que lorsque je me hâtais trop de greffer les merisiers, il se faisait une extravasation de sève, qui se corrompait en gomme, et formait des chancres. Je regarde cette espèce comme la plus tardive pour la greffe. Elle réussit mieux lorsque la sève est très-ralentie, et on a moins à craindre la formation des bourrelets qui rendent assez souvent ces sujets désagréables à la vue. On en

peut dire autant des sujets venus de noyau de pêcher, de brugnon, d'abricotier, des drageons de l'année du prunier, et qui ne sont pas aotés.

J'entrerai dans d'autres détails en parcourant les différentes espèces de greffes.

ARTICLE PREMIER.

Principes généraux de la greffe en écusson, à œil poussant et à œil dormant.

Avant de parler de cette greffe, il est indispensable de parler de l'instrument nécessaire pour opérer, du rameau sur lequel on doit choisir l'écusson, de la manière de le lever, de le placer, de l'attacher, de le soigner.

1° On a donné le nom générique de *greffoir*, ou couteau pour greffer, à l'instrument avec lequel on écussonne. La défaut ordinaire des greffoirs est d'être trop grands, trop épais, lourds, gênans, et d'une mauvaise qualité, ou d'une mauvaise trempe. Ils s'é-moussent facilement; et lorsqu'on s'en sert dans cet état, l'opération est vicieuse, ou n'a pas du moins la plénitude de succès qu'on en devait attendre.

Le greffeur doit en quelque sorte se regarder comme un chirurgien qui, lorsqu'il fait quelque incision, ne croit jamais employer un instrument trop tranchant, pour ne pas envenimer la plaie. Je parle, et vais parler un langage nouveau à bien des greff-

feurs; mais en bien des occasions, il y a long-tems que nous avons presque cessé d'en avoir un qui nous fût commun.

Oui, je le répète, pour bien greffer il est indispensable d'avoir un instrument d'un fil très-fin, qu'on passe, lorsqu'il est nécessaire, sur la pierre à l'huile, et qui ne serve qu'à écussonner.

Après avoir essayé de plusieurs greffoirs, voici le modèle sur lequel je fais faire ceux dont je me sers..... Fermé, il a de long quatre-vingt-quatorze millimètres (ou trois pouces et demi). Sa lame, lorsqu'il est ouvert, déborde le manche de soixante millimètres (quinze lignes); sa largeur est du quart. Je n'en veux que du plus pur acier, tel que celui avec lequel on fait les rasoirs ou les bistouris.

Au lieu de corne, d'os ou d'ivoire opposés au manche, il y a une pièce d'acier mince, très-polie, arrondie en biseau, et qui se ferme dans le manche comme la lame. Elle a vingt-sept millimètres (un pouce) de long, sur deux tiers de large.

2° On ne saurait apporter trop de soins relativement aux rameaux sur lesquels on se propose de lever les écussons. Il faut non-seulement que les fruits soient de la qualité qu'on désire, mais que les branches soient bien aoûtées, les boutons bien formés, sans quoi les rameaux qui en proviendront seront faibles et languissans. Ils prendront difficilement une

belle direction, s'ils proviennent des branches latérales qui sont inclinées : il faut choisir celles qui poussent avec force, et qui s'élèvent verticalement. Si on emploie des gourmands, ils pousseront vigoureusement, et se mettront difficilement à fruit. Si on lève les écussons sur des lambourdes, la greffe qui en provient *s'affruitera* plus tôt; mais l'arbre n'acquerra ni vigueur ni étendue. J'ai vu souvent des greffes de pêcher, qui provenaient d'un écusson à triple œil, fleurir dès le début, végéter, et périr ensuite. Pareille chose m'est arrivée une fois, avec un œil triple d'abricot-pêche. Je conseille de ne prendre jamais sur ces rameaux que des yeux simples ou doubles, pourvu que ce ne soient pas des gourmands (1).

Lorsqu'on a cueilli les rameaux à greffer, il faut aussitôt couper le sommet ou tous les boutons inutiles, supprimer les feuilles en leur laissant une partie de leur pédicule ou queue, afin que la sève ne s'y porte pas; ce qui épuiserait les boutons.

(1) Les gourmands, en général, sont des rameaux qui partent du corps d'une branche de deux ou de plusieurs années, par l'impétuosité de la sève, sans qu'aucun œil les annonçât. On les distingue assez, parce que leur base dans les jeunes arbres occupe la demi-circonférence de la branche qui les produit.

Il faut les enfoncer d'un pouce dans une terre humide et dans un lieu bien abrité. L'usage de les tenir dans l'eau jusqu'à ce qu'on les emploie, surtout en été, est dangereux. L'eau détrempe trop la partie muqueuse de la sève, par laquelle l'écusson se colle; d'ailleurs le bouton est trop abreuvé et n'a plus autant de force d'attraction que lorsqu'il est un peu affamé.

Lorsqu'on les transporte de loin, il faut avoir la précaution, après les avoir préparés, comme je l'ai dit, et avoir couvert la plaie à l'extrémité supérieure, de les envelopper avec du linge, de la mousse, du foin humide, ou de mettre la partie inférieure dans une éponge mouillée, un navet, un concombre, etc. On peut de cette manière faire venir des greffes de très-loin.

3°. Il faut, pour lever un écusson, commencer avec la lame du greffoir de couper, à environ vingt-un millimètres (cinq lignes), l'écorce transversalement au dessus de l'œil. De l'extrémité de l'incision, et de chaque côté en descendant, on coupe également l'écorce avec la pointe du greffoir, de façon que l'incision aille finir en diminuant au milieu du rameau, à environ vingt-sept millimètres (un pouce). Voyez planche 1, figure 7. La largeur de l'écusson doit être proportionnée au diamètre du sujet sur lequel on doit l'appliquer. Si l'écusson est trop large

relativement au sujet, il fait fendre, vers un des côtés, son écorce, ce qui est préjudiciable, en ce que la sève se porte vers cet endroit pour cicatriser cette plaie.

Lorsque l'écusson est ainsi cerné (fig. 7, B, F), il s'enlève facilement (si le rameau est en sève) en soulevant le bord de son écorce, et en poussant avec le doigt. Mais on n'a cette facilité qu'avec certaines espèces, telles que le cerisier, le prunier, le pêcher, le pommier. L'œil se détache du bois. Si une partie y est adhérente, ce qu'on aperçoit en regardant le rameau, il est rare que la greffe prenne, parce que ce qui reste du bouton est trop enfoncé dans l'écorce, et ne peut pas s'appliquer assez intimement au sujet.

Il est des espèces, telles que l'abricotier, et beaucoup de poiriers, dont le support du bouton est si proéminent, qu'il est impossible, ou du moins très-difficile d'enlever l'écusson, comme je viens de le dire. Il faut alors s'aider du tranchant du greffoir, et le couper dans toute sa longueur, en emportant le moins de bois qu'il est possible, parce qu'il se colle au sujet avec plus de difficulté que l'écorce.

S'il y a trop de bois, on l'emporte avec le greffoir. Celui qui est dans le haut s'enlève facilement, en passant la lame entre le bois et l'écorce; il va se casser à la naissance du bouton. Mais il n'en serait pas de même si on voulait enlever de cette manière

celui du bas ; il entraînerait avec lui une partie du bouton. Il n'y a d'autre moyen que de le couper au dessous de ce bouton, en descendant : il faut y apporter de l'attention et de l'adresse. Au reste, il faut être très-prompt pour faire cette opération, afin qu'un trop long contact de l'air ne dessèche, ou n'altère ce germe si faible. Il vaut encore mieux y laisser un peu de bois, ce qui n'empêche absolument pas la reprise, si elle doit avoir lieu, quoique l'expérience nous prouve que ce bois se colle moins facilement au sujet que l'écorce.

Il est impossible de ne pas s'aider du greffoir pour enlever l'écusson à œil poussant, à l'époque où on l'emploie. La sève n'a qu'une mucosité épaisse, et l'écorce est presque collée au bois.

Je me suis toujours bien trouvé de faire tremper ces greffes, avant de les employer, dans de l'eau tiède, où j'avais fait dissoudre du terreau. La chaleur dilate l'écorce, et l'humidité, qui pénètre par les pores, dissout la trop grande viscosité qui fait adhérer l'écorce au bois. Je n'emploie pas ces greffes en sortant de l'eau ; je les laisse s'essorer quelque tems, pour que le bouton ait celui de s'affamer.

La pratique d'enlever l'écusson, et de le tenir par le pédicule entre les lèvres, avant de faire l'incision au sujet, est très-vicieuse, en ce qu'elle expose à l'air un faible embryon qu'on n'en saurait garantir

avec assez de sollicitude. Je vais indiquer comment on doit s'y prendre.

4°. L'incision, pour la greffe à écusson, peut se faire de deux manières; ou comme un T, ou comme un J renversé. (Voyez fig. 7, pl. 1.) On n'emploie ordinairement que la première méthode, ou parce qu'on en a contracté l'habitude, ou parce qu'elle est peut-être plus aisée. En Italie, on écussonne assez ordinairement l'oranger, le citronier, etc., de la seconde manière, et bien des greffeurs en France suivent cette pratique. On sent qu'alors la forme de l'écusson doit être opposée à celle que nous avons indiquée pl. 1, fig. 7, E, F.

Cette dernière greffe a ses avantages bien marqués, quoi qu'en disent les greffeurs qui n'ont pas l'habitude de la faire. Est-elle préférable à la première? Je n'ai pas des observations assez soutenues et assez précises à cet égard, pour déterminer tous les avantages qu'elle offre sur l'autre; tout ce que j'en puis dire, c'est qu'il paraît constant qu'elle réussit mieux sur l'oranger, la bigarrade, etc. J'ai cru souvent m'apercevoir que le rameau poussait plus promptement, et avec plus de vigueur, à œil poussant. Je n'ai point vu de différence sensible à œil dormant; mais on a plus de facilité pour le pousser en remontant, et on ne craint pas de casser le pé-

dicule , ce qui arrive quelquefois en forçant de cette manière l'écusson de descendre.

Il est inutile de recommander de choisir dans le sujet la partie la plus droite , où l'écorce est la plus mince et la plus lisse , et où par conséquent la sève circule avec plus de liberté et d'abondance.

Pour écussonner avec plus d'aisance les jeunes arbres près de terre , le greffeur les tient entre ses jambes un peu pliés , ce qui facilite la séparation de l'écorce avec le bois.

En faisant l'incision transversale , il faut que la lame soit bien perpendiculaire au sujet ; si on l'inclinait , la coupure irait de biais , ce qui serait nuisible ; surtout , il faut s'attacher à ne pas entamer le bois , en aucune manière , comme le font des greffeurs maladroits , qui enfoncent brusquement leur lame. Il ne faut pas que cette incision transversale soit trop longue : la largeur de l'écusson dans le haut est faite pour la déterminer.

Du milieu de l'incision transversale , en appuyant avec la pointe de la lame , on fend l'écorce dans une direction perpendiculaire à cette incision , et autant que le demande la longueur de l'écusson. Avec l'extrémité de l'*écorçoir* , qui est opposé à la lame , on soulève d'abord d'un côté , et ensuite de l'autre l'écorce du sujet , en faisant glisser légèrement l'instrument ; on la soulève pour placer l'extrémité de

l'écusson, dont on a coupé un peu la pointe : on le fait glisser sous l'autre partie de l'écorce du sujet, en poussant avec le doigt, ou si on éprouve de la résistance, en appuyant légèrement avec le dos de la lame entre le bouton et son écorce, l'écusson descend avec d'autant plus de facilité, qu'il y a plus de sève. On le pousse en remontant, en appuyant sur le support du pédicule, si l'incision est inverse en \perp (fig. 7, planche 1).

Il faut bien prendre garde de faire une blessure au point où on pousse le bouton, ce qui arrive à ceux qui se pressent trop brusquement. D'autres ; pour faire entrer l'écusson, veulent s'aider de la queue, tirent en descendant (fig. 7. B), et la cassent, ce qui est très-nuisible. Lorsqu'on place l'écusson en \perp renversé, on n'a pas cet inconvénient à craindre.

Mais pourquoi, dira-t-on, prétendez-vous que la queue est nécessaire, lorsque j'écussonne à œil dormant, et ne l'est pas, lorsque l'opération se fait à œil poussant ? Éclaircissons cette question, elle est faite pour intéresser tout amateur.

Il n'est pas de feuille sans bouton apparent ou caché. J'ai indiqué plus haut qu'elle était la destination de la feuille, dans les vues de la nature ; c'est de pourvoir à la formation du bouton, à son accroissement, à sa vie, et à celle des fruits d'une

branche. Otez-en les feuilles, le fruit avortera, le bouton cessera de se former et périra. Mais lorsque les fruits sont parvenus à leur maturité, lorsque le bouton a acquis le degré de perfection qu'il tient de la feuille qui a élevé son enfance, elle lui devient inutile. Il a acquis ce degré de perfection à l'automne; il se fortifie pendant l'hiver: il peut donc être placé en écusson à œil poussant, au printemps suivant.

Ce bouton, adopté par le sujet sur lequel il est greffé, y prenant vie, doit avoir le même succès qu'il eût eu sur la branche qui le portait. Il s'y serait épanoui en rameau sans le secours de la feuille. Il ne peut pas avoir un sort différent sur le sujet.

Mais il n'en est pas de même du bouton qu'on place en été: il n'a pas encore acquis cette perfection, cette plénitude de vie qui annonce que la feuille lui est inutile. On ne doit donc pas supprimer cette feuille; car si le bouton cesse de prospérer sur l'arbre, lorsqu'on le prive de sa feuille avant le tems, à plus forte raison souffrira-t-il, lorsqu'il sera détaché du rameau, pour être placé sur un sujet étranger. En arrachant la feuille, on déchire le point d'insertion qui la fixait au support du bouton, la sève s'évapore par là, l'air y pénètre. Il s'y forme une plaie qui carie le bouton; et si l'on cicatrise cette plaie, l'abondance, ou plutôt l'excès

d'une sève crue et indigeste lui est également nuisible, comme je l'ai souvent éprouvé.

Mais, dira-t-on, on coupe la feuille, on ne laisse que sa queue. Sans doute, on évite par là une trop grande aspiration de sève par la feuille, et le pédicule qu'on laisse suffit pour aider à la transpiration, jusqu'à ce que la sève se dérive et prenne une autre issue. Mais à quelle hauteur faut-il couper le pédicule ? A la naissance de la feuille. Je rendrai compte, dans un autre ouvrage, de différentes expériences que j'ai faites à cet égard.

5° Les greffeurs, qui travaillent ordinairement à la tâche, se contentent de placer l'écusson, et laissent à d'autres le soin de le lier. Ils ont raison, s'ils sont assurés que cet écusson est bien placé. Mais il est une observation essentielle qu'ils font bien rarement, dont il est nécessaire de parler. Toutes les greffes ne réussissent que par la coïncidence des libers ou du parenchyme de l'écorce, c'est-à-dire lorsque les canaux séveux se joignent par la transmission mutuelle des suc^s végétaux. Plus il y a des points de coïncidence, comme je le dirai plus bas, plus le succès de la greffe est assuré. D'après ce principe incontestable, il résulte que si le liber de l'écusson ne coïncide pas dans tous ses points avec celui de l'écorce, la greffe n'a pas le degré de perfection qu'on peut lui donner. Or,

conçoit-on que le greffeur, qui est très-empressé d'aller vite en besogne, ait toujours cette justesse de main qui fasse que ces coupes transversales de l'écusson et du liber se rapportent parfaitement ? La plus légère inclinaison, d'un côté ou d'un autre, forme un angle ; et le vide qui se trouve dans la partie où le contact n'a point lieu, suffit pour altérer ou affaiblir encore la correspondance des fibres. Que faut-il donc faire pour prévenir cet inconvénient ? Il faut laisser un peu déborder le haut de l'écusson, et avec la lame du greffoir couper l'excédent dans la même direction de l'incision transversale qu'on a faite au sujet ; l'écusson entre aussitôt sous cette écorce ; on appuie un peu sur le support du bouton, en remontant, pour que les deux libers se joignent dans tous les points. Sans cette précaution, on courra souvent l'événement de ne pas tirer de la greffe tout l'avantage qu'on pourrait en attendre.

6° On attache l'écusson, soit pour le presser contre le sujet, soit pour le préserver de l'air, de la chaleur, des pluies, etc.

On emploie plusieurs liens pour cet objet. Les uns se servent de filasse de lin ou de chanvre ; d'autres d'écorce d'arbres.

La filasse a l'inconvénient de se resserrer à l'humidité, de se relâcher à la chaleur : on a donc tort

de s'en servir ; on peut en juger par l'étranglement qu'elle occasionne , peu de jours après , à l'écusson , lorsque le sujet grossit , ce qui est très-ordinaire.

L'usage des écorces de saule , d'osier , de cou-drier , de tilleul , etc. , est encore plus défavorable. Je n'ai pu lire , sans surprise , ce que dit à cet égard M. Forsith , dans son *Traité de la Culture des Arbres fruitiers*. Après avoir recommandé de faire tremper dans l'eau des écorces de tilleul , pour augmenter leur force et les rendre plus souples , il ajoute :
 « Après avoir ajusté le bouton dans le pied , on
 » l'attachera autour , avec l'écorce du tilleul , en
 » commençant par le bas de la fente , pour remonter
 » jusqu'au haut , et en ayant soin de ne pas attacher
 » sur l'œil qui doit rester découvert. » Comment pouvait-il ignorer le grand avantage qu'offre la laine pour cet objet ?

J'ai vu souvent des greffes que des particuliers attachaient ainsi , et en ai vu réussir rarement. J'ai vu constamment ces écorces , quelques précautions qu'on prit pour les croiser l'une sur l'autre , se dessécher au premier rayon de soleil , ou par le hâle , ou enfin par le vent , se rétrécir , se relâcher , laisser un passage à l'air , et éventer l'écusson.

7° Quelques amateurs fixent l'écusson , en le couvrant avec la cire qu'ils appellent à *greffer* , ou avec toute autre composition et mastic , dans lesquels il

entre de la térébenthine , de la cire , du suif , de l'huile , des platras tamisés , des cendres , en différentes doses. Voici une bonne composition.

Prenez quatre cent quatre-vingt-dix grammes (une livre) de poix , de la meilleure qualité , cent vingt-deux grammes (quatre onces) de térébenthine pure , autant de cire et de platras tamisé. On en fait des rouleaux ; on amollit au besoin ce mastic , en le faisant chauffer dans de l'eau tiède , et on l'applique sur l'écusson ; ou bien on l'étend sur un linge , et on en entoure le sujet , comme si on appliquait un emplâtre. Il faut que ce mastic soit bien chaud , pour prendre , à cause de la transpiration du sujet. Tout le monde sait que les parties graisseuses dissolvent avec l'humidité.

On applique quelquefois avec un pinceau , et très-chaude , la composition suivante , que je préfère :

Deux cent quarante-cinq grammes (demi-livre) de poix résine , autant de poix noire ; faites bouillir ; ajoutez autant d'huile de noix ou d'autres huiles ; réduisez à un tiers. Jetez ces matières sur une forte poignée de cendres tamisées ; pétrissez et mélangez , ou mêlez les cendres dans le vase , en remuant avec soin. On fait fondre cette composition dans un vase de terre , pour s'en servir avec un pinceau.

Cette préparation réussit bien à toutes sortes de greffes sans exception , celle en fente surtout.

Son usage ne demande pas plus de tems qu'il n'en faut pour envelopper cette dernière greffé avec une poupée. Mais on n'emploie ordinairement cette préparation que pour les orangers, les arbres exotiques et rares, les résineux, etc.

On traite avec moins d'importance les écussons qu'on fait sur les arbres ordinaires. Le meilleur lien qu'on puisse employer, est la laine peu tordue, et en plusieurs doubles; on la coupe de la longueur nécessaire, pour couvrir l'incision, et faire un nœud coulant qu'on puisse détacher facilement. On commence par couvrir avec une extrémité du lien la coupe transversale. On fait ordinairement deux tours au dessus de l'œil, de manière que le bout soit retenu sous le premier et second tour, et on continue de descendre en spirale, en tournant; lorsque l'incision longitudinale se trouve recouverte au dessous de l'œil de l'écusson, on fixe le lien, en faisant passer le bout sous l'anneau que forme le dernier tour. De cette manière, il ne reste à l'air que l'œil. Si on laisse d'autres vides, l'écorce du sujet se retire, se gerce, forme une poche, et la greffe a moins de vigueur, ou périt par le hâle ou par la pluie.

La ductilité de la laine, sa disposition à se prêter quelque tems aux efforts d'un sujet qui grossit, de se dilater avec la chaleur, de se resserrer très-peu à l'humidité; les parties grasses et onctueuses qu'elle

renferme, et qui l'empêchent d'absorber la sève, comme le fait la filasse, lui conserveront une préférence que tous les agriculteurs et praticiens lui ont accordée à juste titre.

8°. Quelque tems après qu'on a placé l'écusson, il faut le visiter pour prévenir un étranglement funeste, qui est occasioné par le besoin que le sujet a de grossir, et par la résistance de la laine qui s'enfonce en spirale dans l'écorce. Il faut alors desserrer et envelopper encore l'écusson, quoiqu'il soit repris. On ne doit le détacher entièrement que lorsque les fortes chaleurs sont passées: on conserve la laine pour une autre année.

L'indice de la reprise de l'écusson, est lorsque le bouton n'est point noirci, et que son écorce est verte, sans se détacher. On voit s'il a réussi, lorsqu'en touchant le pédicule qu'on a laissé, il s'en sépare sans résistance; s'il tient fortement et est noir, l'écusson est mort.

Quelques greffeurs donnent d'autres formes à l'écusson: celle d'un rectangle, ou carré long. Ils le rapportent sur le sujet, ils font l'incision aux deux côtés et dans le haut, en font descendre l'écorce dans le bas; ils la relèvent en forme de lanière sur l'écusson, lorsqu'il est placé. Cette manière est plus longue, demande de la justesse, de l'adresse; mais elle a l'avantage de faire communiquer les fibres par les

points du haut et des deux côtés. Il faut avoir l'attention de ne point laisser éventer trop l'écusson.

9°. J'ai dit ailleurs que l'écusson ne se faisait que sur des sujets d'un an, au plus de deux. Il est rare qu'il réussisse sur de vieux sujets. On citera des exemples contraires. Je réponds : Ce sont des exceptions qu'on ne peut opposer à des milliers d'expériences qui prouvent la grande difficulté qu'on a de réussir quelquefois.

La raison en est, 1° parce que l'écorce des vieux arbres étant trop épaisse, l'écusson qu'on place étant très-mince, les libers ne coïncident pas, ou du moins très-rarement; 2°. parce que plus un arbre a d'années, plus son bois acquiert de la consistance, ses fibres de roideur; ses vaisseaux diminuent de diamètre. L'implantation de l'écusson doit donc trouver de grands obstacles.

Les gros merisiers sont ceux sur lesquels l'écusson réussit le mieux, mais quelle difficulté n'éprouve-t-on pas pour couper le bois au-dessus de la greffe! D'ailleurs, combien de tems ne faut-il pas pour que l'écorce la recouvre? Il y a bien plus d'avantage de greffer en tems opportun, vers la troisième année, à la hauteur convenable, le jeune merisier sur sa pousse de l'année.

10°. J'ai indiqué, autant que je l'ai pu, le mécanisme pour faire l'écusson; je voudrais pouvoir in-

diquer aussi ce qu'aucun livre ne donnera, ce tact, ce coup d'œil de l'expérience et de l'habitude, cette adresse, cette facilité qu'on n'acquiert qu'à la longue, par les efforts réitérés de la constance.

Je demande à mes lecteurs la permission de les occuper un instant de moi. Jeune, je vis un jardinier qui écussonnait des abricots-pêches, sur des rejetons de prunier. Je fus le joindre, avec l'intérêt que m'a toujours inspiré tout ce qui tient à l'agriculture. Frappé de l'attention avec laquelle je le regardais opérer, et peut-être plus fier encore de sa médiocrité, il me dit : — Eh bien ! comment trouvez-vous que je travaille ? — Fort bien, lui répondis-je ? J'eus l'imprudence d'ajouter que cela ne me paraissait pas très-difficile. — Il leva les épaules, et dit que je serais bien en peine d'en faire autant. J'accepte le défi, avec la présomption de la jeunesse et de l'ignorance : je prends son greffoir, enlève un œil gauchement, et le place plus maladroitement encore. Je l'allais attacher sans doute avec aussi peu d'adresse.... — Laissez, dit le jardinier, vous gâteriez le sujet ! Aussitôt il l'écussonne au dessous de l'incision que j'avais faite. Combien il triomphait, en plaisantant sur les messieurs qui croient tout savoir, parce qu'ils ont lu quelques livres, qui n'ont pas, disait-il, le sens commun. Il est inutile

que je déclare que mon amour-propre ne fut pas bien flatté du propos.

J'avais un canif à ressort avec une lame à chaque bout ; j'en fis arrondir une en forme d'écorçoir ; et , mon instrument à la main , je vais dans le parc , voisin du jardin , écussonner à tort et à travers tout ce qui tombait sous ma main : coudrier , chêne , bouleau , érable , tout était bon pour un apprentif. Combien je me dépitais contre ma maladresse ! Les difficultés irritent ma constance et la redoublent. Elle se soutient le lendemain , et je suis encore à me demander comment il est possible qu'elle ait résisté , pendant cinq ou six jours consécutifs , presque du matin au soir , à l'ennui de faire toujours la même chose !

Lorsque je ne pus me dissimuler que j'avais acquis ce qu'on appelle la *légèreté de la main* , je vais joindre mon docteur , demande ma revanche , sous prétexte que j'avais fait des réflexions. « Avec vos biaux livres ? » dit-il en ricanant. J'insiste : il me donne son greffoir. J'opère ; à peine daigne-t-il me regarder : cependant il est étonné. Je place un second écusson. Je crois le voir encore ouvrir des grands yeux. « Pas mal , » dit-il. Encouragé par son étonnement , je le redouble , en appliquant un troisième écusson. Il ne se doutait pas que , depuis peu

de jours, je venais d'en faire peut-être davantage qu'il n'en avait fait dans toute sa vie.

C'était mon tour de plaisanter. Je le fis aussi, en lui glissant un petit écu dans la main avec son gresfoir. Jamais leçon ne m'a coûté aussi bon marché.

O vous tous qui avez sincèrement envie d'écussonner, essayez d'abord sur des arbres et des branches sans conséquence ! Ne vous rebutez pas, ne vous pressez pas : le tact, l'adresse viendront après. Tous les arts mécaniques demandent plus ou moins d'exercice.

ARTICLE II.

De la greffe à écusson à œil poussant en particulier.

Cette greffe et celle en fente, dont je parlerai plus bas, sont les premières de toutes celles qu'on pratique au retour de la sève.

Je vois avec regret que cette greffe à *œil poussant*, qui, à bien des égards, offre plus d'avantages que l'*écusson à œil dormant*, est très-négligée, et méprisée même par ceux, ou qui ne savent pas la faire, ou qui, la pratiquant mal, ne peuvent avoir une juste idée de son utilité.

Cherchons donc, dans les fautes qu'ils commettent, les motifs de leur répugnance, et trouvons, en les évitant, les moyens de mettre à profit même leurs erreurs de pratique.

On fait cette greffe de deux manières : les uns

attendent, en avril, que les premiers rameaux qui se sont épanouis au printems, aient de la force, que leur bouton soit formé; que le bois ait assez de consistance pour qu'on puisse en séparer l'écusson. Ils le placent, étêtent aussitôt le sujet; et très-ordinairement le bouton, quelques jours après, s'épanouissant en rameau, annonce le succès de l'opération. Mais ce succès est, assez généralement, plus apparent que solide.

1° Parce qu'à cette époque, l'œil n'est pas assez aoté; c'est-à-dire, n'a pas acquis cette perfection, cette plénitude de vie dont il a besoin pour s'élever en un rameau vigoureux; le principe de faiblesse qu'il porte en naissant présage ce qu'il doit être dans la suite. On peut, sous bien des rapports, le comparer à ces animaux qu'un accident, ou un accouchement trop hâtif, arrachent, avant le terme fixé par la nature, du sein que leur vigueur seule devait entr'ouvrir.

2° Cette opération se fait à une époque où les fortes chaleurs vont nécessiter une plus grande transpiration dans les arbres; où celle du jeune rameau sera d'autant plus forte, que ses fibres plus mollasses, ses feuilles plus tendres, ont des pores plus ouverts pour faciliter une sécrétion que rien ne répare dans la proportion de son abondance. Car, à cette époque, à peu près, commence un ralentissement de sève qui finit par une suspension plus ou moins

longue, pendant la canicule, suivant les variations de l'atmosphère. La croissance, le développement de ce faible rameau, se trouvent donc arrêtés pendant quelque tems; et à quelle époque? lorsqu'il a plus besoin d'être aidé de tous les secours qui doivent l'élancer à la vie.

Il ne reprend insensiblement sa vigueur qu'à la seconde sève; et tout bien considéré, j'aime au moins autant celui qui ne perce le bouton qui le retenait captif, qu'à ce renouvellement de sève, que celui qui ne l'avait précédé dans la carrière que pour ne pas conserver sur son puîné la supériorité que devait lui promettre l'avantage du tems qui l'avait vu naître.

J'ai constamment observé que la fin de l'automne n'offrait pas une différence bien sensible entre eux, et que l'un et l'autre avaient peu de force pour résister à des froids rigoureux ou trop prolongés.

3° Ce genre de greffe n'est point praticable sur toutes les espèces d'arbres fruitiers. Les poiriers et les pommiers s'y refusent, et ne poussent, par cette opération, qu'après le solstice d'été. Je n'ai réussi que sur des cerisiers, des pêchers et des abricotiers précoces, et jamais je n'en ai vu résulter rien de bon.

D'autres greffeurs prennent sur l'arbre l'écusson, au moment où le bouton s'épanouit, ou est prêt à

s'épanouir. Cette pratique serait bonne , si la sève , dans le sujet , était en pleine activité , et pouvait , par son abondance , suffire au besoin d'un nourrisson à qui , dans le début , il faut de grands moyens de végétation et de croissance. Il a d'ailleurs de grands risques à courir. Au retour du printemps , l'alternative du froid ou du chaud varie ou retarde son développement , qui devrait être uniforme ; et le retour des gelées qui , à cette époque , sont très-funestes , amène une nouvelle chance , qui ne peut qu'être défavorable à ses progrès. Renfermée sous les enveloppes multipliées qui l'abritent , la plume brave les frimas qui lui deviennent , dans son accroissement , d'autant plus contraires que ce malheureux embryon est plus tendre. Ainsi c'est hasarder au moins cette greffe , que de la faire à cette époque et de cette manière.

Je ne connais donc qu'un moyen de faire , avec succès , la greffe à *œil poussant* ; c'est de prendre sur les arbres de bonnes branches à greffer , au moment où leurs yeux bien pleins annoncent un prochain épanouissement. Il faut , en raccourcissant ces rameaux , couper tous les yeux inutiles , couvrir avec soin le bout supérieur avec de la bouze de vache , mêlée d'un peu de sel , d'une argile bien liée ; mettre , dans un terrain humide et abrité du froid et d'une chaleur trop vive , ces greffes , comme

on place des boutures. Une force d'attraction toujours inhérente aux branches, entretient une ascension de sève qui soutient, perpétue, autant qu'il est nécessaire, leur vie. Il est plus avantageux de donner à ces rameaux une inclinaison oblique; l'ascension de la sève est, par ce moyen, plus ralentie. Un amateur très-instruit emploie un autre moyen que je conseille comme très-propre pour conserver les greffes jusqu'à ce que les arbres soient bien en sève.

Voyant que souvent l'air dans sa cave les desséchait, ou que les boutons s'épanouissaient, il prit le parti de faire dans la terre un trou profond de trente-deux à quarante-cinq centimètres (d'environ 12 à 16 pouces), et d'y conserver ses greffes. A cette profondeur, elles sont presque aussi saines en juillet qu'au moment où elles ont été cueillies. On attend patiemment que le sujet soit en pleine sève; on la hâte, ou on l'entretient même, par les secours qui peuvent la provoquer et la rendre plus abondante. Cette époque est ordinairement vers le milieu d'avril, rarement plus tard que vers la fin de ce mois. Vous pouvez lui confier alors le nouveau germe que vous désirez lui substituer. Douze ou quinze jours après, son éruption justifiera vos soins.

Ne vous attendez pas, en levant l'écusson, qu'il se détache avec la facilité qu'offre celui que vous placez en août, à œil dormant. A cette époque, la

sève plus aqueuse qui coule entre les couches corticales et le bois , établit presque entre eux une solution de continuité qui n'est interrompue que par l'insertion du bouton jusqu'à la moelle de la branche ; mais au commencement du printems , elle n'est ni aussi abondante , ni aussi fluide dans les greffes que vous avez sevrées de l'arbre ; elle n'en conserve que la qualité muqueuse , qui la fait plus ou moins adhérer à la partie ligneuse. Il faut donc , pour enlever l'écusson , s'aider du tranchant du greffoir , en effleurant adroitement le bois , et supprimer celui qui est adhérent à l'insertion du bouton , avec la précaution de ne point l'arracher. Il vaudrait même mieux laisser un peu de bois , que d'offenser le bouton. Je sais que l'écusson se colle d'autant mieux qu'il est plus dégagé de bois ; mais nous éprouvons tous les jours , à la greffe à œil dormant , que celui qu'on laisse , et qu'on est même contraint de laisser à certaines qualités de greffe , n'en empêche pas le succès. Lorsque l'écusson est placé , je me retrouve bien dans l'usage où je suis , de serrer au-dessus de l'œil , plus fortement que je ne le fais pour la greffe à œil dormant. Mon motif , à cet égard , est de forcer la sève à établir aussitôt un bourrelet où elle s'arrête en plus grande quantité , que si elle circulait plus librement , et de la mettre dans la nécessité de diriger sa force vers le bouton qui s'épanouit bien plus tôt.

Il ne faut pas perdre de vue cet épanouissement, pour détacher aussitôt la laine, et prévenir un étranglement, surtout au dessous de l'œil, ce qui pourrait nuire aux progrès du rameau.

Lorsqu'il a environ cinq à six feuilles, il faut se hâter de couper le sujet obliquement, de manière que l'entaille aille aboutir à la naissance de la greffe, sans laisser déborder le bois. Ce coup de serpette demande de l'adresse et une main exercée, pour ne pas offenser cette tige naissante.

M. Lemoine, dans son *Manuel du Pépiniériste*, dit : « La greffe à œil poussant se fait comme celle à œil dormant. Mais on ne coupe pas les feuilles de l'écusson. » (Page 72.)

Les feuilles! il voulait dire sans doute la « feuille de l'écusson, ou les feuilles des écussons. »

Mais de quelle sorte de greffe, à œil poussant, veut-il parler? Est-ce de la première? Mais il aurait dû comprendre que d'un côté la feuille ne pouvait qu'être inutile, et que de l'autre elle ne pouvait qu'affamer l'écusson déjà trop faible, comme je l'ai dit plus haut.

A-t-il voulu parler de la seconde manière d'écussonner à œil poussant, qui est la seule que pratiquent les pépiniéristes?

Mais s'il avait suivi une seule fois leur opération à cet égard, il eût vu l'impossibilité de conserver

des feuilles entières à des boutons qui ont passé l'hiver sur l'arbre.

Je conclus de là que M. Lemoine n'a pas même la plus légère idée de la greffe à *œil poussant*, et qu'il a tort de prétendre enseigner la méthode suivie à Vitry.

Comparons actuellement les différentes pratiques que je viens d'exposer, et nous ne balancerons pas à donner la préférence à cette dernière.

Elle offre l'avantage de placer un bouton qui a parcouru les différentes périodes qui pouvaient le perfectionner, jusqu'au degré que fixe la nature pour en former une branche. Le sevrage qu'il a éprouvé l'a altéré assez pour lui donner d'un côté une grande force de succion, et de l'autre pour faciliter le passage de la sève dans des vaisseaux presque vides, et qui ne demandent qu'à se remplir.

Éclos de bonne heure, il participe plus long-tems à cette vigueur que la nature, qui vient en quelque sorte de renaître, communique, au printems, à toutes les plantes; il acquiert plus de force pour résister à la chaleur qui seconde son développement, bien plus qu'elle ne peut lui être nuisible. Il ne craint pas qu'un ralentissement, une suspension momentanée de sève, retardent des progrès qui sont déjà prononcés, et qui bravent alors cette époque climatérique, si je puis m'exprimer ainsi, si dan-

gereuse pour les greffes tardives à œil poussant.

Si les chaleurs trop fortes ou trop prolongées paraissent le faire languir, une légère aspersion sur les feuilles lui aurait bientôt rendu sa vigueur.

J'interromps la suite de mes idées pour prévenir une objection qu'on ne manquerait pas de me faire.

Y pensez-vous, dira-t-on, de recommander la suppression du sujet à la naissance de la greffe? Quoi! les gens de l'art, les pépiniéristes ne le suppriment que lorsque la greffe est forte, bien aoûtée; c'est-à-dire, à la fin de l'automne, ou pendant l'hiver.

Je réponds qu'à mon âge on ne se dirige sur les exemples qu'autant qu'on en a éprouvé l'utilité, et je suis toujours disposé à abandonner une méthode, lorsque la raison, éclairée par une suite d'expériences, m'en offre une meilleure.

Discutons sans prévention l'objection qu'on oppose. L'écusson ne peut s'appliquer qu'à une partie de la circonférence du sujet. Il part donc latéralement, lorsque le sujet reste constamment vertical. Il ne peut donc que décrire une courbe, pour prendre, de son côté, une direction verticale. Cette courbe est d'autant plus difficile à redresser, que le bois a pris plus de consistance. Elle disparaît sans doute avec le tems par l'action continue de la sève,

dont tous les efforts tendent à s'élever verticalement ; mais cet effet n'est produit que par la suppression du sujet. Tout le monde sait que très-généralement la partie supérieure à la greffe se dessèche insensiblement , et finit par mourir.

Coupez ce sujet après la fin de l'été : le bois est mort , même vis-à-vis le point où a été inséré le bouton. Ainsi , en ne supprimant la tige qu'à cette époque , l'écorce qui succède à cette amputation recouvre une partie de bois mort ; car il est très-rare que l'entaille aille jusqu'au vif dans toute la partie de la circonférence ; d'où il résulte quelquefois des chancres qui sont préjudiciables à la greffe , et assez ordinairement des bourrelets.

Mais si , au contraire , vous coupez l'excédent du sujet encore vert , vous trouvez moins de résistance dans le coup de serpette , surtout si vous inclinez un peu la tige qui est encore flexible. La sève s'y porte en abondance pour recouvrir la plaie : vous voyez presque ces espèces de lèvres qu'elle forme , par l'extension de l'écorce , dans toute la circonférence , se rapprocher peu à peu , dans le tems que la flexibilité de la tige nouvelle n'offre aucune résistance à la direction verticale de la sève.

Mais cette greffe , direz-vous , est si tendre ! le moindre coup de vent... Convenons, vous et moi, de la nécessité d'un tuteur. L'arbre naissant promet de

vous dédommager de ces frais et de votre sollicitude.

Il est une autre manière d'appliquer la greffe à *œil poussant*, et qui ne laisse pas d'avoir son utilité.

Supposons un jardinier qui, préparant un pêcher pour la taille, s'aperçoit qu'un côté lui présente beaucoup de lambourdes et de brindilles, dans les tems que l'autre en est dépourvu, ne lui offre que peu ou point de fruit. Que fera-t-il pour établir cette juste proportion, cette symétrie de fécondité qui, embellissant l'arbre, honorent le talent de celui qui le conduit?

Il commence par donner un surcroît d'engrais aux racines correspondantes à la partie de l'arbre qui ne lui offre que des branches stériles; il y ajoute, par ce moyen, un surcroît de végétation; il épie bien le moment. Il a pris, sur le côté fertile, des boutons à fruit qu'il écussonne de l'autre côté, de distance en distance, sur des branches vigoureuses; il y sème, il y crée, pour ainsi dire, des fruits que la nature reconnaissante reçoit d'un art qui a étudié sa marche, et qui, par sa docilité à suivre les leçons de cette mère commune, a mérité d'être initié dans ses admirables secrets.

ARTICLE III.

De la greffe en écusson, à œil dormant.

D'après tout ce que nous avons dit sur cette

greffe, on voit que le bouton est obligé, pour se perfectionner sur le sujet, de se livrer au même travail que s'il n'avait pas quitté la branche qui l'avait produit; et que les secours que celle-ci lui aurait fournis, il doit les recevoir de l'arbre qui l'a adopté.

Quelques greffeurs, avant ou après avoir placé l'écusson, s'empressent de couper les branches du sujet; ils l'étêtent même dans la persuasion où ils sont qu'ils conservent, en faveur de la greffe, ce que le sommet de l'arbre ou ses branches latérales absorbaient inutilement. C'est une erreur à laquelle on doit la perte, ou du moins la faiblesse de beaucoup d'écussons.

J'ai parlé plus haut du préjudice qu'éprouvaient les arbres par ce préjugé funeste; il n'est pas moins sensible relativement à l'écusson. Si on coupe ces branches en été, il se fait une grande déperdition de sève: la chaleur gerce les bords de l'écorce, dessèche, fend le bois; les givres et l'humidité, qui se glacent par les frimas, nuisent à l'arbre. Il en résulte donc qu'on affaiblit la greffe au lieu de la fortifier.

L'inconvénient est encore bien pire en étêtant le sujet. L'abondance de sève peut noyer l'œil ou le faire pousser; on prive l'écusson d'un grand secours, celui qu'il reçoit de la sève descendante, que les branches et les feuilles reçoivent de l'air et transmettent aux racines. D'ailleurs, si par une cause quel-

conque la greffe vient à périr, on a sacrifié un arbre en qui la blessure, faite pour placer l'écusson, se serait cicatrisée. On est forcé alors de le rebotter.

L'usage de supprimer les branches latérales pendant l'automne, ou dans le cours de l'hiver, au dessous de l'écusson, est presque aussi funeste, à cause du danger des gelées, qui retardent la guérison des plaies et leur recouvrement. Voyez avec quelle peine l'écorce qui tenait à ces branches, durcie par les froids, parvient enfin à s'étendre. Faites-y attention; vous trouverez des arbres qui sont trois et quatre ans à se recouvrir entièrement de leur écorce; dans le tems que ceux dont on supprime les branches à une époque favorable sont ordinairement recouverts dans la même année.

Quelques personnes, pour fixer la sève vers le bouton, font sur le sujet, au dessus de l'écusson, une incision circulaire à l'écorce. C'est, à la vérité, le moyen d'arrêter quelque tems la sève ascendante; mais il a l'inconvénient de le priver en partie de celle qui descend, et qui n'est pas moins utile que l'autre; car si la première prolonge les fibres qui doivent pousser le rameau, la seconde produit le même effet dans celles de l'écusson, qui s'implantent dans le sujet pour s'y fortifier à proportion qu'il grossit.

J'ai fait un très-grand nombre d'expériences , et à diverses époques , sur différentes espèces , pour me rendre compte du résultat de cette incision circulaire, que des personnes instruites me paraissent avoir trop généralement adoptée. Elle m'a paru au moins inutile , et quelquefois nuisible à l'arbre , en qui elle forme un double bourrelet , lorsque la greffe vient à manquer.

La pratique qui m'a le mieux réussi est la suivante : si l'arbre a bien de la vigueur , je le laisse tel qu'il est , à l'époque où je l'écussonne ; s'il en a moins , ou s'il a des gourmands , je casse et laisse pendre les branches les plus vigoureuses. Lorsque je suis sûr que l'écusson est bien repris , vers la fin de l'hiver , je l'étête à trente-deux millimètres (environ un pied) , dans la crainte que si je faisais cette suppression plus bas , les gelées ne pénétrassent jusqu'au bouton. Lorsque la sève annonce du mouvement , et lorsque l'écusson est poussé , je coupe aussi ras qu'il est possible de la tige , avec une serpette bien tranchante , toutes les branches indistinctement au dessous de l'écusson , à moins que la vigueur de l'arbre n'annonçât le besoin d'en laisser , pour amuser la sève , qui pourrait se porter avec trop d'abondance vers la greffe.

Je couvre les plaies comme je l'ai indiqué ; il se forme aussitôt des lèvres dans toute la circonférence

de l'écorce, et les plaies sont quelquefois recouvertes en août, et assez ordinairement en octobre.

Mais, dira-t-on, voilà des arbres que je veux greffer à haute tige; ils sont, depuis le bas jusqu'au sommet, couverts de branches latérales, surtout dans la pousse de l'année, où je dois placer l'écusson; est-ce que je n'en dois pas supprimer?

Le moins possible. J'ai presque prévenu cette objection lorsque j'ai conseillé, pag. 293 du tom. I^{er}, de préparer au printemps la partie de l'arbre qu'on se proposait d'écussonner. Si vous ne vous êtes pas précautionné à cet égard, ou si la circonstance l'exige, supprimez ce qui vous gêne, et recouvrez aussitôt la plaie; mais n'ôtez rien de plus, et soyez sûr que si vous levez et placez adroitement l'écusson, il ne manquera pas de pourvoir à sa vie. La chaleur féconde du printemps secondera son impatience; la nature, perfectionnée par vos mains, sourira à son premier hommage et à la reconnaissance que lui inspirent vos soins.

J'ai indiqué plus haut comment et à quelle époque il faut supprimer le reste de la tige, pour faire partir le rameau adoptif, pag. 51.

La laine avec laquelle on attache l'écusson ne laisse pas d'être un objet de frais considérable: elle se pourrit en hiver. Il y a donc de l'économie à la faire ramasser pour l'année suivante. On peut sans

inconvenient détacher l'écusson dans le courant d'octobre. Elle est absolument inutile à cette époque pour la reprise du bouton, ou pour le garantir; elle a même l'inconvenient de conserver l'humidité, la neige, les givres; et d'après cette considération, elle peut être plus nuisible qu'utile.

Les ouvriers qui sont occupés d'écussonner dans certaines pépinières, travaillent à leur tâche. On donne assez communément aux bons ouvriers neuf à dix francs du mille; ils se contentent de lever et de placer l'écusson; un ouvrier à leurs frais l'attache après eux, comme je l'ai dit plus haut. Il y en a qui en font mille et douze cents par jour, et toujours sans garantie.

On sent bien que la précipitation avec laquelle on opère, si elle a l'avantage de ne pas laisser éventer l'œil et le sujet, offre le grave inconvenient de n'être point soignée autant qu'elle pourrait l'être. D'ailleurs, on écussonne toute la rangée; il s'y trouve des sujets faibles, qui, s'ils prennent, n'offrent que de tristes productions.

Mais peu importe au greffeur; tout sujet fait nombre.

Pour moi, sans diminuer le salaire de l'ouvrier, je préfère l'intéresser au succès. L'argent est sans doute un grand mobile pour ces ouvriers; mais la réputation et la gloire ne laissent pas que d'avoir un

prix, dont la pauvreté est quelquefois plus flattée que l'opulence; une récompense donnée à propos, lorsque les greffes ont bien réussi, est pour elle plus agréable que le salaire même.

ARTICLE IV.

De la greffe en flûte, en canon, à sifflet, etc.

L'écusson ne recouvre qu'une partie de la circonférence du sujet; l'écorce de la greffe à canon, ou en flûte, recouvre sa totalité: c'est un avantage. Elle en offre un autre bien précieux, c'est qu'elle peut se pratiquer sur bien des sujets qui opposent de grandes difficultés pour la reprise de l'écusson. Tels sont, entre autres, le figuier, le noyer, le châtaignier, etc. Il y a des pays entiers où on n'emploie que cette greffe pour le mûrier blanc. Elle se décolle moins que l'écusson, lorsqu'on greffe l'acacia rose sur l'acacia ordinaire.

On peut la faire à deux époques, en juillet à œil poussant, en septembre à œil dormant. J'en ai fait souvent vers le milieu de juin, sur des amandiers et des pêchers provenus de noyaux germés en avril; mais les productions ont été en général faibles, parce que je m'étais trop pressé; et on éprouvera toujours ce malheur, lorsque les yeux qu'on placera ne seront pas bien aoûtés. La difficulté de s'en procurer de tels, dans les pays septentrionaux de la France,

paraît en partie cause qu'on a renoncé à cette greffe , qui , si elle pousse tard , donne lieu de craindre les gelées. Ainsi , je ne la conseillerai en général que dans les climats plus tempérés que les nôtres , où elle peut être employée très-utilement dans les pépinières , ou pour les arbres à demeure.

Il faut , pour la faire , que le sujet , et le rameau surtout , soit en pleine sève. A cette époque , l'écorce se sépare facilement du bois auquel elle n'est attachée qu'au point d'insertion du bouton dans le bois ; et alors même quelquefois le bouton est si tendre , si imbibé par la partie aqueuse de la sève , qu'avec le moindre effort il se casse net ; une partie reste attachée à la surface du bois , comme l'écusson dans les espèces que j'ai indiquées dans l'article qui a du rapport à cette méthode (pag. 27).

Pour avoir ce canon ou tuyau , on commence par ébouter le rameau , à quelque distance au dessus de l'œil qu'on veut enlever. On fait une incision circulaire au dessous de ce même bouton ; d'une main , qu'on place plus bas que cette incision , on tourne à plusieurs reprises le rameau , dans le tems qu'en sens opposé , avec le pouce , on retourne l'écorce ; elle roule sur le cylindre , et s'en détache : quelquefois de cette manière on enlève , dans certains rameaux , un tuyau qui a jusqu'à deux et trois yeux.

Lorsque le canon est sorti du bois , on choisit dans

le sujet le point où il a exactement le même diamètre ; il faut de l'habitude et un coup-d'œil juste pour trouver cette identité de rapports.

La Quintinye conseille de mesurer les différens calibres avec un fil. Cette méthode est difficile, minutieuse, et fait perdre du tems.

Je me sers, avec le plus grand succès, d'un compas très-utile aux orfèvres et aux bijoutiers, pour mesurer l'épaisseur des ouvrages en or ou en argent. On l'appelle en conséquence un compas d'épaisseur, et vulgairement un *huit*, parce qu'il a cette forme 8. (*Voyez* planche II, fig. 4.) Comme les deux parties se touchent aux extrémités, et tournent sur un pivot commun qui joint les deux branches au milieu, l'ouverture d'un côté indique nécessairement la grandeur de celle de l'autre. Il en résulte donc que, lorsqu'on a placé la partie du rameau d'où on veut tirer le canon, à une ouverture, et qu'il y entre juste, en appliquant l'autre côté du compas au sujet, on doit trouver le point précis qui correspond au diamètre du canon. (*Voyez* planche II, fig. 5.) Je ferai connaître le grand avantage de cet instrument, pour faire avec exactitude la greffe de rapport.

Lorsqu'on a trouvé le point correspondant exactement au canon, on étête le sujet un peu au dessus ; on coupe en deux, ou trois, ou quatre endroits l'écorce dans sa longueur, jusqu'au point indiqué ; on

la sépare du sujet, qu'on revêtit avec le canon; on relève par dessus les parties de l'écorce du sujet, comme si c'étaient d'espèces de lanières; on fait en sorte qu'elles débordent au dessus du canon et on les attache avec un fil, pour que le canon ne remonte pas.

Si les lanières ne débordent pas, on met au dessus du canon un anneau circulaire d'écorce qu'on attache, ce qui vaut mieux que de racler le bois du sujet en descendant, pour fixer le canon: j'ai toujours le soin de recouvrir la plaie.

Quelques personnes, au lieu de relever les lanières, enlèvent circulairement l'écorce du sujet, pour que celle du bas coïncide avec celle du canon qu'on place sur elle. Cette manière m'a très-bien réussi, surtout en prenant la précaution de bien couvrir le point de jonction avec de la cire molle à greffer, ou avec les autres préparations que j'ai indiquées ci-dessus, tom. I^{er}, pag. 246.

Ce sont de ces greffes qu'il ne faut point hasarder légèrement, parce qu'elles ont l'inconvénient de faire étêter un arbre qui devient presque inutile, à moins qu'on ne le greffe à œil dormant, s'il en est susceptible. On est réduit sans cela au triste expédient de le rebotter au pied.

Il est quelquefois impossible que le diamètre du rameau et celui du sujet aient un point commun.

Dans ce cas, si le canon est trop large, il faut en supprimer une lanière, autant qu'il en est nécessaire; s'il l'est moins, on entoure ce qu'on peut du sujet, à qui on laisse autant d'écorce qu'il en manque au canon.

Quelquefois, soit par l'épaississement du muqueux de la sève, soit par la résistance du bouton, soit par celle qu'occasionent des mamelons, des protubérances dans le bois, et qui entrent dans les couches corticales, on a de la peine à enlever le canon: l'écorce se fend plutôt que de céder. Alors, derrière l'œil, on fait une incision en longueur, et on écorce le rameau; on place aussitôt le canon, comme je l'ai dit plus haut. Souvent, sans faire d'incision, on frappe légèrement avec le manche du greffoir sur les diverses parties de l'écorce. Ces coups réitérés divisent la sève, donnent plus de ductilité à l'écorce qui se sépare assez facilement; mais il faut bien prendre garde de la déchirer, et d'offenser l'œil.

Il m'est arrivé plusieurs fois de greffer en canon, avec des branches de la pousse précédente, cueillies au moment où le bouton est prêt à partir, et j'ai obtenu des pousses très-vigoureuses. C'est la meilleure manière de réussir; mais il faut avoir la précaution de faire tremper la branche pour délayer le mucilage de sève, comme je l'ai indiqué plus haut, pag. 29. Quelques efforts que j'aie faits dans plusieurs cir-

constances , je n'ai jamais pu séparer l'écorce du bois , pour en faire un canon , sans le faire tremper. Ce serait une bien grande découverte à faire , que celle qui procurerait cet avantage ; car il y a toujours à craindre de trop délayer le muqueux de la sève.

ARTICLE V.

De la greffe en fente.

J'ai balancé quelque tems si je parlerais de cette greffe dont on fait peu d'usage dans les pépinières. Je m'y suis décidé par les considérations suivantes :

1° A la fin de l'exploitation d'une pépinière , il reste des arbres tardifs qui ont poussé d'autant plus lentement , que l'ombre et la vigueur de leurs voisins leur étaient plus funestes. Rebottés , ils poussent une longue tige sans acquérir de grosseur , et ne sont que des arbres étoilés , dégénérés , tant qu'ils sont dévorés par les autres. Ils reprennent souvent en fente , lorsque la pépinière est dégarnie.

Je pris le parti d'en greffer la plus grande partie à la naissance de la tige , et presque dans le tronc. J'en eus de basses et demi-tiges très-bonnes ; j'en voulus élever quelques-uns en hautes tiges , ils ne parvinrent qu'à une hauteur médiocre. C'est donc indiquer à un propriétaire un moyen pour tirer quelque parti de ces espèces de rebuts de pépinière.

2° Il y a des cultivateurs qui , par un préjugé

d'habitude , donnent la préférence à ce genre de greffe , pour leurs *aigreins* , et d'autres qui sont bien aises de gagner quelques années , en les faisant greffer dans la pépinière. J'ai donc cru que quelques principes sur la greffe en fente , entraient dans le plan d'utilité générale que je me suis proposé dans cet ouvrage.

Plus je cherche à m'instruire dans le grand livre de la nature , plus je sens que je commence à peine à bégayer son langage. Lecteur , vous vous en êtes aperçu plus d'une fois ; mais vous rendez sans doute à mes efforts la justice de croire que je n'ai rien négligé pour les rendre utiles.

En parlant des autres greffes , j'ai effleuré un sujet bien intéressant. Celui-ci ne l'est pas moins , sous le rapport des fruits à couteau , et surtout des boissons qui abreuvent peut-être un sixième de la France ; car personne n'ignore que la très-grande majorité de pommiers et de poiriers à cidre n'est greffée qu'en fente. Un usage qui se perd dans une longue série de siècles , une tradition immémoriale , des plantations immenses , des récoltes qui étonnent jusqu'à l'imagination , que de témoins de la grande utilité de cette greffe !

Cependant , oserai-je le dire ? C'est peut-être de toutes les greffes celle qui me paraît être la plus éloignée de ce degré de perfection qu'elle pourrait

avoir. Livrée au préjugé de l'ignorance , à l'opiniâtreté d'une imperturbable routine, elle est bien loin des grands résultats qu'elle devrait offrir. Très-peu d'auteurs en ont parlé avec cette étendue et ce grand intérêt qui , en éclairant le public et le greffeur sur ses avantages , leur indiqueraient les moyens de diminuer les graves inconvéniens inséparables de cette opération.

Oui ! quoi qu'on en dise , c'est une plaie considérable qu'on fait aux arbres en les fendant ; plaie qui , dans quelques-uns , ne se cicatrise jamais , et qui les fait périr , ou les rend du moins presque inutiles , si la greffe ne réussit pas.

Je sens que je vais me répéter ; ce ne serait qu'un demi-mal si je pouvais me faire entendre avec succès, et surtout persuader.

Rappelons d'abord quelques principes indispensables ; nous en tirerons ensuite les conséquences qui doivent nous guider dans la pratique.

Qu'est-ce que la tige d'un arbre ? Un assemblage de couches ligneuses cylindriques , qui , par juxtaposition , se forment tous les ans au dessous des couches corticales. Le nombre de cercles concentriques qu'on voit, en sciant un arbre transversalement, désigne le nombre de ses années, à quelques exceptions près , dont je m'abstiens de parler.

Bien des physiiciens-naturalistes pensent que ,

pendant le froid , la chaleur vitale se concentre vers le cœur de l'arbre , et y est entretenue par celle des racines , qui , à cette époque , transmettent par-là aux branches une partie de la sève , qui perfectionne et fait grossir les boutons pendant l'hiver. C'est le seul canal par lequel elle puisse circuler ; car le parenchyme est alors très-adhérent au bois , et le peu de sève qu'il peut y avoir , est figé , et presque dans un état de congélation.

Il résulte de là que , plus le froid se ralentit , plus la sève circule au centre de l'arbre , et que la facilité de son ascension commence par le cœur , d'où elle redescend par l'écorce , lorsque l'état de l'atmosphère le favorise.

Coupez transversalement un arbre en mars , dans nos climats ; vous verrez , surtout s'il fait du soleil , un bouillonnement de sève vers le centre , tandis que les bords sont secs. Tirons de cette expérience les conséquences qu'elle offre dans la pratique :

1^o Suivez-tous les greffeurs ; voyez-les , après avoir scié et paré l'arbre transversalement , le fendre pour la greffe ; ils ne manquent jamais de placer , avec bien de la justesse , leur instrument sur le cœur ou la moelle de l'arbre. Que font-ils en opérant ainsi ? Ils partagent le conduit principal de la sève ; et comme la fente se prolonge fort au dessous de la partie où peut aboutir l'extrémité de la greffe , la

sève se porte plus difficilement vers les points de contact , pour nourrir cette greffe.

Concluons donc qu'à l'époque où les greffeurs font ordinairement la greffe en fente , il est bien plus avantageux de la pratiquer , non en fendant au milieu , mais sur un des côtés de l'arbre , pour que la sève monte sans obstacle jusqu'à son extrémité , abreuve les fibres voisines , pénètre , par les canaux qui sont placés transversalement , jusqu'au liber du sujet , au point où il coïncide avec celui de la greffe , et y établisse ce rapport intime de vaisseaux et de fibres correspondantes , d'où dépendra l'implantation du nouvel arbre.

Une expérience toujours constante , depuis que j'ai adopté cette pratique , m'a mis à portée de garantir un succès plus assuré et plus étonnant , que par la méthode ordinaire. J'ai trouvé peu de greffeurs qui voulussent l'adopter , quoiqu'ils fussent à portée d'en apprécier les heureux résultats : tant est puissant , chez certains hommes , l'empire de l'habitude.

Je sollicite avec instance tous les propriétaires , tant au nom de leur intérêt propre que du bien général qui en doit résulter , de faire la comparaison de l'une et de l'autre pratique ; ils verront que la grande force de la greffe vient du côté qui est vers le cœur , et que c'est principalement vers ce point que se fait

l'implantation. J'ai été plusieurs fois à portée de m'en convaincre par la dissection que je faisais de ces sortes de greffes.

2^o Un très-grand nombre de manouvriers, sous le spécieux prétexte de ne pas trop affamer leurs greffes, les placent dans les derniers jours de mars, et vous disent que la sève, lorsqu'elle sera en mouvement, poussera aussitôt le bourgeon : préjugé bien funeste, et à quelques arbres, et à toutes les greffes qu'on place à cette époque. On chercherait en vain une méthode plus propre à aventurer les uns et les autres ; car les froidures, les gelées, les variations si rapides de l'atmosphère ne peuvent qu'être préjudiciables à des greffes que le froid racornit, que l'air, et les vents surtout, dessèchent, lorsque rien de nourrissant ne répare leurs pertes et leur épuisement. Le préjudice qu'on leur fait serait bien moins considérable, s'il suintait au moins par le cœur de l'arbre un peu de sève conservatrice. Je me contente d'ajouter : considérez la faiblesse de ces greffes en général, et jugez de l'opération par d'aussi tristes résultats.

3^o Pour faire à une époque aussi peu favorable les greffes, on les cueille et on les emploie au même moment. Qu'en résulte-t-il ? Cette greffe, nourrie sur l'arbre, est dans son état naturel ; séparée de la branche qui la portait, elle cherche un vain dédommagement à ses privations : la fraîcheur des nuits la

condense , l'épuisement la resserre ; par cette condensation son liber se retire : il se trouve ne plus correspondre intimement avec celui du sujet.

Concluons de là , qu'il faut non-seulement s'abstenir de greffer avant que le mouvement de la sève ne soit bien décidé , mais qu'en outre il faut cueillir les greffes quelque tems avant de les employer , et qu'on doit les soigner avec les précautions que j'ai indiquées pour les greffes à l'œil poussant , pag. 9 : la partie aqueuse , dont elles ont été abreuvées pendant l'hiver s'évapore , ses fibres se rapprochent ; ce sevrage les affame un peu , la force d'attraction favorise , lorsqu'elles sont en place , la dérivation de la sève , qui y pénètre avec d'autant moins de résistance , que les pores sont plus ouverts et les vaisseaux plus vides.

Gardez-vous donc de suivre l'exemple de ceux qui font tremper long-tems les greffes dans l'eau avant de les employer. Elles s'imbibent , se saturent d'un liquide qui lutte et résiste contre l'action d'une sève nourricière ; elle ne peut se répandre qu'autant que cette eau , incapable de la suppléer avantageusement , s'est évaporée. Mais avant cette opération , elle a été nuisible en détrem pant trop , en dissolvant le muqueux séveux de la greffe , et en retardant du moins la cause d'adhésion qui doit l'identifier au sujet.

Il est cependant une circonstance où l'on doit faire tremper les greffes dans l'eau; c'est celle où elles sont épuisées par une trop longue abstinence, ou par toute autre cause. Lorsque leurs écorces se rident, que leurs boutons annoncent de la faiblesse, on doit alors les ranimer par une eau végétale tiède. J'appelle ainsi toute eau où l'on aura fait dissoudre du terreau, de la poudrette, du crottin de cheval, de mouton, de la fiente de pigeon, etc. J'ai, dans une occasion, rendu presque la vie, en juillet, à des greffes qui étaient depuis janvier enfoncées dans la terre d'une cave, en les faisant tremper dans une eau tiède de chaux vive, où j'avais fait dissoudre de la poudrette et du salpêtre.

Mais après avoir rendu à ces greffes une partie de leur vigueur, il faut les tirer de l'eau quelques heures avant de les employer, et se contenter, à l'époque où l'on greffe, de les tenir bien couvertes, pour qu'elles ne soient pas exposées à l'action d'un air desséchant, ou du soleil.

Du soleil! je ne puis le nommer sans une vive émotion, cet astre radieux, ce globe immense de feu, cette merveille incompréhensible parmi tant d'innies merveilles qui, comme lui sans doute, embellissent de leur éclat, échauffent de leurs rayons l'immensité de l'univers. Centre de plusieurs mondes auxquels il communique, comme à nous, la lumière,

la vie, et une fécondité toujours renaissante, il est sans cesse présent à nos cœurs par ses bienfaits; et le plus grand, sans doute, est celui d'exciter, d'entretenir continuellement dans nos âmes ces sentimens d'admiration, ces élans de reconnaissance qu'il nous force de rapporter à son auteur.

Ses feux sont l'âme de la végétation, et lui sont quelquefois nuisibles. C'est ce qui a donné lieu de faire cette question : est-il plus avantageux pour la greffe de choisir un tems couvert, que de greffer pendant que le soleil luit ?

J'ai souvent vu trancher la difficulté dans des compilations pratiques, et on se doute bien qu'elles renferment la confiance que fait au public, de ces vives alarmes, un auteur qui, dans son cabinet, où peut-être le soleil l'incommode, ne voit que des ravages, des incendies, ou du moins des sujets épuisés, des greffes desséchées, etc.

Mais transportez-vous dans la vallée de Montmorency, où l'art de greffer semble presque indigène, comme le talent de conduire les pêchers l'est à Montreuil et dans ses environs; adressez-vous à l'un de ces habiles cultivateurs qui étudient la physique des arbres sur les arbres mêmes; qui, par la tradition d'un instinct qu'éclaire une expérience héréditaire, en appliquent les principes, sans les expliquer, comme un menuisier exécute un problème

de géométrie, qu'il ne saurait démontrer. Demandez-lui s'il est dans la disposition de greffer? Il levera vers le firmament des yeux qui sembleront interroger les nuages, pour savoir s'ils éclipsent le principe de la végétation; s'il prévoit que ses rayons ne pourront point s'ouvrir un passage, il renverra l'opération à une époque où cet astre fécond pourra la seconder de sa présence.

L'expérience suivante va rendre cette vérité plus sensible. M. Ti., ne pouvant se persuader que l'action, ou l'absence des rayons solaires, pût produire un effet aussi considérable sur la végétation, qu'il supposait devoir être à peu près uniforme dans ces sortes de circonstances, lorsque la température de l'atmosphère était la même, voulut s'en assurer.

Par un beau jour nous fûmes dans sa prairie sur les onze heures du matin. Nous étêtâmes transversalement un plantard de saule de trois ans, et qui annonçait de la vigueur. Dès que la coupe fut bien nette et bien parée, la sève s'éleva avec force, eut bientôt couvert la surface du disque. Nous l'essuyâmes avec soin, et nous nous plaçâmes de manière à ombrager l'arbre; nous ouvrîmes un parasol pour augmenter, si je puis m'exprimer ainsi, l'opacité de l'ombre: au bout d'environ douze minutes, le suintement s'affaiblit, et fut ensuite peu sensible. Était-ce épuisement dans l'arbre, ou privation de

l'influence solaire? C'est ce qu'il était intéressant de constater. La présence du soleil, au bout de cinq ou six minutes, rétablit la force de la végétation telle presque qu'elle était au commencement : l'ombre la fit diminuer; et par elle, ou sans elle, nous établissons une espèce d'intermittence dans l'éruption de la sève. La même observation a été répétée sur des peupliers, des bouleaux, des coudriers, un sycamore; les résultats ont été les mêmes. J'ai suivi ces expériences, depuis la première édition de cet ouvrage, sur un grand nombre de pommiers et de poiriers, qui ont été greffés selon mon usage, en pleine sève, et les résultats ont été les mêmes.

Greffeurs, essayez un instant cette méthode! Vous n'en aurez pas plutôt fait l'épreuve, que vous implorerez la propice assistance de l'astre que vous redoutez. Mais, dira-t-on, l'excès de la chaleur, le hâle! etc. On sent que je ne répons pas à des exceptions, encore moins à des alarmes exagérées qu'on prévient, ou auxquelles on remédie avec des précautions ordinaires : quoique le soleil brûle quelquefois nos moissons et nos fruits, il n'en est pas moins vrai que c'est lui seul qui les mûrit.

Avant de parler de la manière de faire cette greffe, je dois prévenir ceux qui l'ignorent, qu'il est des sujets sur lesquels elle ne réussit point, ou du moins très-rarement. Tels sont le noyer, le figuier,

le sureau , et en général tous les arbres et arbustes qui ont de la moëlle , quoique cependant on réussisse sur la vigne , le rosier , le jasmin , le seringa , etc.

La fente , comme je l'ai dit , doit être faite à côté du cœur. Je choisis ordinairement la circonférence du premier cercle qui le circonscrit. (*Voyez* planch. I^{re}, fig. 8.) Il faut avoir un couteau bien tranchant , et dont la lame soit aussi mince qu'il est possible ; le poser de manière qu'il soit dans le fil du bois. Si l'écorce est dure ou épaisse , il faut faire une incision en longueur , de peur qu'elle n'éclate et ne se déchire en festons. Lorsque la fente a la longueur convenable pour recevoir une ou deux greffes , si on en place des deux côtés , on les prépare ainsi :

Sur les deux côtés où il n'y a point de boutons , coupez le bois de la greffe , de manière qu'elle se termine dans le bas comme un coin. (*Voyez* fig. 8 , cette greffe vue en face.) Servez-vous surtout d'une bonne lame , pour que la coupure soit bien unie , et ne gâte pas l'écorce extérieure de la greffe. Faites-lui dans le haut une petite entaille ou cran , pour la retenir lorsque vous la placerez dans la fente ; laissez-y trois ou quatre boutons. La longueur de ce coin doit être d'environ vingt-sept ou trente-trois centimètres (douze ou quinze lignes). Il faut le tenir un peu moins épais du côté qui doit être dans l'intérieur de l'arbre , pour que le serrement s'opère du

côté où on doit unir les deux libers. Alors , avec un morceau de bois très-dur qui a environ neuf millimètres (quatre lignes) d'équarrissage , et qui est terminé en forme de coin , ouvrez la fente , en donnant de petits coups de maillet sur le morceau de bois , de manière que vous puissiez y introduire les greffes.

Elles ne peuvent prendre qu'autant que leur liber correspond exactement à celui du sujet.

Les greffeurs qui les placent de manière que l'écorce extérieure se trouve sur le même point de la circonférence que celle du sujet , manquent la greffe. La raison en est que l'écorce du sujet est épaisse , puisqu'elle a plusieurs années ; celle de la greffe n'en a qu'une , au plus deux. Donc , pour que les parenchymes se rencontrent , la greffe doit être enfoncée dans le sujet , dans la proportion nécessaire pour opérer cette coïncidence. Ainsi , lorsque vous verrez un greffeur passer le doigt sur le sujet , pour voir si les écorces sont bien unies extérieurement , assurez-le que la greffe est bien aventurée. Heureusement quelquefois la nature , qui ne nous tient pas un compte rigoureux de notre maladresse et de nos erreurs , a des ressources pour les réparer !

Le moindre effort , lorsque les greffes sont placées , fait remonter le coin qui tenait la fente ouverte ; les deux côtés du sujet se rapprochent et serrent les greffes.

Avant d'indiquer le moyen de couvrir l'arbre et de garantir les greffes, je dois répondre à une question qui partage l'opinion de quelques greffeurs : doit-on entailler en forme de coin le bas de la greffe, sur le bois de l'année, ou sur le bois de deux ans qu'on y a laissé ? Je n'ai rien négligé pour fixer mon opinion à cet égard. Voici le résultat d'une longue suite d'expériences, principalement sur des pommiers à cidre :

L'une ou l'autre greffe réussit également lorsqu'elle est bien faite. Celle sur bois de deux ans offre moins de difficulté pour la reprise, parce que son parenchyme est plus épais ; elle se met plus promptement à fruit, parce que la branche qui est partie de ce bois de deux ans, est implantée sur un bourrelet où la sève s'épure. Mais, par cela seul que sa fécondité est précoce, sa caducité est moins éloignée. Ces sortes d'arbres n'acquièrent pas la vigueur et l'élévation de ceux qui viennent des greffes de l'année. C'est donc au propriétaire à calculer si la considération du rapport de l'arbre peut compenser l'avantage de sa durée.

Presque partout, excepté dans quelques parties des départemens méridionaux, on est dans l'usage de n'étêter l'arbre qu'au moment même qu'on veut le greffer. Il est bien plus avantageux de faire cette opération avant l'hiver. La sève alors est rare ; et au

lieu de se répandre dans des branches désormais inutiles, elle reflue et se conserve au profit des racines, surtout si on a la précaution de couvrir la plaie. Mais en étêtant ces arbres, il faut avoir l'attention de se précautionner contre les gelées; et en conséquence la suppression du sommet doit se faire au dessus de l'endroit où l'on se propose de placer la greffe, sauf à rabattre la tige au moment d'opérer. Il faut avoir éprouvé cette méthode, pour croire combien elle offre d'avantages au dessus des autres.

Assez généralement on coupe les arbres transversalement pour les greffer; et, suivant leur diamètre, on leur applique deux ou quatre greffes en croix.

On peut aussi couper l'arbre obliquement en bec de flûte et le fendre. Les avis sont partagés pour savoir si on placera la greffe au haut de la tige, ou dans le bas au point où commence l'amputation oblique. (*Voyez* pl. I, fig. 10 et 11.) Quelques raisons que donnent ceux qui sont de ce dernier avis, je crois qu'il en résulte toujours l'inconvénient d'être obligé de supprimer dans la suite la partie supérieure de la tige T, S, qui meurt; au lieu que j'ai presque toujours éprouvé que lorsque la greffe est dans le haut (fig. 11), la sève fait pousser l'écorce du bas, et recouvre le bois quelquefois dans l'année. Mais si on met la greffe dans le haut, au point O, il faut

avoir soin de couper horizontalement l'extrémité du sujet , de la largeur au moins de la greffe.

On peut , si l'arbre a du diamètre , en placer une dans le bas , l'autre dans le haut , et comparer.

De toutes les méthodes pour greffer en fente , je n'en connais pas qui ait l'avantage qu'offre la suivante. Je ne l'ai vu indiquée ni pratiquée nulle part avant moi.

Je choisis les greffes les plus fortes que je puis trouver. Je leur fais deux entailles ou crans , et les coupe en coin , mais aussi mince qu'il est possible , sans offenser la moelle (pl. I , fig. 9 , B). Je fends le sujet à la partie de la circonférence qui correspond à la largeur de la greffe (pl. I , fig. 9 , X , Z). Par conséquent , son liber de chaque côté doit coïncider nécessairement avec le liber du segment , et celui du reste du cercle , en X et Z. Il y a donc quatre points de contact entre la surface de leurs parenchymes respectifs. Je ne parle pas de celui que peut offrir le cran au dessus de la circonférence. Si on place deux greffes , il y a huit points de contact. Comme les parties du sujet n'auraient pas assez de force pour serrer , j'ai la précaution de les attacher fortement avec du fil de laine à plusieurs doubles , et je recouvre le tout comme je l'indiquerai plus bas. Les greffes qui proviennent par cette méthode , paraissent avoir sur les autres l'avantage de deux et

trois ans. Si on craint un étranglement de la laine après la reprise des greffes, il suffit de la couper sur le sujet sans l'ôter; mais pour cela, il faut avoir couvert les plaies, non avec la poupée, dont je parlerai bientôt, mais avec la composition dont j'ai donné la formule, page 37. Au lieu de fendre le sujet, j'ai souvent employé la greffe en couronne, lorsque l'arbre avait environ quatre centimètres (un pouce et demi), et était bien en sève. Pour la faire, on coupe obliquement la greffe à laquelle on fait dans le haut un cran; on la fait glisser entre l'écorce vers le milieu; on couvre cette plaie, on attache ensuite avec de la laine, et on soigne cette greffe; comme je viens de l'indiquer. Elle donne moins de peine que la greffe en fente, et réussit également. On prétend qu'elle se décolle plus facilement. Je ne m'en suis jamais aperçu.

Il y a plusieurs manières de recouvrir l'arbre greffé en fente, et de garantir les greffes: les uns les entourent de terre détremée, qu'ils couvrent avec des chiffons. C'est ce qui a fait donner à cette méthode le nom de greffe en poupée. D'autres les recouvrent de mousse simplement, ou mêlée avec de la boue. Il est plus avantageux de faire la poupée de cette manière:

Prenez de l'argile; détrempez-la; pétrissez-la avec beaucoup de soin, et mêlez-y une quantité suf-

fisante de salpêtre ou de sel, pour qu'elle se gerce moins à l'air, par la facilité qu'a le sel ou le salpêtre d'attirer et de fixer l'humidité. Lorsque cette terre est bien préparée, mêlez-y du foin aussi fin que vous pourrez vous en procurer, et pétrissez de nouveau ; avec ce foin, vous faites d'espèces de cordes de la longueur que vous désirez.

On commence par couvrir la fente du sujet, entre les deux greffes, avec du bois, de l'écorce, ou toute autre chose, afin qu'il n'entre rien dans l'arbre qui puisse empêcher la jonction des bois séparés et la cicatrice qui doit s'opérer intérieurement. Placez la corde de foin entre les deux greffes, avec l'attention de ne pas les ébranler ; entourez ensuite le sujet avec cette corde, en faisant plusieurs tours. On mouille sa main dans un vase ; et en la passant sur cette corde, l'argile devient unie : l'air et la pluie n'y sauraient pénétrer.

L'usage de la composition que j'ai indiquée plus haut, page 37, est peut-être plus cher, mais il a bien ses avantages : on se salit moins, puisqu'il ne s'agit que de l'appliquer avec un pinceau. Elle est en outre impénétrable à la pluie ; elle se durcit avec le froid, s'amollit avec la chaleur, et n'oppose aucun effort au développement du sujet ou des greffes. Pour s'en servir, il faut se faire suivre d'un réchaud allumé. Cette composition prend d'autant mieux, qu'elle

est plus chaude. Je l'ai employée presque bouillante sans aucun inconvénient : elle se refroidit aussitôt qu'on l'applique. Toutes les greffes que j'ai faites cette année sont recouvertes ainsi , et bien des personnes ont adopté cette manière.

ARTICLE VI.

Des greffes de rapport et à onglet.

Dans l'impuissance où je me trouve de traiter ce sujet avec étendue , je me contente de donner ici le mémoire que je présentai , il y a trois ans , à la Société d'agriculture du département de la Seine. Elle nomma , pour en avoir un rapport , trois commissaires ; savoir : MM. Gillet-Laumont, Cels et Tessier. J'ignore s'il a eu lieu.

« Le résultat de toute greffe doit être , de la part
 » d'un sujet et du rameau ou bouton qu'on lui
 » confie , une transmission mutuelle de sève qu'un
 » besoin réciproque leur rend commune.

« Cette transmission ne peut avoir lieu qu'au-
 » tant que l'analogie , la configuration du tissu
 » cellulaire , des tubes capillaires , des vaisseaux
 » séveux , facilitent l'ascension ou le reflux des suc
 » qui , des racines , se répandent dans la tige et
 » dans les branches , ou en redescendent.

« Elle est d'autant plus abondante , et ses effets en
 » sont d'autant plus sensibles , que dans la coïnci-

» dence des libers du sujet et de greffe , on est par-
» venu à multiplier davantage les canaux de la cir-
» culation (si c'en est une).

» Je crois donc que la perfection dans l'art de
» greffer , tient à la solution de ce problème : *in-*
» *diquer les moyens de faire coïncider par le plus grand*
» *nombre de points possibles , les LIBERS d'un sujet*
» *et d'une greffe d'une organisation analogue.*

» D'après ce principe , qui me paraît rigoureuse-
» ment vrai , les différentes greffes en écusson , en
» fente , en approche , en emporte-pièce , en cou-
» ronne (j'en excepte celle en sifflet) , desquelles
» nous tirons de grands avantages , ne paraissent
» pas offrir ce résultat , puisque , placées à un point
» de la circonférence du sujet , elles ne lui pré-
» sentent pas dans ces parties , des canaux disposés
» à en absorber toute la sève , du moins dans le
» début.

» La sève de rapport semble se rapprocher beau-
» coup de toutes les conditions du problème , si
» elle ne les remplit pas dans toute leur étendue.

» Elle a fixé la préférence de plusieurs cultiva-
» teurs à qui je l'ai fait connaître , les a étonnés
» par ses avantages et ses succès. J'ai appris avec
» plaisir qu'elle se répandait peu à peu chez une
» nation , trop long-tems notre ennemie , qui ne
» devrait être que notre émule. Puisse-nous , de

» notre côté, le devenir de cet esprit public, la
» prospérité des empires, qui la porte à adopter
» généralement tout ce qui peut être utile, quel
» qu'en soit l'objet ou la source.

» Je vis, pour la première fois, pratiquer cette
» greffe du côté de Lavour, en 1769, par un paysan
» qui greffait des poiriers et des pommiers. En est-
» il l'inventeur? C'est ce que j'ignore, ainsi que
» son nom, que je rappellerais volontiers à la re-
» connaissance, en le donnant à ce genre de greffe,
» que je désigne sous la dénomination vague de
» *greffe de rapport* (1).

» Je vais indiquer d'abord comment il opérait ;
» je ferai connaître ensuite les changemens suc-
» cessifs et les différentes expériences que j'ai faites
» pour la perfectionner.

» A environ quatre ou cinq centimètres (quinze
» ou dix-huit lignes) du bout inférieur de la greffe
» à qui il laissait trois à quatre yeux, il faisait une
» incision transversale jusqu'au milieu de sa cir-
» conférence, et il supprimait le bois inutile, dans
» toute sa longueur, jusqu'à l'entaille (*Voyez pl.*
» I, fig. 12, A.)

» Commandé par la grosseur de la greffe, il

(1) Je parlerai plus bas du résultat de mes recherches à cet égard.

» prenait la partie de la tige au point où elle avait
» exactement un diamètre égal à celui de ce rameau
» (même fig. BB.). Après avoir étêté ce sujet, il
» lui faisait une entaille en sens inverse, et parfai-
» tement semblable. Il rapportait cette greffe de
» façon que les libers latéraux, supérieur et infé-
» rieur, coïncidassent dans tous leurs points,
» l'assujettissait avec un fil simple de laine, ou un
» peu de filasse, et l'entourait en forme de poupée,
» avec de l'argile détrempée, mêlée de foin. Son
» objet, à cet égard, était d'empêcher qu'un coup
» de vent, ou tout autre accident, ne détachât cette
» greffe; de prévenir le suintement ou l'évaporation
» de la sève, et d'entretenir une humidité favo-
» rable à la végétation, dont une vigueur précoce
» se hâtait d'abrégier l'impatience du cultivateur,
» en récompensant son industrie. »

» Vous me prévenez, Messieurs, et je m'abstiens
» de parler du résultat de cette opération, qui, par
» l'application de toutes les surfaces corticales pos-
» sibles, offre une chance que ne présentent pas
» les autres procédés de la greffe, celle de faire
» coïncider dans tous les points la totalité des
» canaux séveux.

» Je ferais observer à d'autres qu'à vous, que
» cette greffe, par sa position, se rapprochant, au-
» tant qu'il est possible, de la direction naturelle

» de la tige, ou plutôt la perpétuant, ne présente,
» lorsqu'elle est reprise, ni solution de continuité,
» ni un fort bourrelet, comme la greffe en écusson,
» et sur-tout la greffe en fente, si utile, éton-
» nante quelquefois, mais plus souvent encore fai-
» ble, douteuse, qui a le grave inconvénient de
» faire une plaie considérable à un arbre devenu
» communément inutile, lorsque cette opération
» ne réussit pas...

» Au milieu de beaucoup de succès, j'éprouvai
» quelque défaveur, en pratiquant exactement cette
» manière de greffer, et je m'aperçus enfin que
» le résultat était d'autant moins favorable, que
» l'arbre avait plus de moelle.

» Nous n'avons guère que des présomptions ou
» des apparences vagues sur la destination et les
» effets de la moelle dans le mécanisme végétal;
» mais l'expérience nous apprend que, si, d'un
» côté, elle n'est pas indispensable pour la vie des
» arbres; de l'autre, il y a du danger à l'attaquer
» brusquement. Un grand nombre d'observations
» m'a mis à portée de me convaincre que beaucoup
» de greffes en fente sur les poiriers ou pommiers à
» cidre (quoiqu'ils aient bien peu de moelle) ne
» réussissaient pas, parce que les ouvriers les fen-
» daient exactement à ce point-là. J'ai eu bien de
» la peine à en dissuader quelques-uns, en les en-

» gageant de faire la fente sur un des côtés, sans
» entamer le cœur. Je pris donc le parti de tailler
» le rameau et le sujet obliquement, de manière
» que l'entaille transversale, dans l'un et dans
» l'autre, ne fût que du tiers du diamètre commun.
» Par ce moyen, le cœur ou la moelle du sujet
» n'étant pas entamée dans toute sa longueur. »
(Voyez fig. 13, NN, RR.)

» Mais d'un côté, éprouvant des difficultés pour
» couper obliquement des fibres longitudinales, ce
» qui exigeait plus de soins dans l'ajustage, pour
» faire coïncider les couches corticales; considé-
» rant d'ailleurs que j'attaquais dans le sujet une
» partie de sa moelle, pour conserver celle de la
» greffe à qui elle n'est pas nécessaire, comme on
» le voit par la greffe en écusson, etc., je pris le
» parti de n'entailler le sujet qu'à environ un tiers
» ou un quart de sa circonférence; j'entailai par
» conséquent le rameau à deux tiers ou à trois
» quarts. (Voyez pl. II, fig. 1, KL, KL.) Je n'é-
» prouvai aucune difficulté pour supprimer le bois
» inutile, puisque dans l'incision longitudinale, je
» n'avais qu'à suivre le fil du bois; cette greffe,
» ainsi perfectionnée, a toujours un succès com-
» plet.

» Ne me proposant que d'offrir un simple aperçu,
» je ne l'ai tracé que pour vous, Messieurs. Je

» ne parle ni des précautions à prendre pour faire
 » cette greffe , ni des arbres ou arbustes auxquels
 » elle convient , ni des époques qui peuvent lui
 » être le plus favorables , ni des objections qu'on
 » peut faire sur la difficulté dans l'exécution.

» Elles ne seront d'aucun poids pour tous ceux
 » qui savent , après l'avoir éprouvé , combien de
 » tems il faut à un praticien pour acquérir médio-
 » crement l'adresse de lever , placer , attacher un
 » écusson , de tailler , ajuster une fente , etc. Celle
 » que je propose me paraît plus aisée , quoiqu'elle
 » me soit moins familière , et ne me demande point
 » cet appareil d'instrumens , ce détail , cette re-
 » cherche de soins , si souvent infructueux pour la
 » greffe en fente.

« Bien loin d'offrir de grave inconvénient , la
 » greffe de rapport peut se pratiquer sur de jeunes
 » arbres , sur ceux qui sont plus élevés , sur leurs
 » branches ; et comme elle s'opère à leur extrémité,
 » en cas de non-succès , elle fait refluer la sève au
 » profit des branches inférieures , surtout du bou-
 » ton voisin , qui , placé à l'extrémité de la tige , en
 » perpétuera la direction verticale , si on le fait par-
 » tir avec soin...

» Cette greffe , qui est en quelque sorte nouvelle
 » pour la presque totalité de l'Europe , puisqu'elle

» n'est connue que de quelques physiciens agricul-
» teurs , et d'un petit nombre d'amateurs , qui peut,
» par son importance , offrir les plus heureux résul-
» tats , me paraît faite pour fixer avec intérêt vos
» regards.

» Des expériences suivies et multipliées , exécú-
» tées sous vos yeux , éclairées par cette théorie lu-
» mineuse , faite pour guider une pratique trop sou-
» vent aveugle , lorsqu'elle est livrée à ses propres
» forces ; des expériences , dis-je , peuvent réaliser
» dans vos mains ces nombreux phénomènes incon-
» nus encore à la physique , mais dont elle ne dé-
» sespère pas de s'enrichir un jour.

» Peut-être , en multipliant des canaux de com-
» munication , en augmentant les moyens de circu-
» lation des différentes sèves , en facilitant leur
» mélange , ces résultats que n'ont pu donner les
» autres greffes , les offrirez-vous à l'agriculture
» étonnée et reconnaissante , etc. »

Quelques personnes qui ignoraient le nom de ce genre de greffe , et qui ont la manie de croire que ce qui vient d'Angleterre doit avoir plus de prix , l'ont nommé *la greffe anglaise*.

Cette nation peut se glorifier de tant d'autres belles découvertes , que je suis persuadé qu'elle ne revendiquera jamais celle-ci. Il serait d'ailleurs bien facile de prouver qu'elle aurait une fausse prétention à cet égard.

J'ai compulsé toutes les éditions que j'ai pu me procurer de *Miller*, qui, comme l'on sait, a traité, avec assez d'étendue, de toutes sortes de greffes. Il n'a point parlé de ces dernières, et son silence est une présomption, pour ne pas dire une preuve qu'elles n'étaient point connues de son tems en Angleterre.

On peut faire le même raisonnement à l'occasion d'un ouvrage que vient de donner M. Forsith, jardinier du roi d'Angleterre, à Kensington, et qui a été publié par ordre du gouvernement britannique. Dans un long chapitre, destiné à faire connaître toutes les greffes, même les plus communes, cet auteur ne parle pas de celle-ci. Donc cette greffe ne saurait être *anglaise*.

L'opiniâtreté avec laquelle on persistait à lui donner cette dénomination, la persuasion où j'étais d'un autre côté qu'on se trompait, m'ont porté à faire beaucoup de recherches; j'ai écrit et fait prendre des renseignemens sur des lieux où j'avais vu pratiquer cette greffe; et j'ai appris, enfin, que cette pratique avait été apportée à Toulouse, vers 1746 ou 1747, par un hussard autrichien, qui fut envoyé dans ce pays-là, avec son régiment qui avait été fait prisonnier de guerre.

Cette méthode se répandit bientôt dans les environs, au point que quelques arboristes, et notamment Grimaud, pépiniériste à Roufiac, l'employaient

de préférence à l'écusson , pour les hautes tiges. Ce prisonnier prétendait qu'elle était assez commune dans une partie de l'Allemagne, en Prusse, et surtout dans la Westphalie, dans le pays de Bareuth-Brandebourg.

L'invention en appartient, ou en est du moins attribuée à Frédéric Kuffner, ministre à Luhtemberg, dans le pays de Bareuth. Cet auteur a fait, sur ce sujet, vers le commencement du dix-septième siècle, un ouvrage estimé.

G. A. Agricola, docteur en médecine et philosophie, en a copié les figures dans son *Agriculture parfaite*, imprimée à Leipsick et à Ratisbonne en 1716, traduite et imprimée en 1720, chez Coup, à Amsterdam.

Nous devons à ce même Kuffner plusieurs autres formes de greffes, celle, par exemple, dont nous avons offert le modèle (pl. II, fig. 6, E, B). M. Thouin, à qui l'agriculture et la botanique ont tous les jours de nouvelles obligations, et qui réunit à des connaissances très-étendues sur la physique des arbres, une pratique journalière, et une grande adresse dans l'exécution, m'a montré, au Jardin des Plantes, quelques petits orangers greffés d'après cette méthode : j'avoue que j'ai vu, avec le plus grand ravissement, la manière également simple et solide avec laquelle la greffe s'est identifiée au sujet.

Ce qu'il y a de plus étonnant encore dans cette greffe, c'est qu'elle est applicable aux plus petits sujets ; qu'ils reçoivent des greffes ou fleuries, ou à boutons à fleurs, qui s'épanouissent comme s'ils n'avaient point été sevrés du sein maternel, et qu'avec du soin et de l'intelligence, on pourrait, dans une même année, semer un pepin d'oranger, le greffer, et en obtenir des fleurs, même des fruits, s'ils étaient sur la greffe au moment où on la place.

On se souvient encore de ces petits orangers fleuris, de la hauteur d'environ trente-deux centimètres (un pied), qu'un jardinier des environs de Rouen, et établi ensuite à Pontoise, vendait un petit écu. On en présenta à Louis XVI un qui avait une grosse orange et des fleurs en même tems. Il était aussi étonnant par sa belle forme ronde que par sa petitesse et sa fécondité. Il périt peu d'années après dans le salon de la reine.

Duhamel fait mention d'un citron qu'il greffa avec succès sur un citronnier.

On attribue aussi à *Kuffner* la greffe à ongllet (voyez pl. II, fig. 2 et 3), que M. Forsyth appelle *greffe en langue* (1). Miller, qui l'avait nommée bien avant Forsyth, dit qu'elle était employée de son tems par quelques arboristes.

(1) *Whip and tongue-grafting.*

11 Son mécanisme est très-simple : on coupe le sujet en forme de curedent, et de la même grosseur que la greffe, qu'on coupe en sens inverse ; on fait une entaille longitudinale vers le milieu, tant à la greffe qu'au sujet (pl. II, fig. 2, 3). On fait entrer les deux extrémités du bois l'une dans l'autre, dans les entailles respectives, en s'assurant que les libers coïncident mutuellement.

12 Ce qu'il y a de remarquable dans cette opération, c'est que ces parties du bois, insérées l'une dans l'autre, se durcissent beaucoup. M. Thouin, que je me plais à citer comme une autorité respectable pour toute l'Europe, m'a assuré avoir vu de ces onglets presque aussi durs que de l'ivoire.

13 On ne peut se flatter de bien réussir en faisant ces greffes de rapport et à onglet, qu'autant qu'on a un instrument sûr pour mesurer exactement les diamètres.

14 J'ai été bien long-tems en tâtonnant, jusqu'à ce que je fusse assez heureux pour m'apercevoir que je pouvais me servir avec le plus grand succès du compas d'épaisseur : tant il est vrai que les choses les plus simples sont celles auxquelles on pense le moins !

15 La manière de s'en servir est on ne peut pas plus facile. On place entre les deux pointes du compas la greffe vers son plus grand diamètre, qui est au mi-

lieu du rameau. On le tient ainsi serré, et on porte l'autre côté du compas jusqu'à ce qu'on trouve le point de la tige qui a le même diamètre; on fait là les entailles, et on est sûr de faire coïncider les greffes. On les recouvre, lorsqu'elles sont attachées, avec le pinceau qui applique la composition ci-dessus, pag. 37.

Je ne saurais quitter cet article intéressant des greffes sans parler des deux ou trois autres procédés qui, peu connus, ne peuvent qu'intéresser nos lecteurs.

On avait jusqu'à ce moment éprouvé la plus grande difficulté pour écussonner des arbres verts; je doute même qu'on eût jamais réussi avant M. de Magneville, qui doit être regardé comme l'inventeur de *la greffe des arbres verts*; soit que le bouton fût noyé par la pluie ou la rosée qui descendaient le long de la tige, soit que cet effet fût produit par la sève descendante, il imagina d'entailler l'écorce du sujet au dessus de l'écusson, de façon qu'elle fît une espèce de chevron Λ , dont les côtés se plongeaient de chaque côté de la tige. (*Voy. pl. I^{re}, fig. 7, C.*) L'écoulement qui se faisait par cette espèce de conduit garantissait le bouton écussonné de toute humidité (1), et le succès depuis a été complet.

(1) Voyez les Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris, 1799.

Il est un autre genre de greffe qui mérite bien de fixer l'attention des amateurs, puisqu'on en peut obtenir d'heureux résultats.

M. Muzat coupa sur un coignassier une jeune branche qu'il destinait pour bouture. Il la greffa en fente, et y mit une greffe d'un de ses poiriers, dont il prit aussi deux petites racines, qu'il appliqua sur le bout opposé de la bouture, avec la précaution de la recouvrir d'argile. Il la planta avec soin dans une bonne terre très-végétale. La vigueur avec laquelle poussa la greffe lui fit présumer que les racines s'étaient greffées sur la bouture; et, en voulant s'en assurer, il vit que ces racines faisaient un même corps avec elles, et avaient poussé beaucoup de chevelu.

Plusieurs expériences répétées depuis ont donné lieu de présumer, avec quelque fondement, que ce procédé peut contribuer beaucoup à la reprise des boutures, et qu'il pourrait servir à fournir des racines à des arbres qui languissent par leur rareté, ou à qui on veut les renouveler.

La pl. II, fig. 7, représente deux arbres greffés au pied, sur franc. *O* est un beurré-gris, *F* une cré-sanne, qui ont été greffés d'approche au point *C*, et entre lesquels on a placé, en fente, une greffe *B* de bon-chrétien d'hiver. Les arbres sont bien pris, la greffe est vigoureuse. Le résultat ne peut qu'être fa-

vorable. On obtiendra peut-être un fruit métis d'une nouvelle espèce, et qui ne doit pas être indifférent.

Je ne saurais terminer cet article sans réclamer pour les auteurs que j'ai cités, la priorité d'invention d'après l'annonce de quelques greffes sur lesquelles M. Lemoine a cherché à établir de l'incertitude.

Il dit, pag. 101 de son *Manuel* : « J'aurais encore » pu grossir cet ouvrage en copiant ce qui a été » dit plus particulièrement sur la greffe et ses es- » pèces, en y *mêlant quelques idées, nouvelles en ap- »arence*, mais qui au fait ne sont que des *dérivés de »celles connues*. Je me suis contenté de démontrer » celles qui sont en usage dans les pépinières, *deux »nouvelles*, NON INDIQUÉES dans les ouvrages qui » ont traité cette partie. »

Quelles sont donc ces greffes? Les voici :

« Pendant l'impression de cet ouvrage, dit-il, » page 76, j'ai eu l'occasion d'apprendre une nou- » velle manière de greffer..... que je n'ai vu indiquée » dans *aucun auteur*.

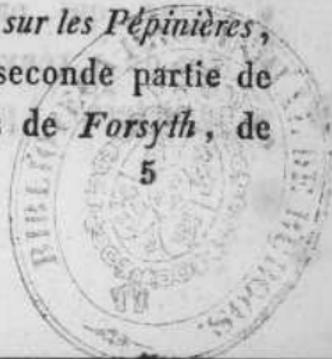
» On taille, dit-il, le sujet en biseau ou bec de » flûte, à peu près de la longueur de 9 ou 12 lignes » (2 à trois centimètres); on le fend ou *incise au haut » du biseau*, à peu près de la longueur de 4 lignes » ou d'un centimètre.

» On fait la même opération sur le *morceau de » bourgeon* qui sert de greffe;... ensuite on fait en-

» trer chaque incision l'une dans l'autre ; de cette
» manière , toutes les parties se trouvent réunies....
» Je me propose , au *renouveau* , de l'éprouver.... »

Quels auteurs a donc lus M. *Léonor Lemoine* ?
Quoi ! l'instituteur d'une école pratique ignore qu'en
appelle cette greffe à *onglet* , ou improprement *la*
greffe en langue ; qu'il y a plus de cent ans que *Fré-*
déric Kuffner l'a inventée , et qu'elle est indiquée par
G. A. Agricola dans son *Agriculture parfaite* ; que
Miller en a fait mention ; qu'elle est rapportée en
très-grand détail dans mon *Traité complet sur les Pé-*
pinieres ; que *Forsyth* l'indique ; que M. *Thouin* la
démontre tous les ans dans son cours au Jardin des
Plantes ! Il n'est aucun des élèves de M. *L. Le-*
moine , s'il en a , qui ne doive savoir cela et le lui
apprendre.

Je crois devoir l'avertir charitablement que , s'il
incise au haut du biseau , comme il le conseille , le
sujet et la greffe , il est impossible que toutes les
parties se trouvent réunies. Il serait bien dommage
qu'au *renouveau* , lorsqu'il se proposera de démon-
trer cette greffe à ses élèves , l'instituteur leur
donnât cette preuve de sa maladresse et de son
ignorance. Il peut s'instruire , à cet égard , dans la
première édition du *Traité complet sur les Pépinieres* ,
page 323 , et à la page 90 de la seconde partie de
cette édition , dans les ouvrages de *Forsyth* , de



Miller; ils ont parlé de cette greffe, qui paraît si nouvelle à *M. Lemoine*, et de laquelle on ne peut pas dire :

Multa renascuntur, quæ jam cecidere;

car cette greffe est souvent pratiquée par des artistes ou amateurs, démontrée tous les ans au Jardin des Plantes, et constamment en usage dans beaucoup de parties de l'Allemagne.

« Pendant que je rédigeais cet article, ajoute-t-il, j'ai eu l'occasion de communiquer cette nouvelle greffe à un amateur qui, *en échange*, m'en a appris une autre dont la connaissance fera plaisir à mes lecteurs.

« Elle représente un **J** renversé. Pour opérer, on prend un *morceau* de racine de sauvageon analogue à l'espèce d'arbre que l'on veut greffer, on *l'entr'ouvre* par le milieu, suffisamment pour y insérer la branche greffée.

« On prend un jet vigoureux de l'année, sur l'espèce d'arbre que l'on veut greffer. On le taille en coin par le bout le plus gros, et on *l'insère jusqu'à l'écorce* dans la fente du morceau de la racine, qui, par sa *position horizontale*, forme la tête du **J** renversé (*fiat lux*). On met cette partie en terre, à peu près à la profondeur de trois ou

» quatre pouces. Il résulte de cette greffe un arbre
» quenouille qui se met promptement à fruit. »

Cette greffe indiquée en échange n'est pas plus
nouvelle que l'autre. Depuis Agricola, qui en a
parlé depuis plus de cent ans, il n'est presque pas
d'auteur qui n'ait traité de la greffe sur racines.

CHAPITRE III.

Des différentes espèces de fruits, et de leurs variétés.

LE printems, si charmant par lui-même, s'embellit encore par le souvenir de la saison à laquelle il succède. Brillant de tout l'éclat de la jeunesse, il étale de toutes parts les magnificences et les bienfaits d'une nature rajeunie après un long et triste engourdissement; il donne l'essor à cette vigueur qu'elle a acquise par un sommeil réparateur.

Un air plus tempéré, la salubre influence de l'atmosphère, l'action de l'astre du jour, dont la chaleur et la lumière fécondes mettent en mouvement les principes de la végétation, invitent tous les êtres à la reproduction; la terre entr'ouvre son sein pour laisser poindre les germes qu'elle recèle; les boutons s'épanouissent, ils offrent à l'œil étonné le spectacle d'utiles bourgeons ou de fleurs encore plus ravissantes; leur parfum avertit l'odorat de leur présence, et la variété de leurs couleurs, leur éclat, sont la magnifique parure dont s'embellit leur lit nuptial.

Aussitôt une atmosphère de vie s'élève de leur sein, se répand autour d'elles, les environne, les

pénètre. . . . la fécondité est opérée. La fleur disparaît bientôt pour faire place à un fruit naissant qu'elle confie à la sollicitude des feuilles qui doivent le protéger contre les rayons du soleil.

Oh ! c'est alors que la joie du cultivateur semble augmenter avec les motifs d'espérance que lui offre la fécondité de ses arbres.

Encore quelques instans , et la maturité des fruits précoces va préluder à une jouissance qui doit se renouveler dans tous les momens de l'année, et se perpétuer même pendant les rigueurs d'un hiver dont les soins et la vigilance ont appris à braver les atteintes.

Une observation constante, et à laquelle je ne connais pas d'exception, nous apprend que les fruits dont la maturité est la plus retardée, sont ceux qui se conservent le plus long-tems. Les premières poires d'été n'ont qu'un moment ; elles se blétissent ou se pourrissent presque aussitôt qu'elles sont bonnes à manger. Celles du commencement de l'automne se conservent davantage, mais pas assez pour offrir une jouissance durable ; dans le tems que des bons-chrétiens, des oranges, des bergamottes d'hiver, la poire *chaptal*, peuvent se manger au printems, et quelquefois même au commencement de l'été suivant.

On peut faire la même réflexion à l'occasion des

pommes de primeur, relativement à celles qu'on cueille vers la mi-automne.

Ceux qui ont cru assigner la cause du défaut de conservation des fruits, dans le plus ou moins de sucs aqueux qu'ils renfermaient, ne m'ont pas paru donner une explication suffisante de ce phénomène.

Assurément le raisin est au moins aussi aqueux que la cerise, l'abricot et la prune; ces derniers se pourrissent peu de jours après leur maturité, et des raisins se conservent très-bien jusqu'à la fin d'avril, et quelquefois au-delà.

L'acide qui est dans les fruits ne saurait être la seule cause de leur conservation; car alors certaines espèces de cerises, les groseilles, les pêches, renfermeraient en elles de plus grands principes de conservation que d'autres fruits, et nous voyons tout le contraire.

Quant à moi, je crois que la durée des fruits tient à deux causes différentes; la première à la conformation de leur pulpe, et la seconde au plus ou moins de fermentation, qui contribue à accélérer leur maturité; lorsqu'elle est pleinement opérée, il faut qu'elle se termine par la putréfaction.

Les fruits d'été viennent à une époque où la chaleur de l'atmosphère précipite leur fermentation. La température de l'automne, la fraîcheur et la longueur des nuits la retardent considérablement. Nous

sommes obligés de cueillir les fruits d'hiver, non parce qu'ils sont entièrement mûrs, mais parce que les gelées pourraient leur être funestes. Il faut donc donner à la fermentation le tems et les moyens de les mûrir, et ce développement de maturité est plus ou moins retardé, suivant la disposition que le fruit avait de fermenter plus tôt ou plus tard, et suivant les causes qui excitent ou ralentissent la fermentation dans les lieux où on le dépose.

Sous quelques rapports qu'on envisage les fruits, on trouve toujours de nouveaux phénomènes à admirer, et des motifs plus puissans encore de reconnaissance.

Si l'on considère la floraison, elle a lieu en peu de jours, ou elle se succède assez rapidement sur les arbres; on dirait qu'ils semblent rivaliser d'empressement pour offrir à l'œil enchanté la disposition qu'ils ont d'acquitter envers la nature leur tribut de fécondité. Mais quel intervalle entre les différentes époques de maturité! Tous les poiriers fleurissent à peu près en même tems, et les uns donnent des fruits bons à manger en juillet, et même avant, dans les pays méridionaux, dans le tems que d'autres ne le sont pas en novembre.

Bien plus, l'amandier, l'abricotier, le pêcher étalent leurs fleurs avant le cerisier, dont les fruits précoces devancent tous les autres.

Cette précocité de fruits offre aux yeux du naturaliste un autre phénomène : les premiers fruits sont ceux dont les semences sont les moins formées et les moins fécondes. Les cerises, les poires de primeur n'ont souvent pas des amandes ou des pepins formés, ou ils sont du moins assez généralement stériles. J'ai quelquefois essayé de blétir des poires de blanquet, jusqu'au point de se décomposer presque de pourriture : les pepins avaient pris à la vérité une teinte brune, mais je n'ai pu obtenir qu'une fois la germination de trois. Il faut cependant observer que dans l'ordre de maturité, le blanquet ne vient qu'après le sept-en-gueule, l'aurate, le muscat, le hâti-veau, etc., qui n'ont très-généralement qu'un pepin blanc.

Cette observation est absolument contraire à celle qu'offrent d'autres fruits, qui ne croissent et ne se conservent qu'autant que les semences qu'ils renferment sont formées. On en a un exemple bien frappant dans les abricots, les prunes, les pêches, etc., qu'on voit se détacher de la branche qui les porte, lorsque le germe que renferme l'amande n'a pas pu se former. Assez constamment la nature repousse les fruits qui ne remplissent pas la destination qu'elle leur a donnée, celle de la fécondité. Elle a établi une telle dépendance entre cet imperceptible embryon qu'elle conserve par des lobes, des peaux, des

cartilages, des noyaux, et la pulpe qui les couvre, que dans cette crise de puberté où il se forme (si je puis m'exprimer ainsi), le reste du fruit a son existence liée à la sienne.

Aux moyens de reproduction que la nature a donnés aux fruits, elle a joint un autre bienfait, celui de la variété des espèces, de les offrir aux époques où l'économie animale semble en réclamer l'emploi.

Le froid a roidi nos fibres, épaissi nos humeurs; les fruits aqueux des cerises les divisent, en facilitent la circulation. Les fruits d'été et d'automne offrent une nourriture plus solide et également rafraîchissante pour des estomacs relâchés par l'excès et la continuité des chaleurs.

Dans les diverses variétés des fruits, il n'en est aucun qui n'ait une forme et une saveur différentes des autres. Notre mère commune les a appropriés à tous les goûts. Les uns sont doux, sucrés et fondans; les autres sont acides, fermes, cassans. Un bigarreau qui serait mou sous la dent, déplairait autant qu'une cerise de Montmorency qui serait cassante.

Quoiqu'elle ait traité avec prédilection les zones tempérées, elle a répandu ses bienfaits sur toutes les parties du globe. Il n'est point de pays, si l'on en excepte les zones glaciales, qui n'ait ses fruits: et il faut observer que leur qualité est toujours en raison du climat et du besoin de ses habitans. Les fruits

les plus rafraîchissans , les plus propres à remédier à l'atonie des fibres , à l'alcalescence des humeurs , sont dans les pays qui sont les plus près de l'équateur. Les melons croissent en abondance , et même sans culture , dans le Delta , dans l'Afrique et dans les parties méridionales de l'Asie et de l'Amérique , au midi de l'Europe , et seraient nuisibles aux habitans de la Norwège , de la Russie ou du Canada. Elle a accordé en abondance les grenades à la vivacité exaltée de l'Italien et du Provençal , et a réservé la pomme pour le flegmatique Normand.

Il n'est pas moins remarquable que , par une contradiction plus apparente que réelle , elle a souvent donné aux mêmes fruits des qualités opposées. L'écorce du citron , de l'oranger , etc. , renferme une huile essentielle , très-échauffante , et le fruit dans l'intérieur est très-rafraîchissant. Ils se servent mutuellement de correctif. Ce résultat est encore plus sensible dans la pêche. On a prétendu qu'elle est un poison dans la Perse , d'où elle est originaire. Les voyageurs semblent du moins s'accorder à dire qu'elle y est trop rafraîchissante , au point qu'elle glace le sang , et qu'elle ne se digère bien qu'autant qu'on la mange avec sa peau.

Elle ne produit pas cet effet parmi nous , parce qu'elle a perdu une partie de la qualité qu'elle a dans les lieux où elle est indigène. Il en est à peu près de

même de la plus grande partie des fruits qu'on transplante. Les orangers de Gênes, de Nice, ceux même de Portugal, sont bien loin d'avoir les qualités de ceux de Malte, de la Martinique; et cependant, parmi nous, quelques personnes se trouvent incommodées de la limonade, si on n'en exprime, avec le jus de citron, la partie aromatique de sa peau. J'ai connu une personne qui se trouvait toujours incommodée de pêches, si elle ne les mangeait avec la peau et le duvet dont elles sont couvertes.

Quoique les arbres fruitiers réussissent mieux dans certains climats, l'art et les soins sont cependant parvenus à les arracher au sol natal pour les faire naître et prospérer ailleurs. Chaque siècle nous annonce de grandes conquêtes faites à cet égard pour l'agriculture; l'acclimatation des arbres forme une bien belle et bien utile partie de son histoire.

Nous devons à M. Desfontaines un tableau bien intéressant sur cet objet (1); et les succès qu'on a obtenus successivement, ne laissent pas douter que la suite des siècles n'offre à notre postérité des résultats plus heureux encore que ceux dont nous avons hérité de nos ancêtres. Les connaissances se multiplient, les lumières se répandent de plus en

(1) Encyclopédie par ordre de matières, au mot *acclimater*.

plus, et de l'industrie se perfectionne assez pour vaincre des difficultés qui paraissaient insurmontables à nos prédécesseurs.

A l'avantage que nous retirons des fruits comme alimens, se joint celui d'en faire des boissons. Dans leur état naturel, ils nous rafraîchissent et nous nourrissent, par la fermentation, par le développement des esprits qu'ils renferment, ils acquièrent la faculté de nous désaltérer, de nous fortifier, d'entretenir ou de réparer des forces épuisées.

La première, la plus précieuse boisson, nous la devons au jus du raisin, dont la qualité varie infiniment avec les terrains, les climats, l'exposition, et l'art si peu connu dans les campagnes, de diriger avec succès la fermentation.

On fait aussi une boisson très-utile du suc des pommes et des poires, et elle abreuve un sixième de la France. On emploie, pour faire cette boisson, des fruits qui, assez généralement, ne seraient pas bons à manger, du moins crus.

Il existe même, à cet égard, une opinion qui, je crois, n'est qu'un préjugé, dans bien des circonstances. On prétend que les poires et pommes à couteau ne sont pas aussi propres à faire de bon poiré et de bon cidre que le fruit âpre, acide, sauvage des arbres qu'on a adoptés pour faire la boisson.

Je suis persuadé du contraire, 1° parce que dans

le nombre, des pommes sur-tout, il en est de très-douces, parfumées, d'agréables au goût, et qui sont bien loin de nuire à la qualité de la boisson ; 2°. j'ai été plusieurs années à portée de goûter du cidre fait avec des pommes d'une ferme de M. Vatemnil, à Gamache, dont la plus grande partie des pommiers étaient greffés de fruits à couteau, j'ai toujours trouvé que la qualité de ce cidre était fort au dessus de celle des cidres ordinaires.

Je ne doute pas qu'on ne fit une excellente boisson avec des cresannes, des virgouleuses, des St-Germain, etc., et que le cidre ne fût encore meilleur fait avec des reinettes, des rambourgs, des calvilles, des châtaigniers, etc., qu'avec des bénards et des blancs-durés, etc.

Mais comme il y a plus d'avantage à conserver et à vendre les fruits à couteau ; que d'ailleurs il faudrait redoubler de vigilance pour les garder, ou que peut-être ces arbres changent moins, ou sont plus sujets aux variations de l'atmosphère, on a préféré n'employer que des fruits qui se gardent eux-mêmes, par la saveur peu agréable qui les fait rechercher, sur-tout pour les manger.

Les espèces des fruits restent constamment les mêmes, mais leurs variétés se multiplient, et augmenteront à proportion que la culture se perfectionnera. C'est par le semis que cette multiplication

aura lieu principalement. Sur des milliers de pepins ou noyaux qu'on sème, il résulte souvent une variété nouvelle qu'on s'empresse d'adopter.

D'ailleurs il est d'autres causes qui multiplient ces variétés; par exemple, lorsque deux arbres sont voisins, et qu'il se fait dans les pistils une transmission de différentes poussières, les fruits qui en proviennent éprouvent un changement. L'air, une abeille qui transporte d'une fleur des poussières sur une autre, en altèrent souvent l'espèce ou la perfectionnent. C'est à de pareils mélanges que nous devons les abricots-pêche, etc.; et je suis persuadé que si, à l'époque où les étamines sont formées, on allait secouer la poussière sur des fleurs de même espèce, on produirait des variétés à l'infini.

Les anciens ne nommaient pas plus de douze variétés de poires, *Olivier de Serres* fait mention de soixante-cinq. Nous en avons plus du double. Il en est de même des pommes. Autant que je puis m'en souvenir, les Romains ne nommaient que neuf variétés; l'immortel auteur du *Théâtre d'Agriculture* donne la nomenclature de quarante-six; la nôtre est bien plus étendue.

Cependant il s'est glissé beaucoup d'abus à cet égard. D'un côté bien des personnes se sont crues en droit de donner arbitrairement un nom à certains fruits. Celui de la même variété change souvent suivant les lieux. On en envoie des greffes, qui conser-

vent le même nom dans le lieu où on les transporte, où se trouve souvent la même variété ; et voilà le même fruit sous deux dénominations différentes.

Quelquefois la différence de culture, d'exposition, de terrain, de sujet sur lequel on a greffé, offrent des nuances dans le bois, les feuilles, dans la grosseur, la couleur, et la forme des fruits ; et d'après ces légères différences, on s'est cru en droit de conclure que c'était une nouvelle variété. C'est là une partie des causes qui entretiennent cette incertitude, cet arbitraire qui augmente tous les jours la confusion.

Elle fait de nouveaux progrès par la charlatanerie de quelques marchands d'arbres, qui pour se faire la réputation d'être mieux fournis que d'autres, adoptent et inventent des noms, font de doubles, triples, quadruples emplois, et par leur catalogue, tendent un piège à la crédulité ou à la confiance. Cet abus a été porté au point que, dans un catalogue qui a paru en l'an XII, et où on prétendait donner un nouveau système de nomenclature des fruits, le plus fautif comme le plus ridicule, on ne rougit pas d'annoncer *un grand nombre d'espèces excellentes qui n'étaient pas mentionnées par Duhamel* (1).

(1) Voyez les *Feuilles du Cultivateur* du 17 et 20 septembre 1803, où j'ai rendu un compte détaillé de ce catalogue.

Ce grand agriculteur a fait ce qui a dépendu de lui pour fixer la nomenclature. Son travail, à cet égard, est un très-grand bienfait. Les gens de l'art, les amateurs éclairés ont cru apercevoir de doubles emplois dans l'annonce de quelques fruits, qui étaient sous des noms différens à Vitry et à la pépinière des Chartreux ; mais son ouvrage sur les arbres fruitiers n'en est, et n'en sera pas moins un monument précieux que l'agriculture consultera avec le plus d'intérêt et de confiance.

Nous nous sommes enrichis de plusieurs variétés nouvelles ou qui lui étaient inconnues. Le zèle de MM. Thouin les a rassemblées en très-grande partie dans le jardin du Muséum d'histoire naturelle. Les amateurs s'empressent tous les jours de seconder leur zèle pour augmenter cette belle collection, dont j'ai vu, pendant deux ans, tirer des greffes, du moins en grande partie, pour la pépinière nationale.

C'est dans l'école de ce jardin que j'ai été prendre la nomenclature que je donne, et vérifier les caractères des variétés.

J'y en ai ajouté d'autres qui m'étaient connues, dont une partie a été envoyée, à ma demande, à la pépinière nationale ; telles que la pomme, précieuse sous tous les rapports, que j'ai trouvée dans la forêt de la Bosse, et que j'ai nommée la pomme *Lansel* ;

celle à *museau de lièvre* ; la cerise *cœur de poule* , etc. , que j'ai fait venir de Toulouse.

J'y ai joint quelques articles que m'a communiqués M. Hervy , et que j'ai donnés sous son nom , sur des variétés peu connues , en cerises , prunes , abricots , pêches.

Mais avant d'offrir cette nomenclature , je crois devoir la faire précéder de quelques observations sur les arbres panachés.

CHAPITRE IV.

Sur le panaché des rameaux, des fleurs, des fruits et des arbres.

POUR déterminer les diverses variétés qui se trouvent dans les différens genres ou espèces, les naturalistes se sont occupés de saisir les différentes nuances, les formes diverses qu'offrent les bois, les boutons, les feuilles, les fleurs et les fruits.

1° On ne peut disconvenir que si on considère les arbres fruitiers du côté du bois, on ne trouve différentes couleurs qui varient entre le gris et le brun, le rouge et le vert, plus ou moins prononcé dans les différens rameaux de l'année, lorsqu'ils sont alongés et aoûtés.

Ils sont plus ou moins tachés ou tiquetés, lissés ou cotonneux, plus ou moins droits, plus ou moins forts, plus ou moins dirigés vers la ligne verticale, ou plus ou moins inclinés ou pendans sur la tige de l'arbre.

2° Les boutons offrent la même diversité; les uns sont petits et aplatis; les autres sont plus gros, plus saillans, en raison des rapports sur lesquels ils ont été formés. Il y en a de simples qui ont

été accompagnés d'une ou plusieurs feuilles, comme dans les poiriers; les autres sont doubles, triples, quadruples, etc., comme dans le pêcher, quelquefois comme dans certaines variétés d'abricots.

Les uns offrent des fleurs dès la première année qu'ils sont produits, comme dans le cerisier, le pêcher, etc.; d'autres ont besoin d'être deux ou trois ans pour se perfectionner, pour se mettre à fruit.

Les différentes variétés de poirier nous en offrent un exemple continuel. Les pommiers, assez généralement, ont les boutons à fruit à côté de la pomme qu'ils produisent.

Les feuilles sont quelquefois doubles ou triples, à côté du bouton à fruit, dans les pêchers. Souvent le bouton de poirier en a sept.

Elles sont, dans leur état naturel, constamment vertes, de manière que le vert dans leur début est extrêmement tendre; et vers la fin de l'été, très-foncé. Dans l'une et dans l'autre de ces deux époques, on y aperçoit une petite nuance de vert jaunâtre; et il n'y a pas de doute que cette espèce de jaune ne dénote un vice de faiblesse, qui est dans la nature des feuilles, soit qu'elles tendent vers l'époque qui, en les perfectionnant, doit leur communiquer cette plénitude de vigueur qui doit les mettre à portée de remplir utilement leur destination dans l'ordre de la nature; soit que vers l'automne,

par leur raccornissement, elles éprouvent l'altération qui les conduit insensiblement à leur terme.

C'est ainsi que, dans le cercle de la vie, l'enfance et la caducité de la vieillesse semblent se rapprocher par un affaiblissement d'organes qui leur est commun dans ces deux époques.

Dans quelques arbres, au lieu de jaune, les feuilles offrent un rouge assez vif, qui annonce leur prochaine chute.

Ces nuances de jaune, si frappantes dans les feuilles naissantes, ou presque sur le point de se dessécher, sont donc un signe évident de faiblesse. Il est encore plus frappant, et même un symptôme de maladie, lorsque les feuilles faites pour annoncer la vigueur de l'arbre, jaunissent dans l'été.

Quelquefois cette *jauneur*, ou, si l'on veut, cette *jaunisse*, n'affecte les feuilles que partiellement, c'est-à-dire, qu'une partie est verte, dans le tems que d'autres, soit aux extrémités ou au milieu, sont jaunes, quelquefois blanches.

Cette nuance de jaune annonce que la maladie, dans l'arbre, n'est pas d'une grande intensité. Elle est plus caractérisée lorsque le blanc domine; et à proportion qu'il devient plus marqué, la dépravation des sucs végétaux devient plus considérable.

Ce phénomène a excité et excitera long-tems la curiosité et les recherches des naturalistes.

Souvent dans certains arbres le panaché est d'un

seul côté, souvent même dans quelques branches il y a quelques rameaux qui sont panachés, et d'autres qui ne le sont pas. Bien plus, sur le même rameau, dans le nombre des feuilles panachées qu'il porte, on en voit souvent quelques-unes qui ne le sont pas,

Il n'y a guère lieu de douter que lorsque le panaché paraît particulièrement sur un arbre, sur une branche ou sur quelques-uns des rameaux, il n'ait pour cause la dépravation, la rareté ou l'abondance de la sève, les vices du sol, ou les variations défavorables de l'atmosphère.

Après des pluies continuelles, qui ont trop délayé les sucs séveux, on voit les feuilles perdre la nuance du vert et jaunir insensiblement. Le retour de la lumière, des rayons solaires, de la chaleur et des beaux tems, leur rend leur ancien éclat, en rétablissant la transpiration, qui fait dissiper l'excès des parties aqueuses dont les feuilles et les branches étaient abreuvées.

La même cause qui affecte l'arbre entier, n'attaque que partiellement quelques branches ou quelques rameaux, et cette considération semble donner un nouveau poids à l'opinion que j'ai soutenue, qu'il existe un rapport, une correspondance intime entre certaines branches et certaines racines, ainsi qu'entre les différens embranchemens des unes et des autres.

Car, pourquoi voit-on quelquefois une seule branche, un seul rameau jaunir, se panacher, lorsque le reste de l'arbre est très-sain? Ne peut-on pas répondre que c'est que la racine correspondante se trouve languissante, malade, et ne peut transmettre que des sucs mal élaborés.

Si la sève partait d'un réservoir commun, ou se mêlait dans le tronc de l'arbre, il serait impossible d'expliquer pourquoi elle affecterait exclusivement une partie, et laisserait les autres saines?

Il paraît d'autant plus probable que le panaché, dans les arbres, tient à une maladie ou à une altération dans le suc séveux, à une communication des principes morbifiques, par l'inoculation de la greffe, qu'il n'est pas sans exemple de voir des arbres panachés, revenir à leur état naturel par une bonne culture, et finir par ne plus donner aucun symptôme de panaché.

Comme cet état provient de la nature et du vice de la sève, il se perpétue par les semences, les boutons, les marcottes, et par la greffe; ce qui doit être, car les produits par les semences, boutures, marcottes et greffes, ne peuvent être que le résultat de la cause qui concourt à leur développement. C'est ainsi que dans les animaux le vice de la lymphe se transmet, et ne se corrige que par les remèdes, comme le panaché disparaît souvent par une bonne culture.

Il existe , à cet égard , un autre phénomène , fait pour fixer l'attention du naturaliste : prenons sur un rameau panaché un œil dont la feuille ne le soit pas. La greffe qui en proviendra ne sera pas panachée, à moins d'une maladie qui lui surviendra.

Bien plus, si on choisit sur un rameau de bergamotte suisse , ou de verte-longue panachée , un œil dont la feuille ne le soit pas , l'arbre et les fruits qui en proviendront ne seront pas panachés.

Aussi les arboristes ou leurs greffeurs ont bien soin , lorsqu'ils veulent perpétuer ces variétés panachées , de supprimer sur les rameaux tous les boutons qui ont à leur support des feuilles entièrement vertes.

On compte deux variétés d'abricots panachés , comme je le dirai plus bas : l'un a le bois et les feuilles panachés ; celui qu'on désigne sous la dénomination d'abricot panaché de Rome , a seulement ses feuilles bordées d'un liseré blanc ; tous les rameaux qui portent ce panaché sont plus alongés ; cet arbre en donne en même tems de gros , vigoureux , dont les feuilles larges ne sont point panachées.

Il ne faut pas confondre le panaché des feuilles des arbres avec celui de quelques fleurs qu'on cultive avec soin , et dont le prix est , aux yeux des jardiniers et amateurs , dans la variété et la nuance des couleurs qu'elles étalent ; telles sont les anné-

mones, les œillets, les roses, etc. Ces variations, plus ou moins accidentelles ou permanentes, tiennent au mélange du pollen ou matières fécondantes. C'est ainsi que les laitues, les radis, etc., prennent différentes nuances de blanc, de vert ou de rouge.

Semez à l'écart des balzamines blanches, les produits seront constamment blancs; mais si on sème à côté des balzamines rouges, plusieurs de celles qui en proviendront seront panachées de blanc et de rouge.

Bien plus, à la longue, les graines de ces fleurs, lorsqu'elles sont isolées, ainsi que les tulipes, perdent quelquefois leur panachure, et rentrent dans leur état primitif.

Je serais assez porté à croire que la variété connue sous la dénomination de *verte-longue panachée*, ne tient qu'à cette même cause; d'où je crois être en droit de conclure que le seul panaché du fruit ne suffit pas pour établir une variété dans l'espèce; qu'il n'est qu'une exception plus singulière, souvent plus curieuse qu'utile.

Le panaché dans le fruit n'a pas la même intensité et la même durée sur plusieurs arbres. J'en ai vu sur le même arbre qui ne l'étaient qu'à demi, et d'autres qui ne l'étaient pas du tout.

J'ai vu le même houx panaché produire des baies rouges, jaunes, et mêlées de rouge et de jaune.

Souvent même, des arbres ou des végétaux dont

les feuilles ne sont pas panachées, donnent des fruits panachés. Je pourrais citer plusieurs exemples, tels que celui des coloquintes panachées, etc. Duhamel parle d'une espèce de vigne qui donnait, sur un même sarment, des grappes noires et des grappes blanches, et sur la même grappe des raisins blancs et d'autres noirs, et même des grains dont la moitié était blanche et l'autre noire, ou par quartiers noirs et blancs. Il observe que la panachure des feuilles influe plus sur les fruits, que celle des fruits sur les feuilles.

CHAPITRE V.

Nomenclature de tous les arbres fruitiers, tant à noyau, à pepins, etc., qu'on peut élever dans une pépinière, par ordre de maturité.

CERISIER (*Cerasus*).

1. MERISIER DES BOIS (*cerasus silvestris*, *fructu cordato minimo*, *subdulci aut infulso*).

Il y en a plusieurs variétés, et même un plus grand nombre qu'on ne pense, dont le fruit est rouge ou noir, quelquefois veiné de blanc ou de rouge. Il a très-peu de pulpe et un fort noyau. On n'en fait d'autre usage dans les pays où il est abondant, que de le faire fermenter pour le distiller ensuite, et faire une liqueur qu'on appelle *kirschwasser*.

Il sert de sujets aux autres cerisiers, ceux surtout qu'on veut élever en plein vent.

Merisier à fleur double (*silvestris flore pleno*). Il ne donne point de fruits.

CERISIER CULTIVÉ.

2. On greffe toutes les variétés du cerisier sur le merisier, ou sur les drageons que donnent ses racines, ou sur des cerisiers jeunes de noyau.

Parmi ces derniers, les uns s'élèvent à une grande hauteur, tels que ceux venus du noyau de guigne, de bigarreau, et d'autres n'ont qu'une hauteur médiocre; tels sont ceux qui proviennent de noyau de cerise acide. Il résulte de cette observation que ce dernier, ainsi que ses rejetons, ne peuvent point servir de sujet au bigarreau, à la guigne, etc., qui l'auraient bientôt épuisé, dans le tems que la cerise acide réussit très-bien sur le sujet provenu de noyau de bigarreau, de guignier, etc.

Cet arbre offre une particularité remarquable; c'est que sur quatre écorces qui recouvrent son bois, il en est trois supérieures, dont les fibres sont dans une direction circulaire, dans le tems que la dernière a ses fibres dans une direction longitudinale, ainsi que le bois.

Comme le pêcher, il ne porte du fruit que sur le nouveau bois. Il a trois espèces de boutons, dont un donne le fruit, l'autre les feuilles qui sont toujours à côté du fruit, et le dernier perpétue les rameaux. Ils se trouvent avec d'autant plus d'abondance que l'arbre est plus jeune et prend de la croissance.

On peut envisager le cerisier cultivé sous plusieurs rapports. Si on le considère du côté de ses feuilles, il en est de rondes, d'alongées, de dentelées, etc. Si on veut le distinguer par son bois, il en est dont les branches s'élèvent dans une direction

presque verticale , et d'autres dont les branches sont pendantes. Du côté de son fruit , on peut distinguer le cerisier à fruit doux et le cerisier à fruit acide ; à suc colorant ou non colorant ; à suc colorant noir , ou à suc colorant rouge ; à chair douce , ou à chair dure , à queue courte ou longue , à fruit rond ou en forme de cœur.

Je crois qu'il est plus simple pour l'agriculteur de le considérer suivant l'ordre de maturité , sauf à parler de sa forme en parlant de chacun d'eux.

3. CERISIER MAY DUKE (*cerasus sativa* , *fructu rotundo* , *medio* , *præcoci*). Ce nom vient de l'anglais. Cette cerise est une de celles qui précèdent les autres au mois de mai. On la préfère à la cerise précoce. Elle est très-bonne en espalier abrité , si on lui donne le tems d'acquérir toute sa maturité. On la nomme dans quelques endroits *royale hâtive*.

Elle est regardée comme une variété peu distincte du *Kheri-dule* , dont je parlerai plus bas.

4. CERISIER PRÉCOCE (*cerasus pumila* , *fructu rotundo minimo* , *caido* , *præcociori* , Duh.). C'est une variété de cerisier qui ne s'élève pas bien haut , et qu'on greffe sur les drageons d'une espèce de cerise que quelques arboristes désignent sous la dénomination de cerisier de Sainte-Lucie.

Ses bourgeons sont fluets , gris dans la partie qui n'est point colorée par le soleil , et d'un brun clair

partout ailleurs. Ses feuilles dentelées et surdentelées se terminent en pointe vers la queue. Celle qui porte le fruit est longue relativement à sa grosseur; la peau est dure, d'un rouge clair, le jus aigre et acerbe. Sa précocité en fait seule le prix. On le mange en compote. Il ne mûrit bien à Paris qu'à la fin de mai.

5. CERISIER HATIF (*cerasus sativa*, *fructu rotundo*, *medio*, *rubro*, *acido præcoci*, Duh.). Cet arbre doit être greffé sur merisier, ou sujet provenu de semences de guignier ou de bigarreaulier, pour être planté en plein vent et adoucir son fruit.

Il a beaucoup de rameaux grêles, pendans. Il produit plusieurs fleurs d'un même bouton. Le fruit est d'une médiocre grosseur, d'un rouge vif; son eau est abondante, mais acide. Il mûrit au commencement de juin. Cet arbre drageonne extrêmement. Dans les campagnes ou dans les environs de Paris, où l'on spéculé sur la vente des cerises, on laisse croître les drageons sans les greffer. Cette immensité de rejetons qu'on trouve dans les cerisaies, suivant la qualité du terrain, de l'exposition ou la nature de la culture, offrent des nuances assez sensibles pour être regardées comme des variétés par quelques personnes. A ce compte-là il faudrait multiplier les variétés à milliers.

6. GUIGNIER A FRUIT BLANC (*cerasus major hortens-*

sis, fructu cordato, partim albo, partim rubro, carne tenerâ et aquosâ, Duh.).

Ses bourgeons sont d'un gris cendré, et ses feuilles d'un vert pâle ; le fruit est pâle, mais se colore au soleil. Il est un peu aplati sur son diamètre et a la forme d'un cœur. Son eau est douce et sucrée, lorsque le fruit est mûr ; ce qui a lieu vers la mi-juin.

Il drageonne assez dans une terre légère, et les arbres qu'on élève de ses rejets offrent les mêmes nuances que les précédens. Je ne parlerai pas des variétés qu'on croit y remarquer, ainsi que dans les suivans :

7. GUIGNIER A FRUIT NOIR (*cerasus major hortensis, fructu cordato nigricante, carne tenerâ et aquosâ, Duh.*). Ses bourgeons sont forts et bruns, ses feuilles dentelées et surdentelées sont grandes, presque ovales et se terminent en pointe ; elles sont d'un vert foncé en dessus, et clair en dessous.

Le fruit a la forme d'un cœur aplati ; la peau est presque noire lorsque le fruit est mûr, et alors la chair est d'un rouge très-foncé. Si on cueille ce fruit lorsqu'il est rouge, il est très-sur. Il mûrit vers la mi-juin.

On a prétendu faire une variété du guignier à petit fruit noir ; mais elle rentre dans la précédente. La grosseur, ou la petitesse des fruits ne sont

pas des caractères assez distinctifs pour établir une ligne de démarcation.

8. BIGARREAUTIER A FRUIT BLANC (*cerasus major hortensis, fructu cordato, hinc albo, inde dilutè rubro, carne durâ, dulci, Duh.*).

On peut joindre à cette variété le bigarreautier hâtif à fruit rouge, qui ne diffère que par la couleur du fruit. Duhamel la regarde comme douteuse.

L'écorce des bourgeons de l'une et de l'autre est d'un gris cendré. La peau du premier se teint au soleil de couleur de rose; l'autre est d'un rouge plus foncé. Leur chair est ferme et l'eau douce et agréable. Il mûrit en même tems à peu près que le précédent.

9. GUIGNIER NOIR A FRUIT LUISANT (*cerasus major hortensis, fructu cordato, nigro, splendente, carne tenerâ, aquosâ, sapissimâ, Duh.*).

Cet arbre s'élève plus ou moins suivant sa vigueur et la nature du terrain. Ses bourgeons sont médiocrement forts, peu arrondis, et comme cannelés à l'extrémité; d'une couleur jaunâtre; ses feuilles sont grandes, d'un beau vert et surdentelées.

Le fruit est sensiblement plus gros vers le pédicule qu'à l'autre extrémité.

La peau est lisse, noire et luisante; la chair rouge et plus ferme que celle des autres guignés: il mûrit vers la fin de juin.



10. CERISE COMMUNE (*cerasus vulgaris*, *fructu rotundo* Duh.).

Comme ces arbres se multiplient beaucoup de drageons, ils offrent un grand nombre de nuances qu'il ne faut point confondre avec les variétés. « Ils varient, dit Duhamel, par la grandeur de » l'arbre, des feuilles et des fleurs; la grosseur, » le goût, le tems de la maturité varient encore » davantage: il y en a de petits, de moyens, peu » de gros; il s'en trouve d'âcres, d'amers, d'aus- » tères, de surs, d'aigrelets, d'agréables. Les uns » succèdent aux cerises hâtives, ou même accom- » pagnent les dernières; les autres ne mûrissent » qu'en septembre ».

On ne peut se flatter d'avoir de bon fruit de ces arbres qu'en les perfectionnant par la greffe.

11. CERISE A BOUQUET (*cerasus sativa*, *fructu rotundo, acido, uno pediculo plures ferens*, Duh.).

Cet arbre offre une singularité assez remarquable, en ce que, à un seul pédicule, sont attachées par un filet plusieurs cerises, comme plusieurs grains de raisins à un même grapillon.

« Ses fleurs ont, dit Duhamel, de trente à » quarante-cinq étamines, dix, douze pistils, qui » ont à leur base autant d'embryons tous atta- » chés au fond du calice, sans aucune adhérence » des uns aux autres. »

Plusieurs de ces embryons avortent; mais il n'est

pas rare de voir six cerises attachées à la même queue. Il est dommage que ce fruit ne soit pas plus agréable ; il rebute par son acidité, et n'est bon que sucré ou en compote.

Ses branches sont très-pendantes ; ses bourgeons d'un brun rougeâtre et d'un vert jaunâtre. A l'ombre, les feuilles sont petites, légèrement dentelées, surdentelées à l'extrémité.

La peau est dure, d'un rouge vif, il fleurit vers la fin de juin.

12. CERISE A TROCHET (*cerasus sativa multifera*, *fructu rotundo*, *medio*, *saturè rubro*, Duh.).

Cet arbre est du nombre de ceux qui s'élèvent peu, s'il n'est point greffé sur le merisier ordinaire. Pour le conserver nain, on le greffe sur Sainte-Lucie, ou sur les drageons des cerisiers hâtifs ou précoces.

Ses rameaux longs, minces et en grande quantité, sont d'une couleur brune du côté du soleil, et jaunâtre du côté opposé. Ils sont pendans, surtout lorsqu'ils sont chargés de fruits ; ses feuilles, qui sont dentelées et surdentelées, sont petites.

Cet arbre, en bon terrain, rapporte beaucoup. Son fruit est d'un rouge foncé lorsqu'il est à son véritable point de maturité. Son eau est un peu sure.

13. CERISE DE MONTMORENCY (*cerasus sativa*, *fructu rotundo*, *magno*, *rubro*, *gratè acidulo*, Duh.).

L'élévation, la forme des branches, leur couleur, les feuilles, les fleurs de cet arbre offrent une grande conformité avec le cerisier hâtif, dont j'ai parlé plus haut ; mais son fruit, le pédicule qui le porte, sont plus gros, sa couleur rouge se fonce davantage à l'époque de sa maturité. Son suc offre un agréable amalgame de sucre avec l'acidité. C'est un avantage qu'ont les cerises à proportion qu'elles sont moins précoces.

Ce n'est qu'aux environs de Paris que cette cerise est connue sous la dénomination de Montmorency. La nature du terrain et l'exposition contribuent beaucoup à donner, dans ce lieu, à ce fruit, une qualité qu'on lui cherche inutilement dans d'autres endroits. Cette cerise mûrit au commencement de juillet.

On en obtiendra toujours d'aussi bonnes, et peut-être de meilleures, si on a de bons sujets, venus de noyaux, surtout, et greffes de bonnes qualités. On multiplie trop ces sortes d'arbres de dragons, sans les écussonner ; et c'est là la cause, dans les départemens méridionaux surtout, que les cerises ont moins de qualité.

14. BELLE DE CHOISY (*cerasus sativa*, *fructu rotundo*, *majori*, *vividè rubro*, *mature nigrescente*, *parum acidulo*, E. C.).

Ses bourgeons sont de couleur grise, assez gros ; ils poussent vigoureusement. Les yeux sont plus

éloignés les uns des autres que dans les autres variétés de ce genre. Ils ont la forme allongée ; les feuilles sont presque rondes , très-larges et profondément dentelées ; son fruit est très-gros , excellent , d'un beau rouge , à queue longue. Cet arbre s'élève à une médiocre hauteur ; son fruit mûrit vers juillet. (Art. de M. Hervy.)

15. CERISE ROYALE NATIVE OU CHERY-DUKE , (*cerasus regia*, *præcox*, *fertilis*, *fructu rotundo*, *magno*, *è rubro subnigrante*, *suavissimo*, Duh.).

Ce n'est qu'aux environs de Paris qu'on nomme le fruit de cet arbre *Chery-Duke*. Il est connu sous le nom de *royale* partout ailleurs. Il y a tout lieu de croire qu'il n'a été distingué autrement , que pour paraître avoir une nouvelle variété.

Cet arbre s'élève peu ; ses rameaux , d'un vert clair , prennent une teinte rouge au soleil. Ils chargent beaucoup , et assez généralement le fruit noue bien.

Ses feuilles , d'un vert foncé , sont portées par un gros pédicule rougeâtre. Le fruit s'aplatit un peu vers les extrémités , du côté de la queue surtout , qui est courte et verte. Il mûrit vers le milieu de juillet.

16. GUINDOUX ; dans les départemens méridionaux , GUINDOUL (*cerasus fructu magno*, *rotundo*, *rubro nigricante*, *gratè acidulo*, E. C.).

Cet arbre s'élève un peu plus que les précédens ;

ses branches , qui s'élèvent dans une direction assez verticale , lui donnent une forme pyramidale. Ses feuilles sont presque rondes et fort grandes lorsque l'arbre est jeune. Ses rameaux sont d'un gris cendré , un peu brunissant au soleil. Ses boutons sont gros et peu pointus. Son fruit est plus gros que celui des autres cerises en général. Il a un acide très-agréable et sucré. Il mûrit vers la mi-août , et vers les premiers jours de juillet dans le midi de la France.

17. GROS GOBET (*cerasus sativa* , *fructu rotundo* , *majori* , *acutè et splendidè rubro* , *brevi perdiculo* , Duh.).

C'est une des variétés à qui on a donné le plus de dénominations. On l'appelle la *grosse cerise de Montmorency* , où elle réussit bien ; le *gobet à courte queue* , le *gobet* , la *grosse courte queue* , la *cerise à eau-de-vie* , le *coulart* et *cerise de Kent*.

Cet arbre est délicat , sa floraison se fait laborieusement , et la fleur est sujette à couler , ou résiste peu au gelées. Il ne vient parfaitement que dans les lieux abrités. Les fleurs sont par bouquet.

Ses bourgeons sont d'un brun rougeâtre , plus marqué du côté du soleil. Ses feuilles , d'un vert assez foncé , sont fort alongées , dentelées et surdentelées , avec des nervures bien saillantes.

C'est une des cerises dont les extrémités sont le plus aplaties. La queue est très-courte et très-grosse.

Le fruit est d'un rouge brillant , brunissant à l'époque de la maturité ; son eau , légèrement acidule , est très-agréable. Il mûrit vers le 1^{er} août. Il est connu sous le nom de *courte queue de Provence*.

J'en ai vu une espèce très-tardive , qui mérite bien d'être cultivée. Comme ce fruit est très-sujet à la coulure , on le cultive peu. Je suis dans l'opinion qu'on aurait moins de regret de s'attacher principalement à la culture de la cerise tardive.

18. CERISE A GROS FRUIT ROUGE-PALE (*cerasus fructu rotundo , maximo , diutiùs rubro , gratissimi saporis , vix acidali*, Duh.).

Le port de cet arbre est beau , son élévation plus considérable que celle des cerisiers à fruit acide. Ses bourgeons , d'un rouge foncé , tiquetés de petits points , sont fort gros , comparativement à ceux de beaucoup d'autres cerisiers.

Les boutons sont gros et donnent deux ou trois fleurs.

Ses feuilles , dentelées et surdentelées , d'un vert plus clair en dehors qu'en dedans , sont assez grandes ; elles ont en largeur la moitié de leur longueur , et sont portées par un long pédicule.

Le fruit est bien rond à l'extrémité , et aplati vers la queue. Sa couleur est à peu près rose , ou d'un rouge pâle. Cette cerise est de toutes la plus transparente.

Elle mûrit vers le 20 juillet.

19. LA CERISE A CŒUR DE POULE (*cerasus sativa*, *fructu cordato maximo*, *rubro*, *admodum nigricante*, *carne rubrá*, *saporis suavissimi*, E. C.).

Ce fruit, peu commun aux environs de Paris, est cultivé dans les départemens méridionaux, surtout vers Toulouse, où il est connu sous la dénomination de *cor de galino*.

Greffé sur le merisier, cet arbre acquiert, en bon terrain, une hauteur aussi considérable que celle des plus forts guigniers et bigarreautiers. Ses bourgeons sont forts, d'un gris cendré; ses feuilles longues, d'un vert foncé, dentelées et surdentelées, avec de fortes nervures.

Ses boutons sont gros, et produisent une ou deux grandes fleurs, dont les pétales sont plus grosses que celles des bigarreautiers.

Son fruit mûrit vers les premiers jours de septembre. Il a exactement la forme de cœur. Il a plus d'un pouce de long, quelquefois quinze lignes, et presque'autant à son plus grand diamètre.

A l'époque de sa maturité, il est presque noir, et son suc est très-colorant, d'un rouge foncé. Sa queue a environ dix-huit lignes de long.

20. BIGARREAU HATIF (*cerasus major hortensis*, *fructu cordato*, *minore*, *carne durá*, *dulci*, Duh.).

Cet arbre s'élève assez; ses bourgeons sont d'un

gris cendré ; ses feuilles sont assez régulièrement dentelées et légèrement surdentelées, et d'un vert clair. Le fruit, soutenu par un pédicule assez long, est blanc, et se colore d'une légère teinte de rouge au soleil. Il est cassant et agréable. Il mûrit à la Saint-Jean.

Je ne parle pas du bigarreaulier hâtif à fruit rouge, qui, à la couleur près, doit tenir à l'exposition, est en tout conforme au précédent.

21. BIGARREAUTIER A FRUIT BLANC (*cerasus major hortensis, fructu cordato, majore, albo, ad solem rubescente, carne durâ, sapidâ, Duh.*).

Cette variété, à l'exception près de la maturité, qui est plus retardée, a le même caractère, ainsi que le suivant, qui mûrit vers la mi-août.

22. BIGARREAUTIER A FRUIT ROUGE (*cerasus major hortensis, fructu cordato majore, saturè rubro, carne durâ, sapidissimâ, Duh.*).

Celui qui vient de rejetons est peu estimé, à cause de l'âpreté et du peu de chair de son fruit. Il doit être greffé sur merisier, ou sur un sujet venu de graine de bigarreaulier ou de guignier.

Ses bourgeons sont courts, mais gros et couverts de boutons peu pointus. Ses fleurs sont grandes, portées sur un pédicule court qui prend une triple croissance lorsque le fruit est formé.

Ses feuilles sont grandes, surtout dans la jeunesse

de l'arbre. Elles sont , lorsqu'il est vieux , d'environ 108 millimètres (quatre pouces) moins larges vers l'extrémité.

La queue qui porte le fruit est déliée. Le fruit est aplati du côté opposé au soleil , renflé de l'autre , et est aussi large à son grand diamètre , qu'il est long. Il est rouge , et prend une teinte plus forte du côté du soleil.

Sa chair est ferme , d'une eau abondante très-agréable , et qui se teint légèrement de rouge.

Il mûrit à l'époque du précédent : c'est un de ceux qui méritent le plus d'être cultivés.

23. BIGARREAUTIER COMMUN, ou *Belle de Rocmont* (*cerasus hortensis*, *fructu cordato*, *medio*, *carne durâ*, *sapidâ*, Duh.).

On a prétendu faire plusieurs variétés de ce bigarreautier , à cause de plusieurs petites nuances qu'on y aperçoit , mais qui ne paraissent pas assez distinctives pour mériter des articles séparés.

Méfions-nous de cette manie de trouver partout des espèces et des variétés. Il y a tel amateur qui , sur cent arbres greffés du même fruit , croirait trouver quatre-vingt-dix variétés.

Il n'est point d'arbre , dont chaque feuille , chaque fruit , considéré en particulier , n'offre une parfaite ressemblance , sous tous les rapports , avec d'autres feuilles et d'autres fruits du même arbre.

Sur le nombre de millions d'hommes qui existent, il n'en est pas deux qui se ressemblent parfaitement.

N'admettons donc des variétés dans les arbres à fruit, que lorsqu'il existe des lignes de démarcation assez prononcées, pour pouvoir les établir sans confusion.

Le bigarreautier, qu'on a dénommé *la Belle de Rocmont*, mérite d'être cultivé de préférence à tous les bigarreautiers communs. Le fruit est moins gros et moins long que celui du bigarreautier rouge. Sa peau rouge est luisante et marbrée dans quelques endroits. Il mûrit comme les précédens.

24. CERISE DES QUATRE A LA LIVRE (*cerasus sativa major, fructu maximo, rubro, nigricante, carne durâ, sapidissimâ, E. C.*).

Quelques jardiniers charlatans annoncèrent dans leurs catalogues le chou-quintal, la carotte de vingt-cinq livres, l'oignon monstrueux d'Égypte. C'est à de pareilles exagérations que cette cerise doit la dénomination de *quatre à la livre*.

Cette cerise, cultivée du côté d'Odécale, fut portée en Allemagne pendant la dernière guerre en Belgique, par M. Sebach, colonel d'un régiment de cavalerie autrichienne. Il lui continua le nom de quatre à la livre, que lui donnait le jardinier du général Murai, qui était propriétaire de cet arbre.

Cette même variété se trouva chez M. Paul Ruymbeck, grand bailly de Courtray.

M. le baron de Truchess, qui a réuni la plus belle collection de cerises de toutes les espèces connues, et qui a enrichi notre pépinière nationale de greffes qui ont bien réussi, par les soins de M. Hervy, son directeur, cultiva avec soin cette nouvelle variété.

Il la donna à M. Sickler, l'un des savans cultivateurs d'Allemagne, près de Gotha. Dans l'espace de dix ans, cet arbre ne lui a donné que deux fois du fruit, qui n'a pas excédé la grosseur d'un de nos bigarreaux : j'en ai le dessin colorié d'après nature. A son bois, à ses boutons, à sa feuille, on ne peut se dissimuler que ce ne soit une variété de bigarreau. Il est remarquable que sa feuille est de la longueur de 32 centimètres (un pied), sur la moitié en largeur. Mais sa grandeur diminue avec la circonférence de l'arbre. Sa couleur est d'un vert-clair, et elle a des dentelures et surdentelures petites et obtuses.

Le fruit en est d'un rouge vif, un peu plus large que long à son plus grand diamètre.

25. CERISE-GUIGNE (*cerasus, sativa multifera, fructu subcordato, magno, rubro, nigricante, suavisimo*, Duh.).

Bourgeons forts, plus gros que longs, rougeâtres.

Boutons gros, alongés. Ceux à fleurs en produisent plusieurs en bouquet.

Le fruit est gros, d'un rouge foncé et tirant sur le noir. Son eau est douce et agréable.

Duhamel la regarde comme une variété de la royale ou Chery-Duke. On lui donne plusieurs dénominations, telle que celle de *Cerise d'Angleterre*, etc.

26. CERISE AMBRÉE (*cerasus sativa*, *fructu rotundo magno*, *partim rubello*, *partim succineo colore*, Duh.).

Plusieurs pépiniéristes et amateurs confondent souvent une cerise d'une couleur d'un jaune ambré, et un autre d'un blanc ambré.

La première a peu de qualité et n'est presque qu'un objet de curiosité. Aussi est-elle peu cultivée.

L'arbre qui produit la seconde a un beau port, s'élève assez, et prend la forme d'une quenouille, en s'élargissant vers le milieu, et finissant en pointe.

Ses rameaux sont forts et vigoureux, tiquetés de points blanchâtres, d'un gris-clair qui brunit au soleil.

Ses feuilles sont grandes, larges, assez pointues d'un vert pâle, brillant en dehors.

Chaque bouton produit trois ou quatre fleurs qui ne s'ouvrent pas autant que celles des autres cerisiers à fruit rond.

Le fruit prend la couleur d'un rouge-clair au soleil; partout ailleurs il est d'un blanc jaune, légèrement marbré d'un rouge lavé; à l'ombre, sa

couleur est ambrée avant la maturité , et elle est remplacée dans quelques endroits par un rouge très-faible.

Lorsqu'il est parfaitement mûr, il est croquant, d'une eau abondante et très-agréable. Il fleurit vers le 10 août.

27. GRIOTTIER (*cerasus sativa*, *fructu rotundo*, *magno*, *nigro*, *suavissimo*, Duh.).

On a prétendu faire beaucoup de variétés de ce fruit, qui offre différentes nuances, suivant le terrain, l'exposition, la culture. On peut les réduire toutes au griottier commun et aux deux suivantes.

Celui-ci s'élève à une médiocre hauteur, soutient bien ses branches. Ses bourgeons, verts à l'ombre, et d'un brun foncé au soleil, ne sont pas fort alongés comparativement à leur grosseur.

On le distingue par le vert très-foncé de ses feuilles, par la couleur rouge du calice de ses fleurs; son fruit est assez gros, un peu aplati vers la tête, et encore plus vers la queue.

Il est noir lorsqu'il est bien mûr; sa chair et son eau sont rouges.

La bonté, l'époque de sa maturité varient suivant les expositions ou la nature de l'arbre. Il y en a de mûrs à la mi-mai, et on en mange encore du 20 juillet au 25 août.

On peut regarder comme de sous-variétés du

griottier dont je viens de parler, la grosse et la petite cerise à ratafia, qui mûrissent vers la mi-août.

28. ROYALE TARDIVE (*cerasus regia, tarda, fructu magno, rubro, nimium acidulo*, Duh.)

Le port, l'élévation de cet arbre, ressemblent assez à ceux de la royale hâtive. Son bois est plus brun, ses feuilles plus foncées. Il charge assez, mais son fruit est trop acide, quoiqu'il ne mûrisse qu'à la fin de septembre.

On l'appelle aussi le *holsmans-duke*. C'est encore un exemple de la manie qu'on avait de substituer à notre langue des dénominations anglaises.

Dans les départemens méridionaux, la maturité de ce fruit s'opère en août, et il est moins acide.

29. GRIOTTIER DE PORTUGAL (*cerasussativa, fructu rotundo, maximo, è rubro nigricante, sapidissimo*, Duh.)

Cet arbre ne s'élève pas extrêmement; mais, dans un bon terrain, il s'élève avec vigueur, et étale, en quantité, des bourgeons d'un rouge-jau-nâtre, remarquables par leur force et leur longueur.

Ses bourgeons, gros et courts, sont quelquefois triples, et donnent chacun plusieurs fleurs.

Ses grandes feuilles sont profondément dentelées et surdentelées, et portées par un pédicule d'un violet rougeâtre.

Les fruits sont plus gros que le précédent ; on en voit sur des arbres vigoureux qui ont près d'un pouce dans leur grand diamètre.

Il est d'un rouge tirant sur le noir , à l'époque de la maturité , et un peu croquant.

La chair en est d'un rouge-foncé , ainsi que son eau.

Sa bonté et sa grosseur lui font donner la préférence sur les autres griottes.

Il mûrit vers juillet.

C'est une des variétés dont la dénomination est la plus incertaine , même aux environs de Paris. Des jardiniers et des pépiniéristes la nomment la *cerise de Portugal* , la *griotte royale de Hollande* , la *griotte royale* , la *griotte archiduc* , la *griotte Dauphine* , etc.

Elle n'a jamais été connue dans les pépinières des Chartreux que sous la dénomination de la *griotte de Portugal*.

30. GRIOTTE D'ALLEMAGNE (*cerasus sativa* , *fructu subrotundo* , *magno* , *è rubro nigricante* , *nudo* , Duh.).

Cet arbre est assez délicat. Ses bourgeons sont fluets , d'un vert jaune , brun-rougeâtre du côté du soleil.

Ses feuilles sont petites , courtes.

Son fruit égale en grosseur le précédent , mais n'est pas en aussi grande abondance.

Sa peau et sa chair sont d'un rouge noircissant.

On recherche moins ce fruit que celui de la griotte commune , à cause de son acide , qu'on ne s' imagine pas trouver dans une cerise noire.

Ce fruit est connu aussi sous la dénomination de *grosse cerise de M. le comte de Sainte-Maure ; de griotte de Choux ; de la griotte de Gotha , etc.*

Il mûrit environ à l'époque du précédent.

31. CERISE DE VARENNE (*cerasus sativa*, *fructu rotundo*, *magno*, *rubrè vivido*, *tardè maturo*, E. C.).

L'arbre ressemble beaucoup à celui de Montmorency, mais son bois est plus grêle ; les boutons sont plus allongés, les feuilles sont plus étroites, quoiqu'il sorte plusieurs feuilles du même bouton ; l'arbre charge médiocrement.

C'est dommage, car son fruit est gros, d'un beau rouge, a le mérite d'être tardif, et par conséquent d'un acide très-agréable. (Art. de M. Hervy.)

32. CERISE TARDIVE (*cerasus sativa*, *fructu magno*, *rotundo*, *atrorubente*, *gratè acidulo*, Duh.).

Cet arbre, dont le fruit mûrit à la mi-août, a à peu près les mêmes caractères que la cerise royale, n° 29. Cependant ses bourgeons sont plus courts, ses feuilles d'un vert plus foncé. Son fruit est d'un rouge plus foncé, moins acide.

Il est moins tardif greffé sur le merisier.

M. Launard est parvenu à retarder sa maturité,

en mettant greffe sur greffe sur des sujets venus de noyaux de cette espèce.

Abrité du soleil, il mûrit encore plus tard, mais son fruit est sans saveur.

33. CERISIER D'AMÉRIQUE OU DE SIBÉRIE (*cerasus americana sativa*, *fructu rotundo*, *rubrè vivido*, *gratè acidulo*, *diuturnè maturo*, E. C.).

Cette variété, encore rare, est faite pour être distinguée dans la collection de nos cerisiers.

Il s'élève à une médiocre hauteur; ses rameaux, grès et gris, sont légèrement tachetés de petits points bruns. Ils s'élèvent constamment droits.

Ses boutons à fruit poussent en petits rameaux, qui donnent quatre ou cinq feuilles, à la suite desquelles sortent plusieurs pédicules alongés, à l'extrémité desquels épanouissent des fleurs à plusieurs étamines et un seul pistil.

Elles n'ont que cinq pétales régulièrement placées. De loin, une branche fleurie de ce cerisier ressemble assez à une branche d'épine blanche à l'époque de sa floraison.

Ses fleurs arrondies à l'extrémité, et légèrement dentelées, ont assez de ressemblance avec celles du Mahaleb, ou arbre de Sainte-Lucie, qu'on appelle aussi *cerisier odorant*. Elles sont très-luisantes, au point qu'on ne peut fixer l'arbre lorsque le soleil est vif.

111 Son fruit est d'un rouge éclatant , porté sur un long pédicule.

112 Il est d'un acide agréable lorsqu'il est mûr. Le fruit se conserve près d'un mois en parfaite maturité, et c'est un avantage particulier à cet arbre.

113 Il peut être recherché sous le double rapport de l'utilité et de l'embellissement dans les bosquets.

114 34. CERISIER DE LA TOUSSAINT OU DE LA SAINT-MARTIN (*cerasus sativa*, *æstate continuâ florens ac frugescens*, Duh.).

115 Cet arbre, peu élevé, a des branches extrêmement pendantes, celles sur-tout qui sont surchargées de fruit; différent des autres cerisiers, il offre une exception, celle de ne pas avoir de boutons à feuilles.

116 Ses bourgeons sont grêles, ses feuilles courtes, d'un vert foncé et surdentelées.

117 Cet arbre offre un phénomène assez remarquable pour les amateurs. D'abord ses boutons à fleur en s'épanouissant donnent des branches qui produisent des feuilles, au pédicule desquelles sont des boutons à fleur qui ne doivent éclore que l'année suivante pour produire des branches semblables.

118 Lorsqu'elle a poussé ces trois ou quatre feuilles, la branche continue de croître, produit successivement de nouvelles feuilles de l'aisselle, desquelles sortent une ou deux fleurs, dont le pédicule s'allonge à proportion qu'elles épanouissent.

La floraison ne commence ordinairement qu'en juin , et se continue jusqu'en juillet ; ainsi ce arbre a des fleurs et des fruits , quelquefois mûrs, ou qui ne tardent pas à le devenir. La maturité s'anticipe en raison du terrain ou de l'exposition.

Le fruit est petit , d'un rouge clair , d'une chair blanche fort acide.

Le seul mérite de cet arbre est d'offrir des fleurs et des fruits très-tardifs.

C'est un des arbres qui méritent le plus de soin et d'intelligence pour la culture ; comme il charge beaucoup en bois , et s'épaissit par là , il a besoin d'être dégarni et d'une taille appropriée.

Duhamel a donné un article sur deux autres variétés. La première est la cerise de Hollande , que d'autres nomment la cerise d'Espagne , dont le fruit est beau , et coule facilement ; mais il ne paraît qu'une variété du *Gros-Gobel*.

Il a désigné comme variété le *Guignier à fruit rouge tardif* , ou *Guignier de fer* , ou bien de *Saint-Giles* ; mais il déclare que ce cerisier ne mérite pas d'être cultivé. Il est une variété du merisier ordinaire tardif.

A cette nomenclature , je crois devoir joindre celle que m'a envoyée M. Sickler , formant la collection qu'a rassemblée M. le baron de Truchsess , à Bettenburg , entre Coburg et Schweinfurt , en Franconie.

Les greffes de toutes ces variétés ont été envoyées à M. Thouin l'aîné, qui les a fait remettre à M. Hervy. Il les a greffées en fente, ou à œil poussant. Il n'en a manqué qu'une variété dont le bois était sec et qui a paru à cet habile artiste être la cerise de la Toussaint.

Nomenclature allemande de toutes les variétés de Cerises, et enoï des greffes au Muséum d'Histoire naturelle.

M. le baron de *Truchsess*, à Bettenburg, entre Coburg et Schwinfurt, en Franconie, s'est livré avec beaucoup de zèle, de constance, de lumières et de succès, à l'histoire naturelle, l'éducation et la culture du cerisier. Il a recueilli toutes les espèces ou variétés qu'il a pu se procurer, soit en Allemagne, soit dans toutes les parties de l'Europe, les a rangées par classes, qu'il a subdivisées. Il en a 75 variétés très-distinctes.

M. Sickler en envoya, de la part de M. Truchsess, des greffes bien conditionnées et étiquetées, à M. Thouin aîné, directeur du Jardin des Plantes. Ce savant ne manqua pas de les faire multiplier par le secours de la greffe, et d'enrichir par là notre précieuse école française des variétés dont elle peut être dépourvue.

Sans doute, dans ce nombre si considérable de

soixante et quinze variétés, sont comprises toutes celles de France, sous leurs dénominations propres, ou celles qui tiennent à la nomenclature allemande; mais il y en a beaucoup qui, bonnes ou mauvaises, nous doivent être inconnues. *Rozier* n'en a désigné que vingt-quatre; *Duhamel* a donné la description de trente-quatre: ce n'est pas la moitié de la nomenclature allemande.

Cette nation doit nécessairement être plus riche que nous en ce genre, parce qu'elle cultive plus que la France les cerisiers, ceux surtout qui s'élèvent beaucoup.

Les routes, dans plusieurs parties de l'Allemagne, sont bordées de cerisiers sous la forme d'arbres pyramidaux: il y en a de la hauteur et du diamètre des plus gros marronniers des Tuileries, sur le chemin de Brün à Olmutz, pendant l'espace de vingt lieues. Il est vraisemblable que, soit par l'hybridité, c'est-à-dire, par le mélange des poussières des étamines respectives, soit par le semis des noyaux, on a obtenu et on obtiendra des variétés dont nous nous privons, en ne suivant pas cette utile méthode de semer des noyaux.

Quoi qu'il en soit, je crois rendre un grand service aux amateurs, en leur offrant cette nomenclature, qui a été traduite textuellement en français sur le mot allemand, par *M. Sickler* fils, jeune

homme dont les talens donnent les plus grandes espérances, et justifient le nom qu'il porte, celui d'un savant à qui l'Allemagne doit plusieurs ouvrages distingués sur l'économie agricole, et qui, dans ce moment, est près de terminer l'ouvrage le plus complet comme le plus érudit sur les arbres fruitiers. Il en paraît déjà plusieurs volumes avec des planches coloriées très-bien faites. C'est à ce même auteur que j'ai l'obligation de s'être distrait de ses importants travaux, pour répandre ; par une traduction, en Allemagne, mes différens ouvrages, auxquels son nom a donné un nouveau prix.

Guignes noires. Caractère du fruit : *suc colorant, chair tendre, peau noire ou foncée.*

La grande guigne de mai précoce.

La guigne douce de mai.

La grosse merise noire.

Le sauvegeon de Kroneberg.

La grosse guigne douce de mai.

La guigne noire de Buttner, *nouvelle espèce.*

La guigne mûre de Paris.

La guigne des bœufs.

La guigne de couronné ; en anglais : *corone Cherry.*

Guigne noire d'Espagne tardive. — L'arbre de cette espèce ne fructifie que rarement ; ses fruits ne valent pas grand'chose ; mais leur noyau est si ten-

dre qu'on le peut aisément casser entre les doigts. Ne serait-ce pas, peut-être, la cerise à noyau tendre de Duhamel? Mais elle n'est pas de l'espèce des cerises.

Guignes noires, suc colorant, peau noire ou foncée, chair dure.

La guigne tardive.

La guigne noire hâtive.

La guigne muscat des Carmes, de l'Isle Minorque.

La guigne noire cartilagineuse. — Il en existe encore deux variétés, mais elles n'en diffèrent pas beaucoup, car la variété de l'espèce précédente n'a qu'une chair un peu plus dure; l'autre l'a un peu plus tendre, et son noyau est un peu plus large.

Guignes blanches, suc non colorant, peau de couleur ou tiquetée, chair tendre.

Guigne rouge et blanche tiquetée, précoce.

La guigne sanguinole.

Le flammentin.

La guigne longue blanche, précoce.

La guigne rouge de Buttner, nouvelle espèce.

La guigne rouge au lait clair, la meilleure de ce genre.

La guigne de perle.

La turkine.

La cerise quatre à la livre.

Bigarreaux : suc non colorant, peau tiquetée, chair dure.

Bigarreau d'ambre, rougeâtre et hâtif.

Le bigarreau du lard.

La belle de Rocmont.

Le gros bigarreau de Lauermann.

Le bigarreau blanc d'Espagne.

Le gros bigarreau de princesse de Hollande (*le plus grand de tous les bigarreaux que je connaisse*).

Le bigarreau cartilagineux de Buttner, rouge, *nouvelle espèce.*

Le bigarreau de Gunslebe, cartilagineux tardif.

Le bigarreau marbré de Hildesheim, très-tardif.

Cerises de cire : suc non colorant, peau jaune-blanche non tiquetée, chair tendre.

La cerise à cœur ou à soufre, guigne jaune de Duhamel.

La petite ambrette ou dorée, à fleur double.

Cerises griottes : suc colorant, beau, uniforme foncé, grande feuille, goût douceux-acide.

Duke cherry.

La grosse cerise de mai (ou peut-être la cerise-guigne de Duhamel).

Cette cerise porte beaucoup de noms en Allemagne.

Cerise hâtive d'Espagne noire.

Le muscat rouge.

La cerise de l'oiseleur.

Cerises : jus ou suc colorant , peau noire ou foncée , petites feuilles , rameaux pendans , d'un goût doux-acide.

Petite cerise rouge ronde , précocé.

Cerise noire de mai.

Cerise d'Espagne hâtive.

Cerise double.

Double-natte.

Cerise d'Oslhein ; excellent fruit.

La grosse cerise des religieuses.

La cerise de Jérusalem.

La cerise à cœur.

Cerasus pumila , cerise noire des truites.

La bruyère de Prusse.

La cerise à bouquet.

Cerises : suc non-colorant , peau uniforme , rouge et luisante , grosses feuilles qui ressemblent à celles des guignes , rameaux qui s'étendent dans des lignes horizontales ; goût doux-acide.

La cerise de Montmorency.

La cerise double de verre.

La belle de Choisy.

La cerise rouge d'orange.

Le gros gobet à courte queue.

Cerises-Amarelles : suc non-colorant, peau rouge-claire et presque luisante, petites feuilles, rameaux pendans, minces; goût doux-acide, jusqu'à très-acide.

Cerise-Amarelle royale hâtive.

Cerise-Amarelle hâtive.

Amarelle juteuse.

Cerise-Amarelle tardive.

Cerise à bouquet.

Cerise-Amarelle à fleur semi-double.

Cerise-Amarelle à fleur double.

Cerise-Amarelle toujours fleurissante.

Cerise des Toussaints, etc.

Ces quatre dernières espèces sont connues partout, et elles ont été décrites par M. Duhamel et d'autres naturalistes.

On a rangé les variétés de chaque espèce suivant l'ordre du tems auquel elles mûrissent.

Il est à désirer que, dès que nous aurons ces variétés, un jury de savans en fixe la nomenclature. Celle de M. le baron de Truchsess pourrait servir, en partie, pour les variétés qui nous sont inconnues.

ABRICOTIER (*Armeniaca fructu majori*, TOURNEF.).

Arbre de moyenne grandeur , qui se greffe sur un sujet venu d'amande d'abricot sur le prunier , soit du drageon , soit de graine ; quelquefois sur l'amandier , le pêcher , mais très-rarement. Il réussit peu sur le cerisier et le merisier. Ses variétés sont :

1. L'ABRICOT HATIF OU PRÉCOCE (*armeniaca fructu rotundo, præcoci, ad solem rubescente*, Duh.).

Cet arbre s'élève médiocrement ; ses bourgeons verts prennent un rouge foncé au soleil.

Ses boutons sont gros , doubles , triples , quadruples le long du bourgeon et assez rapprochés.

Les feuilles d'un vert qui se fonce à proportion que l'atmosphère s'échauffe.

Son fruit prend de la grosseur , relativement à sa culture. Il se colore lorsqu'il n'est pas ombragé. En plein vent il est assez tiqueté du côté du soleil. C'est à cette exposition qu'il prend un goût musqué , qui lui a fait donner le nom d'*abricot musqué*. Son amande est amère.

Sa maturité a lieu vers le commencement de juillet.

2. ABRICOT BLANC (*armeniaca fructu parvo rotundo, albido, præcoci*, Duh.).

On l'appelait autrefois *abricot-pêche* , et Duhamel

lui donne même cette dénomination , qu'on n'a pas adoptée.

C'est une variété peu sensible de l'abricot précoce, de l'aveu même de Duhamel , qui a cru trouver une légère différence dans ses boutons , qui sont moindres , plus courts , ayant autant de base que de hauteur , ce qui peut tenir aux localités et à la culture. Il se colore moins de rouge que le précédent , mûrit en même tems , et charge en général davantage.

Sa chair est plus adhérente au noyau , qui s'en sépare facilement dans l'abricot précoce. Son amande paraît avoir encore plus d'amertume.

3. ABRICOT COMMUN (*armeniaca communis*, *fructu majori*, Duh.).

Cette variété succède , dans l'ordre de maturité , aux précédentes ; si elles ont sur lui l'avantage de la précocité de quelques jours , ils lui cèdent pour la force et la grosseur des fruits.

Ses bourgeons sont forts , verts , se colorent d'un brun rougeâtre au soleil , et se chargent de gros boutons , quelquefois quadruples.

Ses feuilles sont larges , fortement dentelées , et d'un vert brillant.

Comme dans tous les abricots , ses fruits en plein vent ont moins de grosseur , mais plus de parfum. L'air les parsème de taches , et ils ont la peau rude et galeuse. Le soleil les colore , et la chair en dedans est assez jaune.

Ils ont moins de goût en espalier , surtout si on n'a pas eu le soin de couper le pédicule des feuilles qui les ombragent.

L'amande est moins amère que la précédente.

Il y a une variété d'abricot commun dont le bois, les feuilles sont panachés. Elle offre les mêmes caractères , aux nuances près , du panaché.

4. ABRICOT ANGOUMOIS (*armeniaca fructu parvo , oblongo , medio , dulci , Duh.*).

Cette variété se distingue facilement des précédentes , 1°. par les bourgeons, qui sont plus allongés , menus et brillans ;

2°. Parce que ses boutons sont ovales ;

3. Parce que ses feuilles , attachées à de plus longues queues , sont plus petites et plus pointues ;

4°. En ce que la chair , d'un jaune rougeâtre , a un goût vineux , et , dans une parfaite maturité , est d'un sucre acidulé et d'un parfum relevé.

Il mûrit presque en même tems que l'abricot commun.

5. ABRICOT DE HOLLANDE (*armeniaca fructu parvo , rotundo , nucleo dulci , amygdalinum simul , et avellanium saporem referente , Duh.*).

Le goût d'amande et de noisette qu'on trouve dans la semence que renferme le noyau de cet abricot, lui a fait donner les dénominations d'*abricot-amande*, d'*abricot-noisette* , d'*abricot-amande-aveline*.

Duhamel assure « qu'il est très-fécond , et manque

» rarement de rapporter , surtout lorsqu'il est en es-
 » palier , et encore davantage , s'il est greffé sur
 » prunier de cerisette ; sur le Saint-Julien , il donne ,
 » dit-il , moins de fruit , mais il est plus gros . »

Il réussit du moins aussi bien sur un sujet de gros damas.

M. Launard en a eu d'excellens , greffés sur amandier à fruit doux.

Ses rameaux , tiquetés de gris , sont d'un vert brillant , et se colorent d'un rouge foncé au soleil.

Ses bourgeons produisent toujours des boutons doubles , plus souvent triples , quelquefois quadruples.

Ses feuilles , qui sont dentelées comme une scie , sont assez généralement plus larges que longues ; leur pédicule se colore de rouge au soleil.

Le fruit est plus petit que celui de l'angoumois , jaune , d'un rouge vif au soleil.

Son goût est plus relevé que celui des abricots précédens ; il commence à mûrir lorsque l'abricot angoumois est en pleine maturité.

6. ABRICOT DE PROVENCE (*armeniaca fructu parvo, compresso, nucleo dulci*, Duh.).

Ses bourgeons , très-peu tiquetés , sont d'une médiocre grosseur , rougeâtres au soleil , verts à l'ombre.

Assez communément ses boutons sont triples ,

quadruples , et rassemblés en assez grand nombre sur des lambourdes. Ils sont bien remplis et moins pointus que les précédens.

Ses feuilles portées sur un pédicule , sont dentelées et surdentelées , petites , arrondies , et presque obtuses à la pointe.

Le fruit aplati, jaune à l'ombre, se colore de rouge au soleil ; la chair en est jaune et d'un goût assez parfumé. Il est dommage que sa grosseur ne réponde pas à sa bonté. Il mûrit vers le 20 juillet.

7. ABRICOT DE PORTUGAL (*armeniaca fructu parvo, rotundo, hinc flavo, indè rubescente* , Duh.).

Cet arbre ne s'élève jamais bien haut en plein vent. Il ne paraît plus fertile que bien d'autres, que parce que son fruit étant plus petit , peut recevoir plus de nourriture dans la distribution de la sève , que les gros abricots.

Sa fécondité s'annonce par ses boutons , qui sont quelquefois au nombre de six et de huit sur le même œil. On les distingue facilement par leur couleur rougeâtre et les taches grises dont ils sont tiquetés.

Ses feuilles sont aussi petites que celles du précédent , et moins dentelées , mais plus longues et plus pointues.

On distingue son fruit à sa forme ronde ; il est petit et également divisé par la gouttière qui le partage.

Sa peau est ferme , d'un jaune clair, et couverte,

du côté du soleil, de petites taches brunâtres et rouges. Elle est un peu âpre; mais la chair, dont elle est l'enveloppe, a un goût sucré et aromatique qui le fait rechercher. Il mûrit vers la mi-août.

8. ABRICOT VIOLET OU NOIR, ou du PAPE (*armeniaca fructu parvo, compresso, hinc violaceo, indè è flavo rubescente, nucleo dulci, E. C.*).

Tous les cultivateurs de fruits conviennent, avec Duhamel, que ce fruit est une sous-variété de l'abricot de *Portugal* ou de *l'angoumois*; qu'il n'en diffère guère que par une nuance de couleur violette; qu'il est plus un objet de curiosité que de recherche; que son goût, assez insipide, annonce une espèce de dégénération des variétés que je viens de nommer; et quoique couvert d'une teinte violette, il a la fleur rougeâtre.

Son amande a peu d'amertume. Il mûrit comme le précédent.

9. ABRICOT ALBERGE, ou ALBERGE (*armeniaca fructu parvo, compresso, flavo, hinc nonnihil rubescente, indè virescente, Duh.*).

Dans les pays où il est bien naturalisé, cet arbre prend une élévation plus considérable que les autres abricotiers. Les meilleurs sont ceux qu'on mange dans la ci-devant Touraine, où ils viennent de semence, sans les greffer.

Cet arbre pousse extrêmement en bois, et a besoin d'être éclairci pour ne pas s'épuiser.

Ses bourgeons sont rougeâtres, petits et lisses. Ils portent des boutons assez communément simples, assez gros, et se terminent en pointe. Ses supports sont très-saillans.

Les feuilles, larges à la naissance du pédicule, sont longues, pointues, et se replient en dehors. Elles sont fort dentelées et surdentelées.

Son fruit, d'un jaune foncé au soleil, et verdâtre à l'ombre, est aplati et diminue de grosseur vers la tête. Sa peau, à l'air, se couvre de taches rougeâtres assez marquées et rudes.

Sa chair est d'un jaune rougeâtre, fort aqueuse et presque fondante, d'un goût aromatique vineux, mais agréablement acide.

10. ALBERGE DE MONTGAMET (*armeniaca fructu minori, oblongo, pallidè rubro, gratè acidulo*, E. C.).

Bourgeons fluets, s'élevant verticalement; les yeux petits et éloignés; les feuilles petites, légèrement dentelées, attachées à un long pédicule.

Le fruit ovale, rouge pâle, chair jaunâtre et ferme, agréablement acide, lorsque le fruit est mûr; alors il est assez parfumé.

Il paraît une variété du précédent, sur lequel il obtient la préférence. (Art. de M. Hervey.)

11. ABRICOL-PÊCHE, ou ABRICOT DE NANJI (*armeniaca fructu maximo, flavo, parum rubescente*, Duh.).

Cet abricot, de tous le plus distingué par sa gros-

seur et sa qualité, a d'autres noms, tels que ceux d'abricot de *Wirtemberg* et de *Nuremberg*, de *Piémont*, etc.

Il réussit également bien dans de bons terrains, et abrité en plein vent et en espalier. Les fruits des arbres en plein vent ont plus de saveur.

De toutes les variétés, celle-ci a les bourgeons plus rouges du côté du soleil. A l'ombre ils sont verts et tiquetés de points gris.

Ils sont forts et vigoureux, chargés de boutons saillans, larges, et au nombre de quatre, cinq et six ensemble. Les yeux sont fort rapprochés.

On distingue cet arbre par la grandeur et la *verdeur* de ses feuilles, qui se terminent par une pointe aiguë.

La grosseur de son fruit lui a fait donner le nom d'*abricot-pêche*. Il y en a de huit à neuf pouces, 18 à 20 centimètres de diamètre.

On croit que cette variété, qui est assez nouvelle, est provenue du mélange des poussières séminales du pêcher avec l'abricotier, et qu'on l'avait obtenue d'un noyau d'abricot qui avait été semé.

Sa peau est jaune dans sa maturité, et se colore faiblement de rouge au soleil; sa chair est comme sa peau, très-fondante, sucrée, et d'un goût relevé.

Il mûrit comme les précédens.

On a prétendu que les abricotiers provenus de

semence d'abricot-pêche, produisaient de bon fruit, sans avoir besoin d'être greffés; c'est une erreur dont l'expérience m'a convaincu plusieurs fois.

Greffé sur lui-même, l'abricot-pêche donne d'excellens fruits. Il réussit sur l'amandier. Les écussons d'alborge, d'angonmois, et d'autres abricots, sur ce même arbre, sont fort sujets à se décoller.

12. ABRICOT D'ALEXANDRIE (*armeniaca fructu rotundo, majori, ad solem rubescente, carne sapisimâ, E. C.*).

Duhamel a connu cette espèce, et a négligé d'en parler, parce qu'elle réussit difficilement à Paris et aux environs. Ses fleurs sont précoces, comme celles de l'amandier, ne peuvent résister aux froids, auxquels elles sont très-sensibles. Elle est très-connue et très-recherchée dans les départemens méridionaux, où on la cultive avec succès, surtout aux environs de Pezenas et d'Arles.

Cet arbre s'élève aussi haut que l'abricot commun. Ses bourgeons sont médiocrement gros, jaunâtres et tiquetés de gris.

Ses feuilles sont petites, pointues, portées sur un pédicule assez long relativement à leur surface, et légèrement dentelées.

Le fruit est d'un jaune verdâtre et se colore d'un rouge vif au soleil.

La chair est d'un blanc jaunâtre, légèrement

veinée de rouge, d'une eau succulente et relevée.

Il mûrit dans les départemens méridionaux avant août.

13. ABRICOTIER DE ROME PANACHÉ (*armeniaca fructu parvo , violaceo , foliis variegatis*, E. C.).

On distingue principalement deux espèces d'abricotiers panachés. Le commun, dont j'ai parlé page 163, et qui n'est qu'une dégénération de l'abricot commun, et celui qu'on désigne sous la dénomination d'*abricot de Rome panaché*.

Son bois est très-grêle ; les rameaux penchent et s'allongent beaucoup ; les boutons sont petits, aplatis et éloignés les uns des autres. Les feuilles sont dentelées, petites et bordées de liseré blanc, ce qui le distingue de l'autre abricotier panaché, dont les feuilles et le bois sont panachés de jaune.

Cet arbre offre une singularité sur presque tous les autres ; c'est qu'il a des rameaux qui portent des feuilles fort larges et moins pointues que les autres. Ces feuilles ne sont nullement panachées.

Le fruit est semblable à l'*abricot violet*, ou *noir du pape*. Il mûrit à la même époque.

PRUNIER (*prunus*).

Cet arbre est en plein vent, d'une moyenne hauteur, surtout lorsqu'il provient de drageon.

Il se greffe sur lui-même, soit sur des sujets venus de semence, soit sur des drageons. L'abricotier, l'amandier reçoivent sa greffe, mais elle est sujette à se décoller, surtout lorsqu'elle est appliquée sur ce dernier; d'ailleurs le sujet n'attire pas généralement assez de sève pour le nourrir.

SAUVAGEONS.

1. LA GERISETTE. Il y en a de deux variétés : l'une rouge et l'autre blanche; les rameaux sont d'un rouge pâle, alongés et à petits yeux. La feuille est petite et presque ronde; le fruit est de médiocre grosseur, alongé comme la jaune hâtive, et quitte le noyau. Le fruit de la rouge est préférable.

On le cultive quelquefois dans les jardins. Il mûrit à la mi-août. Ces deux variétés servent à écussonner des pruniers et abricotiers.

2. LE PRUNIER DE SAINT-JULIEN. Il y en a deux variétés, le gros et le petit. Leur fruit, d'un violet noir, fort fleuri, ne quitte point le noyau; elles servent également à écussonner le prunier, l'abricotier et le pêcher.

3. LE PRUNIER DE DAMAS. Il y en a aussi deux variétés, le gros et le petit : deux à fruit noir, ne quittent point le noyau. Elles servent plus particulièrement à écussonner le pêcher; elles sont en

général trop faibles pour supporter les variétés de prunes ou d'abricots. Il faut observer, d'après M. Hervy, que les pêcheurs lisses peuvent réussir sur le gros damas, et médiocrement sur le petit, quoique M. Lemoine lui ait supposé cette erreur.

4. PRUNIER DE SEMENCE OU DE NOYAU. Un grand nombre de variétés, parmi lesquelles il s'en trouve de bien bonnes, qui servent à écussonner quelques variétés d'abricotiers qui ne réussissent point sur d'autres pruniers de drageon.

1. PRUNE JAUNE HATIVE (*prunus fructu parvo, longo, cœcâ præcoci*, Duh.).

Vigoureux dans sa jeunesse, comme tous les autres pruniers, cet arbre s'élève moins que certaines variétés, et charge beaucoup, lorsque sa floraison n'est point contrariée par les saisons.

Ses bourgeons alongés sont grêles, grisâtres, le bouton terminal presque violet; ses boutons sont petits et aplatis; ses feuilles sont régulièrement dentelées.

Son fruit est long, et va en diminuant du côté de la tête, où il se forme un petit enfoncement.

Sa peau est jaune et a besoin d'acquérir une parfaite maturité pour perdre son goût acide; alors il a un jus sucré, quelquefois relevé, suivant les expositions et le terrain.

Il mûrit à la fin de juin.

2. DAMAS DE PROVENCE HATIF (*prunus fructus medio, rotundo, compresso, violaceo, præcoci*, E. C.)

Ses rameaux sont courts, minces, d'un violet clair, les yeux petits et pointus; ses feuilles sont larges et épaisses. Le fruit est noir, bien fleuri; il quitte facilement le noyau. C'est une des meilleures prunes précoces; il mûrit vers la fin de juin. (Art. de M. Hervy.)

3. PRUNE DE JÉRUSALEM (*prunus fructu majori, rotundo, compresso, violaceo, nigrescente*, E. C.)

Les bourgeons sont d'un brun-violet, velouté, rouge à l'extrémité. Ses yeux, portés sur un support saillant, sont gros et alongés; ses feuilles sont profondément dentelées, larges et grosses.

Le fruit quitte difficilement le noyau, et est d'un violet-brun, fort fleuri. Il mûrit vers la fin de juin. (Article de M. Hervy.)

4. PRUNES DE TOURS (*prunus fructu parvo, ovato, nigro, præcoci*, Duh.)

Cet arbre s'élève plus que le précédent: sa vigueur lui fait pousser ses bourgeons plus forts et d'un brun foncé. Ses feuilles légèrement dentelées sont plus larges que celles du prunier précédent, et se terminent en pointe vers la queue.

Dans sa maturité, sa peau est noire, âpre; la chair en est jaune et assez parfumée, lorsque l'arbre est en plein vent.

Il mûrit vers les premiers jours de juillet.

5. GROSSE NOIRE HATIVE, NOIRE DE MONTREUIL, ou PRUNE DE LA MADELEINE dans les départemens méridionaux (*prunus fructu magno, præcoci, violaceo*, Duh.).

Cet arbre s'élève autant que tout autre prunier. Sa fleur craint, aux environs de Paris, les froids tardifs.

Ses bourgeons rougeâtres au soleil et verdâtres à l'ombre, sont gros et alongés, chargés de boutons très-pointus et petits, sur des supports assez saillans.

Le fruit, alongé comme une olive, a environ trois pouces et demi de circonférence.

Sa peau est presque noire, et la chair grisâtre, aqueuse, assez douce. Il est dommage que la peau lui communique de l'âpreté, et que ce fruit soit sujet aux vers. Il mûrit avant le 20 juillet.

6. PERDRIGEON HATIF (*prunus fructu parvo, oblongo, nigrescente*, E. C.).

Ses bourgeons sont longs, pendans, brunâtres, cotonneux; les boutons sont assez rapprochés, pointus et saillans.

Les feuilles, fortement dentelées, sont longues, et fort pointues à leur extrémité.

Cet arbre charge beaucoup, le fruit est petit, noir, légèrement acerbe, et ne quitte pas le noyau.

Il mûrit à la mi-juillet. (Article de M. Hervy.)

7. DAMAS VIOLET (*prunus fructu medio, longo, violaceo*, Duh.).

Cet arbre ne vient pas aussi facilement que les autres à toutes les expositions; mais dans un terrain et une exposition qui lui conviennent, il pousse avec vigueur et est très-fertile.

Ses bourgeons, d'un violet-brun, et hérissés de petits poils, sont allongés et assez gros; ses boutons doubles, quelquefois triples, paraissent adhérens au bois, et sont portés sur un support saillant et rayé.

Ses feuilles s'arrondissent à l'extrémité, et se terminent presque en pointe vers la queue.

Le fruit a la forme et à peu près la grosseur du précédent.

La peau est d'un beau violet fleuri, et est peu adhérente à la chair dans sa parfaite maturité.

La chair tire sur le jaune, est âpre et sucrée.

Cette prune mûrit vers la fin de juillet.

8. PETIT DAMAS BLANC (*prunus fructu parvo, subrotundo, è viridi cereo*, Duh.).

Cet arbre ressemble assez au précédent, pour le port, les feuilles et les bourgeons. Son fruit, d'un vert jaunâtre, est presque rond. Sa chair tirant sur le jaune, est sucrée et parfumée. Il mûrit à la mi-août.

9. GROS DAMAS BLANC (*prunus fructu medio, oblongo, è viridi cereo*, Duh.).

On confond assez souvent cette variété avec la précédente, lorsqu'on n'a égard qu'à son bois, à ses feuilles et à ses boutons.

Le fruit est en général plus gros et plus allongé, et mûrit à peu près à la même époque.

Il reste à savoir si ces légères différences, qui n'ont pas lieu pour la grosseur, lorsque le petit damas blanc est en bon terrain, sont suffisantes pour établir une ligne de démarcation, entre ces deux prétendues variétés.

10. DAMAS ROUGE (*prunus fructu medio, ovato, hinc saturè, indè pallidè rubro*, Duh.).

Ce prunier n'est pas aussi généralement fertile partout. Il charge beaucoup dans le midi, et moins au nord de la France.

Ses bourgeons s'allongent plus qu'ils ne grossissent. Ils sont d'un vert brun à l'ombre, d'un brun rougeâtre au soleil. Ses boutons aplatis, et assez rapprochés, sont sur des supports fort saillans.

Ses fleurs sont grandes, ses feuilles longues et pointues, son fruit est allongé, rouge, d'une eau fondante et sucrée. Il a l'inconvénient d'être recherché des mouches, qui vont y déposer leurs œufs. Il mûrit à la mi-août.

Quelques pépiniéristes font une nouvelle variété d'un damas rouge, plus petit, et qui mûrit plus tard, vers le 10 octobre; mais elle n'est pas

assez prononcée pour pouvoir l'admettre , et il est facile de voir que c'est la même que ci-dessus , qui a pu être altérée par quelque circonstance.

11. PRUNE ABRICOTÉE ROUGE (*prunus fructu medio, rubro, rotundo, paululum oblongo et cordato*, E. C.).

Le bois, les boutons, les feuilles de cette variété, ressemblent assez à celui de l'abricotée blanc, mais le fruit se rapproche plus de l'impériale ; cependant sa forme est plus en cœur.

Il mûrit vers la mi-août. (Art. de M. Hervy.)

12. DAMAS NOIR, TARDIF (*prunus fructu parvulo, oblongo, nigricante*, Duh.).

Le caractère de son bois est comme celui du damas rouge, avec la différence que les bourgeons sont plus grêles, plus bruns, et que les fleurs sont plus petites.

Le fruit est ovale, d'un violet très-foncé et bien fleuri ; la chair est jaunâtre, fondante, mais un peu âpre ; elle tient fortement au noyau.

Il mûrit vers la fin d'août.

13. DAMAS MUSQUÉ, ou PRUNE DE CHYPRE, DE MALTE, etc. (*prunus fructu parvo, undique compresso, saturatiùs violaceo*, Duh.).

Cet arbre s'élève peu ; ses bourgeons, gros et alongés, d'un rouge foncé, sont garnis d'yeux rapprochés et aplatis.

Les feuilles alongées et pointues se distinguent par leur largeur, qui est plus considérable vers l'extrémité.

Ce fruit, qui est divisé par une gouttière très-prononcée, est aplati aux deux extrémités. Lorsqu'il est bien mûr, il est presque noir. Son eau est abondante et agréablement parfumée; cet arbre charge peu.

14. DAMAS DRONET (*prunus fructu parvo, oblongo, è viridi flavescente*, Duh.).

Cet arbre s'élève à une médiocre hauteur. Ses bourgeons brunâtres ressemblent assez, ainsi que ses feuilles, au *damas musqué*.

Son fruit verdâtre et assez transparent, jaunit en mûrissant, et la chair quitte le noyau lorsque la maturité est parfaite; alors, quoique ferme, elle renferme une eau agréablement sucrée.

Il mûrit vers la mi-août.

15. DAMAS D'ITALIE (*prunus fructu medio, propè rotundo, diluté violaceo*, Duh.).

C'est un des pruniers qu'on distingue le plus par sa vigueur et sa fertilité, lorsqu'il est bien cultivé en bonne terre. Ses forts bourgeons, d'un rouge violet, sont chargés de gros boutons, rapprochés et portés sur des supports saillans et cannelés.

Ses feuilles, alongées, approchent de la forme

d'une losange; elles sont légèrement et uniformément dentelées.

Son fruit, aplati vers le pédicule, mais rond, est d'un beau violet fleuri, qui se rembrunit à l'époque de sa maturité. Il a une gouttière bien marquée, sans être profonde; et sa chair, d'un vert jaune, renferme une eau agréablement sucrée. Il est dommage que sa peau soit dure et un peu âpre.

Il mûrit comme ci-dessus.

16. DAMAS MAUGERON (*prunus fructu magno, propè rotundo, dilutè violaceo, punctis fulvis distincto, Duh.*).

Cet arbre a quelque rapport avec le précédent: mais ses boutons sont plus jaunâtres, et ses feuilles sont plus larges vers le haut.

Le fruit est gros, rond, et est porté par une queue menue, en raison de la grosseur de la prune, qui est aplatie aux deux extrémités et d'un côté, sans rainure prononcée. Elle est violette, très-fleurie, mais parsemée de petites taches.

Son eau est agréablement sucrée. Sa maturité s'opère très-complètement vers la fin d'août.

17. PRUNE DE VACANCE OU DAMAS DE SEPTEMBRE (*prunus fructu parvo, oblongo, saturè violaceo, serotino, Duh.*).

La vigueur de ce prunier est le gage de sa fécondité.

Il charge beaucoup en bourgeons menus , rougeâtres , couvert d'un duvet blanchâtre , et d'yeux quelquefois doubles ou triples , petits , se terminant en pointe , portés sur un support léger.

Ses feuilles , peu dentelées , et plus larges vers la pointe , sont médiocrement grandes.

Son fruit , d'un brun violet et ferme , surtout après de fortes chaleurs , est agréable , et même parfumé ; lorsqu'il est bien mûr , il se détache du noyau.

Il mûrit vers la mi-septembre.

18. PRUNE D'AGEN (*prunus fructu magno , oblongo , ovato , violaceo , nigrescente , E. C.*).

C'est une des prunes les plus renommées pour faire des pruneaux ; on la confond avec la *royale de Tours* ; mais ces deux espèces offrent des caractères distincts.

Ses bourgeons sont rougeâtres , point tiquetés ; les boutons sont plus pointus , les feuilles plus rondes.

Le fruit est d'un violet plus foncé , tirant sur le noir.

Le noyau est plus plat , plus uni , se cassant facilement , se partageant quelquefois.

Cette prune mûrit vers la mi-juillet.

Il y a une variété qui a assez constamment les semences doubles.

19. MONSIEUR HATIF (*prunus fructu magno , su-*

brotundo, compresso, hinc violaceo, præcoci, Duh.)

Ce fruit ne diffère principalement du suivant, que parce qu'il est plus précoce de quinze ou vingt jours. On lui trouve plus d'amertume dans la peau; mais je crois qu'il tient principalement au terrain et à la culture. (*Voyez l'article suivant.*)

20. PRUNE DE MONSIEUR (*prunus fructu magno, globato, pulchrè violaceo, Duh.*)

C'est un des meilleurs, des plus vigoureux et des plus fertiles pruniers. Il s'annonce par la grosseur, la force et la direction de ses bourgeons, qui sont, du côté du soleil, d'un rouge-violet, recouverts d'un duvet blanchâtre. Ils sont verdâtres, tachetés de jaune à l'ombre.

Ses boutons sont gros, souvent doubles et triples, fort pointus, portés sur un support saillant.

On le distingue par la couleur aurore que portent ses étamines.

Ses feuilles grandes, presque ovales, légèrement dentelées, sont d'un vert agréable; le pédicule qui les porte est très-longé.

Son fruit, d'un violet tendre, est gros et presque rond; sa peau se détache facilement de la pulpe, qui est jaunâtre.

Le terrain et la culture donnent de la qualité à ce fruit. Dans quelques endroits il est âpre, fade, et dans d'autres son eau est agréable. Une terre légè-

rement sablonneuse et chaude paraît lui convenir de préférence. Il mûrit vers la fin de juillet.

21. ROYALE DE TOURS (*prunus fructu magno, subrotundo, compresso, hinc violaceo, indè rubello, Duh.*).

Cet arbre se distingue par sa vigueur et sa fertilité. Ses bourgeons, brunâtres et rouges à l'extrémité, sont courts, mais gros et parsemés de points gris; les feuilles, profondément dentelées, se terminent en pointe aux deux extrémités.

Le fruit est d'un violet foncé, quelquefois rougeâtre, tiqueté d'un jaune vif. Sa grosseur varie beaucoup, suivant le terrain et la culture. Sa chair est aqueuse, sucrée, et d'un vert jaunâtre. C'est une fort bonne prune. Elle mûrit vers la fin de juillet.

22. PRUNE DE CHYPRE (*prunus fructu maximo, rotundo, dilutè violaceo, Duh.*).

Cet arbre ressemble assez par son bois, ses feuilles, ses bourgeons, au *damas d'Italie*. Son fruit n'a que le mérite d'être gros; mais il est dur, d'un goût acerbe, quoique sucré. Il a besoin d'être bien mûr pour être supportable.

Sa chair est d'un beau violet, bien fleurie; mais elle s'adhère fortement au noyau.

Elle mûrit comme la précédente.

23. PRUNE SUISSE (*prunus fructu medio, globoso, pulchrè violaceo, serotino, Duh.*).

Cet arbre est vigoureux, d'un beau port et fertile.

Ses bourgeons sont fluets, d'un gris verdâtre, quelquefois violet. Ses yeux, très-rapprochés sur des supports saillans, sont gros, courts et en pointe. Ses feuilles sont longues, pointues, légèrement dentelées.

Le fruit est long, d'un violet très-fleuri. La chair est jaune, d'une eau agréablement sucrée et d'un goût relevé. C'est une des prunes dont la peau se détache le plus facilement de la chair. Il mûrit vers le commencement de septembre.

24. PERDRIGON BLANC (*prunus fructu parvo, ovoïdali, è viridi albibo, maculis rubris ad solem distincto, Duh.*).

Cet arbre a de la vigueur. Ses boutons sont cotonneux, d'un rouge foncé, médiocrement allongés et gros. Les yeux sont arrondis, rapprochés, et leur support est très-saillant.

Les feuilles sont petites, régulièrement et profondément dentelées, pointues vers la queue, et assez arrondies vers l'autre extrémité. Il mûrit avant le précédent.

25. PRUNE-PÊCHE (*prunus fructu maximo, paululum oblongo, violaceo, nucleo adherente, E. C.*).

Cet arbre est vigoureux, d'un beau port. Ses bourgeons sont fort bruns. Les yeux sont petits et aplatis; les feuilles sont larges, arrondies et régulièrement dentelées.

Cette prune est extraordinairement grosse, d'un

beau violet, peu fleurie; elle ne quitte point le noyau. Elle mûrit vers la mi-août. (Article de M. Hervy.)

26. PRUNE D'AST (*prunus fructu majori, ovoïdali, oblongo, nigro*, E. C.).

Cette prune, très-peu connue dans les départemens septentrionaux, est cultivée et très-recherchée vers le midi de la France. Pour faire des pruneaux, on la préfère à la prune d'Agen, avec laquelle elle a beaucoup de ressemblance; elle est plus grosse et est moins bonne crue. Elle mûrit vers la mi-août.

Il y a une variété qui a assez constamment la semence double.

27. DAMAS D'ESPAGNE (*prunus fructu medio, ovoïdali, violaceo*, E. C.).

Cet arbre est vigoureux; ses bourgeons sont fort grisâtres, et ont de gros boutons rapprochés sur des supports saillans. Les feuilles, uniment dentelées, sont plus larges près du pédicule que partout ailleurs.

Son fruit est violet, fort fleuri, et se sépare bien du noyau. Son goût est moins relevé que celui des autres *damas*; mais on le recherche à cause de sa fertilité et de son éclat. Il fleurit vers la fin d'août.

Le fruit, divisé par une gouttière marquante et petite, est un peu alongé, moins gros vers le pédicule qu'à l'extrémité opposée. Il se colore au soleil

de taches rouges , et est bien fleuri de blanc. On estime cette prune par son parfum et son sucre , lorsqu'elle est bien mûre. Sa maturité a lieu vers le commencement de septembre. (Article de M. Hervy.)

28. PRUNE BRIGNOLE (*prunus fructu medio , oblongo , flavè albido , ad solem rubescente , E. C.*).

Cette prune est nommée ainsi, parce qu'on la cultive principalement à Brignoles , département du Var (ci-devant Provence), d'où on l'envoie sèche dans toute l'Europe. Duhamel la confond avec le perdrigon blanc , mais le bois est plus rouge , les feuilles plus grandes et moins dentelées ; le fruit est plus gros , et sa peau est moins coriace. Sa chair est jaune , ce qui la distingue du perdrigon blanc , qui a la sienne d'un blanc verdâtre. Elle se rapporte plutôt au perdrigon violet. Elle mûrit vers la mi-août dans les départemens méridionaux.

29. PERDRIGON VIOLET (*prunus fructu medio , longulo , è pulchrè , violaceo rubescente , junctis flavis distincto , Duh.*).

Cet arbre pousse vigoureusement , et est très-vorace , ramasse beaucoup de sève , et c'est une des causes pour lesquelles son fruit noue difficilement en plein vent , ainsi que le précédent. D'ailleurs , il résiste peu au froid. Il a donc besoin d'être abrité , plutôt que d'être en espalier , comme le prétend Duhamel , parce que la taille lui est nuisible , ainsi

qu'à tous les pruniers, à moins qu'elle ne soit longue, et qu'il n'ait beaucoup d'espace pour s'étendre.

Ses bourgeons sont alongés et gros, d'un violet rougeâtre ou jaunâtre. Ses yeux sont pointus, éloignés les uns des autres, souvent triples, quoique leur support soit médiocre.

On le distingue par la petitesse de ses feuilles, qui sont dentelées et surdentelées, minces, larges à leur naissance et pointues.

Le fruit est un peu alongé, d'un violet foncé, rougeâtre, couvert de petites taches d'un jaune vif. Sa chair est d'un blanc nuancé de vert, très-sucrée et bien parfumée. Il mûrit vers la mi-août.

30. PERDRIGON ROUGE (*prunus fructu parvo, ovoidali, pulchrè rubro, punctis fulvis consperso*, Duh.).

C'est un des pruniers les plus fertiles, aussi ses fleurs sont quelquefois doubles ou triples sur chaque œil. Ses bourgeons, bruns et rouges au bouton terminal, sont grêles et longs. Ses boutons sont aplatis, petits et pointus.

Ses feuilles sont petites, longues, pointues et peu dentelées; le fruit d'un rouge-violet, est parsemé de points jaunes. Il est très-fleuri; sa peau est assez fine, la chair jaunâtre, son eau sucrée et parfumée. C'est un bon fruit qui se détache du noyau.

Il mûrit vers le 15 septembre.

31. PERDRIGON NORMAND (*prunus fructu medio*,

oblongo, hinc saturè, inde dilutè violaceo, punctis fulvis consperso, Duh..)

Ce fruit, presque inconnu du tems de Duhamel, a été recherché d'après l'indication qu'il en a donnée.

L'arbre qui le porte est vigoureux, ses bourgeons sont d'un rouge-violet; ses boutons, gros, sont sur un support saillant; les feuilles d'un vert brillant.

Le fruit est sujet à s'ouvrir, lorsque la sève ou la pluie est trop abondante. Il est allongé, et un peu aplati vers la queue et vers la tête. Il est d'un violet-brun, un peu jaunâtre au côté opposé au soleil. Sa chair est jaune, son eau est sucrée et parfumée. Il mûrit vers la mi-août.

32. PRUNE DE CANADA (*Prunus Canadensis, fructu medio, rubro, præcoci, E. C.*).

Les caractères qui distinguent cet arbre sont assez variables. Les bourgeons sont, les uns d'un gris brun, d'autres très-foncés, et tiquetés de points blancs; les boutons à fleur sont pointus, et souvent obtus, resserrés, et quelquefois distans les uns des autres. Les feuilles sont longues et pointues, à côté d'autres qui sont presque rondes.

Le fruit en est rouge, sa chair d'un blanc tirant sur le jaune. Il est précoce, et sur-tout dans une bonne exposition.

Cet arbre a été déposé au Jardin des Plantes, d'où cette variété a été multiplié par la greffe.

Il y a dans cette même école deux variétés appor-

tées de l'Amérique septentrionale , par M. Michaux fils, en 1801, savoir :

La prune blanche ovale fondante, et la prune noire fondante. M. Michaux assure que l'une et l'autre sont très-bonnes en Amérique. Ces arbres sont provenus de noyau, et n'ont en ce moment que l'apparence de nos sauvages venus de semence. Il faut attendre les fruits qu'ils donneront, et qu'on peut perfectionner par la greffe.

33. PRUNE VIRGINALE A FRUIT ROUGE (*prunus fructu parvo, rubro, globoso, ad solem atro rubente, E. C.*).

Le port de cet arbre est vigoureux, ses bourgeons sont grêles, les boutons aplatis, les feuilles d'un vert foncé, légèrement dentelées.

La peau en est rouge, et se fonce au soleil, la chair est jaune, l'eau un peu acerbe.

Il mûrit vers le commencement d'août.

34. PRUNE VIRGINALE A GROS FRUIT BLANC, (*prunus fructu majori, paululum albo, oblongo, ad solem pallidè rubescente, E. C.*).

Les caractères de cet arbre le rapprochent assez des perdrigons : les feuilles en sont plus obtuses, la peau est blanche, épaisse, adhérente à la chair, qui est jaune, et quitte facilement le noyau en parfaite maturité. Alors son eau est douce et agréable.

Ces deux espèces ont été portées au Jardin des Plantes, par les soins de MM. Thouin, qui se sont fait un plaisir d'en répandre des greffes.

37. PRUNE DE BRIANÇON. Cet arbre, qui ressemble beaucoup à l'impériale ou à la jacinthe, a été déposé au jardin des Plantes, sous cette dénomination, qui paraît un double emploi. L'arbre est vigoureux et charge beaucoup. Les prunes sont rassemblées en bouquets.

38. ROYALE (*prunus fructu magno, subrotundo, compresso, dilatè violaceo*, Duh.).

Ce prunier est fait pour figurer dans les vergers, par sa force et sa hauteur; il a des bourgeons qu'on distingue par leur vigueur, leur diamètre et leur longueur. Ils sont bruns, violet, tachetés de gris; les yeux, petits et fort pointus, sont saillans sur la branche.

Ses feuilles, légèrement dentelées, d'un vert foncé, se replient en forme de gouttière; elles sont pointues, sur-tout à leur extrémité.

Le fruit est d'un violet léger, parsemé de petits points jaunes et très-fleuri.

Il a une eau très-sucrée et parfumée. Il se détache assez facilement du noyau, lorsque le fruit est bien mûr. Il mûrit vers la mi-août.

39. REINE-CLAUDE, GROSSE (*prunus fructu magno, paululum compresso, viridi, ad solem, rubescente*, E. C.).

C'est un de ces fruits à qui l'on s'est plu de donner beaucoup de dénomination. On l'appelle *dauphine*, *grosse reine-claude*, *abricot vert*, *verte bonne*, etc.

L'arbre est vigoureux et fertile ; ses bourgeons sont bruns, luisans et gros ; leurs yeux ont des supports saillans et forts, relativement à leur petitesse ; ses feuilles, d'un vert foncé, sont brillantes, profondément dentelées et surdentelées, celles qui avoisinent les fruits sont plus petites que celles des boutons à bois.

Le fruit, un peu aplati aux deux extrémités, est rond et gros. Il se colore d'un rouge vif au soleil, et reste constamment vert à l'ombre. Il fleurit peu.

Sa chair est d'un jaune-vert ; c'est une de ces prunes, qui, par excès de sève, se fend au soleil, et qui acquiert par là plus de qualité.

C'est sans contredit la meilleure des prunes ; j'observerai cependant que cette variété, ainsi que la cerise de Montmorency, s'abâtardit beaucoup, soit par défaut de culture, ou le choix des sujets et des greffes ; c'est ce qui fait qu'on trouve souvent des prunes de reine-claude insipides et de mauvais goût.

Elle est excellente pour faire des pruneaux, ou pour mettre à l'eau-de-vie ; elle mûrit en août.

40. REINE-CLAUDE (petite) (*prunus fructu medio, rotundo, compresso, è viridi albido*, Duh.).

Cette prune ne diffère de la précédente que par la grosseur du fruit , et est une preuve de la manie qu'on a de multiplier les variétés. A ce prix-là , il y en aurait presque autant qu'il existe de différens arbres. L'ordre de maturité est comme le précédent.

41. PRUNIER A FLEUR SEMI-DOUBLE (*prunus flore duplici*. Duh.).

Si quelques pétales de plus sont un motif d'établir des variétés , ce prunier en est une. Mais tous ses caractères le font confondre avec la *reine-claude* , à l'exception des fleurs. Le fruit a la forme , la grosseur de la petite *reine-claude* ; et , quoi qu'on en dise , la qualité , lorsque cet arbre est bien cultivé dans un terrain favorable. Cette prune mûrit à l'époque de la *reine-claude*.

42. ABRICOTÉE DE TOURS (*prunus fructu magno , rotundo , compresso , hinc à viridi albido , inde nonnihil rubente* , Duh.).

Cet arbre doit être mis au rang des plus grands , dans la classe des pruniers vigoureux. Il donne des bourgeons gros et alongés , assez cotonneux.

Ses boutons , extrêmement aplatis , portés sur des supports larges et cannelés , sont éloignés les uns des autres , petits et pointus.

Les feuilles , légèrement dentelées , et terminées en pointe vers le pédicule , sont luisantes comme celles de la *reine-claude*.

Le fruit a assez de ressemblance, pour la forme, avec cette dernière. La peau est moins verte, et, comme la *reine-claude*, elle se colore de rouge au soleil. Mais dans sa maturité, quoique sucrée, sa chair, ainsi que sa peau, conservent un goût acerbe. Cette prune mûrit quelques jours plus tard que la *reine-claude*.

43. MIRABELLE (*prunus fructu parvo (vel minimo), rotundo, oblungo, succineo colore, Duh.*).

Ce prunier s'élève peu, et forme une espèce de buisson. Ses bourgeons sont d'un gris prononcé, rougeâtres à l'extrémité. Les yeux, assez gros, sont très-rapprochés. Leur support est assez saillant; ils donnent souvent plusieurs fleurs, dont les pétales sont ovales. Les feuilles sont longues, petites, et d'un vert foncé.

Le fruit est rond et vient par bouquets; il est jaune, se fonce en mûrissant, et se colore au soleil.

Cette prune a une eau et un parfum agréables. Elle mûrit vers la mi-août.

Il y a la *petite-mirabelle*, qui paraît plutôt une dégénération qu'une variété de la précédente.

44. MIRABELLE DOUBLE OU DRAP D'OR, (*prunus fructu parvo, rotundo, flavo, masculis rubris consperso, Duh.*).

C'est moins une variété distincte qu'une nuance de la *mirabelle*, avec laquelle l'arbre et le fruit ont

le plus grand rapport, quoiqu'on ait prétendu les mettre dans la classe des *damas*. Elle mûrit comme ci-dessus.

45. BRICETTE (*prunus fructu parvo , longiori , utrimque acuto , è viridi luteo , Dub.*).

Ce prunier est dans la classe des petits. Ses bourgeons sont grêles , rougeâtres ; les yeux petits , pointus ; les feuilles comme celles de la *mirabelle*. Le fruit , très-fleuri , a la forme et la grosseur d'une belle olive. Il est d'un vert jaunâtre , un peu acide ; et c'est peut-être à cette qualité qu'on doit attribuer sa conservation sur l'arbre , laquelle se prolonge depuis août jusqu'en octobre.

46. IMPÉRIALE JAUNE (*prunus fructu maximo , ovato , ex albo flavescente , E. C.*).

Cet arbre s'élève beaucoup , produit des bourgeons fort alongés , d'un brun rougeâtre , violets à l'extrémité ; ses yeux sont gros , obtus , séparés du bois et portés sur des supports saillans et cannelés.

Les feuilles sont uniment dentelées , d'un vert mat. Son fruit est très-gros.

J'en ai vu de la forme et du diamètre d'un petit œuf de poule. Lorsqu'il est mûr , sa couleur est d'un jaune ambré. Sa chair est jaunâtre , et quitte bien le noyau. Son eau est sucrée et acidule. Trop mûre cette prune est fade.

Elle mûrit vers la mi-août.

47. IMPÉRIALE VIOLETTE (*prunus fructu magno, ovato, dilute violaceo*, Duh.).

C'est un des forts pruniers. Ses bourgeons sont vigoureux, alongés, d'un brun rougeâtre, et violets au bouton terminal.

Quoique les supports soient peu saillans, le bouton est gros, pointu et très-détaché de la branche qui le porte. Les feuilles, pointues aux deux extrémités, sont fortement dentelées.

Le fruit a la forme d'un œuf, c'est-à-dire est plus gros vers une extrémité que vers l'autre.

Il est d'un violet clair très-fleuri, et d'un goût relevé. Il se détache assez bien du noyau.

Il mûrit vers la fin d'août.

48. IMPÉRIALE VIOLETTE A FEUILLES PANACHÉES, (*prunus foliis ex albo variegatis*, Duh.).

C'est une nuance plutôt qu'une variété de la précédente, mais que le panaché a abâtardie. Ses feuilles, ses bourgeons sont panachés de vert et de blanc. La nature, la difformité, la saveur du fruit paraissent confirmer ce que j'ai dit sur le panaché des arbres, tome 2, page 114.

La bizarrerie qu'offre cet arbre peut le faire rechercher; mais il est très-mal placé dans les vergers, sur-tout à côté d'autres pruniers ou abricotiers, à cause du mélange des poussières séminales qui peuvent vicier les voisins.

Il mûrit vers le commencement du mois d'août
49. JACYNTHÉ, (*prunus fructu magno, longiori, diluè violaceo*, Duh.).

Cet arbre est fort et vigoureux. Ses bourgeons, médiocrement gros, sont droits, alongés, marbrés de diverses couleurs, et d'un vert rougeâtre à l'extrémité.

Les boutons, portés sur des supports saillans, sont petits, pointus et aplatis. Les feuilles sont d'un vert mat, plus larges à la naissance du pédicule qu'à l'autre extrémité, et légèrement dentelées. Il paraît une variété de l'*impériale violette*.

Le fruit a la forme d'un œuf, et est plus gros vers le bas qu'à l'autre extrémité. Il est violet, bien fleuri, son eau est d'un acide sucré. Il mûrit vers la fin d'août.

50. IMPÉRIALE BLANCHE (*prunus fructu quàm maximo, ovato, albo*, Duh.).

C'est un arbre élevé, vigoureux ; ses bourgeons sont grisâtres, ses fleurs larges. Son fruit, blanchâtre, est de la grosseur d'un œuf de poule.

Quel dommage qu'il soit âpre et désagréable ! C'est une des causes qui empêchent de le multiplier. Il mûrit à la mi-août.

51. DIAPRÉE VIOLETTE (*prunus fructu medio, longiore, violaceo*, Duh.)

La fertilité de cet arbre, la bonté de son fruit,

le font rechercher. Ses bourgeons, très-cotonneux, sont grisâtres, courts et forts; ses boutons, portés sur des supports très-saillans, sont peu rapprochés, mais quelquefois triples et quadruples. C'est peut-être la variété des pruniers, qui est tous les ans la plus couverte de fleurs. Les feuilles, d'un vert brillant, légèrement dentelées, sont plus étroites vers le pédicule que vers l'autre extrémité. Leurs nervures se retirent par l'impression de l'air et de la chaleur, et se replient dans tous les sens.

Le fruit est d'un violet très-fleuri, d'une peau mince, d'une chair verte jaunâtre, qui n'adhère point au noyau. Son eau est sucrée et parfumée. Il mûrit vers les premiers jours de septembre.

52. DIAPRÉE ROUGE (*prunus fructu medio longiori, cerasi colore, punctis fuscato*, Duh.).

Cet arbre, qu'on nomme quelquefois *rochecorbon*, se charge de fleurs, presque autant que le précédent, ce qui annonce sa vigueur et sa fertilité.

Ses bourgeons sont alongés, forts et droits, d'un violet foncé au soleil, et jaunâtre à l'ombre. Ils sont couverts d'un duvet gris clair; les yeux sont petits, aplatis, portés sur des supports saillans. Ses feuilles, presque rondes, et plus évasées vers le pédicule qu'à l'extrémité opposée, sont petites et légèrement dentelées.

Le fruit est d'une médiocre grosseur, d'un rouge

cerise , couvert de points tiquetés de brun ; la peau quitte facilement la chair. Il est très-sucré et parfumé. Il mûrit vers le commencement de septembre.

53. DIAPRÉE BLANCHE (*prunus fructu parvo , ovato , longo , è veridi albido* , Duh.).

Le bois de ce prunier et ses bourgeons sont comme le précédent ; ses feuilles sont plus petites et pointues aux deux extrémités ; peu dentelées.

La peau de cette prune est d'un blanc verdâtre , dure et d'un goût acerbe. Heureusement elle se détache de la chair , qui est agréablement sucrée. Le fruit mûrit comme le précédent.

54. IMPÉRATRICE VIOLETTE (*prunus fructu medio , ferè rotundo , pulchrè violaceo , serotino* , E. C.)

Cet arbre d'une hauteur moyenne , offre des bourgeons grêles , rougeâtres , des yeux fort souvent doubles et triples , assez gros , rapprochés et pointus. Il a des feuilles petites , minces , pointues aux deux extrémités , et profondément dentelées.

Le fruit , presque arrondi , est d'une médiocre grosseur. Il est d'un violet bien fleuri. La chair est d'un vert jaunâtre. Cette prune est médiocrement sucrée ; mais elle a son prix , parce qu'elle est fort tardive , et qu'elle se conserve jusqu'aux gelées sur l'arbre.

On désigne sous la même dénomination une prune de même couleur , mais d'un ovale long , assez ordi-

nairement mal conformée; Duhamel la regarde plutôt comme un perdigon tardif, quoiqu'il en ait fait une variété, sous la dénomination d'*impératrice violette*.

55. IMPÉRATRICE BLANCHE (*prunus fructu medio, oblongo, compresso, luteolo, Duh.*).

Cet arbre, d'une hauteur médiocre, a des bourgeons courts et fluets, des yeux aplatis et pointus, souvent doubles, et des feuilles petites, à demi-dentelées.

Le fruit est ovale et un peu aplati; sa peau est légèrement jaunâtre, et paraît presque blanche, parce qu'elle est très-fleurie de blanc. La chair est d'un jaune clair, qui se sépare facilement du noyau: elle est sucrée, mais pâteuse, lorsqu'elle est parfaitement mûre. Elle mûrit vers le commencement d'août.

56. DAME-AUBERT (*prunus fructu quàm maximo, ovato, luteo, Duh.*).

L'arbre a assez de vigueur; ses bourgeons sont alongés, d'un rouge verdâtre, couvert de boutons gros et obtus; ses feuilles sont d'un vert foncé.

C'est une très-grosse prune, ovale, jaune, très-fleurie de blanc. Elle n'a pas plus de mérite que l'impériale blanche, avec laquelle elle offre quelque conformité.

On l'appelle aussi *grosse luisante*. Elle mûrit à la mi-septembre.

57. MOYEU DE BOURGOGNE (*prunus fructu magno, ovato, intus et extra flavo, E. C.*).

L'arbre a un beau port, son bois est épineux, ses bourgeons alongés, les boutons pointus et aplatis, les feuilles étroites, le fruit de couleur jaune, ainsi que sa chair. Il mûrit vers la mi-septembre. (Art. de M. Hervy.)

58. LE ROGNON D'ANE (*prunus fructu maximo, ovato, paululum compresso, violaceo, nigrescente, E. C.*).

C'est une variété de la dame-aubert; son bois est moins gros, et les feuilles moins larges; elles diffèrent de celles de la dame-aubert, en ce qu'elles sont pointues à l'extrémité.

Le fruit est gros, d'un violet très-foncé, et presque noir. Il mûrit au commencement de septembre. (Art. de M. Hervy.)

59. ILEVERT, OU ISLE-VERTE (*prunus fructu magno, longissimo, veridi, Duh.*).

Cet arbre peut se ranger dans la classe des petits pruniers; ses bourgeons sont grêles, alongés et grisâtres; les boutons sont rapprochés, pointus, et leur pointe est éloignée du bois.

Les supports en sont petits et saillans.

Les feuilles, presque pointues vers le pédicule, s'élargissent vers l'autre extrémité.

La forme de ce fruit varie assez souvent; il est allongé irrégulièrement, et forme un petit arc, ce qui lui fait donner le surnom de *prune cornichon*. Souvent il se termine comme une pomme pigeon. Dans sa forme ordinaire, il est plus pointu vers le pédicule.

Il est un peu aplati d'une extrémité à l'autre, et est partagé dans sa longueur par une raie verte.

Sa peau, de même couleur, est dure et désagréable; ce fruit est d'un goût acide et acerbe.

Il mûrit au commencement de septembre.

60. SAINTE-CATHERINE (*prunus fructu medio, oblongo, cereo*, Duh.).

La fertilité et la vigueur distinguent cet arbre, dont les bourgeons sont gros, longs, ronds, d'un brun-violet, parsemés de points gris. Les boutons, éloignés par leur extrémité du bourgeon, sont gros, assez pointus, et sur des supports larges et saillans.

Le fruit, de moyenne grosseur, est ovale, sa couleur, d'un or jaunâtre, qui se nuance de rouge au soleil. Son eau est sucrée, et d'un goût relevé. Il mûrit à la mi-septembre.

61. PRUNE SANS NOYAU (*prunus fructu minimo; nigricante, sine nucleo*, Duh.).

Cette variété n'a d'autre mérite que sa singularité.

L'arbre est petit, mal conformé, ses bourgeons sont grêles, alongés, d'un violet foncé presque noir; les feuilles, d'un vert assez brun au dessus, sont blanchâtres au dessous; elles sont petites et pointues.

Le fruit, presque noir, peu fleuri, renflé vers le pédicule, ressemble assez à une grosse olive. Il a un goût aigre, sauvageon; son amande amère est enveloppée d'une espèce de cartilage peu ligneux; c'est ce que lui a fait donner la dénomination de *prune sans noyau*.

62. PRUNIER DE VIRGINIE (*prunus Virginiana*, *fructu magno*, *paululum ovato*, *cerasi*, *propè colore*, E. C.).

C'est un médiocre présent qu'on nous a apporté des côtes de la Virginie.

L'arbre, petit, est touffu comme la mirabelle; ses bourgeons sont grêles et alongés, d'un gris-brun; ses boutons sont aplatis, pointus, rapprochés, et donnent du prix à cet arbre, par l'immensité de ses fleurs.

Le fruit est gros, ovale, couleur de cerise; la chair quitte le noyau, mais elle a une eau aigre, même en parfaite maturité, qui a lieu vers la mi-août.

63. MIRABOLAN (*prunus fructu medio*, *rotundo*, *cerasi formâ ac colore*, Duh.).

C'est encore un arbre qui , comme le précédent, est plus fait pour la décoration que pour l'utilité ; il ne figure pas mal dans les jardins d'ornement. Il est grand, touffu, ses bourgeons sont rougeâtres, fort chargés d'yeux, qui s'épanouissent en un bourgeon à bois, et un ou deux fruits. Ses lambourdes sont courtes, mais chargées de boutons à fruit.

Ses feuilles sont petites, courtes, minces, d'un vert clair et peu dentelées.

Son fruit est rond, de la forme et de la couleur d'une cerise. Il est acerbe et même désagréable. Il mûrit vers la mi août.

64. PRUNE-DATTE (*prunus fructu medio, oblongo, hinc flavo, inde virescente*, Duh.).

L'arbre est d'une médiocre hauteur ; ses bourgeons sont forts et courts, d'un gris-brun ; les yeux en sont assez gros, peu pointus et peu aplatis ; les feuilles sont petites, en pointe vers les deux extrémités, et d'un vert foncé.

Le fruit est bien rond, alongé, et a un petit enfoncement à l'extrémité opposée au pédicule.

Sa peau est jaune et se colore de rouge au soleil. Elle est assez fleurie. La chair est fade ; cette prune n'est bonne qu'en compote ou en pruneau. Elle mûrit au commencement de septembre.

65. QUETSCHEN DE LORRAINE, vulgairement ap-

pelé la COUETCHE (*prunus fructu medio*, violaceo, diuturno, E. C.).

Cet arbre porte bien son bois ; ses bourgeons, grisâtres, ont des sinuosités. Les yeux sont gros et sur des supports très-saillans. Les feuilles sont allongées et fortement dentelées.

Le fruit est violet, d'une forme allongée. Il a l'avantage de se conserver sur l'arbre jusqu'aux gelées, et de n'être point indigeste. (Art. de M. Hervy.)

66. PRUNE SAINT-MARTIN (*prunus fructu medio*, lucidè violaceo, intus flavo, minimè nucleo adherente, E. C.).

Cet arbre est d'un port médiocre. Ses rameaux, de moyenne grosseur, sont d'un brun-violet ; les yeux sont petits et aplatis ; les feuilles épaisses et d'un vert foncé. Le fruit ressemble assez au gros *damas de Tours* pour la forme. Il est d'un beau violet et quitte le noyau.

Il mûrit vers la mi-octobre. (Art. de M. Hervy.)

67. PRUNIER DE DEUX FOIS L'AN (*prunus bifera*, Duh.).

Il est rare, même dans nos départemens méridionaux, que les arbres fructifient d'une manière utile deux fois l'an ; ce privilège est réservé aux habitans qui sont sous l'équateur. Chez nous les arbres peuvent donner deux fois dans l'année des si-

gues de fécondité ; mais leurs fruits viennent rarement en maturité à la seconde saison.

On en a la preuve dans le *prunier de deux fois l'an*. Au reste , la qualité de son fruit doit laisser à cet égard peu de regret. Ce ne peut donc être qu'un objet de curiosité ; car il est agréable de voir dans les bosquets des fruits tardifs sur les arbres , rivaliser avec le sorbier des oiseleurs , etc.

L'arbre , ses bourgeons brunâtres , ses yeux pointus , ses feuilles unies et d'un vert gai , sont petits , ainsi que son fruit , qui est d'un jaune rougeâtre , tiqueté de brun et d'un goût très-peu agréable. L'ordre de maturité est vers le commencement d'août et recommence vers les gelées.

GROSEILLIER (*grossularia*).

Cet arbrisseau vient presque sans soin , dans tous les terrains ; mais son fruit , dans une bonne terre et en bonne exposition , acquiert plus de qualité par une bonne culture.

On pourrait le perfectionner beaucoup par la greffe en écusson , et c'est un des objets dont on s'occupe le moins , car je ne doute pas (et je l'ai prouvé) qu'on n'en obtînt des fruits plus gros et moins acides.

La facilité qu'on a de le multiplier par le moyen des boutures, des marcottes ou des drageons, fait aussi qu'on néglige trop d'en élever de semis, et il n'y a pas lieu de douter qu'on ne parvint à la longue, avec de la constance, à obtenir de nouvelles et bonnes variétés. Celles qui sont le plus cultivées sont :

1. GROSEILLIER ROUGE A PETIT FRUIT (*grossularia communis, fructu rubro, minore, E. C.*).

Quoiqu'en bonne terre, ce groseillier a des fruits d'un rouge vif et petit; son eau est plus colorée de rouge que la variété suivante.

2. GROSEILLIER ROUGE A GROS FRUIT (*grossularia fructu majori, rubro, E. C.*).

Cette variété ne paraît différente de la précédente que parce que le fruit a été perfectionné par la culture, ou pour toute autre cause. Il est vrai que ses feuilles ont des dimensions plus grandes, qu'elles sont plus épaisses, que le fruit est plus gros, que les grappes en sont plus longues, que l'eau en est moins acide, lorsque le fruit a acquis une parfaite maturité, et qu'elle ne se colore pas autant de rouge. Cela suffit-il pour faire des variétés?

3. GROSEILLIER A PETIT FRUIT BLANC (*grossularia salaria hortensis, fructu minore, albo, E. C.*).

C'est une variété du suivant, soit qu'elle soit dégénérée par le défaut de culture, d'exposition, de

terrain , ou soit que celle dont je vais parler se soit perfectionnée.

4. GROSEILLIER A GROS FRUIT BLANC (*grossularia sativa, fructu albo, majori, E. C.*).

La couleur seule distingue cette variété de celle à gros fruit rouge. On observe que les bourgeons sont plus gris, et que les feuilles se foncent moins de vert. On a prétendu que la *groseille blanche* était moins acide que la rouge ; mais je puis assurer que cette prétendue différence tient plus aux expositions et aux localités qu'à la nature du fruit.

5. GROSEILLIER A GROS FRUIT PERLÉ (*grossularia hortensis, fructu margaritis simili, E. C.*).

Le caractère de cet arbuste, de ses bourgeons, de ses feuilles, est comme celui des précédens. Une nuance perlée et plus grisâtre distingue le fruit du précédent. Il paraît avoir assez généralement moins d'acide que celui des autres groseilliers.

6. GROSEILLIER A COULEUR DE CHAIR (*grossularia hortensis, fructu carneo, Duh.*).

Le mélange des poussières des étamines aura pu se combiner de manière à donner cette nuance au fruit de cette variété, qui s'est perpétuée par les boutures, etc., ainsi que la suivante.

7. GROSEILLIER A FEUILLES ET A FRUIT PANACHÉS (*grossularia fructu et foliis variegatis, E. C.*).

Ce groseillier, que j'ai vu dans quelques endroits

du Midi, mérite peut-être d'être cultivé pour son utilité; l'eau de ce fruit en est sûre, et paraît se ressentir de la maladie à laquelle nous devons le panaché des arbres. *Voyez* ce que j'ai dit ci-dessus, page 114, sur le panaché des arbres.

8. GROSEILLIER A FRUIT NOIR, ou CASSIS (*grossularia hortensis, fructu nigro, majori, E. C.*).

Les autres groseilliers forment naturellement un buisson et ont leurs branches resserrées.

Celui-ci, surtout en bon terrain, les étend bien davantage. Ses bourgeons sont moins gris, et ont une couleur jaunâtre. Les feuilles sont plus grandes et plus lisses. Le fruit est plus gros que celui des autres groseilliers. Il est noir, souvent tiqueté de points blancs. Le goût en est très-âpre et aromatique, ce qui est cause qu'on le mange très-peu cru. Son jus sert à faire une liqueur commune, qu'on dit être stomachique.

On donne quelquefois la dénomination de *cassis* à un groseiller à fruit noir venu d'Amérique (*grossularia Americana fructu nigro*); mais il n'en a ni la qualité ni la grosseur; aussi n'en fait-on qu'un objet de curiosité.

9. GROSEILLIER ÉPINEUX ou A MAQUEREAU (*grossularia hortensis spinosa, E. C.*).

On a fait plusieurs variétés de ce groseillier; mais elles ne paraissent tenir principalement qu'à des

nuances de couleur. On distingue le *jaune*, qui est le plus commun ; le *blanc*, le *rouge*, le *pourpre*, le *violet* ; celui à *feuilles* et à fruit *panachés*, à peau *lissé*, ou couvertes de *petites pointes* ; celui qui est à *grappes*, ou qui donne des *fruits isolés* ; mais leur fruit est si médiocre, que je crois devoir ne pas m'arrêter à décrire ces variétés.

AMANDIER (*amygdalus*).

Le plus grand nombre de botanistes ont trouvé tant de conformité dans plusieurs caractères du pêcher et de l'amandier, qu'ils se sont crus autorisés à confondre ces deux arbres et à en faire un même ordre. Mais d'autres, occupés de différences qu'on ne peut se dissimuler à l'inspection du bois, du port des feuilles, du fruit, de la durée de ces deux arbres, en ont fait avec raison des espèces distinctes.

L'amandier prend de l'élévation, porte bien ses branches jusqu'à l'époque de sa décrépitude. Son bois est dur, mais a le défaut d'être cassant.

Il est acclimaté dans nos départemens septentrionaux ; mais la prolongation du froid lui est funeste, parce qu'il contrarie l'empressement qu'il a de fleurir.

Dans quelques endroits de la ci-devant Provence, et vers Milleau, où l'on fait des récoltes immenses

d'amandes, on pourrait compter souvent autant de variétés qu'il y a de sujets, parce que beaucoup de propriétaires élèvent cet arbre de semences, sans le greffer. Souvent on en obtient de beau fruit; mais ordinairement il est petit, dur, écrasé. Il n'y a donc que la greffe qui puisse le perfectionner.

Les principales variétés connues, sont :

1. L'AMANDIER COMMUN (*amygdalus sativa communis*, *nucleo duro*, E. C.).

Dans l'amandier commun on peut distinguer des variétés, en supposant que la grosseur du fruit suffise pour établir cette ligne de démarcation; savoir : l'amandier à gros et à petit fruit. Cette différence me paraît tenir principalement aux greffes primitives qui ont été faites sur des sujets plus ou moins vigoureux, avec des greffes tirées des arbres dont les fruits étaient plus ou moins gros.

L'un et l'autre de ces arbres ont un bon port, surtout l'amandier à gros fruit. Leurs branches s'élèvent verticalement; les bourgeons sont droits, forts, d'une peau verte, unie, qui se colore légèrement d'un rouge vif au soleil. Ceux à fruit sont plus courts que ceux à bois, et leurs yeux sont presque toujours doubles, souvent quadruples. Les feuilles, légèrement dentelées et d'un vert clair au printemps, sont fort allongées, également divisées par une arête fort saillante.

L'amandier à petit fruit est plus fertile que celui à gros fruit, mais ce dernier dédommage par la beauté de ses amandes. Rarement ces arbres en donnent de doubles ; et je crois qu'au lieu d'établir une variété d'après la grosseur du fruit, on en doit plutôt établir une d'après le signe de fécondité qu'offrent constamment les amandiers à amande double.

Il fleurit vers la fin de juin.

2. AMANDIER A DOUBLE AMANDE (*amygdalus sativa*, *duplici semine*, E. C.).

L'habitude a émoussé l'étonnement et l'admiration qu'est faite pour inspirer la fécondité des plantes. Elle se réveille lorsqu'elle semble faire exception à la loi commune, qui paraît avoir destiné certains animaux et certains fruits à ne conserver qu'un seul embryon.

Quelques prunes, abricots, pêches, etc., nous offrent quelquefois ce phénomène, et ont une double semence, tandis que les autres fruits n'en ont qu'une. C'est alors une exception particulière qui a pour cause la fécondation opérée par l'introduction de la poussière des étamines dans le même, ou dans différents pistils, et qui féconde les œufs végétaux qui sont renfermés dans le bouton à fleur.

Mais ce qui est souvent accidentel dans quelques arbres, paraît tenir à la nature de quelques autres ; et il est aussi rare de trouver dans certaines varié-

tés de pruniers et d'amandiers des noyaux à double amande, qu'il l'est dans d'autres de ne trouver qu'une seule semence.

J'ai constamment remarqué cette fécondité dans certains amandiers.

Celui dont je parle a assez généralement six pétales, quelquefois sept ou huit. Le nombre de ses étamines varie extrêmement; j'en ai compté quelquefois dix-huit jusqu'à trente. L'arbre ne paraît pas parvenir à l'élévation des précédens, et en offre tous les caractères essentiels, mais la coque est plus renflée.

La faculté qu'a cet arbre de donner une double semence, est-elle avantageuse?

Je crois qu'à tout compter, le bénéfice est peu considérable, et qu'une amande bien nourrie vaut autant que deux qui se sont partagé une même quantité de substance. Il mûrit vers la fin de juillet.

Les amandes doubles sont très-peu propres pour semis, parce que, lorsqu'elles sont germées, elles se trouvent trop rapprochées, et elles se dévorent dans la terre, à moins qu'on n'ait l'attention de séparer les semences avant de les planter.

3. AMANDIER A COQUE TENDRE ET A FRUIT DOUX (*amygdalus saliva*, *fructu parvo*, *dulci*, *molli putamine*, E. C.).

Le plus ou moins de dureté dans les coques ou dans

les noyaux , tient à l'époque où ils sont formés , comme on peut le voir , en disséquant , après la formation des fruits , certaines prunes , noix et amandes dont le brou est épais.

Cet amandier est plus tardif que les autres variétés , et la partie ligneuse ne paraît pas même avoir de la consistance vers la mi-août. Ses feuilles naissent et paraissent spontanément avec les fleurs , dans le tems que celles-ci précèdent les feuilles dans les autres amandiers.

Ses bourgeons sont plus courts et plus rougeâtres que ceux de l'amandier commun , et les feuilles plus petites. Il donne souvent des amandes doubles , lorsqu'il est cultivé dans un bon terrain. Le fruit est en général agréable. Il mûrit vers la fin d'août.

4. AMANDE SULTANE (*amygdalus dulcis fructumagno, molli putamine*, E. C.).

On a fait depuis long-tems en Provence une variété de cette espèce , qui se confond nécessairement avec la précédente , dont elle a tous les caractères , et qu'on ne distingue que par la grosseur du fruit , qui , à ce titre , mérite d'être cultivé de préférence.

5. AMANDE PISTACHE (*amygdalus fructu suavissimo, molli putamine*, E. C.).

C'est de tous les amandiers celui qu'on estime le plus dans les départemens méridionaux , à cause de la bonté de son fruit , surtout lorsqu'il est vert.

Il est beaucoup plus appétissant que les précédens. Il a été nommé ainsi à cause de sa forme, qui est celle d'une pistache.

Il est moins gros que le précédent, et sa coque se casse facilement. Il n'est qu'une nuance des précédens; il mûrit à la même époque.

6. AMANDIER A COQUE TENDRE ET A FRUIT AMER (*amygdalus amara, molli putamine*, E. C.).

Je ne rechercherai pas ici la cause qui produit l'amertume dans les amandes de quelques variétés d'abricotiers, pêchers et amandiers, ni s'il est vrai que l'amandier originaire d'Afrique, y est souvent épineux et amer, lorsqu'il n'est point cultivé.

Le fait qui doit nous occuper, est que cette amertume se perpétue de semence, et par la greffe, surtout lorsqu'elle se fait sur des sujets provenus d'amandes amères, car elle s'adoucit à la longue, en greffant constamment cette variété sur des sujets d'amande douce.

Ses bourgeons sont courts, fort verdâtres, les yeux rapprochés et souvent triples; le fruit est moins alongé.

Il fleurit comme les précédens.

7. AMANDIER AMER, A COQUE DURE (*amygdalus amara, duro putamine*, E. C.).

L'arbre est robuste; ses bourgeons sont forts, droits, vigoureux et alongés; les boutons, souvent

doubles et triples , sont plus pointus que ceux des autres variétés. Les pétales des fleurs sont fort échan-crées , en forme de fleur. Les feuilles et le fruit sont plus alongés. Il mûrit à l'époque des précédens.

8. AMANDIER AMER A GROS FRUIT (*amygdalus amara* , *fructu maximo* , *ferè rotundo* , *duro putamine* , E. C.).

La vigueur de cet arbre , celle de ses bourgeons , la grosseur de ses yeux , portés sur un support assez saillant , le font remarquer. Ses feuilles sont plus larges et d'un vert plus foncé. Le fruit est plus ar-rondi que celui des autres variétés. Il mûrit comme les précédens.

On a prétendu faire une variété d'un amandier amer à petit fruit , presque rond , mais on voit que ce n'est qu'une nuance dégénérée du précédent.

9. AMANDIER-PÊCHE (*amygdalus persica* , E. C.).

Cet arbre , qui est une espèce de phénomène dans l'ordre de la végétation , doit-il son origine au mé-lange des poussières séminales du pêcher ou de l'a-mandier ? C'est ce qu'on conjecture , sans qu'on ait des données assez sûres à cet égard.

Il s'élève à une médiocre hauteur , et est assez vigoureux en plein vent. Il ne dégénère pas aussi promptement que le pêcher abandonné à lui-même.

Ses bourgeons sont verts et courts , les boutons

à fruit assez rapprochés ; les feuilles paraissent , par leur forme , participer à celles du pêcher et de l'amandier. Leur grandeur varie suivant la nature du sol.

Assez généralement le fruit n'offre qu'une grosse amande d'un brou fort épais , qui se partage promptement , qui est rougeâtre en dedans , et qui couvre un noyau qui ressemble assez à une amande. Son fruit est doux :

Duhamel dit que le même arbre , et souvent la même branche , produisent , outre le fruit dont je viens de parler , un fruit gros , *très-charnu* et *succulent* comme la pêche , mais dont l'eau est amère. Ce peut être une exception. Il mûrit vers la fin de septembre.

10. AMANDIER NAIN (*amygdalus nana*, E. C.).

Ce petit avorton , qu'on nous a apporté de l'Inde , est plutôt un objet de curiosité que d'utilité. Il s'élève difficilement à un mètre (trois pieds) , et dans sa plus grande force , il a environ de seize à dix-huit centimètres de diamètre. Il est très-délicat , mais il drageonne beaucoup , ce qui accélère souvent la mort de sa tige principale.

Ses bourgeons sont très-courts , ses yeux très-rapprochés , et peu sont à bois. Les feuilles , d'un vert-foncé , sont pointues aux deux extrémités ,

assez dentelées. Ses fruits sont en proportion de l'arbre, et pointus. L'amande est amère. Il mûrit en août et septembre.

On compte une variété à fleurs doubles, d'un beau rose, qui est faite pour figurer dans les bosquets d'agrément, ainsi le suivant.

11. AMANDIER ARGENTÉ (*amygdalus argentea*).

Son amande est amère. (*Voyez* tome I, page 117.)

MURIER (*morus*).

Cet arbre se multiplie de semence. Dans l'état de sauvageon, celui qui provient de mûres blanches, destiné à faire des arbres à feuilles, pour nourrir des vers à soie, s'élève à une grosseur et une hauteur souvent considérables, suivant la nature du terrain.

Celui qu'on cultive pour manger s'élève moins, sur-tout dans les départemens du nord de la France. (*Voyez* ce que j'en ai dit tome 1, page 175.)

Dans les variétés cultivées pour manger, on distingue le

1. MURIER NOIR, (*Morus nigra*, E. C.).

Cet arbre porte médiocrement son bois; ses bourgeons sont tombans, courts, d'un gris-brun, tiquetés pendant l'été, et rougeâtres l'hiver. Les bourgeons bruns, pointus et aplatis, portés sur un

support saillant, sont assez couchés sur le bois. Il donne des fleurs mâles et des fleurs femelles, qui sortent du bourgeon à mesure qu'il prend de l'extension et que de nouvelles feuilles en sortent. Ces fleurs mâles tombent dès que la fécondation est opérée.

Les feuilles sont fortes, épaisses, d'un vert foncé et en forme de cœur.

2. MURIER ROUGE, (*Morus rubra*, E. C.).

C'est une nuance plutôt qu'une variété du précédent. Le fruit en est moins recherché, parce qu'il est plus acide.

3. MURIER BLANC (*Morus alba*, E. C.).

On cultive rarement le fruit de cet arbre pour manger. Le grand objet qu'on se propose dans son éducation est de lui faire produire des feuilles larges pour nourrir les vers à soie, qui les préfèrent à celles du mûrier noir ou rouge. Il est cependant des variétés greffées, qui, lorsqu'on leur laisse leurs feuilles, produisent des mûres douces, agréables, sucrées, mais d'un goût un peu fade.

Dans le nombre on peut distinguer le mûrier à fruit gris, et celui à fruit blanc et rouge, qui paraît se rapprocher davantage du mûrier rouge, mais dont l'eau est moins acide. Ses bourgeons sont allongés, droits, vigoureux; les boutons sont pointus, saillans; les feuilles d'un vert clair, luisant. Il ne

manque peut-être à cet arbre qu'une culture appropriée et assidue, pour ajouter à nos jouissances.

PÊCHER (*Persica*).

La beauté où est parvenu parmi nous, par la culture, cet arbre si précieux, la variété considérable de ses fruits, prouvent que s'il n'est pas indigène en France, il s'y est du moins bien naturalisé.

Il s'élève à une médiocre hauteur, et dure peu, s'il est livré à lui-même; comme il ne fructifie que sur les nouvelles pousses, il se dégarnit tous les ans, pour porter la sève à l'extrémité de ses branches. Il exige donc une culture appropriée, dont la connaissance n'est pas assez étendue, et encore moins étudiée.

Ses variétés offrent des caractères dont plusieurs sont très-remarquables, et sur lesquels il est nécessaire de faire des observations.

Les pêches peuvent se diviser en pêches dont la chair n'est point adhérente au noyau, et en pêches pavies, dont le fruit ne quitte jamais le noyau.

Soit dans les pêches, soit dans les pavies, il est une variété dont la peau est couverte de duvet, et l'autre a la peau lisse.

Dans plusieurs départemens , on appelle indistinctement toutes les pêches lisses *des brugnons*, ou *brignons*.

A Paris , principalement , on distingue les pêches lisses dont le noyau se détache de la chair , et celles qui y adhèrent.

Les premières conservent la dénomination de *pêches lisses*.

Les autres sont seules appelées *des brugnons*.

Faute de faire cette distinction , les propriétaires sont exposés à être trompés dans leurs demandes , et ont tort de se plaindre des pépiniéristes , qui ne regardent comme des brugnons , que des pavies lisses.

Il serait bien à désirer qu'on parvint à donner aux objets des dénominations communes. On éviterait bien des inconvéniens : par exemple , dans quelques départemens méridionaux , on nomme *sainfoin* , ce qui est appelé *luzerne* à Paris , et *luzerne* ce qu'on nomme *sainfoin*. Il en est de même des cerises ; celles qu'on nomme *guignes* , à Paris , sont douces , et à Toulouse , acides , et réciproquement.

J'ai suivi dans cet ouvrage la dénomination adoptée au jardin des Plantes et à la pépinière nationale des Chartreux , et je diviserai la nomenclature des pêcheurs en quatre articles :

- 1°. Les pêches à duvet, qui se séparent du noyau.
 2°. Les pêches lisses, dont la chair quitte également le noyau.
 3°. Les pêches à duvet, ou pavies, dont la chair est adhérente au noyau.
 4°. Les pêches lisses, ou brugnons, qui ne quittent pas le noyau.

ARTICLE PREMIER.

Pêchers à duvet, dont la chair quitte le noyau, suivant l'ordre de leur maturité.

1. AVANT-PÊCHE BLANCHE (*persica præcox, flore paulatium roseo, fructu minimo, albo, E. C.*).

Cet arbre, à qui sa précocité donne du prix, est assez fertile, et charge plus en fruit qu'en bois.

Ses bourgeons sont courts, grêles, et toujours verts, légèrement colorés au soleil. Les boutons ont la même couleur, ils sont longs et pointus. Les feuilles longues, dentelées et régulièrement surdentelées, sont d'un beau vert. Ses fleurs sont d'un rose pâle. Les fruits qu'elles produisent sont petits, assez arrondis, et ont à leur extrémité un mamelon pointu, auquel va se terminer une gouttière bien marquée, qui commence à l'insertion du pédicule.

Cette petite pêche a du duvet, se colore au soleil; son eau est sucrée et parfumée; sa chair constamment blanche jusqu'au noyau. Elle est la première

à mûrir, quelquefois vers le commencement de juillet.

2. AVANT-PÊCHE ROUGE (*Persica flore roseo, fructu paululum rubro, minore, E. C.*).

Cet arbre est faible et s'épuise par son fruit, si on le charge trop, ou si l'on ne l'en soulage pas. Ses bourgeons sont courts, menus et rougeâtres. Ses yeux sont souvent triples et rapprochés; ses feuilles longues, pointues, un peu froncées et plus jaunâtres que les précédentes. Ses fleurs sont d'une belle couleur de rose; le fruit en est bien arrondi; sa peau fine et couverte de duvet, et bien colorée au soleil. La chair est blanche, un peu rouge du côté du soleil, et près du noyau. Elle mûrit huit jours plus tard que la précédente. On la nomme aussi *avant-pêche de Troyes*.

3. PETITE MIGNONE, OU DOUBLE DE TROYES (*persica trecassina, flore parvo, albido, roseo, fructu minori, E. C.*).

Cet arbre, plus vigoureux et plus à bois que le précédent, est aussi fertile. Ses bourgeons sont verts, rougeâtres au soleil; les boutons noirs et pointus, souvent doubles; ses feuilles longues et pointues, et peu profondément dentelées, sont un peu froncées vers l'arête.

Son fruit est fort rond, avec une espèce de mamelon, comme l'*avant-pêche blanche*, et des petites lè-

vres qui bordent sa gouttière. Il prend un rouge foncé au soleil, et ailleurs il est d'un blanc jaunâtre. Il est plus gros que les précédens. La chair est constamment blanche, même près du noyau; elle est bien fondante et a un goût un peu vineux. Elle fleurit au commencement d'août.

4. AVANT-PÊCHE JAUNE (*persica æstiva, flore parvo, fructu medio, carne flavâ, E. C.*).

L'arbre est plus fertile que vigoureux. Ses bourgeons, grêles, sont jaunâtres et rougissent au soleil. Ses yeux sont aplatis et pointus; ses fleurs sont rouges et petites; les feuilles un peu ternes, et prennent une teinte jaune avant de tomber. Les fruits sont un peu aplatis, et ont un mamelon saillant, qui termine une espèce de lèvre qui est le long de la gouttière. Ils sont rouges au soleil, et jamais à l'ombre; la chair est jaunâtre, et rouge près du noyau. Elle est fondante et d'un sucre acidulé. Elle mûrit au commencement d'août.

5. ALBERGE JAUNE (*persica flore parvo, dilutè rubro, fructu minori, carne flavâ, E. C.*).

Les caractères du bois, des bourgeons et des feuilles sont comme le précédent. Ses fleurs sont petites et d'un beau rouge. Le fruit est en général aplati aux deux extrémités, quelquefois aux deux côtés.

La peau est fine et assez adhérente à sa chair, qui est jaune, et d'un rouge foncé près du noyau.

Elle a un goût relevé, vineux. Cette pêche mûrit vers la fin d'août.

6. ROSSANE OU ROSANNE (*persica flore parvo, albo-roseo, fructu medio, carne flavescente, E. C.*)

Roger-Schabol n'a fait qu'une même variété avec la précédente. Duhamel a cru trouver quelque différence du côté de la largeur des feuilles, des plis qu'elles forment du côté de la principale nervure, de la grosseur des fruits et du retard de leur maturité. Mais ce sont de faibles nuances qui paraissent tenir au sol et à l'exposition. Elle mûrit huit jours après la précédente.

7. MADELEINE BLANCHE (*persica flore magno, pallidè roseo, fructu rotundo, compresso, albido, E. C.*)

Cet arbre pousse vigoureusement, mais demande plus que bien d'autres d'être abrité du froid. Ses bourgeons sont d'un vert grisâtre, qui se colore légèrement de rouge au soleil. Ses yeux, souvent doubles et triples, sont d'un brun noir, Ses fleurs sont d'une couleur de rose léger. Les feuilles, profondément dentelées, sont assez grandes, brillantes et d'un beau vert. Le fruit est assez gros, un peu aplati vers le pédicule, et n'a presque point de mamelon. Mûre, cette pêche est d'un blanc jaune, qui se colore légèrement de rouge au soleil. La peau quitte facilement la chair, qui est constamment blanche, avec quelques veines jaunâtres, qui quel-

quefois se teignent de rouge vers le noyau. Son eau est sucrée, légèrement vineuse. Cette pêche mûrit comme la précédente.

8. POURPRÉE HATIVE (*persica flore magno, fructu globoso, æstivo, obscure rubente, carne aquosâ, suavissimâ*, Duh.).

C'est un des péchers les plus vigoureux; ses bourgeons ne sont pas alongés, mais ils ont de la force; ils se colorent de rouge au soleil. Les yeux sont pointus et se détachent du bois. Les fleurs sont assez grandes et d'un beau rouge. Les feuilles sont très-pointues, longues et faiblement dentelées.

Le fruit, d'une grosseur plus considérable que le précédent, a une gouttière très-marquée. Le duvet qui le couvre est abondant. Le soleil lui donne un beau rouge-pourpre. Sa chair est aussi fine que fondante, et son eau très-sucrée, blanche par-tout; elle est d'un beau rouge au soleil. Elle mûrit à l'époque, ou peut-être avant la précédente, suivant les expositions ou le terrain.

9. GROSSE-MIGNONE (*persica flore magno, lucidè rubro, fructu majori, globoso, longulo, subdulci, vinoso*, E. C.).

Les bourgeons de cet arbre ne paraissent pas répondre à sa vigueur. Ils sont fluets, rougeâtres, convertis de boutons rapprochés, souvent triples. Les feuilles sont larges, alongées et légèrement

dentelées à leur extrémité : ses fleurs sont d'un rouge éclatant.

Le fruit est très-gros, bien partagé par une gouttière, dont les bords sont relevés, et se terminent à un petit mamelon, dans un enfoncement. Il est un peu plus alongé qu'il n'est rond ; son eau est d'un acide sucré, agréable et d'un goût vineux. Il mûrit comme le précédent.

10. BELLE CHEVREUSE (*persica flore magno, fructu rotundo, compresso nonnihil verrucoso, E. C.*)

Cet arbre, très-cultivé, et qui mérite de l'être, par sa vigueur et sa fertilité, a des bourgeons verdâtres, légèrement colorés de rouge au soleil. Ses yeux sont saillans, ainsi que leurs supports. Ses feuilles, qui ont de la disposition à se plier en gouttière, sont longues, lisses, légèrement dentelées. Ses fleurs sont petites, relativement à la grosseur du fruit. C'est même un phénomène digne d'observation, de voir des arbres à grandes fleurs, donner de petits fruits, tels que l'*avant-pêche rouge*, etc. ; et d'autres, tels que celle-ci, la *belle-garde*, la *royale* en donnent de très-gros, avec des fleurs beaucoup plus petites. En général, j'observe que les pêchers à gros fruits sont ceux qui ont les plus petites fleurs.

La *violette hâtive*, dont le fruit est assez gros, a les plus petites fleurs, qui s'épanouissent à peine.

Le fruit de la *belle-chevreuse* est d'une grosseur proportionnée à la bonté du terrain et de la culture. Il est remarquable par une gouttière qui forment les deux lèvres saillantes qu'on y voit, qui se terminent par un mamelon pointu très-sensible; ces lèvres sont quelquefois couvertes de petites proéminences.

Ce fruit se colore d'un rouge éclatant, qui se fond dans une couleur blanche. Sa chair est également blanche jusque auprès du noyau, qui est brun et petit. Son eau est douce, sucrée et parfumée.

Elle mûrit vers la mi-août.

Merlet, la Quintinye et autres, l'ont nommée *pêche d'Italie*; d'autres ont voulu faire de cette dernière une variété; mais il est sensible qu'elle n'est qu'une nuance de la belle-chevreuse, et qu'il n'y a d'autre différence, que parce que la pêche d'Italie est un peu plus alongée. Roger-Schabol, grand connaisseur à cet égard, est de ce sentiment.

11. MADELEINE ROUGE (*persica flore magno, rubente, fructu majori, lucidè rubro, intus carne rubromarmoréa*, E. C.).

Il est une autre madeleine rouge, ou de *Courson*, dont je parlerai plus bas, n° 17.

Les bourgeons de cet arbre, qui mérite d'être recherché par la bonté de son fruit, sont d'un vert foncé qui se colore de rouge au soleil. Ses yeux

sont forts, noirs, un peu aplatis, les fleurs grandes, et d'un rouge pâle. Les feuilles, dentelées et surdentelées, sont d'un vert foncé. Le fruit est gros, un peu aplati vers le pédicule, et se couvre d'un léger duvet. Sa chair est blanche, et en approchant du noyau, elle est veinée de rouge. C'est presque la couleur du noyau, qui est assez petit. Il mûrit vers la fin d'août.

C'est un de ces arbres qui, dans les bons terrains, demande à n'être pas trop serré, ni taillé court.

12. LA CHANCELIERE (*persica flore magno, lucidè rubro, fructu magno, nonnihil verrucoso, E. C.*).

L'identité de beaucoup de caractères a fait souvent confondre cette pêche avec la *belle-chevreuse*, ou avec la *pêche d'Italie*. Il faut un œil bien exercé pour les distinguer, à moins que ce ne soit à l'époque de la floraison ou de la parfaite maturité des fruits.

Celui-ci offre une gouttière qui n'est bien sensible qu'à l'extrémité, où elle aboutit à un très-petit mamelon, et qui partage très-inégalement la pêche. Sa peau, qui est très-fine, et couverte d'un léger duvet, se colore d'un beau rouge au soleil, et se détache facilement de la chair, qui est rouge autour du noyau. Cette pêche mûrit immédiatement après la précédente.

13. BELLEGARDE, OU GALANDE (*persica flore me-*

diocri, pallidè roseo ; fructu majori , purpureo , E. C.).

La vigueur des bourgeons qui sont droits , forts et alongés , annonce celle de l'arbre. Ses feuilles , d'un vert foncé et légèrement dentelées , sont grandes , lisses et assez brillantes ; les fleurs , d'une médiocre grandeur , sont d'un rose pâle. La gouttière de cette pêche est peu sensible. Elle est d'un pourpre foncé , et se pèle difficilement. Sa chair est blanche et d'un rouge vif autour du noyau. Elle est fort estimée par son parfum et son eau d'un sucre acidulé. Elle mûrit à peu près à l'époque de la précédente.

14. L'INCOMPARABLE EN BEAUTÉ (*persica flore magno , pallidè rubro , fructu maximo , vinoso , suavissimo , nucleo globoso , E. C.*).

Ce pêcher est très-vigoureux , et donne beaucoup de fruits ; les bourgeons sont assez forts et très-rouges du côté du soleil ; ses fleurs sont d'un rouge pâle ; ses feuilles sont grandes , d'un beau vert clair , et légèrement dentelées , le fruit est très-gros , ferme. Son eau est vineuse , son noyau renflé. Cette pêche mûrit à peu près à l'époque de la précédente. (Art. de M. Hervy.)

15. VINEUSE DE FROMENTIN (*persica flore magno , vividè rubente , fructu majori , paululum oblongo vinoso , sapore , E. C.*).

C'est un des pêchers qui, par sa vigueur et sa qualité, s'accommodent le plus de différentes expositions ; ses bourgeons sont fort alongés, et d'un beau vert, qui se colore de rouge au soleil. Ses fleurs sont grandes et d'un rouge éclatant. Les feuilles sont amples, pointues, légèrement dentelées, et d'un vert foncé. Cette pêche est ronde, fort grosse ; sa peau, d'un rouge très-foncé du côté du soleil, se détache facilement de la chair. Cette dernière est blanche, excepté sous la peau et autour du noyau, où elle est assez rouge, ce qui communique la même couleur au noyau. Elle mûrit à peu près comme la précédente. (Art. de M. Hervy.)

16. CARDINALE DE FURTEMBERG (*persica flore magno, rubro, fructu maximo, intus et extra atro-rubente, E. C.*)

Cette pêche a été confondue par Duhamel avec la sanguinole. Roger-Schabol en a fait une variété différente, et on a suivi son opinion.

Cet arbre vigoureux, et qui exige qu'on l'alonge assez à la taille, a des bourgeons forts et droits, ce que n'offre pas la sanguinole. Ses feuilles rougissent en automne, comme celle de cette dernière, mais elles sont plus grandes et plus dentelées. L'ordre de maturité est différent d'environ un mois.

Le fruit de la cardinale est plus gros et plus déli-

cat que celui de la sanguinole ; la chair est d'un rouge moins foncé , et plus aqueuse. Elle mûrit à la fin de septembre.

17. MADELEINE DE COURSON (*persica flore magno, fructu paululum compresso, cortice rubro, carne venis rubris muricatâ*, Duh.).

Cet arbre pousse avec vigueur des bourgeons alongés , qui se colorent au soleil , et dont les yeux sont gros et saillans. Les fleurs sont grandes , et d'une couleur de rose pâle ; les feuilles , dentelées et surdentelées , sont grandes , assez pointues , et d'un vert foncé.

Le fruit est un peu aplati du côté du pédicule. Il prend un rouge vif au soleil ; la peau se détache facilement de la chair qui est blanche , veinée de rouge vers le noyau , qui est rougeâtre.

C'est un des arbres qui , jetant beaucoup de bois , demandent à être alongés à la taille. Cette pêche mûrit vers la mi-septembre.

18. LA MADELEINE A PETITE FLEUR (*persica flore parvo, vividè rubro, fructu medio, atrò ad solem rubente, carne admodum sapidâ*, E. C.).

Ce pêcher ressemble beaucoup à la madeleine de Courson : ses pousses sont fortes et vigoureuses , elles prennent ordinairement un duvet blanc à leur extrémité ; les feuilles sont grandes , profondément

dentelées et surdentelées ; son fruit est assez gros et rond , d'un rouge foncé ; la chair est très-fine et sucrée. Son eau est d'un parfum admirable ; elle réussit très-bien en plein vent , mûrit comme dessus.

19. LA TRANSPARENTE RONDE (*persica flore magno , lucidè rubro , fructu majori , partim albo , partim rubro , carne suavissimâ , E. C.*).

Cette pêche, moins commune que beaucoup d'autres, a fixé l'attention et la culture de Roger-Scha-bol ; son bois est faible , ses bourgeons fluets , ses yeux assez nombreux et un peu aplatis ; les fleurs , petites , sont de couleur de rose faible. Le fruit est médiocrement gros. La peau , d'une grande finesse et fort poreuse , laisse passage aux rayons d'un soleil vif. Elle offre le phénomène d'avoir la chair rouge d'un côté et blanche de l'autre , excepté vers le noyau , où elle est rouge. Elle mûrit à la fin de septembre.

20. LA BELLE DE VITRY (*persica flore parvo , fructu magno , globoso , dilutè rubente , venis purpureis muriato , carne firmâ et suavissimâ , Duh.*).

Cette pêche , extrêmement perfectionnée par la culture , a mérité de porter le nom d'un pays qui jouit , à juste titre , dans toute l'Europe , de la réputation d'élever avec beaucoup de talent les pêcheurs , tous les arbres à fruit et autres.

La beauté et la grosseur de ce fruit lui a fait donner la qualification d'*admirable*, ou *belle de Vitry*.

L'arbre est fort vigoureux ; ses bourgeons sont droits , alongés , nuancés de rouge au soleil. Les boutons sont gros , détachés du fruit , souvent triples , conformément à la fécondité de l'arbre , qui a besoin d'être soulagé lorsqu'il est trop chargé. Les fleurs sont petites , d'un beau rouge couleur de pourpre. Les feuilles longues , d'un beau vert et assez profondément dentelées.

Le fruit parvient souvent , par le terrain et la culture , à une belle grosseur. Il est un peu aplati vers le pédicule , et plus gros vers cet endroit que dans l'autre extrémité. Il a une gouttière qui le partage en deux hémisphères égaux : elle est large , mais peu profonde. Il a un duvet fin , mais considérable. Sa peau se sépare difficilement de la chair , même à l'époque de sa maturité. Elle se colore d'un beau rouge au soleil. Son eau est très-douce et bien parfumée. C'est une des meilleures pêches ; mais on n'en connaît véritablement le prix que dans sa parfaite maturité sur l'arbre. C'est une de celles qui perdent le plus à être entrecueillies. Les amateurs mettent au-dessous un sac de crin ou toute autre chose , pour la recevoir lorsqu'elle tombe de maturité.

C'est sur cette pêche que Roger-Schabol dessi-

nait le nom et les armes de Louis XV , pour le jour de sa fête.

Il la couvrait d'un papier huilé , sur lequel était découpé ce qu'il voulait faire colorer par le soleil.

Elle mûrit vers la fin d'août.

21. BOURDINE (*persica flore parvo , globoso , pulcherrimo , atro-rubente , Duh.*).

Ce pêcher , que quelques personnes ont nommé *bourdin* ou *narbonne* , est aussi vigoureux que fertile de bonne heure. Mais il s'épuise bientôt , si on ne sait pas le ménager. Duhamel dit qu'il réussit très-bien en plein vent , où il donne du fruit plus tôt , mais plus petit , et meilleur qu'en espalier.

Ses bourgeons sont forts , alongés et droits ; les boutons , d'un brun foncé et rapprochés ; les fleurs sont d'un rose pâle , presque couleur de chair , et liserées d'un rouge vif ; les feuilles sont très-grandes , d'un vert foncé et peu dentelées.

Le fruit est gros , a une gouttière large et bien prononcée , bordée d'un côté saillant.

La peau , qui se détache facilement de la chair , et qui a peu de duvet , se colore au soleil d'un pourpre souvent foncé.

La chair blanche est très-rouge autour du noyau , et très-fondante et d'une eau très-sucrée ; un peu vineuse.

Elle mûrit vers la mi-septembre :

22. CHEVREUSE HATIVE (*persica flore parvo, æstivo, compresso, paululum verrucoso*, Duh.).

Cet arbre est très-recherché, et est un de ceux qui, comme le précédent, réussissent moins mal en plein vent.

Il est aussi fertile que vigoureux. Ses bourgeons sont forts et droits; les boutons gros et noirâtres, souvent triples; ses fleurs, petites, sont d'un beau rouge, un peu pâle vers la naissance des pétales. Les feuilles sont larges, alongées et un peu recoquillées. Le fruit est bien arrondi, un peu alongé. Il a une gouttière qui est bordé de deux lèvres qui se terminent par un petit mamelon, et qui ont de petites bosses.

Ce fruit se colore d'un beau rouge au soleil; la peau quitte facilement la chair, qui est blanche, et d'un rouge vif autour du noyau. L'eau est très-douce et bien parfumée, à l'époque d'une parfaite maturité.

Ce fruit mûrit à peu près à la même époque que le précédent.

23. MADELEINE TARDIVE (*persica flore parvo rubro, fructu minori, dilutè rubro, serotino*, E. C.).

Cet arbre pousse beaucoup en bois et demande de ne pas être raccourci à la taille. Il réussit bien en plein vent, sur-tout dans les départemens méridionaux.

Les bourgeons sont forts et alongés, les fleurs

petites, d'un rouge vif; les feuilles médiocrement grandes, mais dentelées et surdentelées.

La peau est un peu épaisse, se colore d'un rouge pourpre. L'eau en est un peu acide, à moins que le fruit ne soit parfaitement mûr. Cette pêche mûrit vers la fin de septembre.

24. TÉTON DE VÉNUS (*persica flore parvo, fructu vix globoso, dilutè rubente, papillato, carne gratissimâ*, Duh.).

Les caractères qui distinguent l'arbre, ses bourgeons, ses yeux, ses fleurs, et ses feuilles se rapprochent assez de la *belle de Vitry*. Son fruit acquiert la même grosseur, mais il n'a pas la même forme. Il est quelquefois un peu aplati, et se termine par un mamelon très-prononcé, qui a sans doute été l'occasion du nom qu'il porte. Il se colore légèrement au soleil, et ailleurs il est un peu jaunâtre. La chair est d'un rouge léger autour du noyau. Son goût, en parfaite maturité, est délicieux.

Elle a lieu vers la fin de septembre.

25. ROYALE (*persica flore parvo, fructu oblongo, atro-rubente, serotino*, Duh.).

Cet arbre se distingue par la vigueur des bourgeons, la grosseur de ses bourgeons noirâtres et souvent triples. La fleur est couleur de rose, liserée d'un rouge vif. Les feuilles sont grandes, d'un beau vert foncé.

Le fruit est un peu aplati d'un côté, et alongé; il a un mamelon moins gros et plus pointu que la pêche précédente; il est quelquefois couvert de petites verrues. Le fruit se colore d'un beau rouge, souvent foncé au soleil, et est d'un jaune verdâtre à l'ombre. Sa peau adhère un peu à la chair, qui est blanche, et d'un rouge foncé vers le noyau.

Quelques personnes confondent souvent cette pêche avec la *belle de Vitry* et la précédente; mais les caractères que j'ai indiqués font connaître que c'est une variété bien distincte. Elle mûrit à peu près à la même époque que la précédente.

26. TEINDOUX OU TEIDOU (*persica flore medio, fructu magno, globoso, suavè rubente, sapore gratissimo, Duh.*)

Cet arbre doit être recherché par sa vigueur et sa fertilité. Les bourgeons sont forts, alongés et chargés de boutons gros, sur un support assez saillant. Ses fleurs, de moyenne grosseur, sont d'un rouge éclatant. Les feuilles d'un vert foncé, sont grandes très-peu dentelées. Le fruit est assez gros, un peu aplati aux deux extrémités, et inégalement partagé par une gouttière. Son pédicule est très-court, ce qui fait que la chair est souvent pressée contre le bourgeon, et s'y enfonce.

Le fruit se colore au soleil d'un rouge agréable; la peau a peu de duvet, et se détache assez facile-

ment de la chair, qui est fondante. Elle est blanche, et veinée de rouge vers le noyau.

Dans les tems pluvieux, où lorsqu'il y a une trop grande abondance de sève, le noyau est sujet à se fendre, et devient une cachette pour les perce-oreilles, ce qui altère la bonté du fruit.

Il mûrit comme le précédent.

27. LA BELLE BAUCE (*persica fructu maximo; flore magno, dilutè-rubro, fructu compresso; vividè rubente, carne suavissimâ, E. C.*)

Il était juste que cette pêche portât le nom de l'habile cultivateur de Montreuil (Joseph Bauce), qui l'avait obtenue. C'est un hommage flatteur qui lui consacre la reconnaissance de ses contemporains. Duhamel ne l'a point décrite; elle n'est principalement connue que par le catalogue des Chartreux, chez qui feu Christophe Hervy l'a cultivée avec un soin qui a fixé l'attention des amateurs.

L'arbre est vigoureux, et porte bien ses bourgeons, gros, forts et alongés, rouges au soleil, chargés de boutons un peu éloignés, mais forts, et portés sur un support saillant.

Les fleurs sont grandes, bien ouvertes, et d'un rouge vif; ses feuilles sont larges, alongées et légèrement dentelées à leur extrémité, qui est un peu pointue. Le fruit est gros, rond, se colore d'un rouge presque écarlate. La peau est fine, et se dé-

tache facilement de la chair, qui est sur la surface colorée de rouge, et d'un rouge vif autour du noyau. C'est une excellente pêche qui mûrit au commencement de septembre. (Art. de M. Hervy.)

28. LA BELLE DE TILLEMONT (*persica flore parvo, dilute rubente, fructu majori, rotundo, E. C.*).

Cette pêche, que Duhamel n'a pas mentionnée, mérite de tenir une place distinguée dans la collection de ces sortes de fruits.

Les caractères de l'arbre qui la porte, se confondent assez avec ceux de la bourdine. Ses fleurs sont cependant d'un rouge plus vif et plus foncé, et elle réussit moins en plein vent. Sa gouttière est peu sensible, sur-tout vers l'extrémité. Elle se colore d'un beau rouge. Sa chair est blanche, d'un rouge foncé autour du noyau. Du tems même de Roger-Schabol, elle était très-estimée des connaisseurs, à cause de sa grosseur et de sa bonté. ●

Elle mûrit à la fin de septembre.

29. CHEVREUSE TARDIVE OU POURPRÉE (*persica flore parvo, atro rubente, fructu serotino, compresso; paululum verrucoso; Duh.*).

C'est un des arbres les plus fertiles, et qui imposent l'attention de le soulager de l'excès de son fruit.

L'arbre pousse vigoureusement des bourgeons

forts, qui se colorent au soleil, d'un rouge foncé. Ils ont des boutons souvent triples, noirâtres et gros. Les fleurs sont petites et d'un rouge pourpre. Ses feuilles sont larges et pointues, resserrées vers la principale nervure. Les fruits offrent une gouttière d'autant plus remarquable, qu'elle est bordée de chaque côté par des lèvres saillantes. Ils se colorent fortement au soleil d'un rouge pourpre. La peau est un peu épaisse et cotonneuse; la chair est blanche, excepté vers le noyau, où elle est d'un rouge foncé.

La maturité de cette variété, ou des nuances de cette variété, se prolonge depuis les derniers jours de septembre jusqu'au 20 octobre.

30. PÊCHER A FLEUR DOUBLE (*persica flore magno, rosco, pleno*, E. C.).

Cet arbre est un de ceux qui sont faits pour dérouter la théorie de quelques botanistes, qui prétendent démontrer pourquoi toutes les plantes à fleur double sont infécondes. Voilà l'inconvénient de trop généraliser les idées, et de vouloir soumettre les opérations de la nature à des systèmes de cabinet.

Ce pêcher, quoique vigoureux, a des bourgeons grêles, dont les boutons sont très-souvent triples et quadruples. Il est remarquable par sa beauté, à l'époque de la floraison, par l'éclat d'un beau couleur de rose qu'offrent ses nombreuses pétales.

Les fruits sont souvent doubles, triples, quadruples, etc. ; mais les deux derniers tombent avant de mûrir, et le vrai moyen de conserver le fruit, est de n'en laisser qu'un. Ses fruits sont ronds, assez gros, et d'une bonne eau ; mais ils ont besoin de mûrir sur l'arbre, et de n'être pas entrecueillis. Ils sont colorés au soleil d'un beau rouge, couvert d'un duvet blanc. La peau est un peu épaisse, et se détache difficilement de la chair. Il mûrit comme le précédent.

Duhamel fait mention du pêcher à fleur semi-double, qui paraît être la même chose que le précédent, dans lequel il se développe plus ou moins de pétales, comme dans le pêcher à fleur double. Cela tient à la nature de l'arbre, à sa culture et à la fertilité du terrain.

31. NIVETTE (*persica flore parvo, atro rubente, fructu magno, oblongo*, E. C.).

Cet arbre, qui est vigoureux et fertile, est un de ceux qui demandent le moins d'être resserrés et raccourcis à la taille. Ses bourgeons, gros et alongés, sont verts, même très-communément au soleil. Ses fleurs sont petites et d'un rouge foncé. Les feuilles sont grandes et unies, légèrement dentelées à l'extrémité. Le fruit est un peu alongé, gros et bien divisé par une gouttière assez profonde. La peau est épaisse, jaunâtre, un peu rouge au soleil ; par-tout

ailleurs verdâtre. Elle se détache difficilement de la chair, même en parfaite maturité, de même que du pédicule. La chair est d'un vert jaunissant, et un peu veinée de rouge autour du noyau. Son eau est d'un sucre acidulé, sur-tout à l'exposition du couchant. Cette pêche mûrit à la fin de septembre.

32. PERSIQUE (*persica flore parvo, fructu oblongo, colorato, verrucoso, serotino, carne firmâ, vinosâ, Duh.*).

C'est un des pêchers qu'on hasarde avec le moins d'inconvénient en plein vent, à cause de sa vigueur. Ses bourgeons, forts et alongés en espalier, se colorent d'un rouge foncé au soleil; les fleurs sont petites et couleur de rose; les feuilles se distinguent par leur largeur et leur longueur; elles sont épaisses, raboteuses et un peu froncées vers l'arête.

Le fruit est gros, mal arrondi et un peu alongé. Il est souvent couvert de petites bosses, comme les feuilles. Il se colore d'un rouge vif au soleil. La peau est épaisse, se détache difficilement de la chair, qui est peu aqueuse et un peu ferme, même en parfaite maturité. Cependant son goût est fin, relevé, et d'un sucre acidulé.

Duhamel fixe l'époque de sa maturité à la fin d'octobre ou commencement de novembre. Elle est plus avancée de quinze jours au moins aux environs de Paris.

33. POURPRÉE TARDIVE (*persica flore minimo , dilutè rubro , fructu magno , globoso , purpureo , serotino , E. C.*).

Cet arbre pousse des bourgeons vigoureux , qui se font remarquer par l'éclat de ses fleurs d'un rouge vif. Ses feuilles paraissent moins grandes que d'autres , parce qu'elles ont de la disposition à se froncer et se recoquiller en tous sens.

Le fruit est rond , gros , d'un rouge foncé du côté du soleil , et jaunâtre ailleurs , et couvert d'un duvet blanc.

Il a une eau sucrée et fine lorsqu'il a pu acquérir une maturité complète. Il mûrit dans les premiers jours d'octobre.

34. ADMIRABLE (*persica flore parvo , pallidè roseo ; fructu maximo , globoso , suavissimo , E. C.*).

La dénomination de ce fruit indique sa beauté et sa qualité. Cette pêche , en bonne exposition , ne le cède en rien à la *belle de Vitry* , à la *royale* , etc.

L'arbre est remarquable par sa vigueur , sa force et le diamètre de ses bourgeons , la grosseur et le nombre de ses boutons , d'un brun foncé. Les fleurs sont de couleur d'un rose pâle.

Ses feuilles , unies , sont longues et larges.

C'est une des pêches qui acquièrent le plus de grosseur ; elle est ronde , un peu aplatie vers le pé-

dicule, d'où naît une gouttière assez marquée, qui la partage en deux hémisphères égaux. Elle se colore, au soleil, de pourpre, surmonté d'un duvet blanc. La peau se détache facilement de la chair, qui est blanche, et devient rouge autour du noyau. Elle est fondante, quoique un peu ferme. Son eau est sucrée, délicieuse, bien parfumée et un peu vineuse. Cette pêche, suivant les expositions et le terrain, mûrit depuis la mi-septembre jusqu'au commencement d'octobre.

C'est un des pêchers qui sont le plus sujets à la cloque, et qui demandent le plus d'intelligence pour la conduite.

35. ABRICOTÉE, PÊCHE-ABRICOT, OU ADMIRABLE JAUNE (*persica flore magno, interdum parvo, roseo, fructu majori, carne flavâ, E. C.*).

Cet arbre a beaucoup de conformité avec le précédent pour le port, la vigueur de ses bourgeons, qui sont d'un vert jaunâtre. Ses fleurs sont grandes, bien ouvertes, et d'un beau couleur de rose. Il se trouve cependant des variétés où les fleurs sont petites et d'un rose pâle. Ses feuilles sont différentes, en ce qu'elles forment une espèce de gouttière et se replient en-dessous. Elles prennent en partie une teinte rouge avant leur chute.

Le fruit est très-gros, jaune, excepté au soleil,

où il se colore légèrement de rouge. Sa gouttière un peu sensible. Il est moins gros vers la naissance du pédicule qu'à l'autre extrémité.

La chair est jaune, comme celle d'un *abricot-pêche bien mûr*; elle est un peu ferme, mais d'une eau agréable et sucrée, et a un faux goût d'abricot. Cette pêche commence à mûrir lorsque la précédente finit.

36. SANGUIGNOLE, OU PÊCHE BETTERAVE (*persica flore magno, rubro, fructu minori, cortice et carne quasi sanguineis*, Duh.).

Cet arbre paraît peu vigoureux; mais il est robuste et fertile. Ses bourgeons, d'un rouge foncé au soleil, sont grêles et alongés. Les fleurs sont grandes, d'un rouge brillant. Ses feuilles, qui rougissent en automne, sont petites et dentelées.

Le fruit est médiocrement gros, d'un rouge pourpre foncé, ainsi que la chair, surtout vers le noyau, qui est de la même couleur. Comme cette pêche ne mûrit, aux environs de Paris, que vers la mi-octobre, elle a peu de qualité, et elle n'est guère bonne qu'à cuire. Dans les départemens méridionaux, où elle mûrit quinze jours plus tôt, elle est assez recherchée.

37. PÊCHE DE PAU (*persica palensis, flore parvo, roseo, fructu minori, mediocriter oblongo, papillato, serotino*, E. C.),

Cet arbre, quoique vigoureux, réussit très-peu dans les départemens septentrionaux, parce qu'il est rare que la chaleur soit assez continue pour bien mûrir son fruit, même dans une bonne exposition. Il a son mérite dans le Midi, parce qu'il prolonge la jouissance du pêcher, et que, dans de bonnes années, il a un goût relevé et agréable.

Ses bourgeons sont forts et verts, même au soleil; ses fleurs petites et d'un rouge vif. Ses feuilles sont longues, larges, peu dentelées et d'un vert très-foncé. Son fruit, un peu allongé, est assez gros. Sa chair est blanche, excepté près le noyau. Son eau est sucrée et d'un goût plus ou moins parfumé, suivant la température qu'il a éprouvé. Il mûrit à la mi-octobre.

ARTICLE II.

Pêches lisses qui se séparent du noyau.

38. VIOLETTE HATIVE (*persica flore minimo, vix aperto, fructu minori, violaceo, viridi, glabro, E. C.*).

Cet arbre paraît médiocrement vigoureux, mais il est fertile. Ses bourgeons sont fluets, allongés, verts, et se colorent légèrement de rouge au soleil. Les bourgeons sont allongés, pointus, aplatis, et souvent triples. Les fleurs se font remarquer par la petitesse et par la difficulté qu'elles éprouvent d'ouvrir leurs pétales; elles sont d'un rouge couleur de

rose vif. Les feuilles sont médiocres, d'un vert tendre, lissées et brillantes. Le fruit est assez gros pour cette espèce. Il est sensiblement partagé par une gouttière. Le fruit est d'un violet verdâtre, qui se fonce un peu au soleil. Sa peau, épaisse, est adhérente à la chair, qui est d'un blanc grisâtre et rouge près du noyau. Elle n'est pas moins fondante que vineuse, mais un peu acide, même en parfaite maturité.

Cette pêche mûrit vers le commencement de septembre.

39. GROSSE VIOLETTE HATIVE (*persica flore parvo, roseo, fructu magno, vinoso, glabro*, E. C.).

Quelques personnes ont cru pouvoir confondre cette variété avec la précédente, à cause des caractères qui leur sont communs. Mais les gens de l'art y ont trouvé des caractères plus tranchans, qui font distinguer cette dernière espèce de l'autre.

Ses bourgeons sont forts et vigoureux, et prennent une teinte violet-rouge au soleil.

Les boutons sont plus gros et plus rapprochés; les fleurs sont petites, ouvertes, et d'un joli couleur de rose. Les feuilles sont grandes et légèrement dentelées.

Le fruit est souvent double, en grosseur, du précédent; d'un violet plus foncé. Le goût en est plus

vineux et moins acide. Il mûrit huit jours plus tard que le précédent. Il réussit bien en plein vent.

40. VIOLETTE TARDIVE (*persica flore parvulo, roseo, fructu mediocri, acidulè vinoso, glabro, rubente-violaceo*, E. C.).

La force des bourgeons de cet arbre, leur fertilité annoncent sa vigueur. Il se colore d'un rouge foncé, et ils ont un vert mat à l'ombre.

Ses fleurs sont très-petites, d'un beau couleur de rose. Les feuilles froncées vers la principale nervure, sont d'un vert foncé, mais brillant, et légèrement dentelées.

Le fruit est d'une médiocre grosseur, et un peu alongé. Sa peau, lisse, est violette, foncée au soleil et parsemée de taches rougeâtres. A l'ombre, elle est d'un vert un peu jaunâtre. Il est rare que, dans le climat de Paris, à moins d'une bonne exposition, et d'une automne sèche, cette pêche mûrisse de manière à offrir le goût vineux, et d'un sucre acidulé, qu'elle a dans les départemens méridionaux, où elle mûrit à la fin de septembre, et au moins quinze jours avant que dans ces climats.

41. JAUNE LISSE (*persica flore mediocri, dilutè rubente, fructu mediocri, globoso, è viridi, flavescente*, E. C.).

Cet arbre a beaucoup plus de ressemblance avec

la *grosse violette hâtive*, qu'avec la tardive. Ses bourgeons sont d'un vert jaunâtre, et ont des boutons d'un brun foncé, d'où sortent des fleurs médiocrement grandes. Ses feuilles sont alongées, pointues et larges; elles jaunissent en automne. Le fruit est d'une médiocre grosseur. Sa peau est lisse, et se colore légèrement au soleil; partout ailleurs elle est jaune, de parfaite maturité, qui s'opère bien rarement aux environs de Paris. Il faut l'entrecueillir communément, pour la laisser mûrir à l'abri des froids, et elle perd alors beaucoup de sa qualité. Elle mûrit vers la mi-octobre.

ARTICLE III.

Pêches à duvet dont la chair ne se sépare pas du noyau.

42. PAVIE-ALBERGE, OU PERSAIE D'ANGOUMOIS (*persica flore minori, fructu rotundo, flavo, ad solem atro rubescente, carne firmâ, subdulci, aquosâ, nucleo adhente, E. C.*).

Cet arbre, comme tous ceux qui donnent des pavies, est vigoureux. Ses bourgeons sont alongés, droits et forts. Les fleurs sont médiocres, d'un rouge assez vif. Les feuilles unies, longues et d'un vert foncé. Le fruit est assez gros, d'un vert jaunâtre; il se colore d'un pourpre foncé au soleil. La chair est assez fondante pour une pavie, un peu

jaune et d'un rouge vif autour du noyau. Cette pêche mûrit vers la fin de septembre.

43. PAVIE DE PAMIERS, appelée dans le langage vulgaire PERSEC, ou PERSEGO (*persica appamiensis, globoso, dilutè rubente fructu magno, carne firmâ, nucleo adherente, E. C.*).

Quelque exposition qu'on donne aux *pavies*, quelque soin qu'on en prenne dans les environs de Paris et les départemens septentrionaux, on ne peut se faire qu'une faible idée de ce fruit, lorsqu'on n'a pas été à portée de juger de sa beauté et de sa qualité dans les départemens méridionaux.

La latitude et le sol de *Pamiers* et de ses environs contribuent à donner dans ce pays un goût qu'une température moins favorable ne saurait lui donner.

Ce fruit est tellement naturalisé dans ce pays, qu'on se contente très-communément de mettre en terre le noyau, et que l'arbre qui en provient, sans être greffé, produit de beaux et bons fruits. Cependant des amateurs les ont perfectionnés par la greffe, et cette variété s'est beaucoup répandue dans les environs de Toulouse.

L'arbre s'élève assez haut en plein vent. Il est très-vigoureux en espalier, et il demande à être très-longé à la taille, parce qu'il pousse fortement en bois. Les bourgeons sont forts et chargés de boutons saillans, souvent triples.

Les fleurs sont petites, d'un rouge vif, un peu foncé; le fruit est fort gros. J'en ai eu de plus de vingt-un centimètres (huit pouces) de circonférence. Il se colore d'un beau rouge au soleil. La peau est couverte d'un duvet blanc, assez fin; elle est adhérente à la chair, et il faut peler cette pêche au couteau, comme une pomme. Elle a un parfum très-agréable qui annonce sa maturité. Quoique la chair soit ferme, elle est très-fondante, d'une eau abondante et sucrée. Elle est blanche, mais d'un rouge très-foncé autour du noyau. Entrecueillie, cette pêche perd beaucoup de son parfum et de sa qualité.

Elle mûrit au commencement d'août; et à Paris, trois semaines plus tard.

44. PAVIE-MADELEINE BLANCHE (*persica flore magno, pallidè rubente, fructu mediocri, carne albâ, durâ, nucleo adherente, E. C.*)

Cet arbre, de médiocre vigueur, a des bourgeons alongés, grêles, verts, se colorant légèrement de rouge au soleil. Leur moelle est blanche, au lieu que celle de la *pêche madeleine blanche* est d'un jaune brunâtre foncé. Les fleurs sont grandes et d'un rose très-pâle. Les feuilles sont d'un vert très-lavé, dentelées assez profondément, pointues et alongées. Le fruit est médiocrement gros, divisé par une gouttière. Il est d'un vert blanc, qui se colore de rouge au soleil. Lorsqu'elle est mûre, elle a un goût par-

fumé, vineux, assez agréable. La chair est blanche et marbrée vers le noyau, auquel elle adhère. Elle mûrit vers la mi-août.

45. PAVIE JAUNE DE CAZERES (*persica flore parvo, roseo, fructu magno, flavo, ad solem rubente, carne firmâ, suavissimâ, nucleo adherente, E. C.*).

J'ai cultivé cette *pavie* avec soin, et j'en ai obtenu des fruits délicieux, d'une eau parfumée et sucrée. Les caractères de l'arbre ont assez de conformité avec ceux de la *pavie de Pamiers*. Les fleurs sont plus pâles, la peau plus fine, ainsi que son duvet. Elle se colore de rouge au soleil. La chair est de la couleur à peu près d'un *abricot-pêche*. Elle est marbrée de rouge et de jaune vers le noyau. Elle mûrit à peu près à l'époque de la *pavie de Pamiers*.

46. PAVIE JAUNE DE TOULON (*persica flore parvo, rubro fructu maximo, compresso, carne durâ, nucleo adherente, buxé, Duh.*).

Duhamel a apporté de Provence cette variété, qui est peu connue. L'arbre, dit-il, ressemble beaucoup à l'admirable jaune; mais son fruit est aplati sur les côtés, comme l'abricot. Sa chair est un peu sèche (dans le climat de Paris) et adhérente au noyau. Il mûrit avec l'admirable jaune. C'est un bon fruit qui devient quelquefois plus gros que la *pavie de Pomponne*, et mûrit aussi facilement.

47. PAVIE DE POMPONE (*persica flore mediocri,*

pallidè rubente , fructu majori , ad solem rubescente , carne firmâ , subdulci , vinosâ , nucleo adherente , E. C.).

Cet arbre a beaucoup de conformité avec la *pavie madeleine* , mais ses fleurs sont plus petites , plus colorées , sa moële plus blanche , ses fruits plus gros. Il tient le premier rang parmi les *pavies* qu'on cultive aux environs de Paris ; lorsqu'il est bien traité , et à une exposition chaude et bien abritée , son fruit mûrit à la fin de septembre.

ARTICLE IV.

Pêche lisse , dont la chair est adhérente au noyau.

48. BRUGNON VIOLET (*persica flore magno , pallidè rubro , fructu minori , glabro , violaceo , vinoso ; carne nucleo adherente , E. C.).*

L'arbre est vigoureux et fertile. Il pousse beaucoup et de forts bourgeons , alongés , à boutons sail-lans , souvent triples. La fleur en est grande , d'un rouge pâle et bien ouverte ; les feuilles longues et larges , légèrement dentelées. Le fruit est un peu alongé , partagé par une gouttière assez profonde ; il est d'un vert un peu lavé de jaune , et qui , au soleil , est d'un violet rougeâtre. Il est quelquefois parsemé de petites taches grises ; sa chair est d'un blanc jaunâtre , et très-rouge autour du noyau , au-

quel elle est adhérente. L'eau est vineuse , parfumée , et d'un sucre acidulé. Il mûrit comme le précédent.

49. BRUGNON JAUNE (*persica flore mediocri , pallidè rubro , fructu medio , è viridi flavescente , carne nucleo adherente , E. C.*).

J'ai cultivé cette variété , qui m'avait été envoyée de Tarascon. L'arbre est vigoureux , et ne demande à ne pas être trop raccourci. Ses bourgeons sont forts , et couverts de boutons noirs et obtus. Les feuilles sont longues , larges , luisantes , et forment une espèce de gouttière ; elles sont d'un vert foncé qui jaunit et prend une teinte de rouge avant leur chute. Le fruit , en bon terrain , est assez gros ; d'abord vert , il se colore de jaune à l'époque de sa maturité , sur-tout au soleil. La chair en est fondante , d'un sucré acidulé très-agréable , elle adhère moins au noyau que la précédente. Il mûrit à la même époque. Il faut avoir le soin de décharger cet arbre de la trop grande quantité de fruit qui l'épuise , et qui devient sec et insipide s'il est trop abondant.

Il y a dans le ci-devant Languedoc et la Provence , quelques autres variétés de brugnon , qu'on doit principalement au produit des semences qui n'ont pas été greffés , suivant le mauvais usage de ce pays , où , vu la bonté du climat , ce fruit pour-

rait bien se perfectionner davantage. J'y ai vu, mais rarement, une espèce de brugnion panaché; mais cette variété m'a paru plus curieuse qu'utile.

50. PÊCHER NAIN A FLEUR SIMPLE (*persica pumila*, *flore simplici*, *pallidè roseo*, *fructu parvo*, E. C.).

Cet arbre est un objet de curiosité, et peut s'élever dans des vases. Il s'élève rarement à soixante-quatre centimètres (deux pieds); les bourgeons sont gros, relativement à leur longueur, qui est très-bornée. Ils sont couverts de boutons qui se touchent presque, et qui sont noirs.

Les feuilles sont profondément dentelées, d'un vert très-foncé et grandes, relativement à la petitesse de l'arbre, ainsi que les fleurs, qui sont d'un blanc rougeâtre.

Le fruit est petit, verdâtre, à moins qu'on n'ait le soin de le découvrir; alors il prend une teinte rouge qui se communique un peu à sa chair, et surtout autour du noyau; son eau est acide et a de l'amertume. Le fruit mûrit vers la mi-octobre.

On ne peut regarder cet arbre que comme un objet d'ornement, ainsi que le suivant.

51. PÊCHER NAIN A FLEUR DOUBLE (*persica africana*, *pumila*, *flore roseo*, *pleno*, E. C.).

Cet arbre est fait pour intéresser, comme le précédent, par la beauté et le nombre de ses fleurs

doubles, qui ressemblent à de petites roses. Il prend l'élevation du précédent. Il ne donne point de fruits.

FIGUIER (*ficus*).

La plus grande partie des auteurs qui ont traité des arbres à fruit ne se sont occupés que du petit nombre de variétés qui peuvent, avec de grands soins et de l'industrie, être cultivées à Paris, où leurs livres ont été imprimés.

Cependant, c'est borner prodigieusement nos richesses en ce genre. C'est dans les départemens méridionaux, où la nature est secondée du climat, qu'on peut connaître nos ressources en figues. Je crois donc devoir offrir la nomenclature des diverses variétés que j'ai été à portée d'y connaître ou d'y cultiver.

I. LA FIGUE FLEUR BLANCHE (*ficus sativa*, *fructu albido*, *buxeo*, *intus roseo*, *præcociori*, E. C.).

Cet arbre est vigoureux; ses boutons préviennent la naissance de ceux des autres figuiers, et ses feuilles sont plus découpées et d'un vert plus pâle en dessus et plus blanchâtre en dessous. La figue acquiert assez de grosseur; la peau est blanche en dessus, et le fruit ou la fleur est d'un blanc couleur de rose en dedans; il est rare, à moins d'une parfaite maturité, que les semences qui sont au fond de

la figue , vers le pédicule, soient fécondes. Dans les provinces méridionales, si le printems n'a pas été froid , on en mange vers la fin de juin.

2. FIGUE FLEUR ROUGE (*ficus sativa* , *fructu paulatim rubro* , *intus rubro* , *præcociori* , E. C.).

Il semble que cette variété n'est qu'une nuance de la précédente, dont elle a tous les caractères, à l'exception de la couleur; elle est cependant moins longue, sa peau est d'un blanc jaunâtre, la chair est d'un rouge clair.

3. L'AUBICON, OU FIGUE GOURREAU (*ficus sativa* ; *fructu magno* , *rotundo* , *albido* , *præcociori* , E. C.).

Cet arbre est vigoureux, et s'élève assez haut dans un bon terrain. Il est fort précoce lorsqu'il est à l'abri du vent. La peau est verdâtre, tirant sur le jaune à l'époque de la maturité du fruit; il est très-recherché; il se conserve peu lorsqu'il est bien mûr.

Ces trois variétés, ainsi que la suivante, fructifient deux fois l'an, en bonne exposition et bon terrain, dans les départemens méridionaux.

4. FIGUE VIOLETTE DE DEUX FOIS L'AN (*ficus sativa* , *bifera* , *fructu magno* , *violaceo* , Duh.).

L'arbre est vigoureux et porte bien son bois. Le fruit est allongé, moins gros que le précédent, et d'un violet foncé. Sa chair est entièrement d'un rouge vif. Cette variété est sucrée, douce, recherchée autant par son goût que par sa primeur. Comme

ses fruits ne sortent de l'aisselle des feuilles que successivement, cet arbre, dont les derniers fruits éclos sont retardés par la stase de la sève, paraît donner une double récolte, qui n'est véritablement que la même, suspendue par l'interruption de la sève. Ces dernières figues ont besoin, pour mûrir, d'un automne chaude et sèche. J'en ai mangé de très-bonnes à la fin d'octobre : les premières gelées les font tomber de l'arbre.

Cet arbre demande des engrais, et surtout qu'on mette à son pied des cendres de lessive.

5. FIGUE BLANCHE HATIVE (*ficus sativa*, *fructu globoso*, *matureo*, *sapidissimo*, E. C.).

Cette variété est propre au climat de Paris; elle mûrit assez constamment, si l'été a été sec et chaud: on y élève un buisson, qu'on est dans l'usage de couvrir de terre, en couchant les branches, ou d'empailler avant l'hiver pour le soustraire au froid qui le ferait périr.

Les feuilles en sont extrêmement rudes; le fruit a la peau blanche, et est d'un rouge pâle dans l'intérieur.

Quelques personnes, pour en arrêter la maturité, mêlent au dedans, par l'ombilic, une très-petite goutte d'huile au bout d'un bâton.

6. FIGUE DE BORDEAUX, OU POIRE-FIGUE (*ficus sativa*, *fructu violaceo*, *longo*, *intus rubente*, Duh.).

Cette figue, délicieuse à Bordeaux, mûrit rarement aux environs de Paris. Elle est allongée et marquée suivant la longueur des côtés. Sa peau est violette, et le fruit est en dedans d'un rouge jaunâtre.

7. LA SAVANTINE, OU CORDELIÈRE (*ficus sativa, fructu præcoci, subrotundo ; albido, siriato, intus roseo, T.*).

L'écorce de ce fruit, qui est rond, est, comme le précédent, divisé par des nervures saillantes ; sa peau est d'un blanc-jaune, et la chair d'un rouge pâle. Il mûrit un peu après la précédente.

8. LA BLANQUETTE (*ficus sativa, fructu albido ; maturo flavescente, intus rubro, E. C.*).

Cette figue est médiocrement grosse ; sa peau est blanche, unie ; elle jaunit à l'époque de la maturité ; sa fleur est rouge. Elle est aqueuse et sucrée.

9. LA GROSSE BLANCHE LONGUE (*ficus sativa, fructu oblongo, dulci, mellifluo, E. C.*).

C'est une sous-variété de la figue blanche hâtive. Elle ne vient bien qu'en bonne exposition, dans les départemens du midi ; mûre, elle a un goût délicieux.

10. L'ŒIL DE PERDRIX (*ficus sativa, fructu parvo ; flavo, intus pallidè rubro, E. C.*).

Cette figue est commune, d'un goût peu flatteur ; elle est jaunâtre ; on la distingue par la forme d'un petit cercle, d'un rouge vif, qui est au dessus de sa

peau au côté opposé au pédicule, et qui forme son ombilic; la chair est d'un blanc rougeâtre.

11. LA MARSEILLAISE (*ficus sativa*, *fructu parvo*; *albido*, *intùs roseo*, *mellifluo*, *carne lacerâ*, T.).

Lorsque cette figue parvient à l'époque de sa maturité, sa peau est sujette à se fendre, comme celle de certaines variétés de prunes. Sa peau est jaunâtre, et sa chair couleur de rose. C'est une des meilleures figues et qui a le plus de goût.

12. LA MARSEILLE (*ficus sativa*; *fructu medio*, *cute et carne aureis*, E. C.).

Cette variété, que j'ai cultivée, ne le cède guère en bonté et en parfum à la précédente. Sa peau est d'un jaune doré, ainsi que sa chair; elle est un peu tardive.

13. LA FIGUE VERTE (*ficus sativa*, *fructu viridi*, *longo pediculo insidente*, *intùs rubente*; T.).

On distingue cette variété par la longueur de son pédicule, sur lequel elle se penche à l'époque de sa maturité. A cette époque, elle est verte, et intérieurement sa chair est d'un rouge foncé.

Il y a une autre variété qui a la chair d'un blanc verdâtre.

14. LA GROSSE JAUNE (*ficus sativa*, *cute flavâ*; *carne albidâ leviter rubente*, *fructu maximo*, *subdulci*, *suavissimo*, E. C.).

Cette figue ne paraît qu'une variété de la figue

blanche hâtive; mais elle est beaucoup plus grosse lorsqu'elle n'a point dégénéré dans un climat où elle est si fort naturalisée. Elle est un peu alongée; sa peau est jaune, comme la *marseille*, et la chair blanche, légèrement couleur de rose.

C'est la plus grosse et une des meilleures figes qu'on puisse cultiver.

15. L'AULIQUE, OU GROSSE VIOLETTE LONGUE (*ficus sativa*, *fructu majori*, *violaceo*, *oblongo*, *carne lacera*, T.).

C'est une des figes qui s'alongent le plus; elle a quelquefois en longueur jusqu'à trois de ses diamètres en grosseur. Aux approches de sa maturité, ce fruit est sujet à se fendre, ce qui ne nuit point à sa qualité. Elle est d'un violet foncé à l'époque de sa maturité.

On a prétendu faire une variété de la petite violette, parce qu'elle est moins grosse, et relativement moins longue; mais je ne crois pas que ces caractères soient suffisans, dès que tous les autres sont communs.

16. L'ANGÉLIQUE (*ficus sativa*, *fructu mediocri*, *flavo*, *intus atro-rubente*, E. C.).

On a donné ce nom-là, à Paris, à une grosse fige jaune qui y vient rarement en maturité, et qui ne paraît qu'une variété abâtardie de la grosse jaune.

L'angélique que je désigne ici est une fige d'une

médiocre grosseur, bien ronde et peu longue, dont l'ombilic est d'un rouge très-vif ; sa peau est jaune, et l'intérieur d'un rouge très-foncé. L'arbre qui la porte vient dans les vignes, sans une culture recherchée, et donne un fruit qui est très-agréable et parfumé.

17. LA BOUSJASSOTE (*ficus sativa*, *fructu globoso, parum oblongo, atro-rubente intùs et extrà*, E. C.).

Cette figue vient difficilement à toutes les expositions. Elle a besoin d'être garantie de l'impression de l'air, et d'être dans un terrain chaud ; elle est d'un rouge-violet ; mûre, elle est très-agréable.

Il y a une sous-variété qu'on nomme la *petite bousjassote*, mais qui n'offre d'autre différence que celle de la grosseur, et peut-être parce que sa peau est plus épaisse et plus ferme.

18. LA ROUGEOTTE (*ficus sativa*, *fructu medio ; globoso, minimè oblongo, cute rubrà, flavescente, intùs roseo*, E. C.).

Ce figuier est robuste et fort commun ; sa peau est d'un rouge lavé de jaune ; la chair est d'un blanc rougeâtre, d'un goût sucré. On la mange avec plaisir lorsqu'elle est bien sèche.

19. LA GRAISSANNE (*ficus fructu rotundo, albo parùm sapido*, E. C.).

Cette figue est blanche, jaunâtre extérieurement, et d'un goût insipide.

20. LA ROUSSE. J'ai toujours regardé cette variété comme la même chose que la *rougeotte*.

21. LE XOUDEMOUEL (*ficus sativa, fructu oblongo, dilutè atro-rubente, intùs albo, mellifluo, G.*).

C'est le nom qu'on donne, dans la ci-devant Provence, à une figue d'une médiocre grosseur, assez alongée, d'un rouge presque noir, et dont la chair est grisâtre, très-douce et parfumée.

22. FIGUE DU SAINT-ESPRIT OU D'AUTOMNE (*ficus sativa autumnalis, fructu magno, oblongo, obscure violaceo, P.*).

Le fruit est assez gros et très-aqueux, un peu long, d'un violet noirâtre. Il n'est bon que dans les automnes chaudes et sèches; les pluies le crevassent et le rendent insipide.

23. LA PELDURE (*ficus sativa, fructu medio, atro-rubente, cute durâ, intùs carne rubrâ, E. C.*).

C'est une figue commune, assez alongée, d'un violet foncé, d'un rouge pourpre en dedans, dont la peau est épaisse et dure; son goût, à moins d'une extrême maturité, est un peu acerbe.

24. FIGUE NOIRE (*ficus sativa, fructu medio, cute nigrâ, molli, intùs roseâ, E. C.*).

Cette figue, qui vient en abondance dans tous les terrains, et qui mûrit dans les pays méridionaux, à l'époque des vendanges, est très-commune et a un

goût un peu sauvage. On en fait peu de cas, ainsi que de la suivante.

25. LA POURQUINE (*ficus agrestis*, *fructu parvo*, *cule nigrá*, *intùs atro-rubente*, E. C.).

L'arbre qui porte ce fruit doit être regardé comme un véritable sauvageon qu'on n'a pas perfectionné par la culture. Il est petit; la peau est noire, rude; la chair a un goût acerbe, sauvage. On la donne assez communément aux pourceaux; aussi son nom désigne assez sa destination.

26. FIGUIER NAIN (*ficus pumila*, E. C.).

On a fait beaucoup de contes sur la manière de former des figuiers nains: on a prétendu qu'il suffisait pour cela de planter des boutures la tête en bas, ou de plier l'extrémité d'une jeune branche de drageon, de la planter dans la terre, et, au printemps suivant, lorsque les racines sont bien formées, de couper la tige à un ou deux yeux près de terre.

J'ai fait plusieurs épreuves à cet égard, et j'ai constamment obtenu des arbres qui n'avaient rien moins que la disposition de rester nains.

On remplit plus facilement cet objet en mettant des drageons bien enracinés dans des caisses ou des vases dans lesquels les racines ne peuvent pas prendre de l'extension. Ils demeurent bas, mais aux dépens de la vigueur qu'ils auraient acquis en pleine terre.

Leurs semences , bien mûres et semées avec soin et intelligence , peuvent donner des arbres dégénérés , qui , à la troisième ou quatrième génération , deviennent nains. C'est ce qui arrive à peu près pour les orangers.

Mais quel est l'avantage qui peut résulter de cette opération , qui est plus singulière qu'utile , à moins qu'on ne veuille se donner des primeurs insipides par le secours des serres chaudes ?

Je crois devoir me dispenser de parler de plusieurs espèces de figuiers , ou désignés comme tels par les botanistes. Je me contente de les nommer : le figuier de Pharaon ou sycomore (*ficus sycomorus*) à grandes feuilles en cœur et velues ; le figuier des pagodes ou religieux (*ficus religiosa*) , dont les feuilles sont entières et luisantes ; celui à feuilles de nénuphar (*ficus nymphæifolia*) ; celui du Bengale (*bengalensis*) , à feuilles ovales , toujours vert ; celui des Indes (*ficus indica*) , à feuilles entières , oblongues , toujours vertes ; celui à feuille de saule (*ficus salici folia*) , à feuilles entières , pointues et en cœur ; celui à fruits ronds (*ficus virens*) , à feuilles très-entières , lisses , arrondies à leur base ; celui à feuilles ondées (*ficus vinosa*) , à feuilles très-entières , presque en cœur ; celui à grappes (*ficus racemosa*) , à feuilles très-entières , ovales ; celui à feuilles en cœur (*ficus costata*) , à feuilles ovales très-entières ;

celui à fruits percés (*pertusa*), à feuilles ovales entières; le figuier rampant (*ficus stipulata*), dont les feuilles sont obliquement en cœur; le grim pant (*scandens*), à petites feuilles en cœur et à branches sarmenteuses; l'hétérophylle (*heterophylla*), à feuilles dont les unes sont entières, les autres lobées à tige sarmenteuse; à feuilles coriaces (*ficus coriacea*), à feuilles alongées, lisses; celui de Java (*ficus javanensis*), feuilles grandes, ovales; à feuilles de laurier-cerise (*ficus lauro cerasifolia*); celui à feuilles d'annone (*ficus annonæfolia*); celui à feuilles de putret (*ficus padifolia*); de la baie de botanique (*ficus botani-bay*), à feuilles ovales, très-luisantes; le benjamin (*benjamina*), à feuilles entières, luisantes; le figuier vénéneux (*ficus toxicaria*), à feuilles ovales en cœur, dentelées.

Ces espèces sont de serre chaude ou d'orangerie; M. Dumont-Courset indique les moyens de les cultiver à la page 679 de son *Botaniste-Cultivateur*, d'où j'ai tiré en très-grande partie cette nomenclature.

POIRIER (*pyrus*).

Cet arbre s'élève quelquefois à une hauteur très-considérable, et acquiert du diamètre à proportion, s'il est dans un bon fond, et principalement s'il n'est

point greffé, ou si la greffe qu'on lui donne se rapproche davantage de l'état sauvage qu'il avait primordialement.

Les poiriers qui proviennent de semis peuvent être considérés de deux manières, comme épineux, ou sans épines.

On ne peut que fonder des conjectures sur la cause qui produit des épines dans tous les arbres, soit qu'elles sortent de l'épiderme, comme dans l'églantier, etc., soit qu'elles soient formées par la partie ligneuse de l'arbre, comme dans les nerpruns, etc.

De tous les arbres fruitiers, le poirier est celui qui conserve le plus d'épines. Elles sont moins communes dans les pruniers, les pommiers, etc.; on dit que l'amandier sauvage est épineux en Afrique.

Il y a tout lieu de présumer que, dans ces arbres, l'épine est le prolongement d'une fibre particulière, qui se fait jour à travers les couches corticales. Ces fibres sont-elles de même nature que celles qui donnent lieu à l'éruption des branches ou des bourgeons?

Je crois qu'on pourrait soutenir avec plus de succès l'opinion contraire, 1^o parce que les épines dans ces arbres durent peu de tems; 2^o parce que, même celles qui s'allongent dans le poirier, le prunier, etc., donnent quelques boutons à feuilles, jamais des fleurs

ni des fruits, et meurent bientôt, à moins qu'on ne coupe l'épine près d'un œil; alors il se forme quelques bourgeons fluets, mais que je n'ai jamais vus fertiles.

Les greffes réussissent également sur l'un et l'autre de ces sauvageons de poiriers, mais on a toujours éprouvé que les fruits fondans et sucrés n'acquerraient pas autant de qualité sur le poirier épineux que sur celui qui ne l'était pas. Il paraît même que le premier ne se met pas aussi promptement à fruit, parce que son bois est en général plus dur; mais il semble à quelques cultivateurs mériter la préférence pour faire des fruits à boisson; ils conservent, dit-on, sur ce dernier, plus de cette âpreté qu'on croit préférable pour faire de bon poiré.

On a prétendu que la formation des épines sur les arbres tenait au climat, à l'exposition, au terrain. Je ne saurais admettre cette opinion, du moins pour les poiriers. Il y a des variétés qui, ordinairement, lorsqu'on sème leurs pepins, donnent du plant épineux, comme le *carisi*, etc., et d'autres qui n'en donnent pas, comme la poire de *chaudron* ou *tobie*.

Le poirier se greffe également sur les drageons de poirier. Ils sont considérables dans certaines variétés, lorsque le terrain est perméable aux racines, comme pour certaines espèces de cerisiers et de pruniers. Ces sujets sont peu recherchés, surtout pour

les jardins , parce qu'ils drageonnent à leur tour, et s'épuisent dans le tems même qu'ils gâtent le terrain.

Le poirier se greffe aussi avec succès sur le coignassier, et il offre même un phénomène : c'est qu'il y a plusieurs variétés de poires qui réussissent mieux sur le coignassier que sur le franc, dans le tems que d'autres variétés n'y prennent que faiblement, et ont le plus grand succès sur le franc. J'ai toujours cru pouvoir attribuer une différence aussi frappante à ce que certains fruits, en se perfectionnant, se sont plus éloignés de la nature du type primitif.

Quant aux autres sujets qui peuvent recevoir la greffe du poirier, tels que l'aubépine, le néflier, le cormier, etc., je n'en parle pas, parce que les résultats n'en sont pas assez frappans, ou que leur durée n'est qu'éphémère.

POIRIER D'ÉTÉ (*pyrus æstivalis*).

1. AMIRÉ-JOANNET, OU ST-JEAN (*pyrus fructu minori, turbinato, citrino, præcociori*, E. C.).

Cet arbre s'élève à une médiocre hauteur, même sur franc. Ses boutons, d'un vert rougeâtre au soleil, sont gros et alongés, ordinairement parsemés de points grisâtres. Les boutons, portés sur un support large et peu saillant, sont petits et comme collés sur la branche. Ceux à fruit donnent une fleur

assez grande, qui s'ouvre facilement, et dont les étamines sont d'un beau rouge.

Le fruit est petit, d'un jaune citron, lorsqu'il est mûr; il a une eau parfumée, mais un peu âpre. Le coignassier reçoit bien sa greffe; mais en plein vent il doit être sur franc.

Il mûrit vers la fin de juin.

2. PETIT MUSCAT, OU SEPT-EN-GUEULE (*pyrus fructu minimo, ex eadem gemma multiplex, viridi flavo, ad solem purpureo, præcoci, E. C.*).

Le port, les bourgeons et les boutons de cet arbre sont comme ceux du précédent. Les bourgeons ont cependant un rouge-violet plus marqué. Les pétales de ses fleurs sont moins allongées, ils sont même concaves. Ses feuilles sont longues, dentelées, pointues, en forme de lance. Il produit des bouquets de poires dont le pédicule part d'un support commun. Le fruit, à sa maturité, est jaune et se colore de pourpre au soleil. Il est sujet à se couvrir de taches brunes en plein vent; son eau est ambrée, mais conserve un peu d'âpreté, surtout s'il renferme un ver, ce qui est très-commun dans certaines années. La dénomination de *sept-en-gueule* donne une idée de la petitesse de ce fruit, qui mûrit à peu près à la même époque que le précédent.

3. AURATE (*pyrus fructu parvo, cucurbitato, hinc luteo, indè dilutè rubro, æstivo, Duh.*).

Bourgeons grêles et courts, se colorant de rouge au soleil; fleurs grandes, pétales concaves, feuilles ovales, légèrement dentelées; le fruit un peu plus gros que le précédent, mais moins musqué; jaune lorsqu'il est mûr, il se colore de rouge au soleil. Ce fruit a trop de carrière relativement à sa grosseur. Il mûrit huit jours après le précédent. Il demande à être greffé sur franc.

4. MUSCAT-ROBERT, OU POIRE D'AMBRE, POIRE A LA REINE (*pyrus fructu medio, pyriformi, glabro, è viridi flavescente, æstivo*, Duh.).

Cet arbre, dont la vigueur est remarquable en plein vent, lorsqu'il est greffé sur franc, a des bourgeons courts, mais forts et remplis. Ses boutons, dont les supports sont saillans, sont pointus et aplatis; les fleurs, bordées d'un rouge pâle, sont de la grandeur et de la forme du petit muscat. Le fruit, dont la peau est lisse et d'un vert jaunâtre, est petit, un peu plat vers l'ombilic, qui est saillant et étendu. La chair est mi-fondante, d'une eau douce et parfumée. Cette poire mûrit vers la mi-juillet.

5. MUSCAT FLEURI (*pyrus fructu minimo, globoso, compresso, glabro, partim è viridi lutescente, partim rubescente, æstivo*, Duh.).

Ce poirier se rapproche beaucoup du petit muscat. Ses bourgeons sont moins forts, les yeux en sont plus plats. La poire est plus aplatie à la queue

et du côté de l'ombilic qui est saillant, comme dans le muscat-robert. La peau de ce fruit est d'un vert jaune, et se colore faiblement de rouge au soleil. Sa chair est mi-fondante, un peu musquée et d'un goût âpre. Cette poire mûrit à la mi-juillet. Cet arbre doit être greffé sur franc.

6. AMBRETTE D'ÉTÉ, OU GRISE-BONNE (*pyrus fructu medio, pelle lucophœatâ, carne aquosâ, jucundissimè sapidâ, E. C.*).

Cet arbre, qui réussit mieux sur franc que sur coignassier, et dont le fruit a plus de saveur en plein vent, est vigoureux, porte bien son bois; ses bourgeons sont courts, mais forts, brunâtres, légèrement tachetés de gris; ses boutons sont pointus et triangulaires; les boutons à fruit sont assez gros; les fleurs s'ouvrent bien; elles sont blanches et ont une très-légère nuance d'incarnat vers les bords. Le fruit est gris, tirant sur le jaune en mûrissant. La peau est lisse; la chair, presque fondante, est bien parfumée. Il mûrit à peu près comme le précédent. Cet arbre paraît une sous-variété du *muscat-robert*, mais offre des différences assez sensibles.

7. MADELAINE, vulgairement CITRON DES CARMES (*pyrus fructu medio, turbinato, è viridi citrino, æstivo, Duh.*).

Cet arbre réussit mieux sur franc, et demande à être alongé à la taille. Ses bourgeons sont d'une

grosseur et d'une longueur médiocres, brunâtres et tirant sur le violet; ils se colorent légèrement de rouge au soleil; les bourgeons sont pointus, détachés de la branche, et ont un support saillant. Ses fleurs sont plus grandes que celles du *muscat-robert*, et, comme elles, un peu concaves; ses feuilles pointues sont d'un vert foncé et en forme de scie; le fruit est vert et jaunit à l'époque de la maturité, surtout du côté du soleil. La chair est fondante, d'une eau agréablement acide et relevée. Elle a peu de carrière aux environs des pepins. Cette poire mûrit comme la précédente.

8. HATIVEAU, ou HASTIVEAU (*pyrus fructu minimo, turbinato, compresso, glabro, luteo, æstivo*, Duh.).

Par la forme de ses branches, de ses fleurs et de ses feuilles, cet arbre paraît une sous-variété du *petit muscat*; il a à peu près sa forme, est petit comme lui; le fruit a une peau lisse, mais il ne se colore pas autant de rouge au soleil; il a moins de goût, surtout s'il n'est pas à une exposition favorable. Il mûrit à la mi-juillet.

Il réussit mieux sur franc.

9. ROUSSELET HATIF, vulgairement PERDREAU, POIRE DE CHYPRE (*pyrus fructu parvo pyriformi, hinc intensè rubro, indè flavo, æstivo*, Duh.).

Cet arbre réussit mieux sur franc, surtout en

plein vent. Il porte bien son bois ; ses bourgeons , grêles et un peu alongés , sont d'un brun violet , recouvert d'un duvet blanchâtre. Ses boutons sont fort aplatis , larges à leur naissance , et portés sur un support gros et saillant. Les fleurs , grandes comme celles de *l'aurate* , sont remarquables par le nombre de leurs pétales. On en voit quelquefois huit ou neuf. Ils s'étendent difficilement , sont ordinairement concaves. Ses feuilles sont rondes , profondément dentelées et pointues à leur extrémité.

Le fruit , dans sa petitesse , est d'une belle forme ; sa peau est lisse et fine , d'un rouge éclatant et foncé au soleil , qui la colore de petites taches grisâtres. La chair est jaunâtre , mi-fondante , d'une eau sucrée et d'un goût relevé , comme celui des *rousselets* ; les pepins sont entourés d'une carrière qui devient trop considérable dans des terrains forts et gras. Cette poire mûrit à l'époque de la précédente.

10. CUISSE-MADAME (*pyrus fructu medio , longissimo , splendente , partim è viridi flavescente , partim subobscurè rubro , æstivo* , Duh.).

Le franc seul convient à cet arbre , qui végète languissamment sur le coignassier. Il doit être en plein vent. Il se met difficilement à fruit en espalier ou en buisson. C'est un de ceux dont on abrège le plus la durée par une taille courte.

Ses bourgeons sont d'un brun rougeâtre , grêles,

longs et droits. Ses boutons sont petits et pointus , sur des supports gros et saillans. Ceux à fruit sont gros , et donnent des fleurs dont les pétales sont arrondis et nombreux , comme dans le rousselet hâtif ; les feuilles sont peu dentelées , pointues , tant vers le pédicule qu'à l'autre extrémité. Le fruit est long et presque pointu par la queue. Sa peau , au soleil , est d'un rouge pourpre éclatant , et est assez fine ; la chair est mi-fondante , d'une eau abondante , assez musquée , un peu âpre , et fade par un excès de maturité. Celle-ci a lieu vers la fin de juillet.

11. BLANQUET A LONGUE QUEUE. (*pyrus fructu parvo , pyriformi , acuto , albido , æstivo* , Duh.).

Cet arbre , greffé sur franc , et en plein vent , a un beau port ; ses branches s'élèvent d'une manière pyramidale , comme le peuplier d'Italie ; elles jettent des bourgeons forts , alongés , droits , qui se mettent facilement à fruit et sont très-fertiles. Ils sont d'un brun foncé et tiquetés de gris. Les boutons sont pointus et plats ; ceux à fleur sont gros et donnent des pétales longs , légèrement liserés de rouge , et un peu alongés. Les feuilles sont presque rondes , finement dentelées , d'un beau vert , mais un peu repliées en gouttière. Les fruits naissent en bouquets sur un support commun : ils sont alongés , ont une petite bosse à l'insertion du pédicule , qui est bien nourri ; leur peau est lisse , d'un jaune clair ,

verdâtre , brillant ; la chair est douce , sucrée , d'une eau agréable et parfumée. Cette poire est très-estimée ; mais elle est sujette à se blétir aussitôt qu'elle est mûre. Elle mûrit quelques jours après la précédente.

12. PETIT BLANQUET , vulgairement POIRE A LA PERLE (*pyrus fructu minimo, elenchi formâ, glabro, ex albido flavescente, æstivo, Duh.*).

On peut considérer cet arbre comme une sous-variété abâtardie du précédent, dont elle a tous les caractères dégénérés. Le fruit a moins de saveur que le *blanquet* à courte-queue ; sa peau est plus transparente , d'une couleur perlée , mais un peu âpre , de manière que si l'on pèle ce fruit , en ôtant le pèpin , et le peu de carrière qui l'entoure , il reste peu de chair.

13. GROS BLANQUET , vulgairement BLANQUETTE (*pyrus fructu medio, oblongo, ex albido flavescente, ad solem leviter rubescente, æstivo, E. C.*).

Cette variété se confond assez avec le *blanquet* à longue queue , c'est le même port de l'arbre. Ses boutons sont plus gros , les yeux sont moins aplatis ; la fleur est plus ouverte et plus grande , les feuilles plus larges et plus unies. Le fruit rougit un peu au soleil , et est un peu sujet à se blétir ; sa queue est moins longue ; il ne paraît pas avoir le goût aussi fin que celui du précédent. Il mûrit à peu près en même

tems. Cependant voilà ce qu'on appelle des variétés!

14. GROS BLANQUET ROND (*pyrus fructu parvo, turbinato, glabro, partim ex albido flavescente, partim dilutè rubro, æstivo, Duh.*).

C'est encore une de ces variétés faites à bon marché, et qui n'offre sur la précédente, que des bourgeons plus petits et plus aplatis, qu'un fruit moins allongé, aplati vers l'échancrure du calice, et qui, suivant son exposition, a un goût égal ou inférieur à celui des autres blanquets.

15. EPARGNE, vulgairement BEAU PRÉSENT, SAINT-SAMSON (*pyrus fructu medio, longissimo, subviridi, maculis fulvis distincto, æstivo, Duh.*).

Ce poirier est plus vigoureux sur franc que sur coignassier. Sur le premier, ses bourgeons sont allongés, blanchâtres, et d'un jaune brun au soleil; ses boutons sont petits, pointus, séparés du bois, et sur un support large, quoique peu saillant. Les fleurs sont fort grandes; ses pétales sont un peu concaves. Il est difficile de fixer le caractère de ses feuilles; il y en a de longues et pointues, et d'autres rondes.

Le fruit est fort allongé relativement à sa grosseur, qui diminue vers l'une et l'autre extrémité; la peau est d'un vert jaunâtre et se colore de rouge au soleil. L'exposition et le terrain donnent seuls de

la qualité à ce fruit, qui est naturellement acide, mais qui donne quelquefois une eau parfumée, d'un sucre acidulé, et souvent âcre. Cet arbre demande un terrain sablonneux et gras. Son fruit mûrit à l'époque à peu près des *blanquets*.

16. BERGAMOTTE PRÉCOCE (*pyrus fructu medio, turbinato, à viridi flavescente, æstivo, E. C.*).

Cette poire, qui succède aux *blanquets* dans les départemens méridionaux, et qui y est recherchée, est trop peu cultivée à Paris et aux environs.

L'arbre a de la vigueur, mais ses branches et ses bourgeons sont pendans. Ces derniers sont brunâtres, tachetés de points gris, et couverts de duvet. Les boutons sont arrondis à la pointe, assez gros, et sur des supports saillans; les fleurs sont aussi grandes que celles de l'épargne, et l'extrémité de ses étamines est pourpre. Ses feuilles sont d'un vert foncé, arrondies et peu dentelées; le fruit, qui a environ cinquante-quatre millimètres (deux pouces) de diamètre, est d'un vert foncé, tacheté de petits points brunâtres. Il est très-aplati à la tête, et l'échancrure du calice est très-enfoncée. Il est plus court que son diamètre. A l'époque de sa maturité, le vert de sa peau se colore de jaune; alors sa chair est fondante, sucrée et agréablement parfumée; mais ce fruit n'a que peu de momens. Il se blétit aussi-

tôt que le petit blanquet, à moins qu'il n'ait été entrecueilli; mais alors il a perdu beaucoup de son parfum.

17. OGNONET, ou ARCHIDUC D'ÉTÉ, vulgairement AMIRÉ DOUX (*pyrus fructu medio, turbinato, lucido, partim flavo, partim intensè rubro, æstivo, Duh.*).

C'est un des arbres qui réussit le mieux sur franc, et le plus médiocrement sur le coignassier. Ses bourgeons courts, mais vigoureux, sont grisâtres à l'ombre, et brunissent au soleil. Ils sont tiquetés de points blanchâtres; les boutons sont larges et aplatis sur le bois. La fleur, quoique petite, a souvent beaucoup de pétales et un grand nombre d'étamines.

Ses feuilles sont épaisses, peu lisses, arrondies; terminées par une pointe aiguë; les dentelures ne sont guère profondes, mais éloignées les unes des autres.

Le fruit est moins gros que la bergamotte précoce, dont je viens de parler, mais a la même forme; sa peau est plus lisse, plus brillante, d'un jaune clair et d'un rouge foncé au soleil; elle est peu fondante; son eau est douce, parfumée d'un faux goût de rose. Il est dommage que ce fruit, surtout dans certains terrains, ait trop de carrière autour des pépins. Il mûrit comme le précédent.

18. SAPIN (*pyrus fructu parvo , pyriformi , subflavescente , æstivo , Duh.*).

On a peu multiplié cette poire , qui a cependant son mérite , à cause de sa précocité , de son parfum et de l'abondance de son eau.

L'arbre pousse vigoureusement sur franc , et se soutient bien en plein vent , où il est assez fertile. Ses bourgeons sont forts , courts et brunâtres ; ses yeux sont aplatis et pointus ; ses fleurs sont assez grandes , mais formant un peu le cueilleron ; les feuilles sont petites , pointues et légèrement dentelées. Le fruit est bien pyriforme ; d'abord la peau est verte , et jaunit à l'époque de la maturité , qui a lieu à peu près comme celles des poires précédentes.

19. POIRE SAINT-LAURENT (*pyrus fructu medio , turbinato , è viridi flavescente , parùm gustui acerbo , æstivo , E. C.*).

Cette poire , comme dans les départemens méridionaux , est peu ou point connue aux environs de Paris , et mérite peu d'y être cultivée. Elle a à peu près la forme et la grosseur de la bermagotte précocce ; elle jaunit et se blêtit comme elle , en mûrissant ; mais elle est d'une eau âcre , qui se dissipe par la cuisson : on la mange en compote ou bouillie dans l'eau. Elle mûrit vers les premiers jours d'août.

20. POIRE A DEUX-TÊTES (*pyrus fructu medio ,*

umbilico compresso, et quasi gemino, æstivo, Duh.).

Ce fruit a deux petites bosses qui portent l'ombilic, et c'est à cette singularité qu'est due sa dénomination de *deux-têtes*.

Les caractères qui distinguent cet arbre sont à peu près les mêmes que ceux du sapin ; ses fleurs sont plus grandes, et les feuilles plus étendues et plus larges. Le fruit est peu alongé, et est plus gros vers le milieu que dans le haut ; il est vert, jaunit en mûrissant ; son eau est abondante et légèrement parfumée, quelquefois acerbe. Il mûrit comme le précédent, et quelquefois plutôt, suivant les expositions.

21. BELLISSIME D'ÉTÉ OU SUPRÊME (*pyrus fructu medio, oblongo, flavo, ad solem purpureo, maculis citrinis distincto, æstivo, E. C.*).

Le franc et le coignassier reçoivent également la greffe de cet arbre, qui s'affruite plutôt sur ce dernier ; ses bourgeons sont peu alongés, mais forts, et d'un brun violet, tacheté de petits points gris ; les boutons, portés sur un support peu saillant, sont aplatis sur l'écorce et pointus. La fleur est grande, et a des pétales plus larges au point de leur insertion, qu'à l'autre extrémité. Les feuilles, dont la dentelure est régulière et peu profonde, sont larges, peu pointues et d'un beau vert. Le fruit est d'une médiocre grosseur, d'environ cinq centimètres (deux pouces) de diamètre. Il est bien arrondi dans

le haut, et se termine en pointe obtuse dans le bas. Sa peau est lisse, d'un vert jaune, et se colore d'un rouge léger au soleil; il est couvert de taches jaunes, qui sont symétriquement répandues. A son point de maturité, la chair est fondante, d'une eau sucrée et parfumée; mais ce fruit n'a qu'un moment, il devient d'abord pâteux et se blétit ensuite. On le conserve davantage en le cueillant avant l'époque de sa maturité. Il mûrit à peu près comme le précédent. C'est une des poires les plus recherchées parmi les poires précoces.

22. ORANGE HATIVE, ou BOURDON MUSQUÉ (*pyrus fructu parvo, aurantii formâ, subrotundo, dilutè viridi, æstivo, Duh.*).

Ce poirier, également fertile sur franc et sur coignassier, a des bourgeons très-coudés à chaque bouton; ils sont d'un vert jaunâtre, brunissant au soleil, et un peu tiquetés de gris. Ses boutons, aplatis, longs et très-pointus, sont sur des supports larges et très-saillans; les fleurs sont grandes, ont des pétales ronds, bien ouverts, et des étamines d'un beau rose vif. Les feuilles, repliées en gouttière, sont presque rondes.

Le fruit est d'une médiocre grosseur, et a assez la forme d'une orange, excepté vers la naissance du pédicule, où il se termine en pointe obtuse. Sa peau est d'un vert un peu jaune, parsemé de taches

d'un vert foncé. Son eau est douce, agréablement parfumée. Il mûrit comme les précédens.

23. GROS HATIVEAU DE LA FORÊT (*pyrus fructu parvo, turbinato, glabro, hinc à viridi flavescente, inde saturè et splendidè rubro, æstivo, Duh.*).

Aux différentes nuances de couleur, l'arbre et son fruit ont beaucoup de conformité, tant pour la forme que pour le goût, et l'époque de maturité, à la poire de *Saint-Laurent*, dont j'ai parlé au n^o 19. Il mérite aussi peu d'être cultivé pour nos jouissances, dans une saison où les autres fruits nous en offrent d'aussi agréables.

24. POIRE D'ANGE (*pyrus fructu parvo, turbinato, à viridi subflavescente, æstivo, Duh.*).

Les amateurs regardent cette poire comme une sous-variété altérée du *salviati*, dont je parlerai plus bas, et qui a à peu près les mêmes caractères. La poire d'ange est plus précoce, petite, verte, jaunissant à l'époque de la maturité, et aplatie sur le haut, en forme de toupie. Elle mûrit vers le commencement d'août.

25. POIRE SANS PEAU, OU FLEUR DE GUIGNES (*pyrus fructu medio, pyriformi, longo, partim pallidè viridi, partim flavo, maculis sanguineis evanidis consperso, æstivo, Duh.*).

C'est un des arbres qui réussit le mieux sur franc. Ses bourgeons sont forts, alongés, gris, et rougis-

sent au soleil , ainsi qu'à leur pointe. Ils sont fortement parsemés de taches blanches et ont un peu de duvet.

Ses boutons sont aplatis , ainsi que leur support ; larges à leur naissance , et pointus à l'extrémité. Les fleurs sont grandes ; leurs pétales moins larges à leur extrémité qu'à leur naissance , et un peu concaves. Les étamines sont d'un rouge vif.

Le fruit varie assez dans sa forme. La Quintinye lui donne celle du *rousselet* ; Duhamel trouve qu'elle se rapproche plus de l'*épargne*. La peau est très-fine , quelquefois relevée de bosses. Elle est d'un blanc-verdâtre , marqueté de gris à l'ombre , et au soleil d'un rouge-sang pâle. Son eau est douce , agréablement parfumée. Cette poire mûrit à peu près comme la précédente.

26. PARFUM D'AOUT (*pyrus fructu parvo , ferè pyriformi , obtuso , hinc citrino , indè saturé rubro , æstivo* , Duh.).

Les bourgeons de cet arbre , vigoureux et fertile sur franc , sont longs , droits , et d'un rouge brunâtre au soleil ; ils sont d'un brun clair à l'ombre , et cotonneux. La fleur est grande , à longues pétales légèrement liserées d'un rouge clair. Les feuilles sont longues et pointues , légèrement dentelées et d'un beau vert , celles surtout qui sont plates et unies.

Le fruit est petit , d'une forme agréable. Il est ar-

rondi vers la naissance de l'ombilic, qui n'est pas enfoncé; il se termine en pointe arrondie vers le pédicule. Il est d'un jaune citron, qui se colore de rouge au soleil; il est tiqueté de points jaunes. Il a une saveur douce et musquée. Il mûrit vers la mi-août.

27. CHAIR-A-DAME, selon d'autres CHÈRE A DAME (*pyrus fructu medio, pyriformi, hinc melito, inde dilutiùs rubente, æstivo*, Duh.).

Cet arbre vigoureux et fertile se greffe sur franc ou sur coignassier; sur le premier pour le plein vent; alors son fruit acquiert plus de saveur. Ses bourgeons, grisâtres et fort tiquetés, sont alongés, forts et coudés à chaque nœud. Ses boutons, sur des supports larges, sont aplatis, petits et pointus. Ses fleurs sont grandes; ses pétales d'un beau blanc et bien couverts. Ses feuilles sont alongées, d'un beau vert, pendantes et finement dentelées. Le fruit est d'environ quarante millimètres (un pouce et demi) de diamètre. Sa peau, d'abord verte, jaunit à l'époque de sa maturité, et est parsemée de taches couleur d'ocre. Elle se colore un peu de rouge au soleil. Elle mûrit vers la fin d'août.

28. FIN-OR D'ÉTÉ (*pyrus fructu medio, turbinato-truncato, glabro, partim è viridi flavescente, partim intensè, et splendidè rubro, æstivo*, Duh.).

Ce poirier réussit bien sur coignassier. Il est peu

vigoureux; ses bourgeons sont grêles, d'un gris jaunâtre et bruns au soleil; les boutons sont pointus, se détachent du bois; ceux à fleurs sont petits, ridés; les fleurs sont également petites. Ses pétales sont un peu concaves. Les feuilles sont petites, pliées en gouttière, et d'un vert pâle en dessous. Le fruit, de moyenne grosseur, a la forme d'une toupie tronquée vers le pédicule. Sa peau est glabre et un peu luisante, d'un rouge vif au soleil, d'un vert jaunâtre partout ailleurs, et tiquetée de rouge. Sa chair est mi-fondante.

L'acide de cette poire n'est pas désagréable. Elle a quelquefois de l'âcreté. On la cultive peu, parce qu'elle vient dans une saison où la facilité du choix fait donner la préférence à d'autres qui le mérite davantage. Elle mûrit à la mi-août.

Il y a une autre poire de *fin-or* d'automne: j'en parlerai plus bas.

29. POIRE DE ROSE, OU ÉPINE ROSE (*pyrus fructu magno, subrotundo, compresso, partim è viridi flavescente, partim dilutè roseo, æstivo, Duh.*).

Cette poire, qu'on a quelquefois confondue avec l'*ognonet*, à cause de la ressemblance de goût, a des caractères différens. L'arbre qui la produit, greffé sur franc, est vigoureux, pousse des bourgeons forts, quoique peu allongés. Les yeux en sont rapprochés et saillans sur les coudes prononcés qu'offre

le rameau à chaque bouton. Ils sont accompagnés de deux à trois feuilles jusqu'au milieu, portés sur de gros supports larges. La fleur se développe bien, et est assez grande; elle a souvent sept à huit pétales ovales et éblouissantes par leur blancheur un peu azurée. La feuille est grande, s'élargit dans le bas, et est irrégulièrement dentelée.

Le fruit, qui ressemble assez, pour la forme, à l'orange hâtive, est aplati aux deux extrémités; son ombilic est sensiblement enfoncé. La peau, à l'époque de sa maturité, d'un vert jaune, qui se colore d'un rouge pourpre au soleil, et a des taches brunes. La chair est blanchâtre, assez fondante, d'une eau douce et musquée comme celle de l'ognonet.

30. SALVIATI (*pyrus fructu medio, rotundo, utrimque compresso, flavo, ad solem leviter rubescente, æstivo, E. C.*).

Cette variété réussit mal sur coignassier. Elle a de la vigueur sur franc. Ses bourgeons coudés, quoique grêles, sont chargés de boutons rapprochés, qui sont gros, pointus, bruns, détachés du bois et portés sur des supports saillans. Ses fleurs paraissent petites, parce que ces pétales sont fort concaves. Ses feuilles, d'un vert clair, sont petites et repliées. Le fruit est rond, écrasé aux deux extrémités. Son ombilic est enfoncé d'une manière sensible; le fruit reste constamment vert jusqu'à parfaite maturité;

alors il se colore légèrement de rouge, et a quelquefois des taches rousses. Sa peau est d'un jaune foncé. Cette poire est fondante, et est recherchée pour son parfum et sa douceur. On en fait du ratafia de poire, qui est agréable lorsque le fruit est bien parfumé. Il mûrit à peu près comme ci-dessus.

31. ORANGE MUSQUÉE (*pyrus fructu medio, aurantii formâ, paululum compresso, populato, viridi, aestivo, Duh.*).

Cette variété réussit également sur franc et sur coignassier. Ses bourgeons, coudés à chaque œil, sont courts, grêles, grisâtres, et brunissent au soleil. Ils sont légèrement tiquetés et cotonneux.

Les boutons sont gros, saillans, obtus, d'un vert brunâtre, et ont des supports saillans. La fleur paraît petite, parce que ses pétales s'ouvrent difficilement et sont concaves. Les feuilles, irrégulièrement et peu dentelées, sont alongées et un peu pointues.

Le fruit a la forme d'une orange un peu aplatie aux deux extrémités. Sa peau, à l'époque de sa maturité, est d'un rouge pâle, qui se colore un peu au soleil. La chair est ferme, mais agréablement parfumée. Cette poire est sujette à se blétir : elle demande à être entrecueillie ; sans quoi, si on attend sa maturité sur l'arbre, elle dure peu et devient mollasse et cotonneuse. Elle mûrit comme la précédente.

32. ORANGE ROUGE (*pyrus fructu medio, aurantii formâ, partim cinereo, partim insigni rutilo, æstivo, Duh.*).

Il ne faut pas confondre cette variété avec la précédente. Celle-ci a des bourgeons longs, gros, d'un brun rouge, tiqueté de gris. Ses yeux sont beaucoup plus gros, pointus, et ont de petits supports. La fleur s'ouvre bien, et a des pétales arrondis, presque en pointe obtuse.

Les feuilles ont la même forme que l'*orange musquée*, mais sont d'un vert plus foncé. Le fruit est plus gros, grisâtre, et d'un rouge foncé au soleil. Le goût ressemble assez à celui de la précédente, qui est plus parfumée. Ces poires mûrissent presque en même tems. Cette variété se greffe également sur *franc* et sur *coignassier*.

33. ROYALE D'ÉTÉ, communément ROBINE (*pyrus fructu parvo, turbinato, compresso, è viridi subalbido, æstivo, Duh.*).

Ce poirier vient bien sur *franc* et sur *coignassier*. Duhamel observe qu'il se met difficilement à fruit sur *franc*. Cela est vrai, en espalier, surtout si la taille n'est pas alongée; mais, bien cultivé, en terrain convenable et en plein vent, il fructifie aussitôt que les autres poiriers, est très-fertile et porte bien son bois.

Ses bourgeons sont alongés, droits et forts, d'un

vert grisâtre , qui prend une teinte brun rougeâtre au soleil. Ils sont fortement tiquetés de points blanchâtres ; ses boutons , qui s'écartent bien du bois , sont gros , pointus , luisans et portés sur un support peu saillant , mais large. Les fleurs se distinguent par leur grandeur , par la longueur de leurs pétales , qui sont en losange , et dont l'onglet est très-long. Le fruit est turbiné , ou en forme de toupie écrasée. Son ombilic est profond. Sa peau est d'un vert clair , qui jaunit à l'époque de la maturité ; la chair , blanchâtre , est plus cassante que fondante. Elle a assez de sucre et de parfum. Cette poire mûrit à l'époque de la précédente.

34. SANGUINOLE (*pyrus fructu medio , pyriformi , glabro , carne rubente , æstivo* , DUH.).

Cet arbre vient d'une grande force , surtout sur franc ; son fruit est communément plus gros sur coignassier. Ses bourgeons sont forts , alongés , gros , cotonneux , d'une couleur brune , qui se rembrunit encore au soleil. Ses boutons sont larges , pointus , sur des supports saillans. Les fleurs sont médiocrement grandes , et le paraissent moins , parce que leurs pétales ovales sont concaves. Les feuilles , plus larges que longues , sont presque rondes. Elles ont souvent le pédicule et les nervures d'un brun rougeâtre.

Le fruit est assez gros , d'une belle forme ; sa

peau est lisse et d'un vert jaunâtre, parsemée de petites taches blanchâtres. Il se colore de rouge au soleil, et alors les points se foncent de rouge, ainsi que la chair. Elle a peu de saveur; aussi n'est-on pas bien empressé de multiplier cette variété, qui mûrit à peu près à l'époque de la précédente.

35. BON-CHRÉTIEN D'AUCH (*pyrus fructu quàm maximo, oblongo, cucurbitato, glabro, è viridi subflavescente, dilutè ad solem roseo, E. C.*).

C'est peut-être la plus grosse, la plus belle et la plus parfaite des poires, dans un terrain et à une exposition qui lui conviennent; malheureusement il s'en trouve peu de favorables. Ce n'est qu'à Auch qu'on peut s'en faire une juste idée, et même tous les environs d'Auch ne sont pas également propres à sa culture. Ce fruit perd beaucoup de sa grosseur et de sa qualité lorsqu'on le greffe ailleurs. Je n'en ai jamais pu obtenir à Toulouse qui pût approcher de celui dont j'avais tiré les rameaux pour écussonner.

Cet arbre réussit mieux sur franc que sur coïgnassier, où il n'a qu'une existence éphémère; d'ailleurs son fruit est ordinairement sec et a une forte carrière sur ce sujet.

Il vient bien en plein vent et en espalier, s'il est taillé long. Le fruit est plus gros dans cette dernière circonstance, mais moins parfumé.

Ses bourgeons sont fort alongés, coudés et pendans, de couleur d'un jaune fauve; ils sont tiquetés de gris et brunissent au soleil. Les boutons sont gros, obtus, et portés sur des supports larges et saillans.

Les fleurs sont grandes; le nombre de leurs pétales varie; elles sont bien ouvertes, un peu alongées, légèrement bordées d'un rouge très-pâle; le sommet des étamines se colore d'un beau vermillon. Les feuilles sont grandes, lisses, peu pointues, d'un beau vert, assez brillant, légèrement et régulièrement dentelées. Elles jaunissent presque immédiatement après la maturité du fruit. Bien cultivé, en bon terrain, il est très-gros. J'en ai vu qui avaient au moins 108 millimètres (4 pouces) de diamètre et plus. Cette poire, comme tous les *bons-chrétiens*, a la forme d'une calabasse ou citrouille de pèlerin; elle est quelquefois plus renflée d'un côté que d'un autre. Verte d'abord, elle jaunit insensiblement à mesure qu'elle approche de sa maturité. La partie exposée au soleil se couvre d'un vermillon éclatant qui relève sa beauté. Son parfum avertit l'odorat de l'époque où elle est bonne à manger. Sa chair est cassante, mais d'une eau douce, sucrée et relevée. Il est dommage que les mouches choisissent cet arbre de préférence pour y déposer leurs œufs, ce qui rend ce fruit fort verveux. Il offre une

particularité qui fait assez exception, c'est qu'il est communément sans pépin, ou que ses semences sont avortées. Cette poire mûrit, dans les départemens méridionaux, à la fin de juillet, et à peu près un mois plus tard ailleurs, suivant les climats.

36. BON-CHRÉTIEN D'ÉTÉ MUSQUÉ (*pyrus fructu medio, pyramidato, mali cydonii formâ, è flavo non-nihil rubente, æstivo*, DUB.).

On s'entête en vain de greffer cet arbre sur coignassier; il ne prend pas, ou y réussit de manière à dégoûter de violenter ainsi la nature. Il ne s'accommode pas même de toutes les expositions et de tous les terrains; on s'en aperçoit par la jauneur des feuilles, par sa stérilité. Ses bourgeons sont plus alongés que gros, d'un brun foncé, qui prend une nuance de rouge au soleil. Ils sont assez droits et fort tiquetés. Le bouton est aplati, pointu, sur un support assez saillant. La fleur est grande; ses pétales sont très-peu concaves; l'extrémité des étamines est d'un blanc pourpre. Le nombre des pétales n'est pas fixe, ainsi que dans quelques autres poiriers. Les feuilles sont petites, dentelées, et se recourbent en dessous. Le fruit est presque toujours régulièrement arrondi. Il jaunit en mûrissant, et se teint de rouge au soleil. Quoique musquée et sucrée, son eau a un arrière-goût âcre. Ce fruit a l'inconvénient de se crevasser au soleil à une exposition

trop chaude, surtout s'il n'est pas abrité; alors sa chair se durcit et devient pierreuse. Cette variété donne des pepins médiocres, d'un gris brunâtre. Elle mûrit à la mi-septembre.

37. ROUSSELET DE REIMS (*pyrus fructu parvo, pyriformi, partim viridi, partim obscure rubente, æstivo*, Duh.).

La situation en plein vent est extrêmement favorable à cette variété, soit par la belle couleur que prend le fruit, soit par le parfum de son eau, et le fondant de sa chair.

Cet arbre se greffe comme le précédent et est aussi vigoureux. Il a des bourgeons plus longs, forts et coudés à chaque œil; ils sont lisses et parsemés de points d'un brun rougeâtre. Le bouton petit, pointu et presque triangulaire, est aplati, ainsi que son support. La fleur est d'une médiocre grandeur, mais ses pétales, presque ovales, sont bien étendus; les feuilles sont fortement dentelées, grandes et presque en losange. Le fruit a une belle forme de poire; il est bien arrondi vers le haut et a un ombilic à fleur. La peau, verte, jaunit à l'époque de la maturité, et se colore d'un rouge foncé, parsemé de points grisâtres. Elle est assez fine; la chair est mi-fondante et d'un goût relevé. Ce fruit conserve son parfum en confiture. Il est dommage que cette poire se blétisse promptement, ce qui porte

à l'entrecueillir : elle perd alors beaucoup de sa qualité.

Les terrains d'un sable gras conviennent assez à cet arbre, qui charge beaucoup en plein vent.

Cette poire mûrit environ quinze jours après la précédente.

38. GROS-ROUSSELET, ou ROI d'ÉTÉ (*pyrus fructu medio, pyriformi-acuto, scabroso, hinc spissius virente, indè obscurè rubente, æstivo, Duh.*).

Cette variété se greffe comme la précédente. Ses bourgeons, tiquetés de points rougeâtres, sont vigoureux, gros, longs, coudés à chaque nœud, et d'un rouge presque violet. Les boutons sont comme ceux de la variété précédente. Ses fleurs sont médiocrement grandes; ses pétales sont alongés et se recourbent en dessous, ce qui leur donne une apparence de convexité. Elles sont du nombre de celles qu'on distingue par la grosseur du sommet des étamines.

Les feuilles peu, mais irrégulièrement dentelées, sont longues, grandes, et d'un vert un peu foncé. Le fruit est plus gros que le précédent, plus pointu vers la queue, mais a la même forme. La tête est aplatie, et l'ombilic assez généralement enfoncé. Sa peau est d'un vert foncé à l'ombre, et d'un rouge brunâtre au soleil. La chair est peu fondante; mais son eau, souvent trop acidulée et même âpre, est,

lorsque le fruit est bien mûr, agréable et d'un goût relevé.

Cette poire mûrit à peu près comme la précédente.

39. POIRE D'ŒUF (*pyrus fructu parvo, ovi formâ, æstivo*, Duh.).

Cette variété ne réussit bien que sur le franc. Ses bourgeons bruns, cotonneux et coudés, sont courts et grêles. Ses boutons sont aplatis, ainsi que leurs supports. La fleur est petite, à pétales concaves. Ses feuilles sont rondes, d'un vert pâle et repliées en dessous. Le fruit a presque la forme et la grosseur d'un petit œuf, verdâtre à l'ombre, et parsemé de points grisâtres. La peau est d'un vert jaunâtre, se colorant de rouge au soleil. La chair est cassante, et a une eau abondante, sucrée et d'un goût relevé. Cette poire se blêtit promptement. Elle mûrit à l'époque du *gros rousslet*, n° 39.

41. CASSOLETTE, autrement MUSCAT VERT, vulgairement FRIOLET, LÈCHE-FRION (*pyrus fructu parvo, pyriformi, partim è viridi subflavescente, partim dilutè aubente, æstivo*, Duh.).

Cette variété se greffe également sur coignassier et sur franc, où elle obtient une force, une élévation et une fertilité remarquables. Le bourgeon, coudé comme le précédent, est d'un gris jaunâtre à l'ombre, et un peu brun au soleil. Le bouton est très-allongé, son support est saillant. La fleur est

petite, et le paraît davantage, parce que ses pétales sont concaves. Les feuilles sont alongées, pointues, dentelées, et la principale nervure se plie en dessous un arc. Le fruit est petit, bien pyriforme, son ombilic est à fleur de la peau. Il jaunit en mûrissant, et se colore de rouge au soleil. La chair est ferme, aqueuse, sucrée et cassante. Cette poire mûrit comme la précédente.

On a prétendu faire une variété du *friolet*; mais Duhamel a reconnu qu'elle n'en formait pas une, et que les différentes nuances qu'on croyait trouver dans cette dernière poire, ne tenaient qu'à des circonstances particulières qui dépendaient du terrain, de l'exposition, etc.

41. MUSCAT ROYAL (*pyrus fructu parvo, turbinate, scabro, è cinereo fulvastro, æstivo*, Duh.).

Le nom pompeux qu'on a donné à cette petite poire, convient médiocrement à sa qualité, surtout puisqu'elle mûrit à l'époque où tant d'autres poires peuvent la faire oublier; aussi cette variété est très-peu cultivée. Elle est courte, en forme de toupie; sa tête est ronde, sa peau a de la rudesse et est d'une couleur fauve. Quoiqu'à demi-fondante, elle a une chair grossière, assez douce, et d'une eau relevée. Elle mûrit vers la fin d'août.

43. JARGONELLE (*pyrus fructu parvo, pyriformi, partim flavo, partim pulchrè rubro, æstivo*, Duh.).

Cette poire paraît une sous-variété de l'*aurate*, n° 3, avec laquelle on la confondrait souvent, si les époques de maturité n'étaient différentes. Le port et les caractères de l'arbre sont, à quelques légères nuances près, comme ceux de l'*aurate*. Le fruit est un peu plus gros, alongé, pyriforme. Sa peau jaunît à l'époque de la maturité et se teint de vermillon au soleil ; mais elle a plus d'éclat que de goût, à une époque où tant d'autres poires nous rendent difficiles sur l'embarras du choix.

43. MANNUETTE, ou SOLITAIRE (*pyrus fructu magno, pyramidato, obtusè incurso, flavescente, maculis fuscato, æstivo*, Duh.).

Cet arbre réussit mieux sur coignassier. Ses bourgeons sont longs, fort coudés, peu arrondis, un peu cannelés au dessous des yeux, grisâtres bruns, rougissant au soleil. Ses boutons sont aussi écartés de la branche qu'ils sont courts. Leurs supports sont fort renflés, tant au dessous qu'au dessus de l'œil.

La fleur est belle, grande et brillante ; ses pétales, bien étendues, sont ovales, quelquefois colorées d'un rouge clair, ainsi que le sommet des étamines. Les feuilles sont petites, pointues, à nervures fort prononcées, saillantes et offrant des ondulations.

Le fruit est d'un pyriforme irrégulier, un peu en calebasse, et a souvent des bosses ; il est renflé d'un

côté et inégalement partagé, comme beaucoup de *bons-chrétiens* d'été et d'hiver, avec lesquels il a de la conformité. Son grand diamètre est vers le milieu, va en diminuant vers la tête, où l'ombilic, peu enfoncé, est sensiblement d'un côté, ainsi que le pédicule, qui est entre de petites bosses.

La peau est verte, quelquefois brunâtre à l'ombre, jaunit à l'époque de la maturité du fruit, et se colore légèrement de rouge. La chair est d'une eau abondante, assez parfumée, mais quelquefois âcre. Cette poire se blétit assez facilement, et mûrit vers le commencement de septembre.

44. *AR MON DIEU* (*pyrus fructu medio, ferè pyri-formi, obtuso, hinc citrino, indè rubello, et punctis rubris distincto, æstivo, Duh.*).

La prétention à créer des variétés, ou de paraître mieux assorti que les autres, a porté des prétendus pépiniéristes à faire de cette poire une variété différente d'une autre poire qu'on appelle le *bon-dieu*, et qui n'est que la même chose, ainsi que la *poire d'amour* (1).

Bien des personnes trouvent entre cet arbre et le *rousselet de Reims* une conformité si frappante; les caractères qui les distinguent sont si variables et si

(1) Voyez la *Feuille du Cultivateur* du 19 septembre 1797.

peu tranchans , qu'on paraît assez d'accord que l'*ah mon dieu* n'est qu'une sous-variété un peu altérée du *rousselet de Reims*.

C'est la même forme, la même peau, la même nuance de couleur, ou peu distincte. Cette poire a à peu près son goût, se blétit comme lui, mûrit à la même époque, suivant les expositions.

45. FIN-OR DE SEPTEMBRE, OU D'ORLÉANS (*pyrus fructu magno, pyriformi, glabro, lætè virente, maculis dilutè rubris distincto, æstivo, Duh.*).

Cet arbre est différent du *fin-or d'été*, dont j'ai parlé au n° 28, en ce que ses bourgeons sont plus forts, plus allongés, plus brunâtres, tirant sur le violet. Les boutons sont gros, portés sur un support saillant. Ses pétales, qui sont plus allongés et plats, s'étendent bien. Les feuilles sont plus grandes, plus dentelées, et d'un vert plus foncé; le fruit plus gros et bien autrement pyriforme. La tête est arrondie, son ombilic un peu enfoncé; la peau est fine, lisse, un peu luisante, d'un vert agréable, jaunissant à l'époque de la maturité, et se colorant d'un rouge pâle au soleil. Sa chair, blanche et délicate, est mi-fondante, d'un acide sucré et parfumé. Elle mûrit vers la fin d'août.

46. FONDANTE DE BREST ou plutôt CASSANTE DE BREST, vulgairement INCONNUE CHENEAU (*pyrus*

fructu medio, pyriformi, cucurbitato, glabro, lucido, partim lætè virente, partim dilutè virescente, æstivo, Duh.).

On greffe quelquefois cette variété sur franc, mais l'excès de sa vigueur en espalier, dénote qu'elle est mieux placée sur coignassier. Ses bourgeons, fortement coudés à chaque nœud, jusqu'aux deux tiers, sont gros et longs, d'un gris roussâtre et tiquetés; ils sont rougeâtres à l'extrémité; les boutons, bien écartés du bois, sont courts, gros, ainsi que leur support qui est saillant. Les fleurs sont petites, à pétales assez concaves; les feuilles sont alongées, peu pointues, et ont une dentelure fine; le fruit est d'une médiocre grosseur, un peu long, assez pyriforme, mais souvent parsemé de bosses. La peau est mince, assez brillante, d'un vert gai, parsemé de taches brunâtres qui rougissent au soleil.

Cette poire est mal nommée, car sa chair est cassante; son eau est d'un sucre acidulé et parfumé. Elle mûrit comme la précédente.

47. ÉPINE D'ÉTÉ, vulgairement FONDANTE MUSQUÉE (*pyrus fructu medio, pyriformi, longo, viridi, versùs pediculum flavescente, æstivo, Duh.*).

Cette variété se greffe tant sur le coignassier que sur le franc. Elle est médiocrement vigoureuse; ses bourgeons, peu coudés, sont minces, alongés, ver-

dâtres, et rougissent au soleil. Les bourgeons sont petits, aplatis sur le bois, et ont un support saillant. Les fleurs sont médiocrement grandes et d'un ovale allongé; ses pétales sont concaves. Ses feuilles sont grandes, allongées et profondément dentelées. Le fruit est pyriforme, mais un peu long. Sa tête est ronde; son ombilic saillant; sa peau est fine, lisse, d'un vert foncé, et jaunâtre du côté de la queue et au soleil; la chair est fondante, quelquefois pâteuse, lorsque le fruit a de la disposition à se blétir. Son eau est douce et parfumée. Elle mûrit à peu près en même tems que la précédente.

48. POIRE-FIGUE (*pyrus fructu medio, pyriformi, longiori, glabro, obscure viridi, æstivo, Duh.*).

Les caractères de cet arbre se confondent assez avec ceux du précédent, et donnent lieu de présumer que les différentes nuances qui les séparent ne suffisent pas pour établir une variété.

Cette poire, en général, est plus longue, d'une eau douce, plus acidulée. Elle reste toujours d'un vert foncé, qui prend une légère teinte de jaune en mûrissant, et qui ne se colore pas au soleil.

49. GRACIOLI, autrement BON-CHRÉTIEN D'ÉTÉ (*pyrus fructu magno, pyramidato-obtuso, paululùm cucurbitato, glabro, flavo, æstivo, Duh.*).

On ne saurait confondre cette variété avec le *bon-chrétien d'été musqué*, n° 36. Il réussit faiblement sur

le coignassier. Ses bourgeons sont alongés, pendans, rougeâtres au soleil, assez luisans, légèrement tiquetés de gris. Des supports plats portent des bourgeons longs, gros et arrondis. Beaucoup de branches offrent à leur extrémité des boutons à fruit, qui sont gros et repliés. Ils portent des fleurs qui sont plus grandes que celles des autres poiriers. Leurs pétales sont longs et larges, mais ne s'étendent pas extrêmement. Les feuilles sont à proportion larges et étendues, épaisses, peu dentelées, d'un vert foncé luisant.

Le fruit pousse souvent par trochets. On en voit jusqu'à quatre attachés au même support.

Sa tête est arrondie, et l'ombilic est peu enfoncé. Le bas est tronqué vers la queue. Cette poire n'est point parfaitement ronde; elle est irrégulièrement pyriforme et a plusieurs bosses ou sinuosités vers la queue. Sa peau est brillante et légèrement tiquetée de vert, jaunit à proportion qu'elle approche d'une parfaite maturité. Il est rare qu'elle prenne une légère teinte de rouge comme le *bon-chrétien d'Auch* et le *musqué*.

Cette poire mûrit vers le commencement de septembre.

50. ORANGE TULIPÉE (*pyrus fructu magno, avoïdali, partim viridi, partim obscure rubro, tæniolis dilutiùs rubris virgato, æstivo, Duh.*).

Ce poirier réussit mieux sur franc. Ses bourgeons sont courts, mais forts et très-gros, coudés jusqu'aux deux tiers à chaque œil, qui est accompagné de feuilles. Les boutons sont pointus, courts, mais très-gros, ainsi que leurs supports. La fleur est grande, bien ouverte; ses pétales sont ovales; le sommet des étamines couleur de rose. Les feuilles, d'un vert foncé, mais uniformément dentelées, sont presque rondes. La principale nervure se replie en dessus.

Le fruit, presque ovale, est plus pointu vers le pédicule; il a, dans sa longueur, des bandelettes rouges qui partent de l'ombilic, qui est un peu enfoncé. Sa peau est verdâtre, et jaunit un peu à l'époque de la maturité; elle se colore d'un rouge obscur au soleil; elle est parsemée de taches grisâtres. La chair est à demi-fondante et agréable, lorsque le terrain ne donne pas un peu d'âpreté à son eau. Cette poire mûrit à l'époque de la précédente.

51. BERGAMOTE D'ÉTÉ OU MILAN BLANC (*pyrus fructu magno, turbinato, scabro, lactè virente, punctis fulvis distincto, æstivo*, Duh.).

Ce poirier, sur franc, et en plein vent, est robuste et fertile. Ses bourgeons, coudés à chaque nœud, jusque vers le milieu, sont grêles, courts, rougeâtres, légèrement tiquetés et cotonneux. Ses boutons sont gros, ainsi que leur support, qui est cannelé. Les fleurs sont d'une médiocre grandeur.

Ses pétales forment souvent des plis à leur extrémité, et sont un peu concaves. Leurs étamines sont d'un blanc jaunâtre. Les feuilles sont irrégulièrement formées; les unes sont presque rondes, d'autres échancrées à leur extrémité, pointues vers le pédicule, et chiffonnées aux bords, qui ne sont pas dentelés. Elles ont un duvet blanc. Le fruit est un peu arrondi dans le haut, comme rayé vers l'ombilic, qui est un peu enfoncé, ainsi que le pédicule. Il a la forme d'une toupie. La peau est, en mûrissant, couleur de paille, tiquetée de rousseurs et ronde. Sa chair est presque fondante, d'une eau parfumée et agréablement acidule. Ce fruit est sujet à se blétir, et demande à être entrecueilli à propos; car, s'il est trop vert, il durcit et perd de sa qualité.

Il mûrit comme le précédent.

52. BERGAMOTE ROUGE, vulgairement CRESSANNE D'ÉTÉ (*pyrus fructu vix medio, turbinato, compresso, hinc flavo, indè rubro, æstivo*, Duh.).

Ce poirier, greffé comme le précédent, est encore plus fertile que lui. Ses bourgeons, fortement tiquetés, sont moins coudés, beaucoup plus forts et d'un brun clair. Ses boutons sont plus petits, plus aplatis; les supports sont plus saillans; les fleurs ressemblent assez à celles de la bergamotte d'été; mais les feuilles sont plus petites, et constamment plus larges vers le pédicule.

Le fruit a la même forme, mais est plus petit. Sa peau, d'un jaune foncé, se colore d'un rouge obscur au soleil. Sa chair est fondante, mais sujette, comme la précédente, à se blétir. Elle est d'une eau abondante, sucrée et parfumée.

Cette poire mûrit à la même époque que la précédente.

54. VERTE-LONGUE, vulgairement MOUILLE-BOUCHE (*pyrus fructu medio, pyriformi, longiori, viridi, æstivo*, E. C.).

Ce poirier veut le franc, et craint l'humidité et un terrain trop compacte. Il charge beaucoup. Ses bourgeons, coudés à chaque œil, accompagnés quelquefois de quatre à cinq feuilles, sont forts, mais peu alongés. Ils sont d'un gris-vert, et prennent un rouge-brun au soleil. Le bouton est long, arrondi, se sépare du bois et est gros, ainsi que son support. La fleur, qui s'ouvre bien, est grande. Le nombre de ses pétales n'est pas borné à cinq, comme dans beaucoup de poires. Ses étamines sont longues et leur sommet très-chargé. Les feuilles, profondément dentelées, sont presque rondes, épaisses et d'un vert un peu foncé.

Le fruit est médiocrement gros, d'un pyriforme alongé, irrégulièrement arrondi. Sa peau est lisse, luisante, constamment verte, même au soleil. Sa chair est très-fine, fondante, d'une eau sucrée,

agréablement relevée , mais sujette à se blétir. Cette poire mûrit vers les premiers jours de septembre.

55. VERTE-LONGUE PANACHÉE , vulgairement VERTE-SUISSE , ou POIRE SUISSE (*pyrus fructu medio , pyriformi-longo , flavis variegato fasciolis , æstivo* , E. C.).

Tout annonce dans cette poire une dégénération de la précédente. Merlet prétend en avoir fait la découverte il y a environ un siècle. Elle tient sans doute à l'inoculation d'un œil pris sur une branche malade , ou placé sur un sujet qui l'était , ou qui avait de la disposition à l'être.

Cette prétendue variété offre des feuilles et des bourgeons panachés , et d'autres qui ne le sont pas. On observe que cet arbre cesse de devenir panaché par une bonne culture , dans le tems qu'il n'est pas sans exemple que la *verte-longue* ci-dessus s'est panachée dans un terrain aride et humide.

56. PETITE VERTE-LONGUE PANACHÉE.

On fait , dans quelques endroits du midi , une variété de cet arbre , mais les caractères sont les mêmes que ci-dessus , excepté que plusieurs bourgeons sont panachés. On observe que si on ne prend pas les greffes sur de pareils bourgeons , le panaché a rarement lieu. Cette poire tiquetée de points d'un vert brunâtre , est rayée dans sa longueur , de bandes vertes et jaunâtres. Elle mûrit à l'époque de la précédente.

57. BEURRÉ, communément BEURRÉ GRIS (*pyrus fructu maximo, ovoïdato, cinero (aut viridi, aut rubentè) autumnali, Duh.*).

C'est un des poiriers les plus recherchés, sous beaucoup de rapports, et sur-tout celui de sa fertilité, qui s'accommode de toutes les formes et de tous les terrains, et qui se greffe sur tous les sujets. Il se distingue par ses bourgeons gris-bruns, rougeâtres au soleil, fort coudés à chaque œil, gros et alongés. Les boutons sont courts, renflés, gros, ainsi que leur support. Les fleurs sont grandes; les pétales, dont le nombre n'est pas constant, sont pointues vers le calice; le sommet des étamines est gros et d'une couleur de rose pâle. Les feuilles sont grandes, finement, mais irrégulièrement dentelées, et s'élargissent vers le pédicule. La grosseur du fruit varie suivant le terrain et la culture. Elle est d'un pyriforme alongé, sa tête est ronde, et son ombilic est enfoncé. Elle se termine en pointe obtuse vers la queue, où il y a une petite bosse. Sa peau est fine, brillante, d'un gris-brun, quelquefois vert, qui se colore de rouge au soleil. Sa chair est fondante. Son eau est d'un sucre acidule, agréable et parfumé. Cette poire se blétit facilement et demande à être entrecueillie. Elle mûrit vers la fin de septembre.

58. BEURRÉ D'ANGLETERRE OU ANGLETERRE (*pyrus fructu medio, ovoïdali, longo, glabro, è cinereo viridi, æstivo, Duh.*).

Ce poirier, si fertile, ne réussit bien que sur franc. Ses bourgeons sont longs, forts, droits, tiquetés d'un gris verdâtre à l'ombre, et rougeâtre au soleil. Ses boutons sont longs, saillans, gros, ainsi que leur support, qui est renflé au-dessus et au-dessous de l'œil. Les fleurs sont médiocrement grandes. Ses pétales se terminent en pointe obtuse, et le sommet des étamines est couleur de rose; les feuilles, de médiocre grandeur, se replient en-dessous; elles sont peu profondément dentelées, mais les festons sont grands. Le fruit est petit, d'un ovale long, terminé en pointe vers le pédicule. La peau est verte, tiquetée d'un gris jaunâtre. La chair est fondante, a bien peu de carrière. L'eau est abondante, douce, sucrée, agréable. Cette poire n'a que quelques momens et se blétit facilement, en commençant vers le pédicule. C'est une de celles dont les pepins sont les plus noirs.

59. MUSCAT ROYE (*pyrus fructu parvo, pyriformi, cute asperâ, è viridi flavescente, ad solem dilutè rubente, E. C.*).

Cet arbre, qui a un beau port, et qui s'élève bien en pyramide, a des bourgeons vigoureux, d'un gris-brun tacheté. Ses boutons sont alongés, pointus, séparés du bois et sur des supports saillans et renflés comme eux.

Les fleurs sont très-grandes, à pétales allongés, colorés de rouge, ainsi que le sommet des étamines.

Les feuilles sont d'un ovale allongé, légèrement et uniformément dentelées, un peu pliées en gouttière. Le fruit est pyriforme, petit, d'un vert jaunâtre, qui se colore d'un rouge agréable au soleil. La chair en est cassante, parfumée comme celle des autres muscats. Cette poire mûrit à la fin d'août.

60. BEURRÉ ROMAIN (*pyrus sativa, fructu magno, turbinato, à viridi flavescente, in ore liquescente, æstivo, E. C.*).

Cet arbre, qui réussit mieux sur franc, paraît avoir quelque succès sur coignassier, dans un sable gras. Ses bourgeons sont coudés, allongés, roussâtres, tiquetés de points d'un gris-brun. Ses boutons sont pointus, peu aplatis, gros, ainsi que leur support. Ses fleurs sont d'une médiocre grandeur; ses pétales sont presque ovales et sur un long pédicule. Ses feuilles, grandes, repliées sous la principale nervure, sont profondément dentelées, et d'un vert assez brillant. Le fruit est d'un pyriforme turbiné, régulièrement rond, aplati dans le haut. La peau est fine, jaunit à l'époque de la maturité, et se colore très-légèrement de rouge au soleil. Sa chair est très-fondante, exquise, mais sujette à se blétir. Ce

fruit a peu de momens et devient pâteux. Il demande à être un peu entrecueilli. Cette poire mûrit au commencement de septembre.

61. BEURRÉ ROUGE (*pyrus fructu majori, pyriformi, oblongo, è viridi flavescente, ad solem rubescente, saccharato, æstivo, Duh.*).

On a fait une variété de cet arbre. Il paraît se rapprocher beaucoup du précédent, à quelques nuances près, qui peuvent tenir à l'exposition et au terrain. J'ai été à portée de m'en convaincre à l'école du Muséum d'histoire naturelle.

62. BERGAMOTTE D'ANGLETERRE, ou selon d'autres BERGAMOTTE DE HAMDEN (*pyrus sativa, fructu magno, rotundo, turbinato, è viridi flavescente, saccharato, in ore liquescente, æstivo, E. C.*)

Cette variété se greffe également sur le franc et sur le coignassier. Elle a beaucoup de caractères communs avec la bergamote d'été. Ses feuilles sont plus alongées et d'un vert moins foncé. Le fruit est gros, rond, aplati vers l'ombilic, qui est enfoncé, ainsi que le pédicule. Sa peau est d'un vert pâle, qui jaunit un peu à l'époque de la maturité. La chair en est fondante, d'une eau douce et parfumée dans un bon terrain et à une bonne exposition, surtout en plein vent. Ce fruit a une odeur et un goût qui rappellent assez l'orange bergamote. Cette poire mûrit au commencement de septembre.

63. BEZI DE LA MOTHE (*pyrus fructu magno , rotundo-turbinato , spissiùs viridi , nonnihil flavescente , autumnali , Duh.*).

C'est un des poiriers cultivés à qui on trouve des épines, soit qu'il soit greffé sur franc ou sur coiguassier. Il est peu vigoureux ; ses bourgeons coudés sont médiocrement longs et gros, fort tiquetés, d'un gris verdâtre ; brun-rouge au soleil. Ses boutons, pointus, sont petits, aplatis sur le bois, ainsi que leur support. Les fleurs sont petites ; ses pétales sont concaves et s'étendent peu. Les feuilles, peu et finement dentelées, sont longues, étroites, pointues, et leur principale nervure se recourbe en dessous, en forme d'arc. Le fruit est gros ; son plus grand diamètre est vers la tête, où l'ombilic est peu enfoncé. La peau, fort tiquetée de gris, est d'un vert foncé, qui jaunit à la maturité. Ce fruit est fondant, agréable, et d'une eau sucrée légèrement acidule. Il mûrit vers le même tems que le précédent.

64. TROMPE-VALET, ou TROMPE-LAQUAIS (*pyrus fructu medio , longiori , cucurbitato ad solem atrobubente , autumnali , E. C.*).

Cette variété, peu connue, est encore moins cultivée, et mérite peu de l'être, parce qu'elle vient à une époque où elle n'a qu'à perdre par la comparaison qu'on est à portée d'en faire avec d'autres

fruits. Sa chair est un peu âpre, même à l'époque de sa maturité; et pâteuse, si elle est trop mûre. Sa forme, son éclat, le pourpre dont elle se colore, sont faits pour séduire; et c'est sans doute à ces apparences brillantes que cette poire doit sa dénomination. Elle a assez la forme de calebasse allongée.

Je me dispense de donner les caractères de cette variété peu importante. Cette poire mûrit vers la mi-septembre.

65. BEZI DE MONTIGNY (*pyrus fructu medio, longulo, glabro, citrino, autumnali*, Duh.).

Bourgeons fort allongés, grêles, peu coudés, verdâtres, tiquetés; boutons gros, pointus, d'un brun rougeâtre, collés sur le bois; support gros et saillans; fleurs grandes, bien ouvertes; pétales de forme peu constante. Sommet des étamines gros; feuilles ovales presque rondes, à nervures saillantes. Fruit pyriforme allongé, arrondi à la tête; ombilic peu profond et petit. Peau lisse, brillante, d'un jaune clair. Chair très-fondante; eau abondante, d'un sucre musqué. Cette poire mûrit à l'époque de la précédente.

66. DOYENNÉ BLANC, vulgairement BEURRÉ BLANC, SAINT-MICHEL, BONNE-ENTE (*pyrus fructu magno, oblongo, citrino, autumnali*, Duh.).

Ce poirier est vigoureux, tant sur franc que sur coi-

gnassier. Il s'élève peu en plein vent, mais il donne des fruits plus exquis, souvent parsemés de taches brunes.

Ses bourgeons, coudés et tiquetés, sont d'un gris roussâtre, tirant plus sur le rouge, lorsque le sujet est un coignassier. Les boutons courts, et en pointe, sont gros et renflés, ainsi que leur support. Ils sont collés sur le bois. Les fleurs sont d'une médiocre grosseur. Ses pétales ne s'ouvrent pas entièrement, et sont concaves; les feuilles sont longues, larges, peu et uniment dentelées, et d'un vert brillant. La grosseur du fruit varie suivant le terrain et la culture. Il est bien pyriforme. Sa tête est un peu plate; son ombilic est petit et peu enfoncé. Le bas, vers le pédicule, finit par une pointe obtuse. Jaune, à l'époque de sa maturité, cette poire se colore d'un beau rouge au soleil, en espalier surtout. Sa chair est très-fondante, et d'une eau agréablement sucrée. Elle doit être cueillie avant sa maturité. Elle peut se conserver ainsi plusieurs jours. Trop mûre, elle est pâteuse. Elle mûrit à la fin de septembre.

67. DOYENNÉ GRIS (*pyus fructu medio, subrotundo, glabro, è viridi cinereo, autumnali*, Duh.).

Bien des personnes ont confondu cette variété avec la précédente. Voici ce qu'en dit Duhamel :

« Cette poire mûrit au commencement de novembre, ordinairement près d'un mois après le

» *doyenné blanc*. Je ne l'avais d'abord regardée que
» comme le *messire-jean gri*, à l'égard du *messire jean*
» *doré*; ou le *beurré gris* à l'égard des autres beurrés,
» et j'avais cru que ces différences d'avec le *doyenné*
» *jaune* ne provenaient que de la nature du terrain,
» du sujet, ou de la culture; mais, ayant observé
» aux Chartreux, et dans plusieurs autres jardins,
» qu'elle varie constamment pour la grosseur, le
» tems de maturité et les qualités; qu'il y a des dif-
» férences assez notables entre le bourgeon, le bou-
« ton, la feuille de l'arbre, et les mêmes parties du
« *doyenné jaune*, le poirier *doyenné gris* doit passer
» pour une variété très-distincte de celui du *doyenné*
» *jaune*, avec lequel il n'a rien de commun que la
» forme du fruit. »

Soit sur franc, soit sur coignassier, ses bourgeons, très-peu tiquetés, sont d'un vert grisâtre, et d'un brun rougeâtre au soleil. Ses boutons sont gros, obtus, presque collés au bois et portés sur de forts supports. La fleur est grande; ses pétales s'étendent bien, et le sommet de ses étamines est d'un rouge clair. Les feuilles sont alongées et étoilées, étroites, d'un vert plus foncé et moins brillant que celles du *doyenné jaune*. Le fruit est ordinairement petit et a la même forme. Sa peau est lisse, constamment grise; sa chair est très-fondante et disposée à blétir. Duhamel la préfère au *doyenné jaune*. Cette

préférence peut tenir au perfectionnement qu'elle a pu acquérir par le terrain et la culture.

68. VALÉE FRANCHE (*pyrus fructu ferè magno, pyriformi, compresso, cucurbitato, è viridi paulatim flavescente, æstivo, E. C.*).

Cet arbre est vigoureux sur franc, et paraît y réussir mieux que sur coignassier. Ses bourgeons sont alongés, un peu grêles, peu coudés, d'un gris roussâtre tiqueté, qui rougit au soleil. Ses boutons sont gros, obtus, s'écartent du bois, et sont portés sur des supports saillans, dont quelques-uns sont un peu cannelés. Les fleurs sont grandes, bien ouvertes; les feuilles alongées, peu dentelées, en gouttière, communément d'un vert foncé. Le fruit est d'un pyriforme aplati, en forme de courge de pelerin, comme le *bon-chrétien d'hiver*. Sa peau est verte, luisante, jaunit un peu à l'époque de la maturité. La chair est verte, d'une eau abondante, agréable, mais souvent pâteuse et prompte à se blétir. Elle mûrit vers l'époque de la précédente.

69. VALÉE BATARDE. Cette variété a presque tous les caractères de la précédente, et paraît n'en être qu'une dégénération. Ses feuilles sont plus rondes, ses bourgeons plus menus, son fruit plus petit; il mûrit à peu près en même tems, suivant les expositions.

70. POIRE D'AMIRAL (*pyrus fructu magno, medio,*

pyriformi, compresso, viridi, ad solem rubente, autumnali, E. C.).

Cet arbre se greffe également sur franc et sur coignassier. Il a assez de vigueur. Ses bourgeons sont alongés, coudés, grisâtres, tiquetés de points d'un blanc sale. Ses boutons sont aplatis, pointus et gros à leur base, sur un support saillant. Le bouton à fleur est d'une médiocre grandeur; la fleur est grande et s'ouvre bien; ses pétales sont quelquefois légèrement bordés de rouge.

Les feuilles sont alongées, légèrement et uniformément dentelées, et se recourbent en dessous, à leur principale nervure.

Le fruit est gros, assez pyriforme. Il jaunit à l'époque de la maturité, et se colore de rouge. Sa peau est assez fine; la chair est mi-fondante et d'une eau agréable et muqueuse. Il mûrit à peu près à l'époque de la précédente.

71. BERGAMOTTE SUISSE (*pyrus fructu medio, turbinato-subrotundo, tæniis flavis, viridibus et sanguineis virgato, autumnali, Duh.*).

Cet arbre, qu'on peut greffer sur franc et sur coignassier, charge beaucoup. Ses bourgeons sont courts et forts, verdâtres à l'ombre, brunâtres au soleil, et panachés de jaune. Le bouton est rond, petit, et sa pointe est écartée de la branche; son support est aplati. Les fleurs sont grandes; ses péta-

les, concaves, sont presque en losange. Le sommet de ses étamines est d'un blanc-jaune. Les feuilles sont alongées ; il y en a de panachées, mais peu larges, peu dentelées. Elles sont ondulées, surtout lorsque la principale nervure se plie en dessous en arc. Le fruit est médiocrement gros, aplati à la tête, et a la forme turbinée, ou d'une toupie. Son ombilic est enfoncé dans une cavité un peu profonde. La chair est blanche, fondante et sans carrière. Son eau est sucrée, légèrement parfumée. Cette poire est sujette à se blétir. Elle mûrit souvent vers le 20 septembre ; ailleurs un peu plus tard, suivant les expositions.

73. BERGAMOTE D'AUTOMNE (*pyrus fructu magno, turbinato, compresso, parùm flavescente, dilutè rubente, autumnali*, Duh.).

Soit que cet arbre soit sur coignassier ou sur franc, Duhamel prétend qu'il devient galeux en buisson et en plein vent, et que sa conservation réclame l'espalier. Ses bourgeons sont tiquetés de gris, d'un vert roussâtre, brunissant au soleil. Des supports aplatis portent des boutons gros, remplis, longs et se terminant en pointe qui s'écarte de la branche. La fleur s'ouvre bien, et ses pétales sont longs et étendus. Les feuilles sont alongées, peu ou point dentelées, et un peu recourbées en dessous. Le fruit est gros, aplati au sommet ; son ombilic est

petit et presque à fleur. Il a la forme d'une toupie peu allongée; sa pointe est obtuse dans le bas, vers le pédicule, qui est dans un petit enfoncement. La peau est verte, unie et brillante; elle jaunit en mûrissant, et se teint de rouge au soleil. La chair est fondante, fine, d'une eau douce et parfumée. Cette poire mûrit vers la fin d'octobre, quelquefois plus tard, suivant les saisons ou le climat.

73. BERGAMOTTE CADETTE, vulgairement POIRE DE CADET (*pyrus fructu magno, subturbinalo, partim flavescente, partim leviter rubente, autumnali, Duh.*).

Cet arbre est fertile, soit sur franc, soit sur coignassier. Ses bourgeons poussent droit, sont médiocrement longs, mais gros, tiquetés, et d'un jaune qui devient brunâtre au soleil. Les boutons, portés sur des supports grands et saillans, sont longs, renflés; leur pointe est un peu éloignée du bois. La fleur est assez grande; ses pétales sont concaves, échancrés, et faiblement liserés de rouge. Ses feuilles, rondes vers le pédicule, et assez pointues à l'extrémité opposée, sont médiocrement grandes. Le fruit a à peu près autant de diamètre que de longueur, et offre la forme d'une toupie un peu écrasée. La peau jaune, à l'époque de la maturité, se colore d'un rouge vif au soleil. Cette poire est micassante, et n'a de parfum qu'en bonne exposition. Elle mûrit à l'époque à peu près de la précédente.

74. POIRE DE MAUNI (*pyrus fructu medio , oblongo , è viridi flavescente , ad solem diluté rubente , autumnali , E. C.*).

Cette variété qui est à l'école du Muséum d'histoire naturelle , peut tenir une place utile dans un jardin. Elle se greffe sur franc et sur coignassier.

Ses bourgeons sont alongés , pendans et peu coudés , verdâtres et cotonneux.

Ses boutons sont pointus , un peu aplatis ; les supports sont peu renflés. Ses fleurs sont d'une médiocre grandeur , bien ouvertes , à pétales ronds. Les feuilles sont longues , froncées , d'un vert de pré.

Le fruit est médiocrement gros , mais bien arrondi. La chair est peu fondante , mais d'une eau agréable.

Ce fruit mûrit à la fin de septembre.

75. POIRIER A FEUILLE DE SAULE (*pyrus salicifolius*).

Cet arbre est plus un objet de curiosité que de jouissance , si l'on recherche le fruit. Il est petit , verdâtre , a peu de saveur. Il mûrit à la fin de septembre.

Ses bourgeons sont fluets , grisâtres , et se colorent de rouge-brun au soleil.

76. JALOUSIE (*pyrus fructu magno , diametro compresso , populato , avellaneo colore , autumnali , DUH.*).

Le franc seul convient à cette variété. Très-peu

coudés , ses bourgeons sont alongés , grêles , tiquetés , d'un brun clair , qui devient rougeâtre au soleil. Les boutons sont petits, couchés sur la branche. Leur supports sont saillans , tant au dessous qu'au-dessus de l'œil. La fleur , dont les pétales sont ovales et le sommet des étamines d'un pourpre foncé , sont grandes et bien ouvertes. Ses feuilles , légèrement et régulièrement dentelées , sont grandes, larges et d'un beau vert. Le fruit , aplati d'un côté, et presque turbiné , diminue sensiblement vers le pédicule , qui est dans un petit enfoncement. Sa peau est couleur de noisette , presque comme celle du *messire-jean doré* ; elle est converte souvent de petits boutons ronds , sensibles au doigt et à l'œil , comme l'a observé Duhamel. La chair est fondante , l'eau sucrée , douce , parfumée. Cette poire est sujette à se blétir , et demande d'être cueillie quelque tems avant sa maturité , qui arrive vers la fin d'octobre.

77. FRANCHIPANE (*pyrus fructu medio , longo , paululum cucurbitato , partim citrino , partim intenso rubro , autumnali*, Duh.).

Bourgeons droits , forts et alongés , très-tiquetés , d'un gris verdâtre du côté de l'ombre , rougeâtre au soleil. Boutons gros , petits , pointus , écartés du bois ; supports aplatis , pétales alongés , presque ovales , bien étendus , liserés de rouge , ou quelquefois totalement rouges. Feuilles grandes ,

longues, irrégulièrement dentelées; les unes plates, les autres formant une gouttière; d'autres ayant presque la forme d'un cœur. Le fruit, d'une médiocre grosseur, ayant plusieurs sinuosités à la tête; ombilic grand et enfoncé, ainsi que le pédicule. La peau est lisse, un peu luisante, couleur de citron, se colorant d'un rouge incarnat. La chair est agréable, d'une eau douce et sucrée, et d'un parfum auquel on trouve un faux goût de franchipane.

Cette poire mûrit à peu près à l'époque de la précédente.

78. DAUPHINE OU LANSAC, vulgairement POIRE SATIN (*pyrus fructu vix medio, rotundo, glabro, flavo, autumnali*, Duh.).

Cet arbre charge bien sur franc, mais le fruit grossit davantage sur coignassier. Ses bourgeons, parsemés de gros points fauves, sont d'un vert grisâtre, qui se colore de rouge au soleil. Les boutons, dont l'extrémité s'écarte de la branche, sont longs, renflés, ainsi que leurs supports.

Les boutons à fleur sont gros. Les pétales sont fort allongés et s'étendent bien, ce qui fait paraître les fleurs grandes. Les feuilles sont allongées, et quoique à gouttières, se replient en dessous. Le fruit est petit, en comparaison des poires de cette saison. Il est rond, aplati un peu vers la tête; son ombilic est presque à fleur et un peu turbiné. La

peau est d'un jaune brillant; son eau est fondante.

Cette poire mûrit vers la mi-octobre, et se conserve environ six semaines.

79. VERMILLON D'ÉTÉ (*pyrus fructu medio, globoso, pyriformi, è viridi flavescente, ad solem dilutè rubente, E. C.*).

Cette variété vient également sur franc et sur coignassier. L'arbre s'élève à une médiocre hauteur; ses bourgeons sont alongés, un peu coudés et d'un vert grisâtre qui brunit au soleil. Ils ont un duvet blanc. Les boutons sont courbes et pointus; les fleurs, grandes et ouvertes, à pétales alongés, liserés de rose. Le sommet des étamines est de la même couleur. Les feuilles, d'un vert foncé, sont obtuses, longues, peu dentelées, et se plient en gouttière.

Le fruit est assez d'un pyriforme arrondi. La peau, en mûrissant, est d'un vert jaunâtre, bien coloré de vermillon. La chair est blanche, mi-fondante, souvent pâteuse et blète. L'eau est assez parfumée. Elle mûrit vers la fin d'août.

80. GROSSE ALONGÉE (*pyrus sativa, fructu magno, longissimo, è viridi flavescente, autumnali, E. C.*).

Cette variété est dans l'école du Muséum d'histoire naturelle. L'arbre est vigoureux, ses bourgeons sont moins gros qu'alongés, d'un vert roussâtre

qui brunit au soleil. Ses fleurs sont comme celles de la *verte-longue*, mais un peu plus grandes; ses feuilles sont régulièrement et légèrement dentelées, assez plates, et d'un vert foncé. Le fruit est plus gros que la *verte-longue*, et approche assez du *saint-germain* ordinaire. Sa peau est verdâtre, un peu tiquetée de roux; elle jaunit en mûrissant, vers le commencement de l'automne.

81. BEURRÉ DE PORTUGAL (*pyrus fructu magno, pyriformi, globoso, è viridi flavescente, autumnali, E. C.*).

Les caractères de cette variété se rapportent assez au *beurré gris*. Les feuilles sont plus pointues, et ses bourgeons d'un vert gris, qui se colore de rouge au soleil.

82. POIRE A GOBERT OU GILOGILE, vulgairement GARDE-ÉCORCE (*pyrus fructu magno, turbinato, ad solem atro-rubente, autumnali, E. C.*).

Cet arbre peut se greffer indifféremment sur franc et sur coignassier. Ses bourgeons sont fort bien arrondis, d'un vert roussâtre, brun au soleil, et tiquetés de gris. Les boutons sont longs, aplatis, brunâtres, sur un support saillant. Les fleurs sont médiocrement grandes et à pétales concaves. Les feuilles, d'un vert foncé, sont longues, fort pliées en gouttière, et un peu en dessous, à l'extrémité de la principale nervure.

Le fruit est turbiné, et de la grosseur de la *bergamote précoce*. Sa peau est verte, la chair cassante, d'une eau rare, mais assez parfumée.

Cette poire mûrit en septembre.

83. POIRE DE PENDARD (*pyrus sativa, fractu majori, oblongo, cinereo, flavescente, autumnali*, E. C.).

Cette variété, qui est au jardin du Muséum d'histoire naturelle, se greffe également sur franc et sur coignassier. Ses bourgeons sont gros, longs, coulés, d'un gris vert, légèrement cotonneux. Les boutons sont alongés, pointus, aplatis; les supports sont renflés et saillans; ses fleurs sont grandes; les pétales, ovales, s'élèvent bien. Les feuilles se rapprochent de la forme d'un cœur. Elles sont légèrement dentelées et d'un beau vert. Le fruit est assez gros en bon terrain, arrondi à la tête, où l'échancrure du calice est à fleur, fort alongée. Le pédicule est petit et un peu enfoncé.

La peau, grise, se colore de jaune à l'époque de sa maturité, et prend du rouge au soleil.

La chair, quoique cassante, est tendre; l'eau en est agréablement musquée.

Cette poire mûrit vers la mi-octobre.

84. POIRE DE DEMOISELLE, vulgairement POIRE DE VIGNE (*pyrus fructu parvo, spissius cinereo, pediculo longissimo, autumnali*, Duh.).

Arbre fertile sur le coignassier. Bourgeons cou-

dés, plusieurs feuilles sur chaque nœud, grisâtres à l'ombre, d'une teinte légèrement rouge au soleil. Les boutons et les fleurs sont comme à la variété précédente. Les feuilles sont plus ovales; mais la principale nervure se plie en arc en dessous.

Le fruit est plus petit; son ombilic bien étendu et à fleur; la tête est ronde, il est un peu turbiné. Il se fait remarquer par la longueur de son pédicule; sa peau est rude, brunâtre, tiquetée de points fauves; elle prend une légère teinte de rouge au soleil. Sa chair est mi-fondante, mais sujette à se blétir; l'eau, lorsque la maturité est à son point, est douce et parfumée. Cette poire mûrit vers la même époque que la précédente.

85. POIRE PASSANT, DE PORTUGAL (*pyrus sativa*, *fructu medio*, *pyriformi paululùm*, *turbinato*, *è viridi flavescente*, *autumnali*, E. C.).

Cette variété, qui a été envoyée au jardin du Muséum d'histoire naturelle, est vigoureuse; ses bourgeons sont forts et alongés, extrêmement cou-dés jusqu'aux deux tiers, et ont plusieurs feuilles de différente grandeur à chaque coude. Les boutons sont gros, pointus, aplatis, sur des supports renflés.

La fleur est grande, bien ouverte. Le nombre de ses pétales varie assez. Les feuilles sont longues, repliées en gouttière, à nervures saillantes, dont la principale se replie en dessous. Le fruit est d'un

pyriforme approchant de la toupie. Sa tête s'arrondit, et son ombilic est un peu enfoncé. Sa peau est verte et jaunit en mûrissant. Sa chair est mi-fondante, fine, et d'une eau agréable.

Cette poire mûrit au commencement de l'automne.

86. POIRE CRAMOISI (*pyrus fructu magno, globoso, pyramidali, è viridi flavescente, ad solem dilutè rubente, E. C.*).

Cette variété existe au jardin des Plantes. L'arbre est greffé sur franc et est vigoureux; ses bourgeons sont courts, mais fort coudés, d'un gris vert, brun au soleil, tiqueté légèrement de points gris.

Ses boutons sont ronds, renflés et presque collés sur le bois; les supports sont larges et saillans. Les fleurs, d'une médiocre grandeur, ont des pétales alongés, pointus à chaque extrémité. Les feuilles sont alongées, repliées en dessous, à l'extrémité, sur la principale nervure.

Le fruit est gros en bon terrain, bien arrondi et pyriforme. Il est vert, et jaunit à l'époque de sa maturité. Alors il se colore au soleil d'un beau rouge cramoisi. Sa chair est cassante, assez parfumée; mais son odeur est préférable au goût.

Cette poire mûrit, suivant les expositions et le terrain, environ à l'époque de la précédente.

87. SANGUIN D'ITALIE.

M. Fleury a envoyé cette variété au jardin des Plantes, où elle n'a pas encore fructifiée.

L'arbre en est vigoureux, ses bourgeons sont forts, gros, un peu courts, d'un rouge très-brun. Ses boutons se détachent bien du bois. Ils sont gros, pointus; leur support est plat et brunâtre. Les fleurs sont grandes, bien alongées, à pétales ovales. Les feuilles sont très-longues, peu dentelées; leurs nervures sont saillantes; la principale se recourbe en dessous.

88. BELLE DE BRUXELLES (*pyrus sativâ, fructu magno, pyriformi, à viridi flavescente autumnali, E. C.*).

Cet arbre est vigoureux porte bien son bois. Ses bourgeons sont gros, forts, alongés; ses boutons sont pointus, écartés du bois, sur des supports fort saillans; la fleur est grande, à pétales d'un ovale alongé et un peu concave. Le fruit est bien pyriforme comme un beau *beurré*. Sa peau, verdâtre, jaunit à l'époque de sa maturité, qui a lieu dans le courant de septembre. La chair est blanche, fine, d'une saveur agréable.

89. POIRIER A FEUILLES PANACHÉES (*pyrus fructu parvo, turbinato, viridi, foliis variegatis, E. C.*).

J'ai dit plus haut que le panaché du fruit influait moins sur l'arbre, que le panaché de l'arbre n'influit sur le fruit. Nous en avons un exemple dans

cette variété, qui n'est qu'un objet de curiosité.

Ce panaché se distingue par un liseré blanc à l'extrémité des feuilles qui sont assez foncées de vert. Les bourgeons sont gris, un peu cotonneux, et tiquetés. Le fruit est petit, turbiné verdâtre, et a bien peu de saveur. Il mûrit vers le commencement de l'automne. Cette variété est à l'école du jardin du Muséum d'histoire naturelle.

90. POIRE DOUCE DES BASSES-ALPES.

Cet arbre, qui est au jardin du Muséum, n'a point encore donné de fruit. Il porte bien son bois; ses bourgeons sont droits, forts, d'un gris-vert tiqueté de points blancs; ses feuilles sont longues, d'un vert tendre, repliées en gouttière.

Il y a, dans le catalogue, une autre variété de poire des Alpes, désignée sous le nom de *revomsaux*. L'arbre est à remplacer.

91. PASTORAL OU MUNETTE D'AUTONNE (*pyrus fructu magno, longiori, cinereo maculis rufis distincto, autumnali*, Duh.).

Cette variété réussit mieux sur franc; ses bourgeons, coudés et bruns, sont allongés et minces. Ils sont un peu tiquetés et couverts de duvet. Ses boutons, couchés sur le bois et portés sur de forts supports, sont pointus et allongés. Les fleurs sont médiocrement grandes; leurs pétales, ronds, un peu allongés, sont concaves; le sommet des étamines,

d'un blanc couleur de rose. Les feuilles sont petites, arrondies vers le pédicule, finement et légèrement dentelées, et d'un vert foncé. Le fruit acquiert de la grosseur suivant le terrain. Son grand diamètre est vers le milieu, et diminue vers la tête, qui s'arrondit, et sur laquelle l'échancrure du calice est à fleur. Le bas a un bourrelet ou une petite bosse, à laquelle s'implante le pédicule. La peau, parsemée de taches roussâtres, est grisâtre, et jaunit à l'époque de la maturité, qui a lieu comme pour la précédente. La chair est mi-cassante, assez *beurrée*, d'un goût musqué agréable.

92. **BELLISSIME D'AUTOMNE**, vulgairement **POIRE VERMILLON**, à cause de sa belle couleur (*pyrus fructu medio, longissimo, hinc luteo, inde pulchrè saturè rubro, autumnali, Duh.*).

On greffe cette variété sur franc et sur coignasier. L'arbre est vigoureux, donne des bourgeons fort alongés, un peu coudés, tiquetés de gris et d'un brun foncé rougeâtre. Les boutons sont petits, pointus, détachés du bois, et sur un support renflé. La fleur s'épanouit bien; ses pétales sont arrondis à l'extrémité, et ont un onglet long; quelquefois ils se colorent légèrement de rouge. Le sommet des étamines est grand et prend la même couleur. Les feuilles sont d'un ovale alongé, qui se termine en pointe; aux deux extrémités elles sont légèrement

dentelées. Le fruit, dont la tête est arrondie, et qui a un ombilic enfoncé, se termine par une petite bosse, qui se prolonge un peu dans le pédicule; la peau est lisse, fine, tiquetée de gris, et se colore d'un rouge éclatant au soleil; partout ailleurs elle est d'un jaune clair, tiquetée de roux. La chair est peu fondante. Duhamel observe qu'elle a peu de sable; mais cet avantage tient assez ordinairement au terrain ou à la nature du sujet sur lequel on a greffé. La maturité de ce fruit a lieu vers le 20 octobre environ.

93. MESSIRE-JEAN (*pyrus fructu magno, subrotundo, obscure flavescente, vel cinereo, vel albedo, autumnali*, Duh.).

Je comprends dans cette variété les différens *messire-jean*, *doré*, *gris*, *jaune*, etc., qui ne sont que des nuances de la même espèce.

Cet arbre est vigoureux, et réussit également sur le franc et le coignassier. Il porte bien son bois. Ses bourgeons sont courts, mais forts, droits, d'un gris brunâtre, peu tiquetés et cotonneux. Les boutons sont renflés, courts et pointus, rapprochés du bois; les supports sont saillans. Les fleurs sont médiocrement grandes, à pétales ronds, un peu allongés et concaves. Les feuilles sont profondément dentelées, recourbées en dessous, épaisses et d'un vert foncé.

Le fruit est gros , arrondi , turbiné , aplati vers la tête , où l'ombilic est un peu enfoncé. Il se termine en pointe obtuse , avec une petite bosse vers le pédicule.

Ces différentes couleurs des sous-variétés ne sont rien pour la bonté du fruit. Elle dépend des localités.

La peau est rude , la chair cassante , quelquefois d'une eau abondante et relevée.

Cette poire est sujette à se blétir. Elle a une forte carrière , surtout dans les arbres jeunes et dans une terre grasse et franche.

Elle mûrit à peu près à l'époque de la précédente.

94. SUCRÉ VERT (*pyrus fructu ferè magno , pyriformi-turbinato , glabro , viridi , ex eâdem gemmâ multiplici , autumnali* , E. C.).

Cet arbre se distingue par sa vigueur et sa fertilité. Ses fruits sont en trochets ou bouquets. Il se greffe également sur coignassier et sur franc , où il réussit en plein vent.

Ses bourgeons , légèrement coudés , sont gros , tiquetés de roux , d'un rouge brun foncé.

Les boutons , petits , pointus et presque triangulaires , sont couchés sur le bois , et plats , ainsi que leurs supports. Les fleurs sont grandes et brillantes. Ses pétales sont ronds , un peu concaves ; le sommet des étamines est d'un beau vermillon. Les feuilles

sont longues et larges , un peu recourbées en dessous , d'un vert foncé. Le fruit est d'un pyriforme turbiné , un peu aplati vers l'ombilic , qui est bien ouvert et très-peu enfoncé. Il finit en pointe vers la queue , et a de petites bosses à la naissance du pédicule. La peau est toujours d'une couleur verte , mais moins foncée que celle de la *verte-longue*. Elle est lisse et unie , a la chair fondante comme elle , est sucrée et d'un goût relevé ; mais elle a plus de carrière. Elle mûrit comme la précédente , et demande à être un peu entrecueillie.

95. ROUSSELINE (*pyrus fructu parvo , pyriformi , cucurbitato , autumnali*, Duh.).

Cette variété demande à être greffée sur franc , où elle est même médiocrement vigoureuse. Ses bourgeons sont fluets et courts , d'un gris roussâtre , peu tiqueté , et qui se rembrunit au soleil. Ses boutons sont arrondis , pointus , et détachés du bois. Leurs supports sont assez renflés. Les fleurs sont très-petites , bien ouvertes , à pétales alongés , concaves , à étamines dont le sommet est d'un rouge foncé.

Les feuilles sont ovales , plates , d'un vert foncé. Le fruit est petit , pyriforme. Son plus grand diamètre est vers le milieu ; sa tête est plate ; l'ombilic un peu enfoncé dans des inégalités ; sa peau est d'un jaune brunâtre ; sa chair est agréable , d'une eau douce et relevée. Il mûrit à la fin d'octobre.

97. BON-CHRÉTIEN D'ESPAGNE (*pyrus fructu maximo, pyramidato-acuto, hinc à viridi flavescente, indè splendidè rubro, autumnali Duh.*).

Il se greffe sur franc de préférence au coignassier. Il a des bourgeons courts, fluets, verdâtres, roux, se colorant de rouge au soleil et à l'extrémité. Ils sont fortement tiquetés; le bouton, sur un support gros, est éloigné du bois et est petit. Les fleurs sont médiocrement grandes; ses pétales sont concaves et ovales. Les sommets des étamines sont d'un rouge pâle. Les feuilles sont légèrement irrégulièrement dentelées, grandes, longues, épaisses, et leur principale nervure se recourbe en dessous.

Le fruit est très-gros, inégalement et irrégulièrement arrondi; diminue vers la tête, où il y a des éminences, dans lesquelles est implanté un petit ombilic. Il se termine en pointe obtuse, et a un petit bourrelet à la naissance du pédicule.

Cette poire jaunit légèrement à l'époque de la maturité, et prend un beau rouge au soleil. Elle est fort tiquetée de points brunâtres. La chair est cassante, sèche, âpre, parfumée ou aqueuse, suivant les expositions. C'est le terrain qui lui communique plus ou moins de carrière. On la cueille avant les gelées, et on la conserve une partie de l'automne, jusqu'en hiver.

97. BON-CHRÉTIEN TURC (*pyrus sativa, fructu*

magno, pyriformi, cucurbitato, autumnali, E. C.).

Cette variété, qui est au jardin du Muséum d'histoire naturelle, d'où elle s'est répandue, se rapproche beaucoup du *bon-chrétien d'été*, dont il paraît qu'elle n'est qu'une sous-variété, quoiqu'il y ait quelques nuances dans la forme du fruit. Celui-ci mûrit un peu tard. Ses feuilles sont plus rondes, et ses bourgeons plus rougeâtres et tiquetés de points roux.

98. CRASSANNE OU CRESSANE, vulgairement BERGAMOTTE-CRESSANE (*pyrus fructu magno, rotundo, è viridi cinereo, autumnali, Duh.*).

Cet arbre est vigoureux et fertile, surtout sur franc; mais il demande à être taillé long. Ses bourgeons sont coudés, et ont à chaque œil plusieurs feuilles. Ils ne sont pas gros en comparaison de leur longueur. Ils sont tiquetés d'un gris roux, et se chargent d'un peu de rouge au soleil. Ses boutons sont arrondis, renflés; leur extrémité s'écarte du bois; les supports sont petits et plats. Les fleurs, assez grandes, s'ouvrent bien, ont des pétales ronds et aplatis; leurs étamines sont, à leur sommet, légèrement lavés de rose. Les feuilles ont de la largeur dans le bas, pointues à l'autre extrémité, peu; mais irrégulièrement dentelées.

Le fruit est gros, un peu écrasé, plat à son som-

met, et recèle, dans une cavité profonde, un petit ombilic; la queue est également implantée dans un creux qui est à l'extrémité obtuse de cette poire; la peau est verdâtre et jaunit légèrement à l'époque de la maturité. La chair est fine et fondante; son eau est relevée d'un sucre acidule un peu âpre, mais agréable.

Cette poire mûrit à peu près à l'époque de la précédente.

99. CRASSANNE PANACHÉE (*pyrus foliis per lymbos albis, fructu medio, rotundo, è viridi cinereo, autumnali*, Duh.)

Ce poirier est une variété dégénérée de la précédente, comme on en peut juger par la forme des bourgeons, des boutons, des feuilles, la presque stérilité de l'arbre, la grosseur et la qualité des fruits rares qu'il donne. Le liseré blanc qui borde les feuilles se salit et se brûle à un soleil vif. On cultive peu cet arbre, à cause du peu d'intérêt qu'il offre du côté de l'utilité. Le fruit ne se panache pas, ou très-rarement.

100. BEZI DE CAISSOY, vulgairement ROUSSELET D'ANJOU (*pyrus fructu parvo, subrotundo, viridi, maculis subfuscato, autumnali*, Duh.).

Cet arbre, originaire de Bretagne, où il réussit bien, est délicat aux environs de Paris, même sur franc, et dure peu sur le coignassier. Ses bourgeons sont longs, mais grêles, cotonneux, brunâtres et

légèrement tiquetés de points gris. Les yeux sont très-rapprochés, aplatis, garnissent presque la demi-circonférence du rameau, et leur pointe s'en détache assez. Leurs supports sont larges et renflés au haut et sous le bouton. Les fleurs sont petites, à pétales ovales, et à étamines dont le sommet est d'un pourpre foncé. Les feuilles sont petites, arrondies, régulièrement et profondément dentelées, un peu cotonneuses. Le fruit, qui vient par bouquets, est d'une médiocre grosseur, arrondi, aplati vers la tête, qui offre presque à fleur un petit ombilic. La queue est enfoncée dans une cavité profonde. La peau est d'un jaune vert, fort couverte de taches brunâtres. La chair en est fine et fondante, d'une eau sucrée et relevée, moins âpre que la *cressanne*, lorsque le terrain lui est favorable. Elle mûrit à la même époque.

101. POIRE DE ROUSSETTE, DE BRETAGNE (*pyrus fructu medio, ex eadem gemmâ multiplici, compresso, turbinato, avellaneo colore, autumnali, E. C.*).

Cette poire a assez de ressemblance avec la précédente. L'arbre est plus vigoureux; ses bourgeons sont coudés; les yeux plus longs et plus renflés, sur de forts supports, un peu cannelés au dessous. Les fleurs s'ouvrent assez bien; les pétales sont ronds, un peu concaves; la peau est d'un jaune roussâtre. Le fruit est aplati à la tête, avec un ombilic très-

enfoncé, ainsi que le pédicule. Il est turbiné. Sa chair est très-blanche, presque fondante, et un peu âpre, comme la *cressanne*, dont elle a un faux goût. Elle mûrit et se conserve comme elle. Elle perd beaucoup de sa qualité en quittant le sol natal.

103. MERVEILLE D'HIVER, vulgairement PETIT-OIN (*pyrus fructu medio subovato, scabro, subviridi, autumnali*, Duh.).

C'est une des variétés à qui le coignassier ne convient pas; mais cet arbre est vigoureux et fertile sur franc. Ses bourgeons légèrement coudés et tiquetés de gris, sont courts et menus. Le bouton, qui se sépare du bois à son extrémité, est arrondi et plat, sur un support peu saillant. Les fleurs s'ouvrent bien et ont des pétales presque en losange. Les feuilles sont petites, un peu froncées, en gouttière sans dentelure. Le fruit est d'une moyenne grosseur, arrondi à la tête; son ombilic est à fleur; il est assez pyriforme. Son extrémité est obtuse vers le pédicule, qui se trouve dans un petit enfoncement. La peau est rude, verdâtre, parsemée de bosses, et jaunit à l'époque de la maturité. La chair est fondante, d'un beurre fin, sans carrière; l'eau est abondante, musquée et agréable. Cette poire mûrit comme les précédentes, demande une bonne exposition et un terrain léger et substantiel.

103. ÉPINE D'HIVER (*pyrus fructu magno, longo, glabro, è viridi albescente, autumnali, Duh.*).

Cet arbre est peu vigoureux ; ses bourgeons, un peu coudés, sont tiquetés de gris, et d'un vert brunâtre, un peu rougeâtre au soleil. Les boutons sont aplatis et rapprochés du bois, sur des supports bien peu saillans. Les fleurs sont d'une grandeur majeure ; ses pétales sont en losange allongé, un peu chiffonnés et concaves, ainsi que les feuilles, qui sont grandes, allongées et aplaties. Le fruit est d'un pyriforme allongé, se termine en pointe vers le pédicule, qui est gras et charnu. La peau est fine, luisante, d'un vert jaunâtre. La chair est fondante, beurrée, et d'un sucre musqué. Cette poire mûrit vers le commencement de novembre.

104. LOUISE-BONNE (*pyrus fructu magno, pyramidato, è viridi albido, autumnali, Duli.*).

Cet arbre, qui réussit mieux sur franc, et qui est très-fertile, surtout en plein vent, a des bourgeons vigoureux, d'un gris brunâtre, roussâtres à leur extrémité, et tiquetés de gris. Leurs supports sont plats, mais ils portent des bourgeons renflés, arrondis, et dont la pointe se détache bien du bois. Ses fleurs sont petites, les pétales presque ovales et concaves. Le fruit est gros, pyriforme, un peu arrondi à la tête ; son ombilic est à fleur de la peau, qui est fine, satinée, un peu tiquetée. Elle est d'un vert

devient d'un blanc jaunâtre en mûrissant. La chair est fondante, l'eau est sucrée et parfumée. Les terrains humides, froids et trop gras conviennent peu à cet arbre. Son fruit mûrit comme le précédent.

105. VIRGOULEUSE (*pyrus fructu magno, pyramidato-obtuso, glabro, citrino, autumnali*, Duh.).

C'est, avec le Saint-Germain, un des arbres les plus vigoureux et les plus fertiles, principalement sur franc; ils sont même très-vivaces, s'ils ne sont pas maltraités par des tailles courtes, par des ébourgeonnemens répétés et la suppression des gourmands. Cet arbre pousse des bourgeons longs, forts, droits, verdâtres roux, et coudés à chaque œil, fort tiquetés de gris. Les boutons, qui se séparent bien du bois, sont renflés, longs et pointus. Les supports sont peu saillans. La fleur est médiocrement grande, à pétales longs, obtus et un peu concaves. Les feuilles, plus larges dans le bas, et se terminant en pointe, sont grandes et d'un beau vert. Elles sont un peu froncées et en gouttières. Le fruit est gros, pyriforme, alongé, mais obtus vers le pédicule, qui est gras et un peu recourbé. La tête s'arrondit bien, et a un petit ombilic presque à fleur. La peau est lisse, douce, satinée, couverte de petites taches roussâtres; elle est d'un jaune paille en mûrissant. Sa chair est fondante, d'un sucre acidulé. Elle mûrit vers l'époque des gelées, et se conserve encore deux

mois ; mais il faut avoir l'attention de l'éloigner de tout ce qui peut lui faire contracter de l'odeur, ce à quoi elle est très disposée ; elle prend surtout celle de paille, et encore plus de foin, ou du sapin, si on la met à mûrir dessus ; elle a même le goût pourri, si une poire se pourrit à côté d'elle. On peut lui donner du parfum, si on la place à côté des objets qui en ont. Le sureau lui donne un petit goût muscat. Cette poire tire son nom d'un village du département de la Creuse, d'où M. de Chambret l'apporta à Paris.

On l'appelle, dans différens endroits, *virgule*, *bujaleuf*, *chambrette*, *poire de glace*.

106. SAINT-GERMAIN, vulgairement INCONNUE-LAFARE (*pyrus fructu magno, pyramidato, viridi, fuscis punctis distincto, brumali*, Duh.).

Ce poirier porte bien son bois, est très-fertile, même en plein vent, sur franc. Ses bourgeons, tiquetés de gris, et d'un vert rougeâtre au soleil, sont fluets, et coudés à chaque œil avec plusieurs feuilles. Ses boutons sont comme ceux de la *virgouleuse*. Ses fleurs sont, en général, plus petites, mais plus ouvertes ; ses pétales sont longs, un peu pointus. Les sommets des étamines sont d'un rose foncé. Les feuilles sont longues, étroites, pointues, et ont de la disposition à se former en gouttière.

Le fruit est gros, suivant les terrains, d'un pyri-

forme allongé. Il s'arrondit vers la tête, où un petit ombilic est presque à fleur. Il est irrégulièrement arrondi, plus renflé d'un côté que d'un autre, et a quelquefois des côtes ou éminences. Son pédicule est courbe; la peau est d'un vert foncé, et parsemée de points brunâtres. Sa chair a une eau abondante, d'un sucre quelquefois trop acidule. Elle est sujette, dans certains terrains, à avoir une forte carrière autour du pépin. Elle est même du petit nombre des poires qui ont une petite carrière sous la peau.

Cette poire est susceptible, comme la précédente, de contracter l'odeur. Elle est sujette, lorsque le soleil est trop vif, ou lorsqu'elle est exposée à des variations rapides de l'atmosphère, à se crevasser, à s'aplatir et avoir une chair dure.

Merlet parle d'une autre variété *de saint-germain*, à qui il n'assigne d'autre caractère que celui qu'il a pris de la grosseur et de la forme du fruit; mais depuis plus de cent ans qu'il l'a annoncée, elle ne s'est pas multipliée, et elle n'est pas connue.

107. MARTIN-SEC (*pyrus fructu medio, pyriformi, acuminato, hinc melino, indè intensè rubro, autumnali*, Duh.).

C'est un des arbres qui se distinguent par leur fertilité, soit sur franc, soit sur coignassier. Il demande à être taillé long. Les bourgeons sont coudés

à chaque nœud , et ont plusieurs feuilles. Le coude ne va que vers le milieu ; ensuite le rameau est droit. Il est gris, jaune clair, et se colore d'un rouge brunâtre et brillant au soleil. Ses boutons sont longs, pointus, renflés, ainsi que leur support; les fleurs sont grandes, leurs pétales un peu creusés, et assez faiblement liserés de rouge. Le fruit est de moyenne grosseur, d'un pyriforme bien arrondi, terminé en pointe avec le pédicule, et arrondi vers l'ombilic, qui est petit et resserré. La peau est couleur de noisette, tiquetée de gris, et prend un rouge foncé au soleil. La chair est cassante et a une carrière souvent considérable. Cette poire est un peu sèche, souvent âpre, et alors plus propre à mettre en compote, que bonne à manger crue. Elle mûrit à l'époque à peu près de la précédente, et se conserve plusieurs mois.

On a prétendu faire une variété d'une petite poire de *martin-sec*, qui se rapproche assez de la couleur du *messire-jean doré*, mais ce n'est qu'une dégénération.

108. MARQUISE (*pyrus fructu magno, pyramidato, propè pyriformi, flavescente, autumnali*, Duh.).

Ce poirier a une belle forme en plein vent, est très-vigoureux et fertile, même en espalier. Il se greffe sur le coignassier et le franc.

Ses bourgeons, d'un gris verdâtre et d'un rouge

jaune au soleil , sont fort gros et bien droits. Ses boutons s'écartent du bois. Il sont gros , pointus , arrondis , renflés , ainsi que leur support. La fleur est grande , à longs pétales arrondis et foncés aux bords. Les feuilles sont petites , alongées , et ont de la disposition à se mettre en gouttière.

Le fruit est gros , pyriforme , bien arrondi , un peu long ; il se termine en pointe vers le pédicule , qui est dans un petit enfoncement. Le fruit est vert , tiqueté de points d'un vert plus foncé , et jaunit en mûrissant ; le soleil le colore faiblement d'un rouge léger. La chair est sucrée , fondante , d'une eau abondante , sucrée et parfumée.

Cette poire mûrit en octobre et se conserve assez long-tems.

108. ESCHASSERY , ou BEZY DE CHASSERY (*pyrus fructu medio , ovato , subflavescente , autumnali , Duh.*).

C'est un des arbres à fruit à trochets. On voit quelquefois jusqu'à cinq ou six poires au même bouquet. Il se greffe sur franc et sur coignassier. Avec du soin et du talent , on le met promptement à fruit sur l'un et l'autre. C'est d'autant plus facile , que dans le bas ses bourgeons sont fort coudés , ce qui contribue à affiner la sève. Il sont fort tiquetés et d'un vert grisâtre qui se fonce au soleil. Les boutons , assez écartés du bois , sont longs , pointus

et peu renflés, ainsi que leur support. Les fleurs sont d'une médiocre grandeur, à pétales longs, un peu pointus, légèrement concaves et froncés. Les feuilles sont longues, pointues et d'un vert foncé.

Le fruit, médiocrement gros, est presque ovale; la petite pointe est vers le pédicule, qui est dans un petit enfoncement formé par une espèce de bourrelet. La tête est bien arrondie, et son ombilic est bien à fleur du fruit. La peau, d'un blanc verdâtre, jaunit à l'époque de la maturité, qui commence en novembre, et se continue dans les mois suivans. La chair est fondante, d'une eau abondante, d'un goût relevé, sucré et agréable.

Cet arbre réussit mieux en plein vent; et dans un terrain sablonneux et chaud, qu'en espalier, et dans une terre froide, grasse ou humide.

110. AMBRETTE D'HIVER (*pyrus fructu medio, subovato, albido, autumnali*, Duh.).

C'est un des poiriers où l'on remarque des épines. Il se greffe également sur le coignassier et le franc, surtout sur le dernier; sur l'autre il demande une taille longue.

Ses bourgeons, quoique courts, sont gros et vigoureux. Il sont grisâtres, et brunissent au soleil. Ses boutons, pointus et écartés du rameau, sont gros et dépassent beaucoup leurs supports. Les fleurs; dont le sommet des étamines est d'un pourpre

clair, ont leurs pétales ovales et un peu creux. Ses feuilles, dont les pédicules sont fort longs, sont d'une médiocre grandeur, sans dentelure. Le fruit est d'une moyenne grosseur, presque ovale; le pédicule et l'ombilic sont dans de petits enfoncemens formés par une espèce de bourrelet. Sa peau est d'un vert blanchâtre; la chair, un peu verdâtre, est fondante, d'une eau aussi abondante que sucrée.

Cette poire mûrit à la même époque que la précédente.

III. BEZY DE CHAUMONTEL, ou BEURRÉ D'HIVER (*pyrus fructu magno, subovoïdali, hinc citrino, inde pulchrè rubro, brumali, Duh.*).

Cet arbre est peu vigoureux; ses bourgeons, coudés, sont courts, grêles, cannelés, comme s'ils avaient des rides; d'un gris blanchâtre à l'ombre, et rougeâtre au soleil. Ses boutons sont longs, aigus et saillans comme leurs supports qui sont cannelés. Les fleurs sont d'une moyenne grandeur, à pétales longs, en forme de raquette, et froncés à l'extrémité. Les feuilles sont petites, finement et profondément dentelées.

Le fruit est gros communément, mais varie dans ses formes. On en voit de parfaitement pyriforme, et d'autres qui ressemblent à des poires de *bon-chrétien*. Souvent il a, depuis la naissance de l'ombilic, qui est profondément enfoncé, des espèces de

côtes qui se prolongent jusqu'au milieu. Le pédicule est généralement enfoncé dans une espèce de bourrelet inégal qui termine le fruit.

« La couleur de la peau, dit Duhamel, varie aussi. Dans les terres légères, lorsque l'arbre est greffé sur coignassier, elle est jaune citron du côté de l'ombre, et d'un rouge vif du côté du soleil; quelquefois elle est jaunâtre, tachetée de gris, sans aucun rouge. Dans les terres franches, elle est de même couleur que la *cressane*. »

La chair est fondante, un peu beurrée, d'une eau sucrée et parfumée. Dans des terrains gras elle prend de la carrière.

112. POIRE DE VITRIER (*pyrus fructu magno, ovato, glabro, hinc saturè rubro, hinc dilutè viridi, autumnali*, Duh.)

Ce poirier est vigoureux sur franc. Il réussit sur coignassier. Ses bourgeons sont longs, forts et grisroux, foncé de rouge au soleil, tiquetés de gris. Ses boutons sont courts, obtus, renflés, ainsi que leurs supports; les fleurs sont d'une moyenne grandeur, à pétales plats et ovales. Les feuilles sont irrégulièrement et profondément dentelées.

Le fruit est gros, assez ovale, bien arrondi à la tête, où l'ombilic est large et peu enfoncé. Le pédicule est gros, et à sa naissance paraît être une continuation du fruit. La peau est lisse, d'un gris jau-

nâtre, tiquetée de roux; elle se colore de rouge au soleil; la chair est grossière; l'eau est assez agréable, mais un peu acerbe.

Duhamel croit que la vraie poire de *vitrier* est un fruit qu'il a trouvé dans plusieurs jardins, de forme turbinée, d'un jaune citron à l'ombre, et d'un rouge vif au soleil, qui est plus musqué, et qui réussit mieux sur le coignassier. Il la définit ainsi : *Pyrus fructu quàm maximo, turbinato, aurantii formâ, paululùm compresso, populato, viridi, æstivo*. Il ajoute que les autres caractères et le tems de maturité sont à peu près les mêmes.

113. BÉQUÈNE (*pyrus fructu magno, longo, incurvo, partim citrino, partim rufescente, brumali, Duh.*).

Ce poirier, qui se distingue par sa vigueur, réussit mieux sur franc. Ses bourgeons, d'un jaune rougeâtre, tiquetés de points blanchâtres, sont fluets et comme ridés.

Les fleurs sont grandes; ses pétales sont ronds, à long onglet et un peu concaves.

Les feuilles, d'un beau vert et peu dentelées, sont petites et chiffonnées. Le fruit est gros, inégalement arrondi. Il est souvent plus renflé d'un côté que d'un autre. Sa tête s'arrondit; son œil est enfoncé et petit. Il se termine en pointe vers le pédicule. Sa peau est d'un jaune clair et presque citron;

en mûrissant, le soleil la colore d'un rouge vif.

Cette poire est d'un goût médiocre crue, elle est même un peu âpre; elle n'est guère bonne qu'à cuire, depuis la fin de novembre jusqu'à l'hiver.

114. BEZI D'HERY (*pyrus fructu medio, subrotundo, hinc luteo, indè à viridi subalbido, autumnali*, Duh.).

Ce poirier n'est vigoureux que sur franc, et demande une terre franche et substantielle; alors ses bourgeons, coudés à chaque œil dans le bas du rameau, sont assez forts, quoique courts. Ils sont d'un gris brunâtre, se colorant de rouge au soleil, et peu tiquetés, surtout dans un terrain sec. Ses boutons sont presque adhérens au bois, bruns, aigus renflés ainsi que leur support. Les fleurs sont petites, à pétales oblongs, presque ouverts, un peu froncés au bord et concaves. Le fruit est d'une grosseur médiocre; elle est ronde, un peu écrasée, aplatie aux deux extrémités; l'ombilic et le pédicule sont dans un petit enfoncement. La peau est lisse, fine; sa chair blanche, sèche, âpre, a très-peu du fondant des autres beurrés. Rarement on trouve de ces sortes de poires bonnes à manger sans les faire cuire. Elle mûrit après les gelées, et se conserve assez long-tems.

115. POIRE CHAPTAL (*Chaptalia, pyrus fructu maximo, ex eadem gemmâ multiplici, regulariter py-*

ramidato, viridi, maturo dilutiùs flavescente, in ore liquescente, gratè acidulo, brumali, E. C.).

La tige porte bien son bois ; les branches tendent à s'élever vers une direction verticale, comme le *doyenné*, le *saint-germain*, etc. ; ses rameaux sont droits, sans coude ni sinuosités, d'un gris-brun, légèrement parsemés de petites taches grises ; les boutons à bois sont aplatis et pointus ; ses feuilles sont d'un vert tendre, qui se fonce à proportion que le fruit acquiert de la grosseur. Elles sont légèrement dentelées, portées sur un pédicule rouge dans le début, et couvert d'un léger duvet blanc ; cette rougeur se continue le long de la principale nervure, qui forme un prolongement dans la feuille.

Le bouton à fruit est très-gros, et couvert de trois rangs d'écailles. Lorsqu'il est épanoui, il offre une fleur assez grande, à pétales blancs. Le nombre de ces pétales n'est point fixe, ainsi que celui des étamines.

J'ai compté, à certaines fleurs, cinq pétales, à d'autres jusqu'à huit, neuf et onze. Il y a des fleurs qui ont vingt-deux et vingt-quatre étamines ; d'autres n'ont que huit étamines.

Il provient de ces fleurs un bouquet de poires plus ou moins considérable, comme dans le *bon-chrétien d'hiver*, ou dans quelques autres variétés de poires.

Le fruit naissant est rougeâtre, et couvert d'un

duvet blanc. Il devient verdâtre en grossissant ; il se colore peu , même au soleil , et il prend la couleur d'un jaune clair en mûrissant. Sa peau est alors très-mince.

Lorsqu'il a pris toute sa croissance , ce fruit acquiert jusqu'à vingt-quatre centimètres (environ neuf pouces) de circonférence.

L'intérieur du fruit a bien moins de carrière que la *saint-germain* et la *virgouleuse* ; le pepin est alongé , pointu , et offre une espèce de cannelure.

La forme de cette poire ressemble assez à celle d'un beau *colmar*. A l'époque de sa maturité , elle s'annonce par un parfum agréable. Elle a beaucoup d'eau , d'un goût acidule sucré , qui la rend mi-fondante. Ce goût et ce fondant rappellent assez celui d'une bonne *virgouleuse* bien conservée et sans odeur étrangère (Voyez le n° 105), avec laquelle on serait presque tenté de la confondre.

Cette poire grossit jusqu'à l'époque des premières gelées , et on ne la cueille que lorsqu'elles vont avoir lieu.

Elle se conserve tout l'hiver sans se décolorer ni se rider , si on a eu l'attention de ne pas l'entre-cueillir.

J'en ai mangé une le 19 avril aussi saine que si elle venait d'être cueillie , quoiqu'elle eût été exposée

à l'air dans mon cabinet, sans aucune des précautions qui pouvaient en assurer la durée. Je ne doute pas qu'elle n'eût pu se conserver plus long-tems, même dans cette position.

116. FRANC-RÉAL (*pyrus fructu magno, utrinque acuto, subvirescente, maculis furfuraceis distincto; autumnali*, Duh.).

Cet arbre se distingue par sa force sur franc et par sa fertilité, ainsi que sur le coignassier. Ses bourgeons sont alongés, très-coudés, surtout vers le tiers de leur longueur; d'un vert rougeâtre, tiquetés et couverts d'un léger duvet. Les bourgeons, dont la pointe se détache bien du bois, sont assez petits, larges à leur base, et sur un support saillant dans toute la largeur de l'œil. La fleur, dans le sommet des étamines est d'un pourpre foncé, est petite et bien ouverte; ses pétales sont ovales. Les feuilles, pointues dans le haut, s'élargissent en descendant vers le pédicule. Leur principale nervure se replie en dessous. Elles sont d'un vert pâle, un peu cotonneuses en dessous.

Cette poire est grosse, ordinairement assez pyriforme; elle s'arrondit vers la tête, où l'ombilic est implanté dans un petit enfoncement, et elle se termine en pointe vers le pédicule. La peau est jaune à l'époque de sa maturité, et parsemée de taches d'un gris jaunâtre. Sa chair a de l'âpreté et

n'est bonne que cuite. Elle mûrit et se conserve comme la précédente.

117. POIRE DE JARDIN (*pyrus fructu magno , aurantii formâ , partim flavo , partim pulchrè et saturè rubro , brumali , Duh.*).

Cet arbre réussit mieux sur coignassier et donne de plus belles poires. Ses boutons sont longs, forts, couleur de noisette, tiquetés de gris; les bourgeons sont obtus, plats et courts. Ses supports sont peu saillans. La fleur est médiocrement grande, à pétales ovales, un peu concaves. Les feuilles sont épaisses, à nervures saillantes. Le fruit est gros, aplati à la tête, où son ombilic est enfoncé. Il se termine en pointe très-obtuse vers le pédicule, qui est un peu enfoncé. Sa peau est rude et a des aspérités. Elle est tiquetée de points d'un jaune doré; elle est jaune et se colore fortement de rouge au soleil. La chair est cassante, d'une eau agréable et parfumée lorsqu'elle est parfaitement mûre. Quelquefois ce fruit a une carrière désagréable. Il mûrit en novembre.

118. ROYALE D'HIVER (*pyrus fructu magno , pyriformi , glabro , partim citrino , partim suavè rubente , brumali , Duh.*).

Cet arbre réussit mieux sur franc, où il demande à être taillé long. Il réussit bien en plein vent. Il se fait un gros bourrelet sur le coignassier, qui ne

peut pas prendre assez d'extension relativement à la disposition qu'a l'arbre de grossir. Ses bourgeons sont bien droits, alongés, d'un gris jaunâtre et tiquetés de gros points gris foncé. La fleur est grande; ses pétales presque ovales, plus larges à leur base, et un peu concaves. Les feuilles, presque pointues à leur base, sont pliées assez ordinairement en gouttière, finement et légèrement dentelées. Le fruit est d'un beau pyriforme; la tête s'arrondit bien et a un petit ombilic peu enfoncé. Il se termine en pointe obtuse vers la naissance du pédicule.

La peau est fine, tiquetée d'un brun-jaune à l'époque de la maturité du fruit, et se colore d'un rouge vif au soleil. La chair, blanchâtre, est fondante, assez beurrée, d'une eau douce et agréablement relevée. Cette poire mûrit tard et se conserve long-tems.

119. ANGÉLIQUE DE BORDEAUX, dans les départemens méridionaux, simplement ANGÉLIQUE (*pyrus fructu magno, pyramidato-compresso, glabro, partim rubente, partim à citrino subalbido, brumali, Duh.*).

Le coignassier ne convient point à cette variété, qui réussit bien sur franc, en plein vent mieux qu'en espalier, où il demande une taille légèrement alongée et une terre franche.

Les bourgeons sont coudés jusqu'aux deux tiers, d'une longueur et d'une grosseur médiocres. Ils sont

d'un gris brunâtre et faiblement tiquetés. Les boutons, courts, ont une pointe qui s'écarte du bois, et sont portés sur des supports larges et renflés. Les fleurs sont grandes, bien ouvertes, et à pétales presque en losange. Les feuilles sont fort longues et ont fort peu de largeur; ce qui est d'autant plus sensible qu'elles forment une gouttière. Le fruit est assez gros, mais aplati d'un côté et renflé de l'autre. Il s'arrondit vers le sommet, où l'ombilic se trouve placé dans une cavité assez profonde. Il est petit.

Cette poire est assez pyriforme. La peau est unie, d'un rouge clair, et se colore de rouge au soleil. La chair est ferme et cassante, d'un goût assez relevé et sucré. C'est une poire de garde, comme la précédente.

120. ANGÉLIQUE DE ROME (*pyrus fructu medio, longulo, scabro, paululum rubescente, brumali, Duh.*).

Ce poirier réussit également sur le franc et le coignassier. Ses bourgeons sont plus alongés qu'ils ne sont gros; un peu coudés, extrêmement tiquetés de gris, et d'un vert cendré. Les boutons sont obtus, assez gros et renflés, ainsi que leur support. Les fleurs sont d'une moyenne grandeur, bien ouvertes; leurs pétales sont larges, et arrondis à leur extrémité. Le sommet des étamines est d'un rouge pâle. Les feuilles, arrondies vers le pédicule, et

pointues à l'autre extrémité, sont généralement petites, pliées en gouttière et chiffonnées.

Le fruit, de médiocre grosseur, est allongé; sa tête s'arrondit bien, et a un très-petit ombilic peu enfoncé. L'autre extrémité se termine en pointe obtuse vers le pédicule, qui, à sa naissance, est renflé comme s'il était une continuation du fruit. Sa peau est rude, d'un jaune souci, et un peu fouettée de vermillon au soleil; la chair, qui a quelquefois un peu de carrière, est jaunâtre, mi-fondante, d'une eau abondante et relevée, suivant l'exposition et la nature du terrain.

Cette poire mûrit et se conserve comme les précédentes.

On désigne aussi, dans quelques endroits de nos départemens méridionaux, une autre variété d'angélique, dont l'arbre, les boutons et les fleurs ont assez de conformité avec l'angélique de Bordeaux; mais elle est d'un pyriforme plus rond, constamment verte, jaunissant peu à l'époque de sa maturité, d'une peau plus épaisse, mais plus fondante, d'une eau plus relevée et d'un sucre acidule plus agréable. Elle est sujette à se crevasser, et alors une partie de sa chair devient pierreuse. J'ai cultivé cet arbre en plein vent, sur franc, et il a été constamment fertile, vigoureux, portant bien son bois, comme un blanquet, son voisin.

On pourrait le définir ainsi : *pyrus fructu ferè magno, pyriformi, rotundo, glabro, spissiùs viridi, autumnali*, E. C.

121. ANGLETERRE D'HIVER (*pyrus fructu medio, pyriformi-longo, citrino, maculis flavis superspersis, brumali*, Duh.).

Cet arbre acquiert plus de vigueur sur franc, et demande une terre franche, mais plus humide. Ses bourgeons sont courts et assez gros, d'un gris roux brunâtre au soleil; les boutons sont pointus, détachés du bois, assez renflés, ainsi que leurs supports. Les fleurs, à pétales ovales, un peu froncés, sont médiocrement grandes. Les feuilles sont plus arrondies vers le pédicule qu'à l'autre extrémité, où elles se terminent en pointe obtuse; elles sont épaisses, et d'un vert foncé un peu luisant. Le fruit est allongé, régulièrement pyriforme; sa tête est bien arrondie, et son ombilic bien ouvert est très-peu enfoncé; l'autre extrémité se termine en pointe obtuse, à laquelle s'implante obliquement le pédicule. La peau est citron clair, et a des taches d'un jaune mat. La chair est fine, très-beurrée, d'une eau abondante, douce, agréable, quelquefois relevée.

Il faut veiller soigneusement à sa maturité, qui a lieu comme pour les poires précédentes, parce qu'elle est sujette à se blétir.

122. POIRE SAINT-AUGUSTIN (*pyrus fructu parvo,*

longo, utrinque acuto, luteo nonnihil rubente, brumali, Duh.).

Cet arbre s'accommode également du coignassier et du franc. Il a des bourgeons courts, très-peu coudés, d'un vert-jaune à l'ombre, et un peu blanchâtres au soleil; ils sont tiquetés de gris. Les boutons sont aigus, aplatis. Les supports sont renflés et saillans. Les fleurs sont médiocrement grandes, à pétales concaves et presque triangulaires. Les feuilles sont d'un vert foncé, luisant, à nervures saillantes en dessous, et blanchâtres, très-légèrement dentelées, et attachées à de très-longes pédicules. Le fruit est petit, alongé, s'arrondit en pointe obtuse vers la tête, où l'ombilic est à fleur de la peau; il se termine en pointe vers le pédicule. La peau est tiquetée de brun, d'un jaune pâle qui se colore de rouge. La chair est cassante, sèche, un peu âpre; son goût et sa grosseur varient suivant les terrains. Elle mûrit à la fin de novembre et se conserve long-tems.

123. CHAMP RICHE D'ITALIE (*pyrus fructu magno, longiori, dilutè virente, brumali, Duh.).*

Cette variété s'accommode mieux du franc. Ses boutons, rougeâtres, et légèrement tiquetés de gris, sont coudés en partie, et assez vigoureux; ils sont d'un brun-rouge, et plus rougeâtres sur coignassier. Les fleurs, à pétales ovales et concaves, sont

d'une médiocre grandeur et peu ouvertes. Les feuilles ont le même caractère que ci-dessus, mais sont moins foncées. Le fruit est gros en bon terrain, d'un pyriforme alongé; il diminue, en s'arrondissant du côté de la tête, où son ombilic est grand, et enfoncé d'une manière sensible. Il est pointu comme le martin-sec, vers le pédicule, qui est un peu renflé. La peau est d'un vert jaunâtre et tiquetée de gris. La chair est d'un blanc un peu gris, cassante et assez sèche; son goût est un peu relevé.

Cette poire est bonne à cuire; elle mûrit à peu près à l'époque de la précédente.

124. POIRE DE LIVRE (*pyrus fructu maximo, pyriformi-obtuso, viridi, maculis rufescente, brumali*, Duh.).

C'est un des poiriers dont la vigueur s'accommode peu du coignassier. Il réussit bien sur franc, même en buisson ou en espalier; mais il veut de l'étendue, et on n'a rien à en attendre s'il est trop serré ou taillé court. Il a besoin d'être abrité du vent, à cause de la pesanteur de son fruit. Ses bourgeons, fortement coudés, sont d'un vert grisâtre, et ont un petit duvet blanc. Les feuilles sont rougeâtres à l'extrémité; elles sont légèrement tiquetées de gris. Les bourgeons ont des supports renflés; mais leurs boutons, larges dans le bas, sont petits, courts, obtus et aplatis. Les fleurs,

d'une médiocre grandeur, sont bien ouvertes; leurs pétales sont alongés et arrondis aux deux extrémités. Le fruit est d'un pyriforme souvent aplati d'un côté et renflé de l'autre; sa tête s'arrondit bien, et son ombilic est petit et enfoncé, ainsi que son pédicule, qui est implanté dans une petite cuvette.

Cette poire est tiquetée de points roussâtres, et jaunit à l'époque de la maturité, qui a lieu vers la fin de novembre. La chair est cassante et même dure, d'une eau âpre qui ne permet guère de la manger crue.

125. TRÉSOR OU POIRE D'AMOUR (*pyrus fructu omnium maximo, utrinque acuto, citrino superspersis maculis fulvis, brumali*, Duh.).

Cette poire est véritablement un trésor, si on considère son volume; mais crue, elle perd beaucoup de son prix; aussi ne la mange-t-on que cuite. C'est la plus grande des poires, si on en excepte le *bon-chrétien d'Auch*, qui a autant de volume, et quelquefois peut-être davantage.

Cet arbre doit être greffé sur franc, comme la poire de *livre*. Ces deux variétés ont des caractères assez rapprochés. C'est encore un des arbres dont les fruits sont très-gros et les fleurs petites. Ses pétales sont presque ronds et creux; ses feuilles larges, épaisses, d'un vert foncé. Le fruit même;

en plein vent et en bon terrain, a 108 millimètres (4 pouces) de diamètre, et quelquefois plus en espalier. Il demande à être abrité. Le fruit est renflé vers le milieu et diminue des deux côtés. Le sommet est arrondi, et a un petit ombilic un peu saillant. L'extrémité est presque pointue vers le pédicule, qui est gros et un peu enfoncé dans une cavité. Sa peau est rude, d'un jaune clair, et couverte de taches d'un brun fauve. La chair est plus cassante que fondante; mais elle s'amollit lorsque la maturité est à son point.

Il faut observer que cette poire, ainsi que celle d'*Auch*, est du nombre de celles qui n'ont que peu ou point de pepins fertiles. Elle commence à mûrir en décembre, et est très-bonne cuite.

126. MARTIN-SIRE (du nom de lord *Martin*) ou POIRE DE RONVILLE, d'après Miller, POIRE DE BUNVILLE, HOERENAILLE (*pyrus fructu magno, pyriformi-longo, glabro, viridi, brumali*, Duh.).

Cet arbre est vigoureux et porte bien son bois, surtout sur franc; alors il demande à être alongé à la taille, s'il est en bon terrain. Ses bourgeons sont gros, forts et alongés, tiquetés de rousseurs. Ses boutons sont courts, pointus, presque collés à la branche; ses supports sont aplatis et cannelés. Ses fleurs sont de médiocre grandeur, dont le sommet

des étamines est mêlé de blanc et d'un rouge foncé, ont les pétales longs et assez plats. Les feuilles, larges vers le milieu, se terminent en pointe arrondie vers leurs extrémités. La grosseur du fruit dépend du terrain. Il est d'un pyriforme allongé, quelquefois aplati. Sa tête s'arrondit bien, et l'ombilic est à fleur. Le pédicule est assez gros à l'extrémité qui termine le fruit, et paraît en être une continuation. Sa peau est d'un jaune tendre en mûrissant, lisse, luisante, et se colore de rose au soleil. La chair est cassante.

Cette poire mûrit très-tard, quelquefois à la mi-janvier.

127. ROUSSELET D'HIVER (*pyrus fructu parvo, pyriformi, partim obscure rubente, brumali, Duh.*).

Cette variété réussit bien sur franc et sur cognassier, surtout en plein vent, sur franc. Ses bourgeons sont allongés, droits et fluets, roux à l'ombre, et d'un brun rougeâtre au soleil. Les boutons sont petits et aplatis, ainsi que leurs supports. Les feuilles sont d'un ovale long, assez ordinairement ondulées et chiffonnées, ainsi que les pétales des fleurs. Ils ont un léger liseré rose qui couronne leur extrémité; ils sont presque ronds. Les fleurs sont petites, mais bien ouvertes. Le fruit a la forme du *rousselet de Reims*. Il jaunit à l'époque de sa ma-

turité ; alors sa chair est un peu fondante , d'une eau agréable et parfumée. Cette poire mûrit en février ou mars.

128. BERGAMOTE DE PAQUES ou BERGAMOTE D'HIVER (*pyrus fructu maximo, rotundo-turbinato, hinc viridi, inde leviter rufescente, brumali, Duh.*).

Cet arbre pousse des bourgeons vigoureux, qui sont plus ou moins coudés et tiquetés jusqu'au milieu. Ils sont d'un vert grisâtre qui rougit au soleil. Ses boutons, quoique sur un petit support aplati, sont gros, alongés, écartés du bois. Sa fleur est d'une médiocre grandeur. Les pétales, presque triangulaires, sont bien alongés. Les feuilles sont minces, lissées, ovales, d'un vert tendre dans le bas, et pointues dans le haut, peu et régulièrement dentelées. Le fruit est d'une grosseur très-considérable en bon terrain. Il est rond et a la forme d'une toupie. Son ombilic est petit et à fleur ; son pédicule est courbé et s'implante dans un petit enfoncement. La peau est fort tiquetée ; verte d'abord, elle jaunit à l'époque de la maturité, qui est plus avancée en hiver, suivant les lieux où on dépose le fruit. On la cueille avant les gelées.

129. COLMAR, vulgairement POIRE MANNE, BERGAMOTE TARDIVE (*pyrus fructu maximo, tuberoso-turbinato, punctato, è viridi flavescente, interdum ad solem rubente, E. C.*).

Cet arbre devient également gros sur franc et sur coignassier, dans un bon terrain. Ses bourgeons sont courts, mais d'un gros diamètre; droits, tiquetés de petits points gris roussâtres, et rougissent au soleil. Le bouton est renflé, assez pointu, mais aplati comme son support. Les fleurs sont bien ouvertes, souvent liserées de rose; l'extrémité de ses étamines a la même couleur. Les feuilles sont larges, épaisses, un peu froncées et d'un beau vert un peu luisant; elles se courbent en dessous vers la pointe, et forment un peu la gouttière. Le fruit est très-gros; il est turbiné. Sa tête est plate; l'échancrure du calice est large et enfoncée. La peau est verte, avec des points bruns, et se colore en bonne exposition. La chair est d'un blanc un peu roussâtre; elle a souvent une saveur et un sucre qui la font rechercher. Cette poire, qu'on cueille avant les gelées, se conserve jusqu'au printems.

130. BELLISSIME D'HIVER (*pyrus fructu quàm maximo, subrotundo, glabro, partim flavo, partim pulchrè rubro, serotino*, Duh.).

Cette variété se greffe également sur franc et sur coignassier. L'arbre est vigoureux, ses bourgeons sont forts, alongés, d'un vert-gris brunâtre. Ses boutons sont courts, obtus, renflés, sur des supports saillans. La fleur est d'une médiocre grandeur, à pétales un peu ovales et concaves. Les feuilles sont

grandes , terminées en pointe obtuse , légèrement et régulièrement dentelées. Le fruit est très-gros , aplati vers la tête , où l'ombilic est un peu enfoncé , ainsi que le pédicule. Sa peau est lisse et un peu luisante , parsemée de points roussâtres. Elle jaunit en mûrissant , et se colore d'un beau vermillon au soleil. Sa chair est blanche , assez agréable , surtout cuite au four ou sous la cloche.

Cette poire mûrit comme la précédente.

132. POIRE SARRAZIN (*pyrus fructu medio , utrinque acuto , hinc luteo , indè obscurè rubescente , maximè serotino* , Duh.).

Cet arbre est très-vigoureux , et se greffe également sur franc et sur coignassier. Ses bourgeons sont forts , d'un gris roussâtre , qui brunit au soleil. Ils sont tiquetés de petits points gris. Les boutons sont alongés , pointus , brunâtres , renflés , ainsi que leur support. Les fleurs sont médiocrement grandes , à pétales presque ronds , quelquefois échancrés. Les feuilles sont alongées , d'un vert foncé brillant. Le plus grand diamètre de son fruit est vers le milieu , et diminue vers les extrémités. Son ombilic est à fleur ; son pédicule , qui est gros , est implanté dans une pointe obtuse. Assez généralement la forme de ce fruit est peu régulière. Sa peau est , à l'époque de sa maturité , jaune et tiquetée de points verts-gris. Le soleil la colore de rouge. La chair est douce et

parfumée, d'une eau assez abondante. Un des grands mérites de cette poire est de se conserver quelquefois une année entière, si elle a été cueillie à propos, avant les gelées.

132. POIRE DE TONNEAU (*pyrus fructu maximo, dolioli formâ, partim citrino, partim pulchrè rubente, brumali*, Duh.).

La forme de ce fruit, dont le plus grand diamètre est au milieu, et va en diminuant vers les deux extrémités, lui a fait donner le nom de *tonneau*.

Cette variété réussit mieux sur franc. Ses bourgeons sont vigoureux, soit par leur longueur ou par leur diamètre. Ils sont coudés, un peu cotonneux, tiquetés d'un vert grisâtre, et prennent une teinte d'un brun-rouge au soleil. Ses boutons sont courts, aplatis et renflés, ainsi que leurs supports. La fleur est grande, bien ouverte, à pétales d'un ovale allongé. Ses feuilles sont grandes vers le bas, et elles s'étendent en pointe obtuse. Le fruit est très-gros. Sa peau, verte, jaunit en mûrissant, et se colore de rouge au soleil. La chair est blanche, d'un goût âpre, et n'est bonne que cuite.

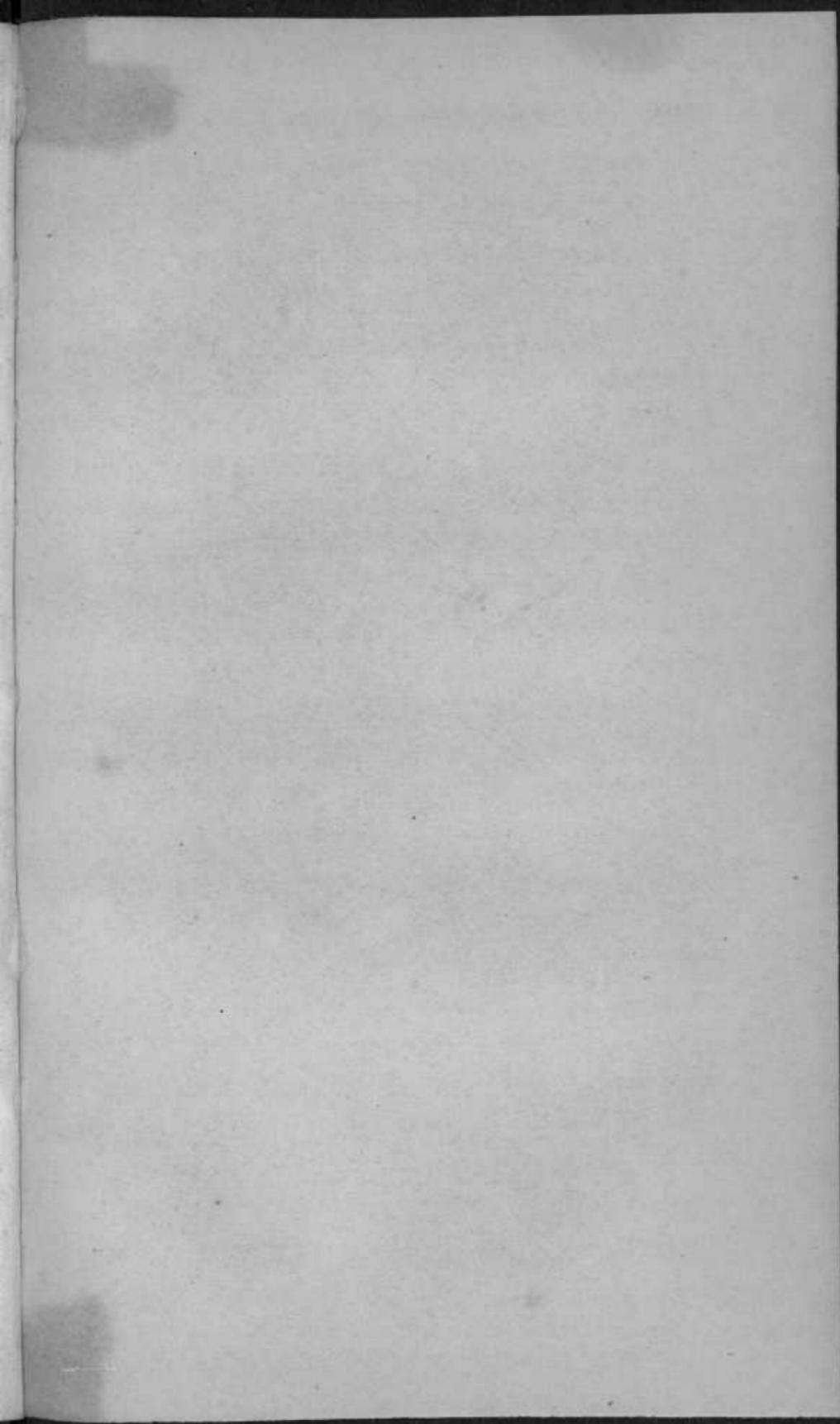
Cette poire mûrit comme la précédente.

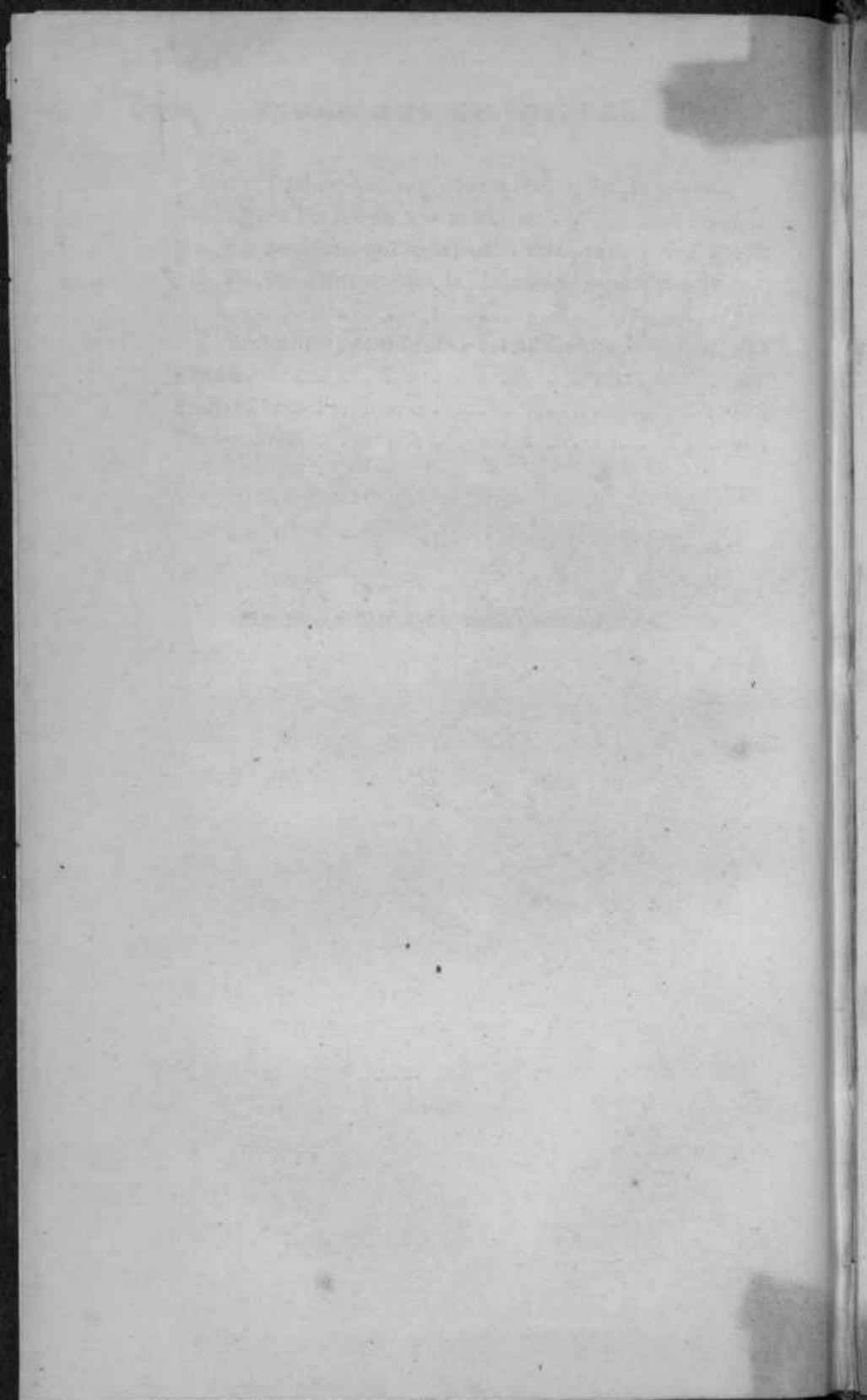
TABLE DES CHAPITRES.

	Pages.
CHAP. I. Sur la manière d'élever les autres arbres, tant indigènes qu'exotiques, et la manière de les diriger dans la pépinière.	1
CHAP. II. De la greffe des arbres dans la pépinière.	11
Art. 1. Principes généraux de la greffe en écusson, à œil poussant et à œil dormant.	24
2. De la greffe à écusson, à œil poussant en particulier.	43
3. De la greffe en écusson, à œil dormant.	53
4. De la greffe en flûte, en canon, à sifflet, etc.	59
5. De la greffe en fente.	64
6. Des greffes de rapport et à onglet.	82
CHAP. III. Des différentes espèces de fruits, et de leurs variétés.	100
CHAP. IV. Sur le panaché des rameaux, des fleurs, des fruits et des arbres.	114
CHAP. V. Nomenclature de tous les arbres fruitiers, tant à noyau, à pepins, etc., qu'on peut élever dans une pépinière, par ordre de maturité.	122
Cerisier.	Ib.
Nomenclature allemande de toutes les variétés de cerises, et envoi des greffes au Muséum d'histoire naturelle.	147
Abricotier.	154
Prunier.	163
Groseillier.	197
Amandier.	201
Mûrier.	209
Pêcher.	211

	Pages.
Art. 1. Pêchers à duvet, dont la chair quitte le noyau, suivant l'ordre de leur maturité.	215
2. Pêches lisses qui se séparent du noyau.	258
3. Pêches à duvet dont la chair ne se sépare pas du noyau.	241
4. Pêche lisse, dont la chair est adhérente au noyau.	245
Figuier.	248
Poirier.	258
Poirier d'été.	261

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.





108

14

5

13

17



TRAITÉ
SUR LES
PÉPINIÈRES



2

17.721